LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ | Montréal, mercredi 18 décembre 1968 / saint Gatien / 84e année / no 295 / 8 cahiers / 104 pages / Moins froid / Min. 5° / Max. 20°

INTERVIEW EXCLUSIVE DE NIXON, A UN MOIS DE LA PRESIDENCE

Washington retrouvera, partout, son bon nom



LOUIS WIZNITZER
COLLABORATION SPECIALE DE NEW YORK

Dans quatre semaines, Richard Nixon président élu des Etats-Unis dirigera le pays le plus puissant du monde. Je suis allé le voir dans son appartement de la Fifth Avenue, à New York, pour savoir quelles étaient ses intentions. M. Nixon a consenti à m'accorder une interview exclusive.

Au cours de l'entretien, j'ai cru comprendre certaines idées du président en politique étrangère. Il a conscience que le communisme n'est plus monolithique comme il y a dix ans mais il croit que la menace qu'il pose au monde libre n'en est pas moins sérieuse et qu'il convient de rester vigilants. Il est d'avis que la discussion avec l'URSS doit continuer mais que les USA doivent discuter à partir d'une position de force (d'où nécessité de nouveaux missiles et autres armes stratégiques). Il n'est pas opposé à la signature du traité sur la non prolifération des armes nucleaires, ni opposé à un accord avec les Russes pour limiter la construction des fusées antifusées. Mais il sait combien les Soviétiques tiennent à ces deux accords et n'est pas enclin à leur faire des cadeaux. Il croit que les Russes peuvent beaucoup aider les USA pour parvenir à une solution au Vietnam (l'URSS donne aux Vietnamiens du Nord des armes dont le prix est de 1 milliard de dollars par an).

Donc, donnant donnant. Il n'admet pas la parité militaire avec l'URSS. Il croit qu'il ne faut pas confondre les roucoulements soviétiques avec un adoucissement réel de leur politique, qu'il ne faut pas prendre la forme pour le fond. Si l'intransigeance soviétique n'est pas "pénalisée", la "conciliation" soviétique ne se trouve pas encouragée. Pour la ratification du traité de non prolifération, par le Sénat, le président... "prendra son temps". Par ailleurs, il envisage de reprendre rapidement des contacts étroits avec le général de Gaulle.

Il ne mettra pas tous ses oeufs dans le même panier et prêtera une oreille attentive à ce que les diplomates chinois diront à leurs collègues américains le 20 février à Varsovie. Il ne se hâtera pas de courir à des "sommets" mais ne s'y rendra que s'il est convaincu qu'ils aboutiront à des accords substantiels et ceci après de longues et amples négociations au niveau ambassadeurs. Il ne visera pas au "spectaculaire".

Prendre l'initiative

D'une façon générale il tâchera de faire en sorte que la politique étrangère américaine ne se contente pas de réagir aux initiatives soviétiques ou autres, n'oscille pas éternellement entre des périodes de sommeil béat et de panique mais qu'elle prenne l'initiative, qu'elle ne soit pas prise à court, mais qu'elle-même "projette" et "organise" l'avenir. Pour ce qui est du commerce international, il n'est pas partisan du protectionnisme mais prêtera toutefois une oreille amie aux producteurs américains de coton et d'acier. En Amérique latine, il s'intéressera plus à la stabilité financière et politique des pays qu'aux réformes sociales.

Plus de commerce et moins d'aide. Il est favorable à la création d'un fonds pour la stabilisation des prix des matières premières et pour l'attribution de tarifs préférentiels aux exportations d'Amérique latine. L'assistance financière sera accordée aux pays trop endettés. Priorité sera accordée aux projets de modernisation de l'agriculture et de l'éducation. Le président, enfin, est d'avis que le mark est sous-évalué.

Pour ce qui touche au problème noir, il est évidemment partisan de l'intégration mais croit que pour qu'elle soit efficace, elle doit s'effectuer à partir du dedans. Il faut d'abord aider les Noirs à s'aider eux-mêmes, à s'organiser eux-mêmes, à élever leur niveau de vie. Pour cela, pour résoudre le problème des ghettos, il projette de faire appel à la bourgeoisie noire et au capital privé. Graduellement, une redistribution du pouvoir et des revenus pourrait ainsi s'effectuer. Dans ce sens, il est partisan du "pouvoir noir". Après que les Noirs se soient hissés à la force de leurs poignets au niveau des autres minorités, l'intégration s'effectuerait en douceur.

Sur le plan de l'économie intérieure, il est opposé à un contrôle des prix et des salaires: "Ces garde-fous détournent l'attention des véritables causes de l'inflation qui sont les déficits budgétaires en temps de plein emploi et l'impression démesurée de papier-monnaie, au-delà de la capacité productive de l'industrie". Il tentera de trouver un "équilibre instable" entre l'inflation et le chômage et considère que l'inflation ne doit pas dépasser 3 p. 100 par an, le chômage ne doit pas aller au-delà de 4 p. 100. Il tentera de réduire les dépenses du gouvernement mais sans tailler à la hache. Pour le pressant problème des villes il est pour une décentralisation: qu'une plus grande part de l'effort et des responsabilités incombe aux gouverneurs des Etats, aux maires des grandes villes.

Il n'est pas exclu qu'un pourcentage des impôts fédéraux en provenance des villes (de l'ordre de 3 p. 100 par exemple) soit restitué aux maires afin de les aider à résoudre les graves et complexes problèmes urbains. La réorganisation de la "machine" du gouvernement est à l'ordre du jour. Le président veut un appareil plus efficace et moins coûteux. Il n'est pas impossible que plusieurs agences soient fondues en une seule et que des super-ministères soient créés groupant santé, éducation, transports, urbanisme d'une part, intérieur et agriculture d'autre part.

Le monde a évolué

— Comment interprétez-vous essentiellement votre élection?

— Comme reflétant le désir de paix domestique et internationale du peuple américain.

Voir NIXON, page 29

Le rapport de la Commission Dorion

District fédéral: Québec ne doit céder aucun territoire

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

QUEBEC—La Commission royale d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec, dont le rapport a été rendu public hier, recommande fortement au gouvernement du Québec de conserver jalousement tous ses droits sur la partie de la capitale fédérale en territoire québécois et de ne céder aucune de ses prérogatives à tout organisme impliquant le "détachement d'une portion de son territoire".

A l'issue d'un volumineux rapport de plus de 500 pages débouchant sur quelque 32 recommandations précises, la Commission présidée par M. Henri Dorion, met les autorités québécoises en garde contre tout abandon de la souveraineté du Québec en faveur d'un district fédéral, car autrement toute la région de Hull risque de continuer son intégration graduelle à l'Ontario.

Suggestions pour la capitale nationale

Outre de proposer une structure administrative à l'opposé des conceptions que s'en sont faites les autorités fédérales, cette Commission, qui fut également à l'origine d'un rapport sur les frontières du Labrador, suggère divers moyens d'action immédiate pour que le Québec commence à jouer son rôle dans l'établissement d'un territoire de la capitale nationale.

A cet égard, la Commission formule diverses recommandations, notamment:

- la formation d'une Commission d'aménagement de l'ouest du Québec chargée de formuler les politiques susceptibles d'être proposées par le gouvernement du Québec aux gouvernements du Canada et de l'Ontario;
- des démarches immédiates de la part du Québec en vue d'obtenir la cession inconditionnelle des terrains actuellement possédés par la Commission de la capitale canadienne en territoire québécois, et ce sans compensation financière;
- le contrôle par le gouvernement du Québec de tout transfert de propriété nécessaire aux fins d'aménager la partie québécoise de la région de la capitale nationale;
- l'abrogation de la Loi de la Commission de la capitale nationale, instrument qui aurait permis à Ottawa de menacer l'intégrité du territoire du Québec;

Voir TERRITOIRE, page 2



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

C'était une rue. Ce propriétaire ennuyé a dû accomplir tout un exploit pour atteindre sa maison, dont l'escalier aboutit dans... la rivière.

Dangereux embâcles dans la rivière des Prairies

par Florian BERNARD

Plusieurs familles de Montréal-Nord, Laval et Montréal ont fort mal dormi, cette nuit, hantées par l'idée d'une débâcle soudaine de la rivière des Prairies où des embâcles atteignent une hauteur de 50 pieds.

Des équipes d'employés municipaux et plusieurs membres de la Protection civile du Québec ont passé la nuit à surveiller les rives de la rivière, craignant un débordement rapide des eaux.

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a déclaré hier soir, lors de la séance du conseil municipal, qu'il fera appel à l'Armée canadienne pour dynamiter les murs de glace. Entretemps, un ingénieur du ministère des Richesses naturelles du Québec devait arriver sur les lieux, tôt ce matin, à la demande du ministre Allard, pour établir une analyse de la situation.

C'est la première fois, depuis plusieurs années, que la rivière se fait aussi menaçante. Les embâcles les plus dangereux se trouvent à Laval et à Montréal-Nord.

Evacuation de riverains

Au moins deux familles ont déjà évacué leur maison au début de l'après-midi, hier, et plusieurs autres devaient le faire en soirée. Déjà, en quelques jours, les eaux ont inondé une vingtaine de camps d'été et une dizaine de maisons, sur une distance d'un peu plus d'un mille, dans le quartier Saint-François à Laval. A Montréal-Nord, les embâcles ne sont pas encore brisés.

Le gonflement de la rivière a commencé après la formation d'un embâcle imposant, un peu en amont de l'Ile du Bois debout. Le niveau de l'eau s'est élevé à cinq pieds durant la nuit de lundi à mardi et il augmentait à un rythme d'un pied à l'heure, hier dans la journée.

C'est la première fois que les débâcles ont lieu si tôt sur la rivière des Prairies.

Sur un pied d'alerte

Un détachement de la Protection civile du Québec (division de Laval) a été dépêché sur les lieux de l'inondation afin de porter secours aux familles éprouvées, en cas de besoin.

Hier après-midi, des véhicules de la voirie municipale de Laval ont patrouillé le secteur régulièrement, semble-t-il pour suivre de près l'élévation du niveau de la rivière.

Les habitations inondées

Voir RIVIERE, page 2

La Banque du Canada hausse son taux d'escompte

(d'après PC, AFP) — La Banque du Canada a annoncé hier soir qu'elle haussait son taux d'escompte d'un demi pour cent et que celui-ci était porté à 6½ pour cent, à compter de minuit, mardi soir.

Les Etats-Unis et la Belgique ont fait de même hier et ce matin.

Dans un bref communiqué, le gouverneur de la Banque, M. Louis Rasminsky, a précisé que "cette décision reflétait l'inquiétude de la Banque centrale en raison de la persistance de la montée inflationniste des prix et des coûts en cours des derniers mois".

M. Rasminsky a également signalé, à cette occasion, que les taux d'intérêt avaient haussé récemment au Canada et à l'étranger.

C'est le 30 août dernier que le taux d'escompte avait subi une transformation la dernière fois. Il avait alors subi une réduction d'un demi pour cent.

Le taux d'escompte est le taux d'intérêt que la Banque du Canada exige sur les prêts aux banques à charte.

Le taux d'escompte de la Banque centrale indique le ton de la situation financière, au point de vue crédit.

Voir ESCOMPTE page 2

• *Hausse du prix de l'or — page 2*

Autre nouvelle — page 41

Naufrage dans le fleuve: trente rescapés

Un baliseur de la Garde côtière canadienne, le "Grenville", a été entraîné par les glaces sur la Voie maritime du Saint-Laurent, vers 2 h. 30 ce matin, et il est allé s'arrêter contre un pont, à Saint-Louis-de-Gonzague, à quelque 25 milles à l'ouest de la métropole.

Faisant eau, le "Grenville" a commencé à donner de la bande vers 3 h. ce matin et, à 8 h., son inclinaison était de près de 45 degrés et il menaçait de sombrer.

Dès qu'il a commencé à s'incliner, les 29 membres d'équipage ont quitté le bateau en grimpant au pont contre lequel il s'était échoué. Les matelots ont été recueillis par des membres de la RCMP et de la Sûreté du Québec et ils ont été conduits au manège militaire de Valleyfield.

A cet endroit, la Croix-Rouge s'est chargé des naufragés et leur a distribué café et sandwichs pour les aider à oublier leur mauvaise aventure.

Aucun des membres de l'équipage n'a subi de blessure dans cet accident maritime.

Le capitaine du "Grenville", D. Creaser, est demeuré sur son bâtiment au moment de l'évacuation. A 8 h. ce matin, il y était toujours, cherchant sans doute un moyen d'empêcher le bateau de sombrer.

Le "Grenville" dont la mission consiste à recueillir les bouées sur la Voie maritime

Voir NAUFRAGE page 2

Prime de $10,000

Refus des syndicats —Québec s'y intéresse

Le Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux ont refusé hier l'invitation lancée la veille par le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, de participer à arrondir la prime offerte la personne ou aux personnes qui permettraient la capture des responsables des attentats à la bombe.

La FTQ soutient que les centrales syndicales ne sont pas des indicateurs de la police et la CSN insiste pour que la police fasse son travail. Les deux centrales désapprouvent les actes de violence et les attentats à la bombe.

Le ministère québecois de la Justice semble intéressé à ap-

Voir SYNDICATS, page 2

Le premier ministre du Sud-Vietnam:

L'arrêt des bombardements au Nord a été une erreur

d'après UPI, AFP, PA

Le premier ministre du Sud-Vietnam a dit, aujourd'hui, que les Etats-Unis avaient tort de précipiter la tenue de négociations sur le Vietnam, et qu'ils avaient commis une erreur en commandant l'arrêt complet des raids aériens au-dessus du Nord-Vietnam.

Au cours d'une interview exclusive accordée à un représentant de UPI à Saigon, le premier ministre Tran van Huong a dit que les Américains lui semblaient bien pressés.

"Pour négocier avec les communistes vietnamiens, a-t-il ajouté, il leur faudra de la patience. Nous en avons, nous, puisque nous sommes Vietnamiens et que nous connaissons bien les communistes vietnamiens".

Faisant allusion aux pourparlers qui ont mis fin à la guerre de Corée, M. Huong a dit que "les Américains se sont fait rouler à Panmunjom. Les communistes ont tiré profit des négociations de paix en Corée.

Voir ARRET page 2

• *Nouvel appel du pape — page 2*

• *Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon — page 81*

AUJOURD'HUI

• Christine Henderson est décédée — page 10

• L'épidémie de grippe aux Etats-Unis atteint un état de désastre — page 81

• Le voyage à la Lune — page 5

SOMMAIRE

Annonces classées / 82 à 91
Arts et Spectacles / 60-61
Bandes dessinées / 8
Courrier "Que faire ?" / 51
Décès, naissances, etc. / 100
Editorial / 4
Finance / 96-97
Horoscope / 49
Informations étrangères / 81
L'auto / 93
Les secrets de polichinelle / 44
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 83
"Mot-mystère" / 8
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 34-35
Sports / 69 à 72
Tribunaux / 32-33
Vie féminine / 42 à 51
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 45

ESCOMPTE

SUITE DE LA PAGE 1

Hier le Conseil de la réserve fédérale des Etats-Unis avait décidé un relèvement de 5.25 à 5.50 pour cent du taux d'escompte afin, déclare-t-il, de combattre "une renaissance des pressions inflationnistes qui empêche la restauration de la stabilité économique".

Le conseil a en fait approuvé les demandes de relever leur taux d'escompte faites par 9 des 12 banques du système de la réserve fédérale. Il ne fait aucun doute que les trois "abstentionnistes" se joindront rapidement au mouvement.

La "FED" déclare dans son communiqué que "l'objectif de la politique de la réserve fédérale est de promouvoir des conditions financières visant à la réduction des pressions inflationnistes, en vue d'encourager un taux d'expansion économique pouvant être mieux soutenu à long terme et de parvenir à un équilibre raisonnable de la balance des paiements du pays".

Ce matin, enfin, c'était au tour de la Banque nationale belge d'annoncer une hausse de trois quarts de un pour cent, portant ainsi son taux d'escompte à 4½ pour cent.

SYNDICATS

SUITE DE LA PAGE 1

porter sa contribution en vue d'augmenter la récompense de $10,000 promise par la ville de Montréal.

C'est ce qu'a indiqué hier le Solliciteur général de la province, M. Armand Maltais, en réponse au député libéral de Verdun, M. Claude Wagner, qui venait de lui demander si le gouvernement avait l'intention d'imiter le geste de la ville de Montréal.

M. Maltais a dit qu'il a lu avec intérêt la suggestion du président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, invitant le gouvernement et les centrales syndicales à collaborer financièrement avec la métropole pour mettre fin aux attentats.
tats.

"Je trouve très intéressante la suggestion", a dit M. Maltais.

Le solliciteur général a ajouté qu'il en discutera avec son collègue le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare et qu'il soumettra ensuite la suggestion au Conseil des ministres.

Les centrales

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, et M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, ont déclaré que les argents perçus par les syndicats et provenant des travailleurs ne peuvent servir à régler des problèmes "qui relèvent clairement du gouvernement et des forces de l'ordre".

M. Pepin a dit que ce travail était "déjà financé par les taxes que paient les travailleurs aux gouvernements fédéral, provincial et municipal".

Lundi dernier, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, lorsqu'il avait annoncé que la métropole avait décidé d'offrir une récompense avait également déclaré qu'il espérait que les deux centrales syndicales voudraient aussi fournir un montant équivalent à celui offert par la ville.

M. Saulnier avait alors déclaré que plusieurs des attentats semblaient reliés aux divers conflits de travail.

Au cours des sept derniers mois, 45 bombes ont explosé ou ont été désamorcées dans la seule région de Montréal.

M. Laberge a dit au cours d'une conférence de presse que la FTQ condamnait le terrorisme dans les conflits ouvriers, mais qu'elle blâmait certaines activités illégales ou injustices qui accompagnaient les grèves.

"Pourquoi un travailleur ou un gréviste placerait-il une bombe à la manufacture où il est employé?", a-t-il demandé.

Le terrorisme ne fait pas partie de la mentalité du travailleur ordinaire et la FTQ ne désire aucune aide de la part de terroristes "intéressés uniquement à promouvoir leurs idées politiques".

L'exécutif de la CSN a, d'autre part, demandé à la ville de Montréal d'inviter plutôt les divers corps de police à intensifier leur travail en vue de découvrir le ou les auteurs des attentats à la bombe. La CSN a dit qu'elle condamnait ce genre de violence comme elle condamne la violence en général.

TERRITOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

- le regroupement des municipalités qui se partagent l'administration de la région de Hull;
- l'adoption de mesures énergiques en vue de faire de la ville de Hull le centre éducationnel de langue française dominant dans la région.

Un organisme tripartite

Pour l'administration d'un éventuel territoire de la capitale fédérale, la Commission Dorion élabore un schéma fonctionnel fortement décentralisé dans lequel aucun des trois gouvernements en cause n'aurait à abandonner aucune de ses prérogatives.

Refusant toute délégation de pouvoirs par le Québec en faveur d'un organisme centralisateur, ce schéma respecte dans leur intégralité, et les pouvoirs, et la propriété des territoires québécois et ontariens compris dans la région de la capitale. Au sommet donc, les gouvernements sont souverains.

Chacun d'eux pourrait déléguer à une Conférence tripartite permanente ses représentants, des hauts fonctionnaires, dont la tâche serait de coordonner des plans préparés au niveau régional du côté québécois par la Commission d'aménagement de l'Ouest de Québec, du côté ontarien par le gouvernement régional de l'est ontarien.

Ces deux organismes régionaux seraient forcés de soumettre leurs politiques concernant l'aménagement de la capitale nationale à la Conférence tripartite. Cette dernière enfin devrait se retourner vers les gouvernements respectifs qui se réserveraient toujours le droit de modifier les plans acceptés.

En somme, la Commission propose une structure administrative permettant au Québec d'apposer son droit de véto à tout projet qui pourrait menacer l'intégrité de son territoire ou qui pourrait aller à l'encontre des priorités établies par les autorités provinciales.

Dans leur rapport, les commissaires reconnaissent les difficultés inhérentes à toute structure décentralisée. C'est pourquoi, ils espèrent que les autorités à tous les niveaux sauront collaborer plus étroitement qu'elles ne l'ont fait jusqu'à maintenant. Cette recommandation vaut plus particulièrement pour le gouvernement du Québec qui, de l'avis des commissaires, a accepté non sans une certaine complaisance l'intrusion d'Ottawa dans la région de Hull.

En déposant les sept volumes du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec, le leader du gouvernement en Chambre, M. Maurice Bellemare, n'a formulé aucune remarque. Il a été impossible par la suite d'obtenir aucun commentaire de sa part ou d'un autre membre du cabinet provincial.

Selon le député libéral de Hull, M. Oswald Parent, le mutisme du gouvernement s'expliquerait par les conclusions du rapport préparé par un comité tripartite formé en rapport avec l'aménagement d'un territoire de la capitale fédérale. Le député de Hull a affirmé que ce comité recommandait la création d'une structure administrative centralisée dans laquelle chacun des trois gouvernements en cause serait obligé de céder certaines prérogatives.

Dans sa motion pour dépôt de documents, M. Parent demandait également la publication de ce dernier rapport. Le gouvernement ne s'est pas rendu à cette dernière demande, invoquant les travaux en cours au sein de ce comité.

Quant au rapport Dorion, M. Parent s'est dit en désaccord avec la plupart de ses recommandations, car l'objectivité le forçait à reconnaître les bienfaits apportés par le gouvernement fédéral dans la région de Hull à travers l'action de la Commission de la capitale nationale.

ARRET

SUITE DE LA PAGE 1

La fausse paix qui en est sortie ne fut pas à l'honneur des Américains".

M. Huong poursuit :

"Puis il yeut le Laos. Qu'est-ce que cet accord (signé à Genève, en 1962) a apporté ? Une infinité de malheurs au pauvre peuple laotien, lequel, aujourd'hui, vit sous la menace du Nord-Vietnam; et derrière le Nord-Vietnam, il y a les communistes chinois."

"Voici que nous avons eu (le 1er novembre) l'arrêt des bombardements aériens. Qu'est-ce que ça nous a apporté? Les communistes en ont profité. Ce n'est pas là la manière d'appuyer nos troupes sur les champs de bataille. J'espère maintenant que les Américains ont retenu la leçon de Corée. Lorsqu'on négocie avec les communistes, il ne faut pas se montrer trop pressé. L'avenir des Etats-Unis comme leader du monde libre dépend du sort de la guerre au Vietnam."

Dans une autre déclaration, le premier ministre a dit que les communistes vont utiliser une équipe de 30,000 hommes pour lancer une offensive sur toute l'étendue du territoire.

Cao K parle de pressions

A Paris, le vice-président Cao Ky, conseiller de la délégation de son pays aux pourparlers, a affirmé, hier, que les Etats-Unis exercent des pressions sur les autorités de Saigon pour les amener à hâter le début des pourparlers élargis. Comme exemple de ces pressions, il a cité la récente déclaration de M. Clark Clifford, secrétaire américain à la Défense, qui a exhorté les deux Vietnam à cesser les "chicanes de procédures" pour aborder les questions de fond.

Parlant de procédures et de détails, le chef négociateur sud-vietnamien Pham Dang Lam a suggéré que seuls les Etats-Unis, Saigon, et Hanoï aient le droit de mettre des plaques d'identification et des petits drapeaux sur la (future) table.

Le porte-parole de la délégation du Nord-Vietnam a déclaré devant des journalistes, ce matin, que Saigon "soulève délibérément des difficultés" dans le but d'empêcher la tenue des pourparlers.

"Le principal obstacle (à la reprise des pourparlers), ajoute le porte-parole, n'est aucunement le problème de la table ou autres détails mais bien le refus de Saigon de faire la paix. Saigon veut prolonger la guerre américaine d'agression, attendu que les fantoches en place en profitent."

En conséquence, la délégation nord-vietnamienne à Paris en déduit que l'obstacle principal à la tenue de la conférence est désormais le différend entre Américains et représentants de l'administration de Saigon.

Enfin, une dépêche de l'agence nord-vietnamienne d'information, reçue à Hong-kong, fait état de l'appel lancé à l'occasion du 8e anniversaire de la création du FNL et invitant toutes les forces armées du Front et tous les partisans à intensifier leur lutte pour chasser les Américains et "balayer" le gouvernement de Saigon, jusqu'à la victoire complète. Le FNL accuse la délégation "fantoche" du Sud-Vietnam à Paris de saboter les conversations.

NAUFRAGE

SUITE DE LA PAGE 1

me du Saint-Laurent, a son port d'attache à Prescott, en Ontario.

Les marins qui ont été recueillis à Valleyfield devaient effectuer le voyage de retour vers leur base par la route, au cours de la matinée.

Le pont qui enjambe la Voie maritime est situé sur une route secondaire partant de Saint-Thimothée. Cette route a dû être fermée à la circulation et elle le demeurera probablement jusqu'à ce que la situation soit rétablie.

Le pont ne semble pas avoir subi de dégâts dans cet accident. Seul le balisseur a été avarié.

Nouvel appel du pape en faveur de la paix

CITE DU VATICAN (PA, AFP) — Le pape Paul VI s'est adressé aux chefs d'Etats et a réclamé la paix, en disant qu'elle ne peut être garantie par une trêve précaire ou un équilibre instable des forces.

"Sans la paix, il ne peut y avoir de confiance, et sans la confiance il ne peut y avoir de progrès", a déclaré le pape.

"La paix est le devoir de tous ceux qui sont responsables du destin des peuples, le devoir également de tous et chacun des citoyens du monde entier", a ajouté le Saint-Père.

Ce message du pape, à l'occasion de la deuxième journée mondiale de la paix prévue pour le 1er janvier, est adressé à tous les hommes de bonne volonté.

S'adressant aux jeunes, le Saint-Père exprime l'espoir qu'ils saisiront l'invitation à célébrer la journée mondiale de la paix comme "un rappel capable d'interpréter ce qu'il y a de nouveau, de grand, de vivant, dans l'agitation de leurs âmes irritées, car la paix exige la revision des abus et coïncide avec la cause de la justice".

"La nécessité de la guerre, a poursuivi Paul VI, ne peut être justifiée que par des conditions déplorables et exceptionnelles qui ne devraient jamais se rencontrer dans notre société moderne".

Le pape a ajouté : "La paix, il faut la vouloir. La paix, il faut l'aimer. La paix, il faut la réaliser. Elle doit être un résultat moral. Elle doit jaillir d'esprits libres et généreux. Elle peut sembler un rêve qui devient réalité en vertu d'une conception nouvelle et supérieure".

"La paix peut paraître un rêve, insiste Paul VI, si l'on considère l'expérience de ces dernières années et la récente apparition de courants troubles porteurs de mauvais desseins : la contestation radicale et anarchique, la violence légitime et nécessaire dans tous les cas, la politique de puissance et de domination, la course aux armements, la confiance dans les méthodes de ruse et de tromperie, etc... un rêve car tout cela semble étouffer l'espoir d'un ordre pacifique dans le monde".

"Pourtant il faut espérer, car l'espoir en la paix est la lumière du progrès et de la civilisation".

Redressement en faveur des catholiques en Irlande du Nord

BELFAST, Irlande du Nord (AF) — Le vote multiple, qui accorde actuellement, dans les élections municipales en Irlande du Nord des voix supplémentaires aux chefs d'entreprise en proportion du nombre de personnes à qui ils donnent du travail, pourrait être prochainement aboli.

Une loi en ce sens sera déposée lors de la prochaine session du "Stormont", le parlement d'Irlande du Nord, a-t-il été annoncé hier à l'ouverture de cette session dans le traditionnel "discours de la reine".

Le vote multiple, qui aboutissait dans une ville comme Londonderry a donner aux protestants, localement en minorité, le contrôle de la municipalité et des services du logement, a été l'une des cibles principales du mouvement de protestation déclenché ces derniers mois en Irlande du Nord par les catholiques, en minorité pour l'ensemble de ce territoire rattaché au Royaume-Uni.

Une autre loi que le "Stormont" examinera, prévoit l'interdiction du port "d'armes offensives" dans les lieux publics. Cette loi vise essentiellement les gourdins dont on ne répugne pas à s'armer dans les deux camps, lors des manifestations et contremanifestations.

Hausse exceptionnelle du prix de l'or

(D'après PA, AFP)

Le cours de l'or s'est élevé ce matin au plus haut niveau enregistré depuis six mois sur les marchés européens. Cette hausse exceptionnelle est imputée par les courtiers aux espoirs des spéculateurs que l'administration Nixon augmentera le prix officiel de l'or.

Depuis 1934, le gouvernement américain a toujours refusé d'augmenter le prix officiel de l'or à plus de $35 l'once.

Mais hier, le nouveau secrétaire au trésor des Etats-Unis, M. David Kennedy, a refusé de prendre position sur le maintien du prix officiel de l'or et les spéculateurs ont immédiatement supposé que l'attitude de Washington est sur le point de changer.

Au marché libre de Londres, le prix de l'or est passé ce matin à $41.825, soit une augmentation de 60 cents. A Zurich et Francfort, l'augmentation a été de 50 cents, pour porter le prix à $41.70.

A Londres, les courtiers rapportent que la demande est très forte, mais que les vendeurs refusent de vendre, espérant un meilleur prix dans les prochains jours.

M. David Kennedy, qui donnait sa première conférence de presse hier à Washington, a surpris les journalistes qui l'interrogeaient sur le prix de l'or en répétant à quatre reprises qu'il voulait "laisser toutes les possibilités ouvertes" en ce qui concerne le fonctionnement du système monétaire international.

Comme on lui faisait remarquer que son refus de prendre position était de nature à provoquer des spéculations sur l'attitude de la prochaine administration, M. David Kennedy a répondu que c'était précisément pour ne pas "provoquer des spéculations dans un sens ou dans l'autre" qu'il préférait ne pas donner son opinion sur la question de l'or.

Par le passé M. David Kennedy, président de la plus grande banque de Chicago, la "Continental Illinois National Bank", s'était toujours prononcé pour le maintien du prix de l'or. Mais il a précisé dans sa conférence de presse, hier que ces déclarations avaient été faites à titre personnel alors qu'il n'était pas dans l'administration. "J'ai pris beaucoup de positions en tant qu'individu indépendant. Je dis maintenant que je n'ai pas de position arrêtée et que je veux étudier à nouveau tous les aspects de la question", a poursuivi M. Kennedy.

Radio-Canada signera le contrat avec Janin

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a annoncé hier que le conseil du Trésor avait approuvé la décision de la société Radio-Canada de confier à la firme Janin Foundation la tâche de mener à terme la construction de la place Radio-Canada à Montréal et de signer le contrat nécessaire à cette fin.

Le conseil du Trésor avait étudié la recommandation de la société lors de sa réunion du 12 décembre.

Le contrat qui sera signé entre Radio-Canada et Janin Foundation porte sur des travaux dont le coût se chiffre par plus de $30,000,000.

Le coût final de la place Radio-Canada doit s'élever à plus de $60,000,000.

RIVIERE

SUITE DE LA PAGE 1

sont pour la plupart situées au pied de petites rues perpendiculaires au boulevard Lévesque : Nadon, Corbeil, Edouard, Monty, Claire et Ivanhoé.

Au bout de la rue Ivanhoé, nous avons vu une femme d'un cinquantaine d'années, dont la maison était aux trois quarts entourée d'eau, qui piquait à travers champ, dans la neige en haut des genoux, pour se rendre à son travail dans un restaurant du voisinage.

A Montréal-Nord, plusieurs pompes de la Protection civile sont en opération. Le personnel est fourni par la Ville et l'équipement par le gouvernement du Québec.

Deux familles de Laval demeurant rue Corbeil ont dû se réfugier chez des voisins, M. et Mme René Gervais.

Il s'agit de M. et Mme Gilles Hamelin et leurs deux enfants, ainsi que M. et Mme Gilles Prévost, deux enfants également.

Au départ des hommes pour le travail et des enfants pour l'école, hier matin, la situation n'était pas encore inquiétante. Mais au début de l'après-midi, les occupants des deux maisons avaient quitté les lieux tandis que les autres, à leur retour, avaient la surprise et la déception de ne pouvoir atteindre leur foyer. Les caves étaient inondées et les systèmes de chauffage ne fonctionnaient plus.

le TEMPS qu'il fera

Régime de doux temps

Après la tempête de la dernière fin de semaine et les températures froides qui ont suivi, la région de Montréal connaitra quelques jours de temps doux alors que les températures se situeront plus près de la normale.

La tempête continue toujours d'affecter les régions est et nord-est du Québec. En effet, l'un des centres se situait ce matin au nord de la Manicouagan tandis que le deuxième centre qui se trouve sur le golfe, donnait de la neige dans le lac Saint-Jean, la Gaspésie et le Bas du fleuve.

Montréal devait connaître un temps ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui alors que le maximum de 20 degrés devait être atteint. Les vents devaient être moins violents qu'hier, soufflant de l'ouest à 15 milles à l'heure.

Le temps devrait se dégager en fin de journée alors que Montréal deviendra sous l'influence d'un régime anticyclonique. Par temps clair, un minimum de 10 degrés est anticipé pour la nuit prochaine.

Demain, le temps sera ensoleillé avec un maximum saisonnier, c'est-à-dire aux environs de 25 degrés.

Et pour plus tard, disons qu'une tempête est présentement en formation au sud-ouest des Grands Lacs. Toutefois, le comportement futur de cette dépression demeure imprévisible pour l'instant et il est fort possible que ce système n'affecte jamais la région de Montréal.

MAXIMUM AUJOURD'HUI 20
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Ottawa : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Moins froid. Vents de l'ouest de 15 milles avec quelques rafales à 25 aujourd'hui. Légers ce soir et demain. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 15 et 5 ; Témiscamingue, 20 et 10 ; Montréal et Ottawa, 20 et 10.

Régions des Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Saint-Maurice : ciel variable avec quelques chutes de neige aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé et moins froid. Vents de l'est de 15 milles avec rafales à 25. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Sainte-Agathe, Sherbrooke et La Tuque, 15 et 10.

Régions du Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : généralement nuageux avec chutes de neige aujourd'hui. Jeudi ciel variable. Peu de changement dans les températures. Vents de l'ouest de 20 milles avec rafales. Minimum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Chicoutimi, 15 et 10 ; Baie-Comeau, 25 et 15 ; Rivière-du-Loup et Mont-Joli, 20 et 15 ; Gaspé, 30 et 20 ; Sept-Iles, 30 et 15.

La conférence constitutionnelle aurait lieu au début de février

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre hier que la prochaine conférence constitutionnelle pourrait bien avoir lieu dans la première quinzaine du mois de février.

Le chef du gouvernement canadien a précisé aux Communes, en réponse à une question de M. Gilbert Rondeau PC — Shefford, qu'il venait de proposer à tous les premiers ministres provinciaux certaines dates durant cette période pour la tenue de cette conférence.

Il a dit que déjà certaines provinces avaient accepté les dates suggérées et qu'il attendait la réponse des autres avant d'annoncer quand exactement aura lieu la rencontre.

Cette conférence devait avoir lieu à Ottawa du 16 au 19 décembre, mais fut reportée à plus tard en raison de l'hospitalisation du premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, à l'Institut de cardiologie de l'hôpital Laval, à Québec.

M. Bertrand qui souffrait de malaises cardiaques a quitté lundi cette institution pour sa demeure de Cowansville où il doit se reposer durant les trois prochaines semaines.

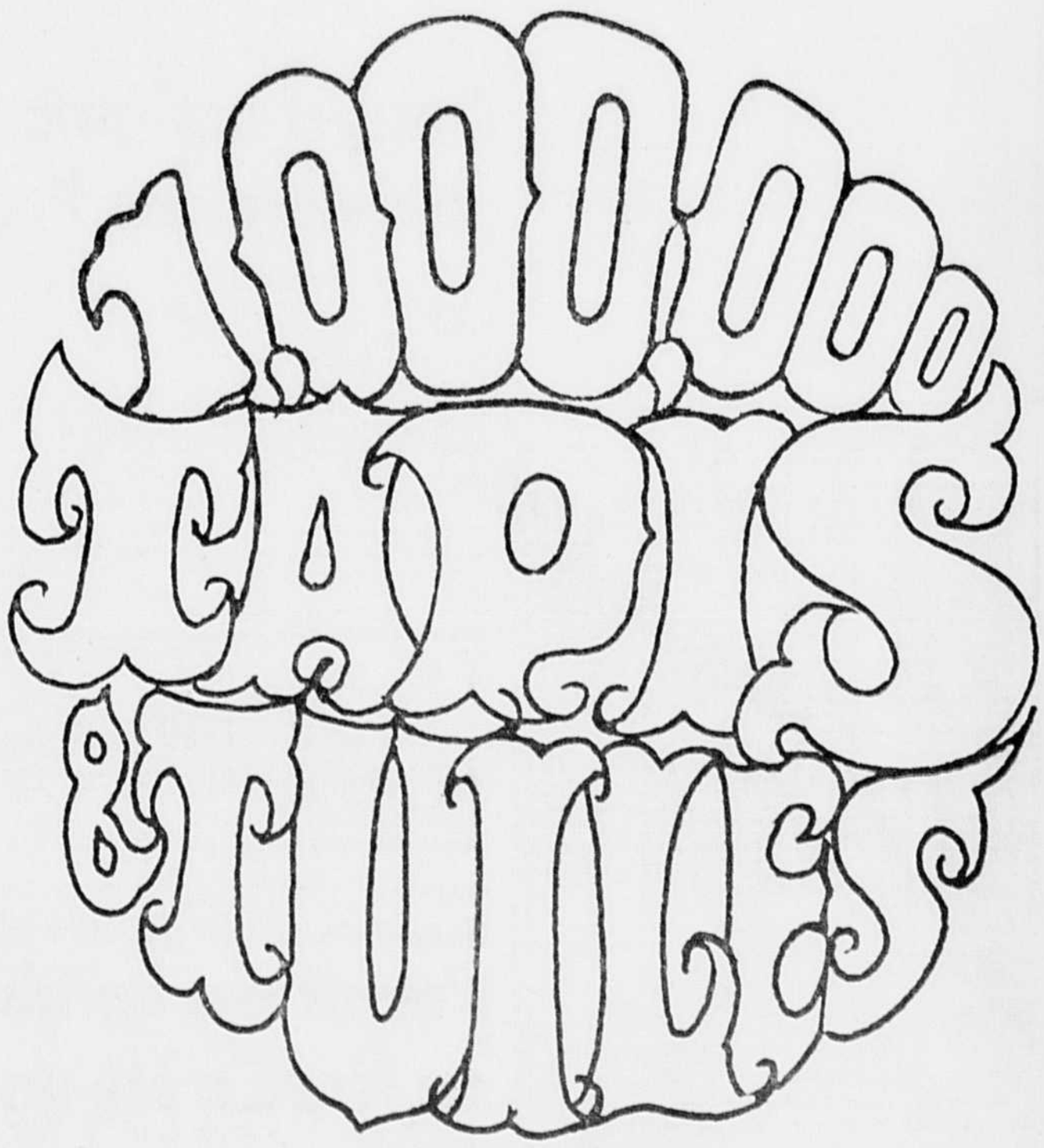
Lors de la remise de la conférence constitutionnelle, seul le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, s'y était opposé.

Bruno Quesnel O.D., Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071



VENTE DE CALCULATEURS
OLIVETTI - UNDERWOOD
MACHINES NEUVES
— DIVISUMMA 14 — MULTISUMMA 24
— DIVISUMMA 24 — MULTISUMMA 24 GT
DACTYLOGRAPHES ET MEUBLES DE BUREAU
LES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du PARC — Tél. 270-1141

Venez, c'est facile de changer d'idée à la maison au



TAPIS ET TUILES MONTREAL LTEE
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

NORD : 15 est, rue BERNARD (COIN SAINT-LAURENT) 273-9983
CENTRE : 3424, av. du PARC (COIN SHERBROOKE) 842-8871
SUD : 392, boul. LAFLEUR Centre d'Achats Pont-Mercier (VILLE LaSALLE) 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 p.m. SAMEDI 5 p.m., LUNDI 6 p.m. VEILLE DE NOEL 5 p.m.
Jusqu'à Noël. Ouvert tous les jours jusqu'à 9 h. Samedi jusqu'à 5 h.
STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN

874-7111 le numéro d'appel des PETITES ANNONCES "SUCCÈS" de LA PRESSE

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 295

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Cott
Facile à ouvrir
NI DÉPÔT—NI RETOUR



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Comme un cadeau de Noël...

C'est devant un arbre de Noël que les représentants patronaux et syndicaux ont signé hier la convention collective de travail des 192 chauffeurs de Voyageur Provincial. Assis, ce sont MM. Louis Desmarais, président de l'entreprise, et Normand Dionne, négociateur du syndicat, conseiller technique à la CSN, et debout, MM. Hubert Pitre, directeur des relations industrielles de la compagnie, et Vincent Murphy, président de la section syndicale locale des chauffeurs.

Voyageur Provincial signe sa convention collective avec ses 192 chauffeurs

Grâce à un esprit de compréhension mutuelle, l'entreprise Voyageur Provincial a pu conclure avec le syndicat qui représente ses 192 chauffeurs une convention collective d'une durée de deux ans, même si les pourparlers se sont prolongés sur 11 mois.

Le président de la compagnie, M. Louis Desmarais, a signé lui-même hier, au cours d'une brève conférence de presse suivie d'une réception, la nouvelle convention collective de travail qui procure à ses employés des hausses de salaires variant de $20 à $26 par semaine.

Il était accompagné, entre autres, du directeur des relations industrielles, M. Hubert Pitre. Du côté syndical, il y avait notamment le président de la section locale, M. Vincent Murphy et le négociateur, M. Normand Dionne, conseiller technique à la CSN.

Selon les clauses de la nouvelle convention, les chauffeurs devront être présents 50 heures par semaine à la salle des chauffeurs. La semaine de travail comporte cinq jours ouvrables de 10 heures chacun. En moyenne, les chauffeurs travailleront effectivement 43 heures par semaine.

Les salaires

Le salaire de base des chauffeurs s'établit à $15 par jour. Ils obtiennent en plus 6 cents le mille pour chaque mille parcouru pendant les heures mentionnées plus haut. Désormais, l'employeur garantit aux chauffeurs un salaire minimum de $115 par semaine.

Le salaire de base sera porté à $15.50 par jour, 14 mois après la date de la signature de la convention collective.

Le tarif par mille sera augmenté une première fois à 6.5 cents le mille après une période de 10 mois postérieure à la date d'entrée en vigueur de la convention collective, puis à 7 cents le mille après une deuxième période de 10 mois.

Les congés de maladie

Au lieu de bénéficier d'un régime de congés de maladie comme par le passé, les chauffeurs profiteront désormais d'un régime de protection en cas d'invalidité prolongée. De cette manière, un employé invalide pourra retirer 50 p. 100 de son salaire jusqu'à l'âge de 65 ans, s'il s'agit d'un cas d'invalidité permanente. Après 65 ans, il touchera sa pension au même titre que les autres chauffeurs.

En cas de maladie, la convention prévoit un régime de protection à court terme d'un maximum de 26 semaines. Dans ce cas, le chauffeur recevra 80 p. 100 de son salaire. Cette clause s'applique à partir du quatrième jour ouvrable de maladie.

Dernière étape du bill de Montréal

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — L'Assemblée "nationale" a terminé l'étude hier soir en comité plénier du bill 295, amendant la charte de la ville de Montréal afin de permettre à la métropole de régler partiellement ses problèmes financiers.

Le projet de loi, qui ne supprimera sans doute pas la nécessité pour Montréal d'augmenter ses taxes, subira dès aujourd'hui au Parlement l'étape finale de la troisième lecture, après que les députés auront mis la dernière touche à un amendement qui vise à satisfaire sur un point la ville de Montréal en l'exemptant, semble-t-il, de verser pendant deux ans, purement et simplement, sa contribution au fonds de retraite des employés.

Le texte de l'amendement n'a été distribué hier qu'à quelques députés et n'a pas été consigné au journal des débats de l'Assemblée nationale.

Une réponse partielle

Le bill 295 n'est qu'une réponse partielle malgré tout aux demandes répétées de Montréal pour l'aider à combler un déficit d'environ $30 millions à son budget pour l'année en cours.

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, s'est prononcé de façon très nette la semaine dernière en affirmant que Québec n'était pas en mesure financièrement d'aider directement l'administration municipale de Montréal.

L'amendement apporté hier améliore cependant quelque peu le projet de loi qui ne fait que régler certains problèmes administratifs de la ville de Montréal et apporter des solutions à court terme à ses difficultés financières.

Les deux solutions avant l'amendement

Le projet de loi, avant l'amendement, offrait deux solutions à la métropole pour l'aider à résoudre son déficit. Il autorisait la ville à décider, avant le 22 janvier prochain, soit de remplacer ses contributions aux caisses de retraite de ses employés pour l'exercice financier en cours ($10 millions) et le prochain par des obligations qu'elle pourra y déposer, soit de changer la fin de son exercice financier de façon qu'il se termine le 31 mars au lieu du 30 avril.

Ces deux solutions, selon certains économistes, auraient affaibli la réputation de Montréal sur les marchés financiers.

L'amendement apporté hier supprimerait tout simplement la nécessité du choix à opérer plus haut et exemperait la ville de verser quoi que ce soit dans le fonds de retraite durant deux ans et tout simplement de payer les rentes au fur et à mesure qu'elles sont dues.

Montréal voulait obtenir davantage

Montréal voulait cependant obtenir davantage, puisqu'elle avait demandé les mêmes privilèges que ceux accordés aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux compagnies d'assurance, soit ceux de ne payer leurs contributions à titre d'employeur qu'au fur et à mesure qu'elles

Voir BILL, page 6

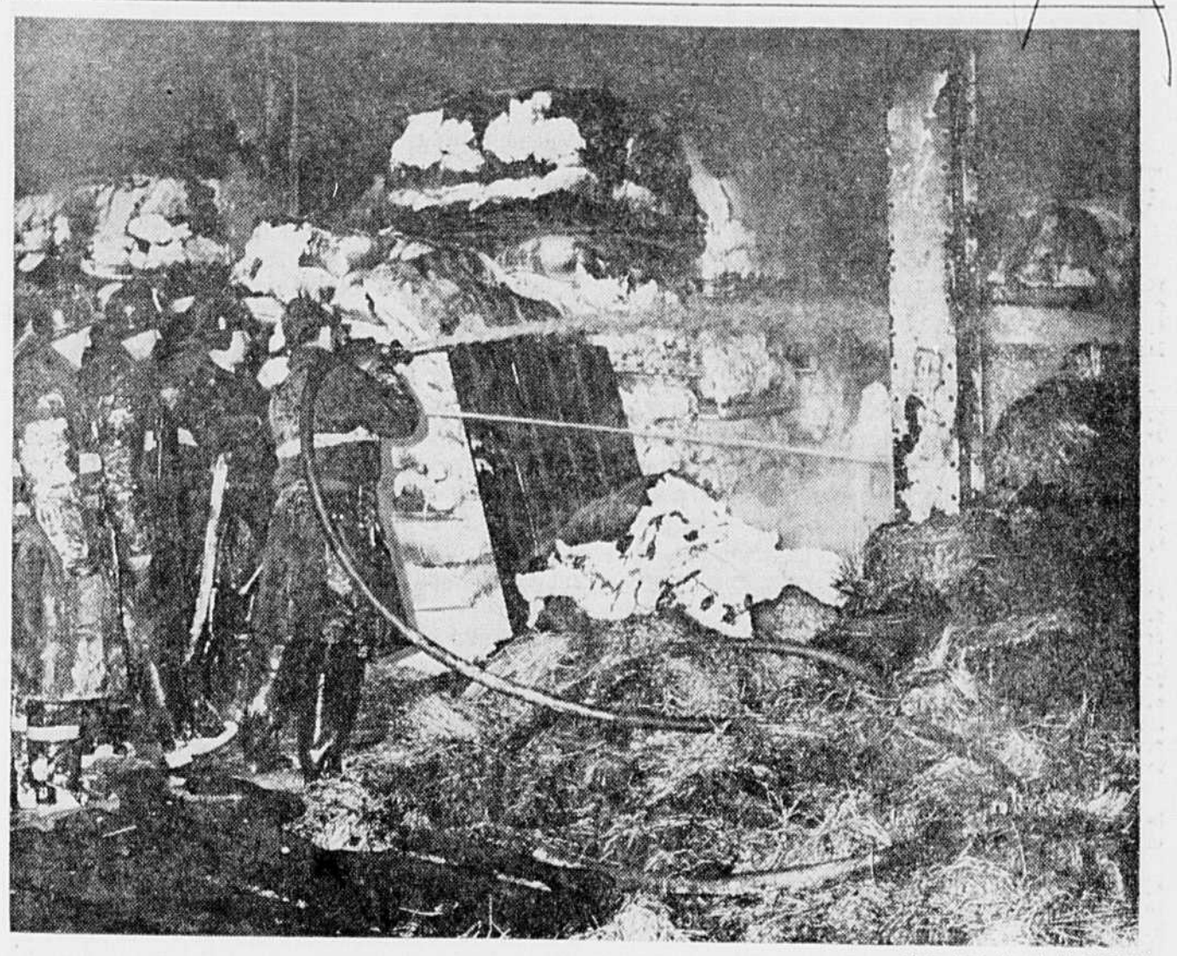


photo René Picard, LA PRESSE

Incendie dans le port

Répondant à une deuxième alerte, une soixantaine de pompiers ont combattu, vers 12 h 30 ce matin, un incendie qui a ravagé plusieurs sacs de farine ainsi que des bottes de paille entreposées dans le hangar no 8 du Pacifique Canadien, dans le port de Montréal, au pied du boulevard Saint-Laurent. Le feu n'a pas endommagé le hangar. C'est un policier du Pacifique Canadien qui, en patrouillant, a aperçu les flammes. Environ une heure plus tard, l'incendie était maîtrisé.

Acte d'héroïsme parfait pour un policier: avoir capturé seul deux cagoulards armés

par LucienCAMPEAU

Dans l'exploit de l'agent Roger Girard, qui, le vendredi 6 décembre dernier, a capturé seul deux cagoulards armés, le directeur général adjoint Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, trouve tous les éléments d'un acte d'héroïsme parfait:

"Rien n'y manque, explique-t-il: l'attachement au devoir, l'observance des règlements, le sang-froid, la bravoure incontestable, l'absence de témérité, le respect de la vie d'autrui et la parfaite abnégation de soi-même."

M. Saint-Pierre, qui a fait venir le policier dans son bureau pour le féliciter, enchaîne:

"Nous avons l'intention de créer plusieurs décorations pour rehausser les faits d'armes de nos hommes. L'exploit de l'agent Girard, à mon sens, devrait servir de barème ou si l'on préfère de mesure pour juger le mérite de ses successeurs."

"Ce que j'admire le plus dans le geste de notre agent, c'est son absence de témérité et son mépris du danger pour lui-même."

Le 6 décembre dernier, l'agent Girard, son travail terminé, allait chercher sa femme au centre commercial situé au 8101, boul. Pie-IX.

Au moment où il immobilise son auto, il constate une animation étrange à l'intérieur de la succursale de la banque Toronto-Dominion.

Par la glace, il se rend compte qu'il assiste à un hold-up. Deux bandits, la tête recouverte de cagoule et l'arme au poing, vident les tiroirs-caisses.

A l'extérieur, il y a foule. L'agent Girard, pour ne blesser aucun passant, car il vient de dégainer son arme et craint un échange de coups de feu, va se poster au bout d'un corridor par où les bandits doivent sortir. En ce lieu, le policier est à découvert et sera seul abattu si les voleurs ouvrent le feu.

A ce moment précis, l'un des cagoulards sort de la banque et débouche dans le corridor. Le policier le somme d'arrêter et d'un coup de feu, lui fait échapper son arme. Le voleur tombe sur le parquet et son complice vient culbuter par-dessus lui.

Les deux bandits se rendent sans autre résistance et remettent à la banque les $3,864 qu'ils viennent de lui voler.

NOS FELICITATIONS



MONSIEUR ANDRE HEBERT, 7072 de La Roche a gagné le concours organisé en coopération avec **FORD CANADA** et pourra jouir d'une COUGAR "69 durant 12 mois.

De gauche à droite: M. Gilles Gauthier de FORD CANADA LTEE, Mme André Hébert, M. André Hébert et M. Jean Mallette, représentant des ventes de **LANTHIER & LALONDE INC.**

Nous sommes très heureux qu'un de nos visiteurs se soit qualifié, et nous le félicitons de cet événement.

MERCURY — COMET — METEOR — MONTEGO — MARQUIS
CORTINA — FALCON — CONTINENTAL — MARK III
CAMIONS FORD — SKI-DOO
votre vendeur de confiance du centre de Montréal

Lanthier & Lalonde AUTOMOBILE INC.

4411, avenue PAPINEAU PRÈS MONT-ROYAL 526-4411

HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES MAGASINS DE DETAIL DU QUEBEC

Honorable J.-J. Bertrand, premier ministre
Honorable M. Bellemare, ministre
Monsieur J. Lesage, chef de l'opposition
M. Quimper, sous-ministre
M. Rameau, de Place Ville-Marie, à Montréal

De la part du Ralliement des Marchands détaillants du Québec, nous vous suggérons les heures d'ouverture et de fermeture des magasins de détail: lundi, mardi et mercredi, 9 h. a.m. à 6 h. p.m., jeudi et vendredi 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m., samedi 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

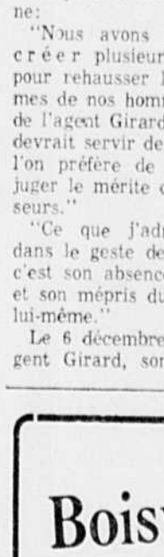
AVIS AUX MARCHANDS DE MONTREAL ET DE TOUT LE QUEBEC

Veuillez envoyer votre souscription: $5.00 et plus

GERARD CLEMENT
Le roi de la chemise
8111 rue St-Denis

Fondateur du Ralliement des Marchands détaillants du Québec et candidat Libéral Indépendant et Union Nationale Indépendant dans le comté Laurier.

Boisvert & Barbeau
OPTOMETRISTES
G. BOISVERT, o.d. C. BARBEAU, o.d.
J. SEVIGNY, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Sainte-Catherine
Troisième étage 842-5151, poste 538



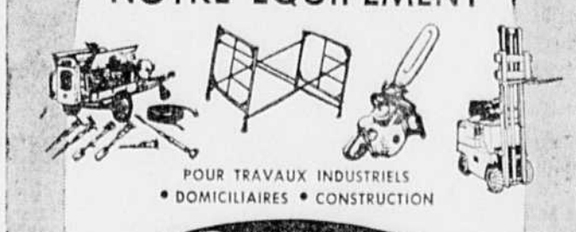
Pour les veines variqueuses
Bas élastiques (pied complet)
Sans couture en nylon diaphane
par Bauer & Black

Ces bas sont exactement ce qu'il vous faut pour cette occasion spéciale.
Chics — Elégants — Légers — Frais.
Pied complet avec longueur au-dessus du genou. Ils donnent le support parfait.
Celui que les médecins recommandent.

Bas (maison) $11.95 et $13.95 — Bas de toilette $19.50

PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
916 est, rue SAINTE-CATHERINE 845-7251

LOUEZ NOTRE EQUIPEMENT



POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION

Perco

3185, boul. Pitfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent. Transcanadienne, sortie 18 nord.
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550
Ouvert le samedi

Suggestions DE CADEAUX UTILES

BOTTES DE NEIGE "JURA"
FAITES A LA MAIN
• Pour l'après-ski • Pour la marche • Pour le curling



Cette attrayante botte Tyrol de cuir "Tartar" est chaudement doublée de véritable laine d'agneau et munie d'une entredoublure à l'épreuve de la moisissure. Semelles de crêpe naturel isolées. Choix complet de pointures et largeurs. Cuir brun ou cuir noir.
$29.95

TYROL

OUVERT TOUS LES SOIRS
JUSQU'A 10 HEURES

• STATIONNEMENT GRATUIT
• A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO JEAN-TALON OU MONT-ROYAL

Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt. Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 295

Vers un sombre jeudi

LE CLIMAT A ETE PREPARE avec tellement d'astuce que les Montréalais ne seront pas trop surpris d'apprendre, jeudi, d'assez désagréables nouvelles. Le voile de l'euphorie de la grande année '67 a fini par se déchirer et nous savons maintenant que le déficit de Montréal, de l'ordre de 25 à 30 millions de dollars, doit être comblé.

Nous ne voulons pas être de ceux qui blâment après avoir manifesté tellement d'enthousiasme à l'endroit du dynamisme dont notre ville a donné l'exemple à tout le pays. Trop de sévérité serait de la mesquinerie. D'autre part, le jeu administratif doit être joué correctement et lorsque les expédients les plus étonnants — la loterie du maire, par exemple — ne donnent pas tout ce qu'on attendait, il reste la plus ancienne formule qui soit : une augmentation de la taxe. Ne devançons pas M. Saulnier, n'annonçons aucune nouvelle démoralisante : essayons plutôt de dégager quelques leçons, un tantinet philosophiques, de l'événement qui se prépare. Le problème est un peu le fait de tout le monde. Depuis cinq ans surtout, la population a pris l'habitude de tout réclamer, de tout exiger et de tempêter abusivement si ses désirs les plus extravagants ne sont pas assouvis sur-le-champ. L'austérité... c'est toujours pour les autres, n'est-ce pas.

Les dépenses publiques croissent à un rythme fou et les exigences du personnel — col blanc ou col bleu — semblent ne plus avoir aucune limite raisonnable. Les récentes déclarations de M. Paul Dozois — s'il est un homme réaliste, c'est bien celui-là — sont à méditer. D'autorité, il précise que les pouvoirs publics sont à bout de ressources et que cela plaise ou non, il va falloir dans les mois qui viennent, apprendre à vivre avec l'argent que nous avons et cesser de rêver. M. Dozois ne s'alarme point. Il voit clair et il entend que toutes les villes du Québec — la Métropole comme les autres — retardent nombre de projets coûteux, abandonnent les fantaisies d'apparat et s'en tiennent rigoureusement à des pratiques plus mesurées. M. Lucien Saulnier est du même avis.

Désormais, tant à Montréal qu'à Québec, il faudra se faire la vie plus dure. Nous n'avons plus le choix : c'est en le payant qu'il faudra désormais édifier le dispositif du progrès. Un temps d'arrêt, deux ou trois années de vache maigre ne feront mourir personne et le prestige (un mot parfois dangereux) peut fort bien se passer du spectaculaire durant quelques années. Cependant il y a un "hic". Qui voudra accepter le sacrifice ? Quel groupe de fonctionnaires affirmera sa volonté d'aider l'employeur — très bientôt Montréal aura à négocier toute une brochette de nouvelles conventions collectives — en réduisant ses demandes au plus bas minimum ? Le spectacle sera assez bizarre : les premiers à exiger de la prudence et de l'économie seront les derniers à vouloir pratiquer d'aussi nécessaires vertus.

Au chapitre de la taxation, le point de saturation sera bientôt atteint. Les trois pouvoirs pigent dans le petit magot individuel au point de désespérer le contribuable qui en arrive à se dire que toute initiative est folie pure. Les sociétés d'affaires et les puissantes institutions, logées à la même enseigne, s'engluent dans la léthargie. Elles ne demandent pas de faveur, elles supplient qu'on cesse de les pressurer. La férocité d'Ottawa à leur égard les incite à la tricherie ce qui n'est pas plus noble que rassurant. La détérioration du phénomène économique est subtile : rien n'y paraît, tout a l'air de tourner rond et cependant le malaise insensiblement s'installe. MM. Dozois et Saulnier sont sérieusement informés et s'ils empruntent le ton grave ce n'est sûrement pas pour jouer les bonshommes sept heures.

La comptabilité moderne trouvera toujours des formules qui donneront d'heureux résultats dans la mesure où il se créera dans l'esprit du public une philosophie d'acceptation. Entre les besoins et les disponibilités, le fossé est devenu immense : il fait peur. D'aucuns parlent de crise, de danger imminent de désastre. Toujours les grands mots (qui sont de trop) alors qu'une once de réalisme, un peu plus d'ordre, moins de frénésie sont les seuls remèdes aux malaises de croissance. Dès 1960 la province et la ville de Montréal se sont engagées dans une course ébouriffante. En moins de sept ans tout était construit, embelli, refait, restauré... un projet n'attendait pas l'autre. Et nous voilà à bout de souffle, quelque peu atterrés devant la note à payer ! Vous pensiez pouvoir aller ainsi à fond de train sans risque de vous briser une jambe. Enfantin.

Point de cassure et c'est heureux. Seulement dès jeudi, le Montréalais devra s'éveiller à des réalités désagréables, accepter de vivre sur un tempo moins exaltant et y aller de ses sous. En langage savant, c'est l'instauration de la rationalité ou c'est le plongeon dans la tourmente financière. La première proposition débouche sur la froide logique, la seconde peut rejoindre l'hystérie.

Imaginons que nous aurons suffisamment de sang-froid pour choisir la formule du bon sens... même si elle est coûteuse.

Roger CHAMPOUX

D'une session à l'autre

NON SANS DIFFICULTES, une Union nationale hésitante et divisée a réussi à mettre fin à la bataille parlementaire qui faisait rage depuis plusieurs jours autour de la présentation, en deuxième lecture, du projet de loi si controversé sur les droits linguistiques. Il n'est pas douteux que d'autres déchirements plus graves — extérieurs et intérieurs — étaient à craindre si la discussion s'était continuée sur ce sujet brûlant. L'opposition libérale a vu assez clairement qu'en forçant la poursuite du débat, elle aggravait encore la position plutôt précaire du parti au pouvoir, moins que jamais en mesure de laisser paraître ses divisions internes sur cette importante question.

Ce cap passé, il ne semble plus rester maintenant d'obstacle important à une fin de session hâtive. Sous cet aspect, les perspectives paraissent meilleures, en tout cas, à Québec qu'à Ottawa. Dans la capitale fédérale, on le sait, tous les partis d'opposition s'arc-boutent contre la détermination du gouvernement Trudeau de modifier radicalement la procédure parlementaire de façon à réduire à la portion congrue les droits de l'opposition.

A ce propos, MM. Stanfield et Douglas, respectivement chefs des conservateurs et des néo-démocrates, n'exagèrent pas tellement lorsqu'ils affirment que nulle part au monde, aucun gouvernement démocratique ne possède, en matière de procédure parlementaire, les pouvoirs que celui d'Ottawa réclame en ce moment. En vertu de la disposition la plus litigieuse du projet de règlement soumis à l'approbation de la Chambre, le gouvernement entend déterminer lui-même à l'avance la longueur des débats sur tout projet de loi qu'il présentera au cours d'une session.

Même si elle est convaincue, comme le gouvernement, que de nombreuses et importantes améliorations doivent être apportées à la procédure afin d'adapter le régime parlementaire aux nécessités modernes, l'opposition ne peut souscrire à un tel principe. Si la majorité dont dispose le ministère Trudeau demeure sur ses positions à ce sujet, il faut s'attendre à une prolongation indue des débats pendant une période où les hommes qui nous représentent ont droit comme tout le monde à un peu de paix et de détente au milieu de leurs proches.

Il est évident aussi qu'à Québec l'Union nationale a grand besoin du répit et de la détente des Fêtes pour "souffler un peu" et pour restaurer aussi, dans la mesure du possible, une cohésion fortement ébranlée par les événements des dernières semaines. Pour cela, il faut sans doute que se termine au plus tôt cette session marquée pour elle par des épreuves diverses qui ont taxé au maximum sa résistance.

Cyrille FELTEAU

Pas fort, le front commun

BIEN QU'ELLE SOIT à court d'argent, la ville de Montréal, dont la réputation est compromise à travers le Canada et dont le climat est en train de devenir irrespirable, a décidé de poser un geste concret pour en finir avec les attentats à la bombe. Une somme de $10,000 a donc été mise à la disposition du directeur de la police municipale qui l'offre à toute personne pouvant amener l'arrestation et la condamnation des terroristes. M. Saulnier a engagé les deux centrales syndicales à fournir aussi une contribution financière mais elles ont rejeté son invitation.

La FTQ estime pour sa part, dans une déclaration passablement entortillée, que le mouvement syndical ne peut se faire indicateur de police et utiliser l'argent des syndiqués pour assumer des responsabilités relevant clairement de l'Etat et des forces de l'ordre. Si elle condamne la violence et si elle ajoute que ses travailleurs n'ont rien à voir avec des terroristes uniquement intéressés à faire mousser leurs visées politiques, elle éprouve par ailleurs fort peu de sympathie pour les victimes des attentats. Elle leur en veut au contraire de "passer pour des héros" alors que ce sont, dit-elle, ces gens-là qui "commettent l'injustice". La FTQ serait donc plus disposée à offrir une récompense "aux représentants de la classe possédante et dominante qui accepteraient de dénoncer les injustices sociales" et elle juge aussi important de corriger ces injustices que de pourchasser les charognards qui s'en repaissent.

La CSN ne contribuera pas non plus au fonds en question. Laconiquement, elle aussi déclare ne pouvoir utiliser l'argent des syndiqués pour financer un travail relevant des divers corps de police, travail déjà financé par les taxes versées par les syndiqués aux différents gouvernements. Elle condamne à son tour ce genre de violence — comme la violence en général — et demande à la ville d'inciter les policiers à intensifier leur travail.

Outre qu'elles ne coûtent pas cher, ces réprobations verbales nous paraissent assez molles. On a l'impression que les deux centrales ne sont pas fâchées de ce qui arrive, tout en s'en lavant les mains. Si elles réprouvaient vraiment la violence, elles auraient pu au moins se dissocier des déclarations récentes de Mme Andrée Ferretti, du Front de libération populaire, qui a déjà écrit et qui a répété vendredi dernier que "la seule stratégie cohérente repose sur la violence organisée des exploités". Elle-même ne croit pas que cette violence fasse peur aux travailleurs et tout ce qu'elle semble reprocher aux personnes qui déposent les bombes — avec qui elle nie cependant avoir quelque relation — c'est de le faire d'une façon anarchique "qui nuit à son mouvement".

Quant au solliciteur général, M. Maltais, sa déclaration de lundi, une fois dépouillée de tous les mots inutiles, se résume à ceci : "des recherches intensives se poursuivent". Les Montréalais harassés en attendent davantage.

Renaude LAPOINTE

VOUS AVEZ LA PAROLE

Où nous mènera l'égoïsme de la finance internationale ?

Monsieur le Rédacteur,

Bien que simple ouvrier, avec un certificat de huitième année (1936) il m'arrive de lire la page financière de LA PRESSE. J'ai beaucoup lu, mais jamais je n'ai lu un discours aussi irréfléchi de la part d'un homme si haut placé, soit M. W. Earle McLaughlin, "chairman" et président de la Banque Royale du Canada.

Pour le bénéfice des lecteurs et pour leur faciliter la compréhension de mes remarques, permettez-moi de faire une assez longue citation:

"Le Canada reste un pays fortement fédéré, sinon confédéré. Malgré d'incroyables affirmations contraires le Québec, compte tenu de ses aspirations légitimes, n'est nullement une province "sécessionniste" pas plus qu'on peut attribuer à Ottawa le rôle imaginaire d'une autorité fédérale tentant de réprimer une révolte, en dépit de ses nombreux désaccords avec le Québec et les autres provinces".

Plus loin, M. Earle McLaughlin ajoute:

"Toutefois les mouvements séparatistes, dans n'importe quel pays, sont peu disposés à se laisser convaincre par les raisonnements logiques. Il ne suffit donc pas d'avoir raison contre les séparatistes pour que le séparatisme disparaisse."

Si le Canada reste un pays fortement fédéré et que le Québec n'est nullement une province sécessionniste, si les séparatistes sont une bande d'idiots, étant donné, selon M. McLaughlin, qu'ils ne se laissent pas convaincre par les raisonnements logiques, s'ils sont si insignifiants, pourquoi alors en parler?

Est-ce tellement logique qu'un homme intelligent entretienne d'un sujet insignifiant une réunion du Canada Club de Londres?

Je présume que son auditoire était formé en grande partie du monde de la finance. Or, en lisant le compte-rendu de son discours, une question m'est venue à l'esprit: ces hommes de la finance sont-ils aussi intelligents qu'on le dit? En effet, traitant de la crise du change au début de 1968 et des nouvelles s'y rapportant, largement répandues dans les journaux, M. McLaughlin déclare : "Ces manchettes ont attiré l'attention des trésoriers des sociétés-mères américaines qui, voulant se protéger contre la possibilité d'une dévaluation, ont mis en oeuvre sans le vouloir les forces qui ont amorcé la crise du change au Canada. En même temps, ces manchettes pessimistes ont aussi inquiété les importateurs canadiens".

Face à ces manchettes, un tel comportement de la part de financiers m'incite fortement à douter de leur intelligence. Personnellement, je sais très bien par expérience que la dernière chose que l'on doit prendre en considération dans un journal ce sont justement les manchettes. Un lecteur intelligent lit le texte et l'analyse, puis après, si le sujet l'intéresse il va aux sources, il se documente; à ce moment-là il ne fait pas les bêtises de nos financiers.

Il n'est donc aucunement surprenant, qu'avec des esprits aussi brillants, le Canada, comme le monde entier d'ailleurs, soient tellement embrouillés dans leur finance.

Si le séparatisme ne peut mener à la liberté économique, comme l'affirme M. McLaughlin, ce n'est toujours pas le système économique avec ses maîtres à penser actuels qui va nous y conduire. De plus le séparatisme ne peut nous mener à la domination étrangère, puisque nous la subissons déjà sous la poigne de la finance internationale.

Système financier vicié, exploiteur de la misère humaine, soutenu par les repus de la société, non pas par manque d'intelligence, comme je le laissais croire plus haut, mais bien par un égoïsme capable d'obnubiler les plus belles intelligences.

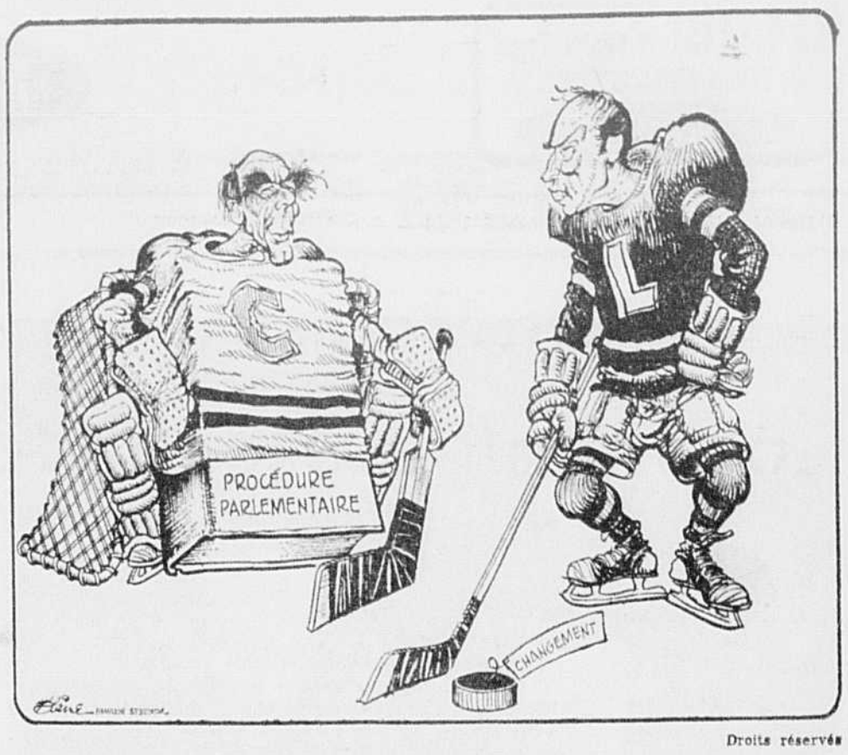
En vain vous leur démontrerez leurs erreurs, ils ne veulent rien comprendre. En vain vous leur exposeriez des théories ou systèmes monétaires, adaptés à l'homme, adaptés à ses besoins réels, adaptés aux capacités merveilleuses de son génie créateur. En vain tout cela; d'un simple revers de la main ils déclareront: "Votre système est faux".

Quelle puissance viendra me délivrer de cette puissance? Serait-ce le socialisme? Serait-ce le communisme? Non, le remède serait alors pire que le mal. Le monopole de la puissance ne ferait que changer de main. Une façon de parler, car au fond ce seraient les mêmes mains avec une poigne encore plus dure.

Quelle est donc alors cette puissance libératrice? Cette puissance n'est nul autre que le Christ avec un enseignement libérateur. Ses principes de pensées, de vie et d'action appliqués dans les structures politiques de la société. A cette condition la société jouera vraiment son rôle qui n'est nul autre que de guider le peuple dans la paix et l'harmonie.

Que l'on me traite d'arriéré, de niaiseux ou de ce que l'on voudra, je n'en éprouverai aucune gêne, mais un regret, celui de voir rejeter l'unique moyen de salut d'un monde en folie.

J. P. N.



Droits réservés

Ce qu'il faut faire pour assurer le respect de ses droits

Monsieur le Rédacteur,

Combien de gens ont consacré leur vie à la recherche d'un bonheur pour tous? Combien de sacrifices ont été consentis pour en arriver à la déclaration de l'indépendance des Etats-Unis? Mais aujourd'hui, combien de gens sont prêts à ne pas la faire mentir, même en partie: "Tous les hommes naissent égaux. Ils reçoivent du Créateur certains droits inaliénables, parmi lesquels sont le droit à la vie, le droit à la liberté et le droit à la recherche du bonheur. Pour préserver ces droits, des gouvernements sont constitués qui tiennent leur pouvoir du consentement des gouvernés. Lorsqu'une forme de gouvernement s'oppose à ces fins, le peuple a le droit de changer ce gouvernement ou de l'abolir et d'en instituer un nouveau."

Tout homme raisonnable accepte et respecte ces droits et s'il sait que ses droits stricts ne lui sont pas accordés, il fera tout pour les obtenir et les faire respecter. Oui, mais voilà le "hic": quand les peuples privés de leurs droits, y compris le Québec, se réveilleront-ils?

Le plus tragique, c'est qu'au niveau de la masse, on ne se rend pas compte de cette privation. Est-ce normal que nos droits puissent s'acheter ? Ceci à notre détriment. Nos droits inaliénables seraient-ils seulement pour les riches, puisque l'argent peut les acheter, nous en priver et cela même dans notre "société juste"!

Que peut faire le gouvernement? Rien, lui-même vit sous la loi du plus fort, du plus riche. Le gouvernement voudrait bien défendre les droits des faibles, mais l'épée de Damoclès plane sans interruption sur le budget, et ce sous l'oeil des vautours de la finance.

Que propose la raison ? Continuer de nous illusionner et d'être les marionnettes inconscientes du riche ou changer la forme du gouvernement, ou de l'abolir et en instituer un nouveau. Québécois, c'est l'heure de la reconquête !

Robert Sauvé,
Montréal.

Pour un service d'autobus le long du boulevard Métropolitain

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement paraissait dans votre journal un article sur le service d'autobus à la station Crémazie. Comme beaucoup de gens du nord de la ville, je suis entièrement de l'avis de votre correspondant. Nous n'avons aucune liaison Est-Ouest dans le nord de la ville.

L'idée d'un service direct au métro sur la voie de service le long du boulevard Métropolitain est excellente. En plus de dégager le boulevard, cette ligne desservirait l'est de la ville à ce point où tant de gens voyagent. Tous les jeunes n'ont pas des autos pour faire ce trajet est-ouest et il y a les Ecoles Techniques, l'Ecole des Arts Graphiques, rue Saint-Hubert, les CEGEP et le CEGEP de Saint-Laurent. Enfin en plus d'être utile aux étudiants ce service le serait également aux travailleurs. Pourquoi l'autobus No 100 ne se rendrait-il pas jusqu'aux Galeries d'Anjou pour revenir au métro Crémazie. Cela constituerait un bon service, digne de notre Commission de Transport, bien organisée et rapide dans ses décisions pour améliorer le confort de ses clients.

Jean Corbeil,
Saint-Léonard.

A propos des immigrants

Monsieur le Rédacteur,

Au Québec vous n'en finissez pas de ces disputes sur le bilinguisme et les immigrants. Ayez donc le courage de demander à votre gouvernement ce qu'un de vos francophones a demandé, il y a quelque temps, à la télévision. Faites savoir à vos organismes de recrutement en Europe et ailleurs que désormais seuls les immigrants experts qui accepteront de devenir francophones seront admis au Québec. Les autres pourront demander d'aller en Ontario, en Alberta, etc.

Vous auriez ainsi la paix et comme on ne refuse pas aux émigrants de venir au Canada, vous seriez, je crois, dans votre droit provincial.

Un visiteur au Canada

La contestation dans les CEGEP (1)

Lors de l'assemblée générale des directeurs des services pédagogiques des 23 CEGEP de la province, tenue à Québec le 6 décembre, le texte suivant, qui contient une déclaration commune touchant le phénomène de la contestation, a été adopté à l'unanimité. Dans la hiérarchie administrative des CEGEP, les directeurs occupent la troisième position, après le président du conseil d'administration et le directeur général. Ils sont les responsables immédiats de l'enseignement proprement dit. Ces directeurs sont d'avis que la diffusion du texte en question (qui sera publié en trois tranches) peut "contribuer à clarifier la situation et à rallier une partie de l'opinion publique".

Le révolte des jeunes et particulièrement des étudiants est un phénomène universel. Ce n'est pas notre propos d'en indiquer ici les causes et la signification. Il nous revient, cependant, de décrire la forme que la contestation a prise dans les CEGEP; d'indiquer pourquoi elle a eu lieu dans les CEGEP et enfin de formuler notre position à ce sujet.

1— LA FORME PRISE PAR LA CONTESTATION

Chacun sait déjà que c'est le CEGEP Lionel-Groulx qui a été le premier frappé. Le Directeur des services pédagogiques de Lionel-Groulx a publié dans le **Devoir** et **LA PRESSE** l'historique des événements qui se sont déroulés dans son institution et sa position personnelle à ce sujet. Pour mémoire, rappelons simplement que mardi, le 8 octobre, après une assemblée tumultueuse de plus de 4 heures, les étudiants du Collège Lionel-Groulx font l'occupation de leur institution. 800 étudiants sur un total de 1100 étaient présents; 500 ont voté pour l'occupation et 300, contre.

Mercredi, le 9 octobre, le collège de Valleyfield était également occupé, dans des circonstances à peu près identiques. Durant les jours qui suivirent, le mouvement se répandit rapidement de telle sorte que le 15 octobre, 10 des 23 CEGEP étaient occupés. Les autres CEGEP subirent, à des degrés différents, la répercussion de ce mouvement: assemblées générales des étudiants; journées d'études; inquiétude et effervescence. Partout où l'occupation fut décidée, le schéma se répétait: assemblée générale qui s'éternise; explication de la situation; présentation d'une résolution pour l'occupation; vote. Si le vote est négatif, on convoque, pour le lendemain, une autre réunion à laquelle viennent participer des renforts d'autres CEGEP. L'éclat des caméras et les gros titres de la presse donnent à ces événements une dimension affriolante. En quelques jours, la population passe de l'étonnement au désarroi. Brusquement, le Québec est confronté à la contestation étudiante sous une forme imprévisible et brutale.

Si l'on voulait résumer brièvement le phénomène, on aurait donc ceci: assemblée générale; vote; occupation séance tenante; sommation aux administrateurs de quitter les lieux.

L'on pourrait se demander pourquoi les administrateurs se sont contentés de prendre acte de telles sommations. La réponse est simple: étant donné la façon dont les événements se déroulaient, les administrateurs étaient placés devant l'alternative suivante: quitter les lieux ou bien recourir à la force pour déloger les occupants. Le recours à la force fut écarté pour deux raisons:

1) Les raisons pour lesquelles les étudiants décidaient d'occuper les CEGEP ne mettaient pas en cause les CEGEP eux-mêmes: il s'agissait de revendiquer la création de l'université du Québec; de manifester une inquiétude généralisée touchant les débouchés de l'université ou du marché du travail; de demander l'amélioration du régime d'aide financière aux étudiants.

2) L'emploi de la force, dans d'autres pays, avait conduit à des affrontements sanglants et il était prévisible que la même cause produirait, ici, les mêmes résultats.

Vers le 20 octobre, l'occupation physique des CEGEP était terminée. L'on peut penser que l'essoufflement idéologique chez les étudiants de même que les dissensions internes expliquent la fin des occupations. Il est sûr, également, que le danger de compromettre définitivement la 1ère session d'études a contribué à cette décision.

Le lundi, 28 octobre, tous les CEGEP avaient repris leur fonctionnement. Mais la décision d'une minorité agissante de compromettre une masse importante d'étudiants dans une action irréversible avait effectivement atteint sa visée: rien n'était plus pareil dans les CEGEP qui avaient été occupés. L'occupation des CEGEP, déclenchée au nom de revendications précises, débouchait sur l'affirmation du pouvoir étudiant. Et le pouvoir étudiant signifie la prise en charge totale de la conception, de l'organisation et de l'administration de l'enseignement. Dans 4 ou 5 des CEGEP les plus durement frappés, la reprise normale des activités s'avéra impossible, parce que les étudiants avaient décidé qu'ils exerceraient eux-mêmes le pouvoir. Il va de soi que dans ces CEGEP-là les étudiants refusaient de respecter les conditions que les administrateurs avaient fixées pour la reprise des cours.

Il devenait alors nécessaire, pour les administrateurs de ces collèges, de prendre des mesures fermes, ce qui fut fait. Devant l'occupation physique, on s'était contenté de prendre acte; mais devant la menace de l'occupation permanente, les administrateurs eurent la réaction normale de tout corps menacé dans son existence même.

à suivre



photo Pierre McCann, LA PRESSE

A la manifestation chez Lord et Cie Ltée

Près de 200 personnes, des étudiants pour la plupart, et une dizaine de grévistes, ont participé, vers 6 h. hier soir, à une manifestation organisée par le Front de libération populaire en face de Lord et Cie Ltée, au 4700 rue Iberville. La manifestation, comme l'a souligné l'un des organisateurs, a été l'une des plus calmes jamais vues à Montréal depuis fort longtemps. Une centaine de policiers étaient sur les lieux. Il n'y a eu aucune arrestation. Alors que l'on attendait 2,000 manifestants, M. Robert Lachance, du FLP, croit que le froid intense a empêché le public de se rendre en masse pour appuyer les grévistes de Lord et Cie Ltée en grève depuis quatre mois.

Le maire Ryan dénonce la procédure des soumissions publiques au CN

par Florian BERNARD

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a vivement dénoncé hier, en pleine séance du conseil municipal, le huis clos qui entoure l'ouverture des soumissions publiques aux Chemins de fer nationaux.

Il a également dénoncé les mots "confidentiels" qui précèdent tous les documents des Chemins de fer nationaux relatifs à ces soumissions.

Le maire Ryan a fait cette sortie à l'occasion de l'adjudication du contrat de construction du tunnel Lacordaire à l'une des sept compagnies ayant présenté une soumission aux Chemins de fer nationaux. C'est à la suite de la lecture d'une lettre marquée "confidentielle", envoyée par les Chemins de fer nationaux, que le maire Ryan s'en est pris à la procédure des soumissions publiques de cette corporation de la couronne.

Dans cette lettre, les Chemins de fer nationaux demandent aux villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard si elles acceptent que le contrat soit accordé à J. & A. Levasseur Construction Inc., le plus bas soumissionnaire.

Le maire Ryan a expliqué qu'il n'appartient pas aux Chemins de fer nationaux d'accorder ledit contrat puisque les travaux sont entièrement défrayés par Saint-Léonard et Montréal-Nord. La même lettre s'enquiert si Montréal-Nord et Saint-Léonard ont les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat. "Il est ridicule, d'expliquer le maire Ryan, de nous demander si nous avons les fonds nécessaires puisque nous sommes les seuls responsables de ce contrat".

Sus au huis clos

Le maire de Montréal-Nord a ensuite dénoncé la façon dont ce contrat a été accordé. Aucune des sept compagnies soumissionnaires n'avait été invitée. "Ce huis clos des Chemins de fer nationaux va à l'encontre des nouvelles directives du ministère des Affaires municipales du Québec, d'expliquer M. Ryan, directives qui veulent abolir le plus possible tout ce qui se fait à huis clos dans les municipalités".

"Cette lettre, même si elle porte la mention confidentielle, ne l'est plus" d'ajouter M. Ryan. Puis, à haute voix, le maire de Montréal-Nord a lu cette lettre devant toutes les personnes présentes.

Le maire Ryan a déclaré qu'il ne s'oppose pas à ce que le contrat (environ $400,000) ait été adjugé à J. A. Levasseur Construction Inc., mais à la façon dont il a été accordé.

Réouverture du dossier

De concert avec l'administration municipale de Saint-Léonard, la ville de Montréal-Nord poursuit ses efforts en vue d'obtenir une participation des Chemins de fer nationaux aux frais de l'entreprise. Jusqu'ici les coûts des travaux sont entièrement à la charge des deux villes concernées. Montréal-Nord versera 70 p. 100 des coûts et Saint-Léonard 30 p. 100, les deux villes ayant échoué dans leurs tentatives de faire payer une quote-part aux Chemins de fer nationaux.

Cependant, les maires Yves Ryan et Léo Ouellet, dans un mémoire soumis le 9 décembre au Comité des transports des chemins de fer, ont demandé la réouverture du dossier et une revision de l'ordonnance rendue par la Commission canadienne des transports le 16 janvier 1967.

Deux jeunes filles sont disparues depuis samedi à Ste-Adèle

La police devait intensifier aujourd'hui ses recherches dans la région de Sainte-Adèle et Mont-Rolland, afin de retrouver deux jeunes étudiantes en "nursing" de l'hôpital Sainte-Marie qui sont disparues depuis samedi après-midi.

Les deux disparues, Mlles Catherine O'Keefe, 21 ans, du 3325 boul. Edouard-Montpetit, app. 202, et Catherine Murphy, 20 ans, d'Ottawa, étaient d'un groupe de 25 étudiantes qui participaient à une retraite fermée à la colonie Sainte-Anne, au Lac Bellevue, à Mont-Rolland.

Le groupe de jeunes filles est arrivé à cet endroit vendredi dernier, en compagnie de l'abbé E. Johns, de Dorval et de la directrice du nursing, la R. S. Phillisitas.

A 2 h. samedi après-midi, Mlles O'Keefe et Murphy avaient quitté la colonie pour aller se promener. Elles ne sont jamais revenues.

Durant toute la journée, hier, des policiers de Mont-Rolland, dirigés par le chef Jean-Marie Nolet et des agents du détachement de Saint-Jérôme de la SQ, dirigés par le sergent Marcel Major, ont poursuivi des recherches dans la région.

A 10 h. ce matin, les recherches devaient reprendre sur une plus grande échelle avec la participation des policiers municipaux de Sainte-Adèle et Mont-Rolland, de la Sûreté du Québec et de l'escouade des disparitions de Montréal. Un hélicoptère d'une station radiophonique de la métropole devait également se rendre sur les lieux.

BILL

SUITE DE LA PAGE 3

sont dues aux fonds de pension de leurs employés ("pay as you go system"). Seules les pensions payées aux retraités doivent être assurées alors par l'employeur.

Pour Montréal, un tel privilège signifiait que l'hôtel de ville n'aurait rien à débourser présentement pour les caisses de retraite des fonctionnaires municipaux, puisque les contributions des fonctionnaires à l'emploi de la ville, plus les revenus du capital des diverses caisses de retraite, couvriraient les pensions payées aux employés retraités.

En vertu de l'amendement d'hier, la ville, semble-t-il, bénéficiera d'un tel statut pendant deux ans seulement.

D'ici là, un comité d'expert étudiera l'occasion propice d'étendre définitivement à Montréal le privilège réservé jusqu'ici aux gouvernements et aux compagnies d'assurances.

Le ministre Dozois a tenu à préciser cependant à l'Assemblée nationale que, si le comité en venait à la conclusion qu'une base actuarielle doit être maintenue, la ville de Montréal serait obligée éventuellement de rembourser les différentes caisses de retraite des montants qu'elles n'aura pas versés pendant ces deux exercices financiers.

Quant au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, tout en acquiesçant à l'amendement, il a déclaré que si, depuis deux ans et demi, le gouvernement de l'Union Nationale avait encouragé davantage les investissements susceptibles d'engendrer la croissance économique au lieu de laisser s'accroître les dépenses sociales, il serait en meilleure posture financière pour aider la ville de Montréal.

M. Lesage a qualifié le bill gouvernemental de "subterfuge". Selon lui, au cas où le déficit du budget montréalais atteindrait les $30 millions, la métropole, si elle voulait combler ce déficit uniquement par la taxe foncière, devrait l'augmenter d'environ 50 cents les $100 d'évaluation, c'est-à-dire la faire passer de $1.30 à $1.80.

Le chef de l'opposition a déclaré qu'il était évident que la ville ne pourrait combler son déficit uniquement par une augmentation de la taxe foncière. Certes, a-t-il laissé entendre, le fait d'exempter la ville de toute contribution au fonds de retraite pendant deux ans pourra l'aider, mais il est clair que les "autorités de la ville de Montréal devront faire comme bien d'autres c'est-à-dire serrer la vis et faire preuve d'énormément de prudence dans l'administration et les entreprises nouvelles.

D'autre part, a dit le chef de l'opposition, la solution de la caisse de retraite n'est qu'une mesure temporaire pour pallier au pire. Il ne faudra pas qu'elle soit invoquée contre l'Assemblée nationale pour servir de précédent. Ce n'est qu'un stratagème temporaire pour répondre au fait que la ville est dans l'impossibilité de combler son déficit uniquement en augmentant sa taxe foncière.

A Noël, vous voulez servir ce qu'il y a de mieux à votre famille et vos invités. Ne risquez pas d'être désappointés. Venez choisir vos viandes chez Warshaw et soyez assurés d'un régal incomparable.



JEUNE GROS DINDON — CANADA CATEGORIE "A" — Cry-o-vac 20 à 24 lb — lb 38¢

DINDE A GRILLER — CANADA CATEGORIE "A" — Cry-o-vac 6 à 10 lb — lb 38¢

JAMBON DANS LA FESSE Prêt-à-manger sans couenne, sans jarret, moitié ou complet lb 69¢

"SMOKED MEAT" de jeune boeuf à la livre lb $1.39

JAMBON "PICNIC" dans l'épaule sans jarret lb 53¢

JAMBON CUIT TRANCHE à la livre lb $1.29

EXTRA SPECIAL BOEUF de marque rouge "Rib Steak" style hôtel lb $1.39

TOURTIERES "La Belle Fermière" 16 oz ch. 69¢

STEAK DE HAUT-COTE de marque rouge lb 59¢

FARCE DE VOLAILLE viande de saucisse lb 49¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides jusqu'à la fermeture mar. 24 déc. '68

STATIONNEMENT GRATUIT ET FACILE — NOUS AVONS DOUBLE L'ESPACE DE NOTRE STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT

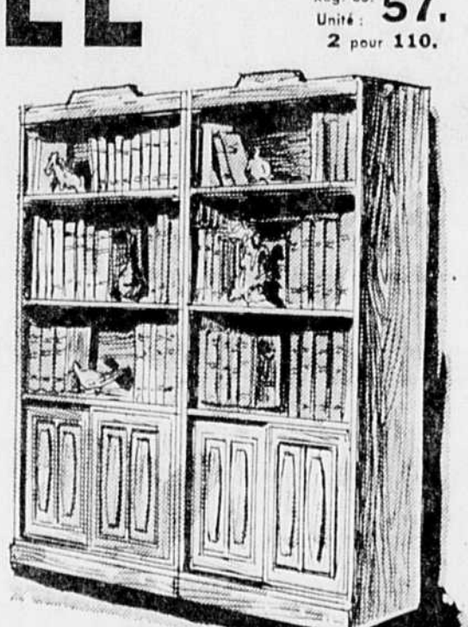
WARSHAW

3863, BOUL. ST-LAURENT

Spéciaux de NOËL

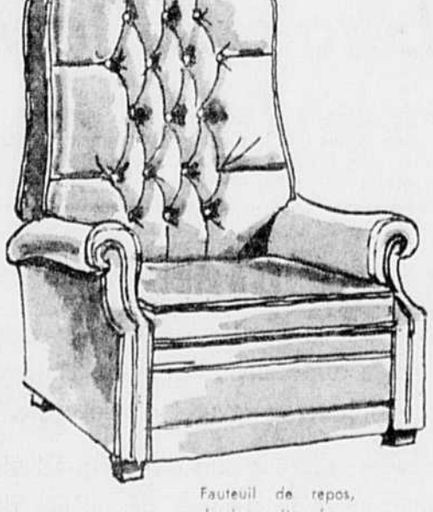
Valiquette

Bibliothèque de style contemporain, 12" x 31" x 70" de hauteur, fini noyer moyen. Rég. 85. Unité: 57. 2 pour 110.



Console de style espagnol, 12" x 31", 2 portes coulissantes, fini noyer. Rég. 52.50 39.95





Fauteuil de repos, dossier capitonné, recouvert d'une cuirette rouille. Rég. 149. 99.



Lampe à suspension, style traditionnel, verre concassé couleur ambre ornementé de cuivre fini antique. Chaîne de 15 pieds. Rég. 45. Spécial 22.95

Lampe de table de style traditionnel, verre concassé couleur ambre et cuivre fini antique. Abat-jour de textile beige. Rég. 45.00 Spécial 29.50

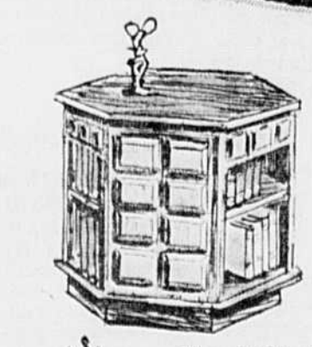


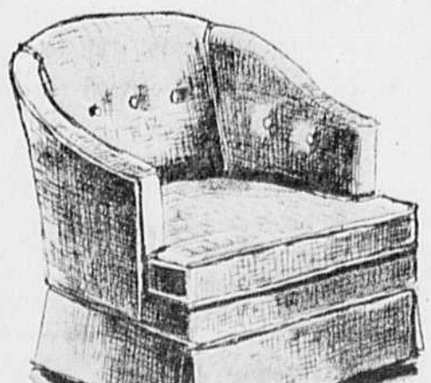
Table étagère 24" de diamètre, 22" de hauteur, noyer véritable. Rég. 105. 69.

CHAISE DANOISE

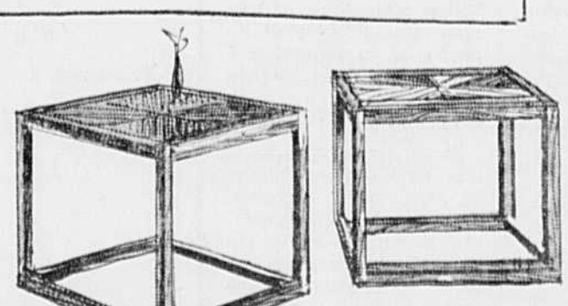
Fauteuil importé du Danemark, dossier arrondi, base en métal, choix de orange, rouge, vert et écru.



49. chacun



Fauteuil classique avec valence, dossier arrondi et capitonné, choix de couleurs. Rég. 149. 88.



PEINTURES A L'HUILE ENCADREES Valeur jusqu'à 139. — SPECIAL 39. — 49. — 59.

Table utilitaire, 16" x 16" x 16", noyer véritable. Rég. 49. Chacune 24.50

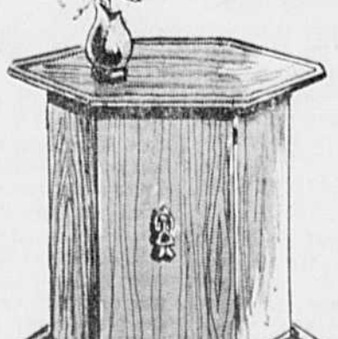


Table hexagonale, 24" de diamètre, 1 porte, noyer véritable. Rég. 79. 59.

N. G. VALIQUETTE Ltée, 510 Ste-Catherine est – Tél. 842-8811

Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres excepté le samedi 5.30 p.m.

Christine Henderson s'éteint doucement à l'âge de 100 ans

par Louis-Bernard ROBITAILLE

Celle qui était née avec la Confédération, s'est éteinte tout doucement, lundi, dans son appartement de la rue Bishop à Montréal.

Mme Christine Henderson, dont une interview filmée de Radio-Canada avait révélé, l'an dernier, la personnalité attachante, allait atteindre ses 101 ans le 18 janvier. Mais depuis le début de l'automne, ses forces avaient considérablement décliné: sa vue s'étant affaiblie, elle ne pouvait plus lire, et elle demeurait alitée.



Christine Henderson
à ses débuts à la télévision

Alain Stanké l'avait rencontrée en 1966, et avait réalisé deux films, l'un en français et l'autre en anglais, qui ont été présentés sur les ondes de Radio-Canada, dans le cadre des émissions du Centenaire. L'interview anglaise portait le titre "It's My Birthday, Too !". L'interview en français a d'ailleurs été récemment publiée, illustrée de photographies d'époque.

Lucide jusqu'à la fin

A la lecture, on se rend compte que Mme Henderson — elle-même auteur de quatre livres et conférencière — avait beaucoup de choses à dire, et qu'à l'âge de cent ans, elle n'avait rien perdu de sa lucidité.

Sa cousine nous a d'ailleurs confié que, même après qu'elle fut devenue incapable de lire, elle écoutait continuellement la radio, les émissions politiques, les discussions, et demeurait intéressée au monde qui l'entourait.

Ce qu'on trouve dans ce livre, ce sont des souvenirs, un peu épars, bien sûr, puisqu'ils s'échelonnent sur presque un siècle, mais aussi des réflexions sur notre époque, sur le mode de vie moderne (la pilule: "la meilleure invention du siècle"), les hommes politiques, la vieillesse etc.

"Si on m'avait proposé un nouveau coeur, disait-elle, j'aurais sans doute refusé... j'ai déjà trop vécu. Quand on est vieux on doit mourir pour faire de la place aux jeunes. On dérange tout le monde. On n'est qu'un tube digestif installé dans un fauteuil."

Sur tous les sujets, elle avait une opinion — et souvent assez verte — à formuler. Que ce fût sur De Gaulle, qu'elle n'aimait pas, ou sur Stanfield qui "doit sûrement porter des bas de laine et des caleçons longs en été", ou sur Trudeau, pour qui elle aurait voté: "Si jamais il ratait son coup en politique, il pourra toujours s'engager aux Folies-Bergères, à Paris."

Mme Henderson, qui parlait couramment l'anglais, le français et l'italien, pensait que "ça allait pas mal mal" au Québec et voyait d'un oeil attristé, quoique avec tolérance, la montée des forces indépendantistes:

"Voulez-vous que je vous explique? Les séparatistes s'en vont, eux seuls, donner le Dominion tout entier aux Etats-Unis. Qui sait? on sera peut-être mieux?

"La Confédération a accordé aux Français leur langue et leur religion; mais on est toujours en querelle. Je ne sais pas quoi faire. Que va-t-il se passer ? Si les séparatistes prennent le coeur du Canada, avec la Citadelle et le Fleuve, il ne restera pas grand chose du Canada."

Nouvelle formule pour le regroupement des commissions scolaires

QUEBEC. (PC) — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec soumettra cette semaine au ministère de l'Education une "formule miracle" qui permettra de regrouper dans un délai relativement court les 1,100 commissions scolaires de la province.

Ce nouveau schéma "de commision scolaire" que la Fédération a mis de l'avant, il y a quelques jours, après que le congrès annuel de novembre eut laissé voir que le regroupement déjà commencé depuis deux ans ne "collait pas", aura également pour effet de réduire de 1,100 à 160 ou 175, les commissions locales actuelles.

Cette réforme souhaitée aura aussi pour objet de rallier tous les membres de la Fédération et de redonner au commissaire d'écoles les pouvoirs qu'il est enclin à perdre actuellement.

Elle aurait de plus comme avantage une représentativité plus grande des commissaires, tant au niveau élémentaire que secondaire.

Le nouveau président de la Fédération, M. Fernand Lefebvre, qui a expliqué hier, lors d'une entrevue, les grandes lignes du projet, a précisé par ailleurs que les commissions scolaires locales se regrouperaient par secteurs d'aménagement.

Ces secteurs, selon lui, sont déterminés par les commissions scolaires régionales, et comprennent obligatoirement un complexe scolaire polyvalent.

Chaque secteur d'aménagement, c'est-à-dire chaque commission scolaire locale "regroupée", a-t-il poursuivi, diviserait son territoire en quartiers, comme le font les municipalités. Chaque quartier élirait un commissaire d'école, ce qui ne pose aucune limite au nombre des commissaires à la table de la commission scolaire. Chaque quartier devrait cependant compter sur une population étudiante d'environ 500 écoliers.

La loi

Ainsi, une commission scolaire de 3,000 étudiants aurait à la table six commissaires. Actuellement ce nombre est limité par la loi.

Toronto refuse de créer une école secondaire séparée pour les francophones

TORONTO (PC) — La Commission métropolitaine des écoles de Toronto a rejeté, hier soir, l'idée d'instituer une école secondaire séparée pour les étudiants francophones du Toronto métropolitain.

A la place, elle a donné son appui à l'organisation de sections francophones dans les écoles déjà existantes. Elle a également approuvé le rapport d'un comité qui recommandait l'enseignement oral du français dans les jardins d'enfants, mais n'a pas fixé la date du début de cet enseignement.

Le rejet de l'idée d'une école séparée francophone a suscité les critiques de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario. Celle-ci a fait savoir qu'elle tentera d'obtenir du gouvernement provincial de l'Ontario qu'il oblige la Commission à instituer une école séparée.

Para

Suggestions pour vos Achats de Noël

CHEZ VOTRE PHARMACIE

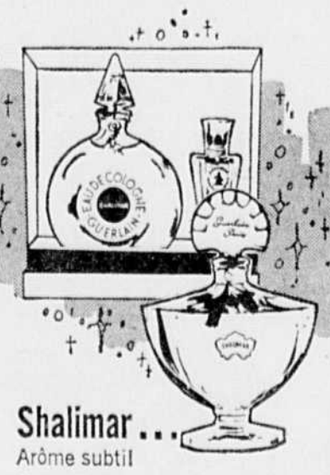
Para

Faites votre magasinage de Noël d'une façon facile et économique. Allez ou téléphonez chez votre Pharmacie PARA et économisez sur de nombreux produits de qualité. Les Pharmacies PARA achètent à des prix plus avantageux et vous font profiter de ces économies. Il y a 80 Pharmacies PARA dans la région de Montréal.

Nous offrons un service de livraison gratuit par toute la ville. Les prix spéciaux PARA sont applicables sur la livraison aussi bien qu'au magasin. Nous n'avons pas de prix plus élevé pour la livraison.



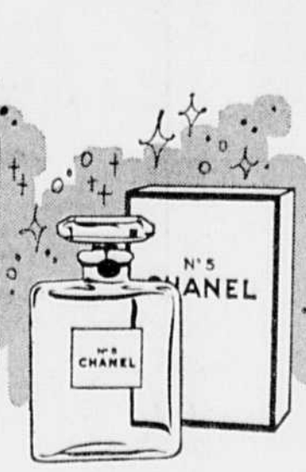
Une note délicieuse de bien-être...
Crêpe de Chine
de F. Milot de Paris
Parfums — $3.50 à $22.00
Eau de Cologne — $3.50 à $10.00



Shalimar...
Arôme subtil
Ensemble-cadeau contenant Eau de Cologne et Parfum. Une valeur de $11.25 pour **$8.50**
Autres arômes de Guerlain de **$7.50** à **$45.00**



Seven Winds
de "Du Barry"
Elle adorera la caresse de SEVEN WINDS; Un arôme capiteux et dynamique. Savon pour le Bain et Eau de Cologne SEVEN WINDS — **$2.50** et **$3.95**



Chanel No 5
Le classique qui convient à toutes les femmes.
Parfums, Colognes et Ensembles-cadeaux de $4.00 à $45.00



Fleurs de Rocaille
Le Parfum prestigieux de CARON à l'arôme de toutes les heures, $5.00 à $27.50



Ensembles-cadeaux parfumés de Max Factor

Pour lui...
Un ensemble **Signature**
Eau de Cologne et Lotion Après-Rasage $6.75

Pour elle... **Sophisti-Cat**
— Un cadeau attrayant au Parfum Primitif $1.95

Ensemble-cadeaux à l'arôme troublant et mystérieux d' **Hypnotique.** Vapo-Cologne et Poudre de Bain $6.50



Algemarine
Le relaxant idéal aux algues de la mer.
A prix populaires
$1.95 et $4.95

SPECIAUX POUR NOEL

Appareil Kodak Instamatic #124	Rég. $23.85	SPECIAL $19.95
Neige de Noël en aérosol	Rég. 79¢	SPECIAL 59¢
Cubes éclairs	Rég. $2.42	SPECIAL $1.92
Brosse à cheveux Jean Pierre Triomphe	Rég. $2.98	Moitié prix $1.49
Savon Pears	Format régulier Rég. 3 pour $1.50	Format pour le bain Rég. 3 pour $2.25
SPECIAL	3 pour $1.17	3 pour $1.97



Une délicieuse sensation de fraîcheur...
Friction pour le bain
de Jean Naté
$2.00, $3.00, $5.00



Donnez-lui **Pub**
Un arôme masculin et enchanteur de Revlon.
Lotion Après-Rasage — $3.50 et $5.00
Eau de Cologne — $2.00, $4.50 et $6.00
Ensembles-cadeaux — $3.00, $4.75, $5.00, $8.00 et $10.00



Pour hommes seulement...
Jade East
Exotique et mystérieux.
Eau de Cologne et Lotion Après-Rasage de $3.50 à $25.00



Le cadeau idéal pour la famille...
La brosse à dent électrique
Broxodent de Squibb.
Prix rég: $25.95
Prix spécial Noël: **$19.95**

(Magasins avec franchise seulement)

- PRESCRIPTIONS: ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
- FOURNITURES POUR PREMIERS SOINS ET CHAMBRE DE MALADE
- LIVRAISON GRATUITE DANS LE VOISINAGE
- SERVICE DE FILM ET FINITION DE PHOTOS
- COSMETIQUES

Para PHARMACIE/PHARMACY

BORDEAUX
Pharmacie Murrays — 331-2320
Pharmacie Normandie — 334-5710

CENTRE
Pharmacie Amdur — 277-2020
Pharmacie Birns — 271-1184
Pharmacie Boulkinds — 288-7538
Pharmacie Edwards — 273-2533
Pharmacie Fairmount — 277-3232
Pharmacie Joels — 274-2581
Pharmacie Labow — 844-3443
Pharmacie United Nations — 274-2444

CHOMEDEY
Laurentide Medi Centre — 688-2522

COTE-DES-NEIGES
Pharmacie Karens — 738-1186
Pharmacie Lightstone — 739-1331
Centre Médical — 739-1713
Pharmacie Novack — 731-3247
Pharmacie Podlogs — 739-1758
A. Rosen & Son — 731-3366
Pharmacie Van Horne — 738-4777

COTE ST-LUC
Pharmacie Kildare — 481-0293
Pharmacie Westminster — 486-1197

DOLLARD-DES-ORMEAUX
Pharmacie Apothicaire (2) — 684-8860

DORVAL
Pharmacie Pine Beach — 631-1888

CENTRE-VILLE
Pharmacie Altrows — 937-9593
Pharmacie Bentleys — 842-4189
Pharmacie Berkes — 849-3682
Pharmacie Crescent — 844-2515
Hôtel Mt-Royal — 842-1808
Pharmacie Selbys — 845-1177
Stock Exchange — 861-6731
Pharmacie 2 Faces — 937-7741

DUVERNAY
Pharmacie Duvernay — 661-7748

LACHINE
Pharmacie Dixie — 637-5891

MONTREAL-NORD
Pharmacie Forest — 321-1230
Pharmacie Forest — 323-5010

NOTRE-DAME-DE-GRACE OUEST
Pharmacie Sutton Place — 482-9538

NOTRE-DAME-DE-GRACE
Pharmacie American — 482-3383
Pharmacie Backman — 486-1163
Pharmacie Belgrave — 481-2797
Pharmacie Deguire — 489-9333
Pharmacie Harvey — 481-0419
Pharmacie Montclair — 484-8414
Pharmacie Randall — 484-8463
Pharmacie Royal — 481-2739
Pharmacie Saffrans — 481-5678
Pharmacie Sanitaire — 484-3531
Pharmacie Sherwins — 481-7721
Pharmacie Singer — 486-7363
Pharmacie St-Regis — 489-8211
Pharmacie Winrows — 481-0133

PARC EXTENSION
Pharmacie Bartley — 274-4319
Pharmacie Phillips — 279-8501

PIERREFONDS
Pharmacie Bailey — 684-3360

POINTE-CLAIRE
Pharmacie Apothecary — 697-8860
Pharmacie Lakeview — 695-6590

ST-LAURENT
Pharmacie Murrays — 747-9889
Pharmacie Norgate — 334-4110
Pharmacie Renwick — 748-7888
Pharmacie Val Royal — 334-3610

ST-LEONARD
Pharmacie Bienvenue — 722-3553

ST-MICHEL
Pharmacie Everett — 728-3619
Pharmacie Plaza — 322-6561

SNOWDON
Pharmacie Franklins — 484-1124
Pharmacie Queen Mary — 738-9413
Pharmacie Rosens — 487-1200

VILLE MONT-ROYAL
Pharmacie Graham — 731-4600
Pharmacie Kanes — 731-2728

VERDUN
Pharmacie Trenmore — 769-8566

VILLE EMARD
Pharmacie Monk — 767-9909

VILLE LASALLE
Pharmacie Bronx — 365-0770
Pharmacie Bryant — 365-6600
Pharmacie Kenrow — 365-3301

WESTMOUNT
Pharmacie Alexie Nihon Plaza — 937-7741
Pharmacie American — 932-2136
Pharmacie Berman — 486-7373
Pharmacie Brooks — 935-3521
Pharmacie Grindley — 481-5682
Pharmacie Kanes — 937-3553
Pharmacie Metcalfe — 933-1155
Pharmacie Rex — 933-6622

SONDAGE GALLUP

Tous droits réservés

Au Canada, plus qu'aux USA, les catholiques favorisent la limitation des naissances par des moyens artificiels

Plus nombreux sont au Canada qu'aux USA — soit 71 p. 100 comparativement à 65 p. 100 — les catholiques qui croient pouvoir employer des moyens artificiels pour restreindre les naissances, tout en demeurant bons sujets de l'Eglise — et nonobstant l'encyclique de Paul VI.

Question posée : "Croyez-vous qu'il est possible d'employer des moyens artificiels pour limiter les naissances tout en demeurant bon catholique ?"

	USA (catholiques)	Canada (catholiques)
Oui	65%	71%
Non	25	14
Sans opinion	10	15
	100%	100%

Quand il s'agit de renseignements, de documentation sur les méthodes artificielles de limiter les naissances, nettement plus nombreux (85 p. 100) sont les protestants que les catholiques (69 p. 100) qui, au Canada, opinent que ce genre d'information devrait être à la disposition de tous ceux qui le désirent. Chez nos voisins du Sud les membres des deux principales religions qui partagent cette opinion se trouvent à peu près numériquement égaux.

Question posée : "Croyez-vous qu'on devrait, oui ou non, mettre à la disposition de toute personne qui désire s'informer la documentation relative aux méthodes artificielles de limiter les naissances ?"

	USA		Canada	
	catholiques	protestants	catholiques	protestants
Oui	76%	75%	69%	85%
Non	17	19	15	8
Sans opinion	7	6	16	7
	100%	100%	100%	100%

La Canadian Celanese fermera ses usines en juin, à Valleyfield

SALABERRY - DE - VALLEYFIELD — Comme le laissaient croire depuis quelque temps des rumeurs persistantes, la compagnie Canadian Celanese, à Valleyfield, une filiale de Chemcell, fermera ses portes en juin prochain mais le débrayage des 160 employés commencera lentement en février.

Dans une lettre qu'elle faisait parvenir à chacun des travailleurs à son emploi, la compagnie fait état des pressions très fortes s'exerçant depuis quelques années sur les prix et les bénéfices de l'industrie du textile et explique que, pour rester concurrentielle, elle doit continuellement comprimer ses prix de revient et de vente, ce qui l'oblige à modifier ses méthodes d'exploitation.

Ces changements, note le communiqué, ont parfois des conséquences fâcheuses.

Tout le matériel récupérable de l'usine de Valleyfield sera progressivement expédié et installé à Drummondville au cours des prochains mois. Les équipements restants seront vendus.

Se disant préoccupée du sort de ses employés, la compagnie constituera un comité spécial chargé de voir à ce qu'ils reçoivent toute l'aide et les services auxquels ils ont droit, en attendant qu'ils trouvent un autre emploi à Valleyfield ou ailleurs. Ces droits comprennent notamment une aide en cas d'établissement dans une autre localité et des subventions pour apprendre un autre métier.

Le comité, dont les activités débuteront immédiatement, sera formé de représentants du syndicat des employés, des employés des services fédéraux et provinciaux de la Main-d'Oeuvre et des membres de la direction de la compagnie.

Reprise des négociations dans la grève à la Domtar de Windsor et East Angus

Des négociations directes se poursuivent depuis samedi en vue de régler la grève des moulins à papier de Windsor et d'East Angus. Les négociations ont lieu à Sherbrooke.

Rappelons que mardi de la semaine dernière, les grévistes de Windsor et d'East Angus ont rejeté par vote secret une proposition que le sous-ministre du Travail, M. Réal Mireault, leur avait présentée comme "finale et non négociable", en empruntant le langage de la compagnie Domtar depuis le début de la grève. Comme par hasard, la compagnie Domtar était d'accord avec cette proposition.

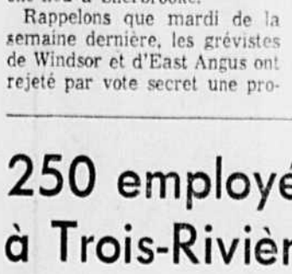
250 employés mis à pied à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC) – Plus de la moitié des 400 employés de l'usine de Canada Iron Foundries à Trois-Rivières seront temporairement mis à pied vendredi soir à minuit, a-t-on appris hier.

Un porte-parole de cette compagnie, qui porte maintenant le nom de Canron, a fait savoir qu'environ 250 employés seront mis en congé jusqu'au 6 janvier prochain à cause du manque de travail à l'usine.

Le porte-parole a ajouté que cette mise à pied ne sera que d'une durée de "sept jours ouvrables" au cours de la période des fêtes.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

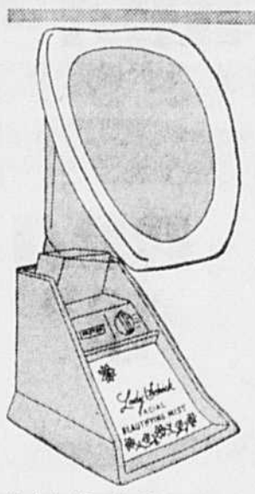

VOYEZ LE PERE NOEL A L'ETAGE-MODE DE 10 H A.M. à MIDI, DE 1 H A.S H P.M., ET 6 H à 10 H P.M. TOUS LES JOURS Y COMPRIS LE SAMEDI. FRIANDISES GRATUITES AUX ENFANTS.

OUVERT
TOUS LES SOIRS JUSQU'A
10 H.
Du LUNDI au SAMEDI incl.

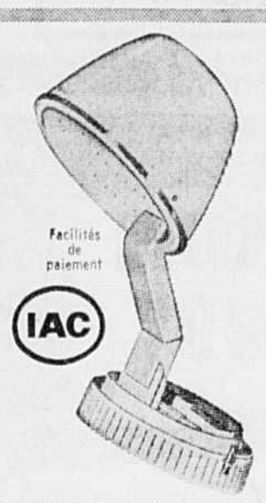
PLAZA ALEXIS NIHON
CENTRE D'ACHATS
LA, OU S'ARRÊTE LE MÉTRO A LA STATION ATWATER, (A COTE DU FORUM)


ROLAND FAUCHER

PROFITEZ DES OCCASIONS DE LA
Vente avant Noel
CHEZ L'UNIQUE
FAUCHER à PONT-VIAU, Laval
QUI VOUS OFFRE DES SOLDES INTERESSANTS POUR VOS CADEAUX DES FETES EN UN CHOIX VARIE D'APPAREILS DE TRES BONNE QUALITE.
– IL NE VOUS RESTE QUE 5 JOURS POUR EN PROFITER.

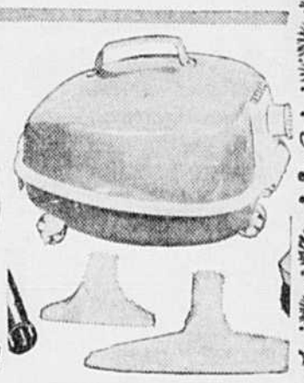

Voici "Facial"
MASQUE à vaporisation hydratante LADY SCHICK
Modèle 60 — Assainit, purifie, stimule et adoucit votre peau. Aide à résoudre la plupart des problèmes relatifs à la peau du visage.
$22.95


Nouveau !
CHAUFFE-BIGOUDIS Westinghouse
Modèle PHC-20 — Merveilleux petit appareil pour une ondulation permanente ou une mise en plis rapide et bien faite à la maison . . . en 5 minutes seulement ! Ensemble composé d'un appareil chauffant et de bigoudis qui retiennent la chaleur (trois grosseurs courantes). Pas de fils sur les bigoudis !
BAS PRIX FAUCHER $22.95


Facilités de paiement
SECHOIR à CHEVEUX portatif LADY SCHICK "Beauty Salon" à vaporisation hydratante
Modèle 320 ..... $33.95
Modèle 315 ..... $27.95
AUSSI SECHOIR HOOVER
Modèle 8242 ..... $21.95

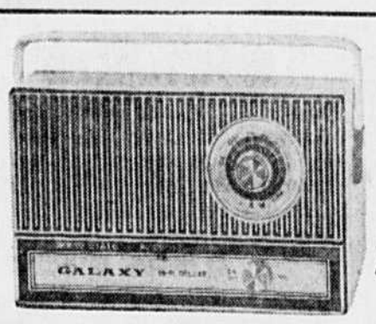

BATTEUR PORTATIF
Modèle MF-31
Appareil à 3 vitesses, éjecteur des fouets et bouton de commande au bout du doigt. Carter chrome.
BAS PRIX FAUCHER $12.95

POELE à FRIRE ELECTRIQUE SUNBEAM
Modèle FPM-6
Couvercle compris
BAS PRIX FAUCHER $15.95

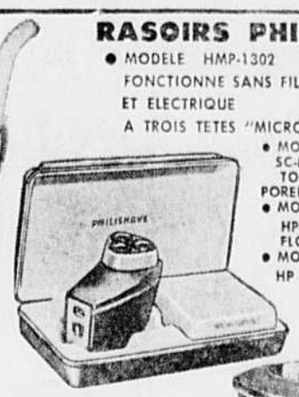

ASPIRATEUR EUREKA
Modèle 500
Aspirateur sur roulettes, très facile à déplacer, moteur de 1/4 H.P. Jeu complet d'accessoires.
BAS PRIX FAUCHER $39.95

★ STATIONNEMENT gratuit TOUT PRES DU MAGASIN
★ Plan de "MISE DE COTE" sans frais supplémentaires
★ SERVICE APRES-VENTE gratuit

GRATIS
à l'achat de cet appareil : une trousse de cosmétiques
COTY


POSTE PORTATIF DE HAUTE FIDELITE
Modèle international, GL-1001. A transistors. Vous pouvez l'utiliser comme récepteur portatif ou encore le brancher.
Bas prix Faucher $16.95


FER à REPASSER à la vapeur et à sec
Modèle FS-10
BAS PRIX FAUCHER $10.95


RASOIRS PHILISHAVE
• MODELE HMP-1302 FONCTIONNE SANS FIL ET ELECTRIQUE A TROIS TETES "MICROSILLON" $29.95
• MODELE SC-8130 3 TETES, TONDEUSE INCORPOREE. $22.95
• MODELE HP-1109 3 TETES FLOTTANTES $19.95
• MODELE HP 2103 2 TETES $14.95


RASOIR ELECTRIQUE sans fils et à tête escamotable
SCHICK
Modèle 2300
$31.95
Modèle 2200
$29.95
Modèle 2100
$23.95
Modèle 2000
$19.95
SCHICK pour plus de chic

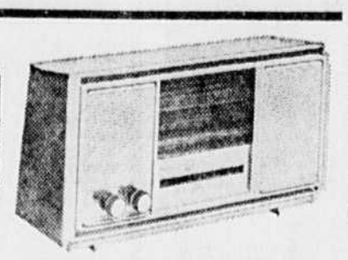
CIREUSE à 2 BROSSES HOOVER
Modèle 5352
Avec deux sets de brosses trois sets d'accessoires.
BAS PRIX FAUCHER $21.95
OCCASIONS D'EPARGNER

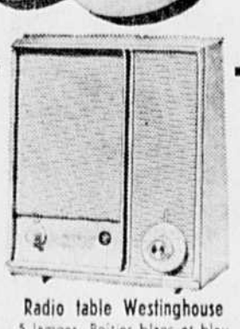

MELANGEUR ELECTRIQUE
Modèle de luxe KB 5401
Carter chromé — Commande de texture à 7 vitesses, pour tous les besoins — Contenant de 44 oz avec couvercle en deux morceaux et capuchon à mesurer de 2 onces — Poignée plastique noir — et bec verseur en Garantie de 5 ans.
BAS PRIX FAUCHER $49.95
Modèle KB 5401 W (Carter blanc) $42.95


ELECTROPHONE
Tourne-disque à 4 vitesses. Fonctionnement sûr. — Son de bonne qualité. Dans une jolie mallette portative.
BAS PRIX FAUCHER à partir de $15.75


RADIO DE TABLE STRAUSS "CONCERTO"
Réception en AM et FM puissante et précise. Haut-parleurs jumelés de haute qualité. Contrôle automatique de fréquence. Joli boîtier en bois.
BAS PRIX FAUCHER $37.95


RADIO DE TABLE FINE TONE
Réception de haute qualité Châssis à "état solide".
BAS PRIX FAUCHER $9.95


RADIO DE TABLE WESTINGHOUSE
Modèle CR-510 — Récepteur à 5 lampes et 2 haut-parleurs. Boîtier complètement moulé, beige et brun. Prix ord. 34.95
Bas prix Faucher $24.95


Radio table Westinghouse
5 lampes. Boîtier blanc et bleu Modèle 20275 — Récepteur à nocturne.
Prix ord.: $29.95
BAS PRIX FAUCHER $13.95


POSTE DE RADIO
à 18 transistors
Modèle 1808 — Récepteur portatif à deux gammes d'ondes : AM et FM. Fonctionne de façon autonome (par ses piles) ou branché sur courant de 110. Boîtier garni imitation de cuir. Livré avec écouteur.
BAS Prix FAUCHER $28.95


POSTE DE RADIO
à "état solide"
Modèle K707 — Réception sur AM seulement. Circuit transistorisé "état solide". Livré avec écouteur magnétique de haute fidélité, batterie de piles de longue durée et étui à lanière en plastique transparent.
BAS PRIX FAUCHER $6.49


MAGNETOPHONE PORTATIF
Rendement de bonne qualité.
BAS PRIX FAUCHER à partir de $15.95


POSTE DE RADIO PORTATIF SUPERSONIC
Modèle K1488 — Récepteur à 4 gammes d'ondes : AM, FM (modulation de fréquence), MB et SW (oc. ondes courtes). Fonctionne de façon autonome (par ses propres piles) ou branché sur courant ordinaire.
BAS PRIX FAUCHER $32.95


ENSEMBLE EMETTEUR-RECEPTEUR Radiophonique (Walkie-talkie) Modèle FR-310
Appareils à 3 transistors chacun, de longue portée. Livrés avec étuis.
BAS PRIX FAUCHER $13.95


ORGUE
telle qu'elle est illustrée
• Contrôle du volume
• 37 touches
• 12 boutons d'accords
• Cabinet en véritable noyer
BAS PRIX FAUCHER $104.50


ORGUE ELECTRIQUE GEM "CAPRI"
Claviers supérieur et inférieur de 37 notes • rande variété de registres • Contrôles de toutes sortes.
BAS PRIX FAUCHER $725


ORGUE ORCANA 'Petite'
NOUVEAU et FASCINANT
Modèle 105-D — 8 boutons d'accords. 27 touches dans l'aigu. Commutateur-interrupteur. Buffet luxueux blanc ou noyer. Méthode en français et en anglais. Dim. : 8½", L. 19½", P. 10". Poid : 13 livres. BAS PRIX FAUCHER $34.95

Pont-Viau
Roi
DES BAS PRIX
DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

48, boulevard des LAURENTIDES
Pont-Viau, Laval – Tél. 384-0590

Un nouveau type de municipalité

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Affaires municipales du Québec, M. Robert Lussier, a annoncé hier son intention de soumettre, dès la prochaine session, une série de projets de loi touchant les structures municipales.

Au cours d'une déclaration ministérielle que le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a qualifiée de très vague, M. Lussier a précisé que ces projets de loi modifieront les structures actuelles en tenant compte de l'urbanisation du centre du Québec qui, à son avis, exige de nouveaux outils afin que les agglomérations urbaines puissent assumer convenablement leurs responsabilités.

M. Lussier a également déclaré que l'un de ces projets de loi prévoira l'instauration d'un nouveau type de municipalité là où la population est faible et dispersée.

D'après M. Lussier, ces projets de loi seront également suivis d'autres modifications aux lois municipales qui seront préparées par trois comités du ministère.

"C'est purement et simplement une déclaration de très pieuses intentions, a dit M. Lesage en entendant les propos de M. Lussier. Le ministre n'a absolument rien dit. C'est le genre de publicité absolument condamnable du gouvernement actuel."



La police le recherche

Louis-Philippe Chamberland, 40 ans, 5 pieds 8 pouces, 180 livres, les cheveux châtains et les yeux bruns, portant un tatouage au bras droit, que la Sûreté du Québec recherche en vertu d'un mandat du coroner pour interrogatoire au sujet du meurtre de Claude Dupéré, 38 ans, 300, chemin Côte-Vertu, à Saint-Laurent, trouvé mort, la semaine dernière, dans une auto immobilisée sur la Montée-Gagnon, près de Terrebonne, la tempe gauche transpercée d'une balle. Toute personne sachant où Chamberland se trouve est priée de communiquer d'urgence avec l'inspecteur Richard Masson, de l'Escouade des homicides, en composant: 395-5515.

Le Village historique de Chambly abandonne sa charte

Le comité directeur de la corporation du Village historique de Chambly a obtenu l'assentiment de ses membres, hier soir, pour abandonner sa charte provinciale, liquider les biens de la compagnie au plus grand bénéfice des créanciers et remettre sa démission dès que la liquidation aura été consommée.

Dix membres seulement étaient présents à l'assemblée qui a entériné la résolution votée par 125 membres le 14 novembre 1966. Cette résolution autorisait le comité directeur, devant les difficultés financières insurmontables, à liquider les biens de la corporation.

Selon les membres qui étaient présents hier soir, il semble que la faute soit due à l'indécision et l'apathie du gouvernement du Québec. Depuis la résolution de 1966 qui avait secoué le gouvernement de l'Union nationale, l'ancien premier ministre Daniel Johnson avait demandé personnellement au comité directeur de la corporation de surseoir à l'application de la résolution.

Chacun se renvoie la balle !

Depuis cette date, de dire le président du Village de Chambly, M. Antoine Prévost, les ministres et fonctionnaires du gouvernement du Québec se sont l'un l'autre renvoyé la balle. Les uns assuraient le comité directeur de leur attention diligente, les autres le convoquaient au parlement pour lui dire simplement qu'ils allaient référer le dossier à d'autres, ceux-ci enfin lui faisaient savoir qu'on était près d'un aboutissement, de nouveaux ensuite lui écrivaient pour dire qu'on allait de nouveau étudier le dossier ou qu'on allait le réouvrir.

En décembre 1968, deux ans après la résolution autorisant le comité directeur à liquider la corporation qui avait pour but de créer un coin de la Nouvelle-France, on n'est guère plus avancé, a déclaré M. Prévost.

Situation pire qu'en 1966

Au fait, la situation est pire qu'elle ne l'était en 1966. "On ne peut continuer d'opérer sur des promesses verbales et oiseuses du gouvernement," a affirmé M. Prévost.

Alors qu'une fondation offrait à la corporation en 1965 ou 1966 un don de quelque $200,000 à la condition que le gouvernement québécois investisse lui aussi des sommes dans l'aménagement final du village, le gouvernement a tardé jusqu'au milieu de 1968 pour répondre. Sa réponse, semble-t-il, était une question : "La fondation est-elle toujours disposée à offrir ces fonds ?" Le comité directeur s'est de nouveau mis en communication avec celle-ci qui a expliqué qu'après tout le temps qu'elle avait attendu une réponse du gouvernement, il lui faudrait soumettre la question pour étude.

Le comité directeur du Village historique de Chambly veut liquider au plus vite ses biens. Sinon, les milliers de dollars qui dorment à 15 milles au sud de Chambly risquent de se perdre bêtement au détriment des créanciers.

Plus d'argent pour opérer

N'ayant plus d'argent pour opérer, la corporation ne peut plus payer ses primes d'assurance contre le vol, l'incendie et autres risques. A la fin de novembre 1968, des intrus ont volé une des plus belles parties de la collection historique de la corporation. Elle n'a à son emploi qu'un gardien et ne peut exiger de lui, vu les faibles émoluments qu'elle lui verse, qu'il exerce une surveillance constante jour et nuit. Sans assurance, les objets perdus deviennent une perte sèche.

Les fonds dont dispose la corporation ne sont plus suffisants non plus pour lui permettre de veiller à l'entretien des édifices construits avec tout le soin nécessaire à la reconstitution d'un village de la Nouvelle-France.

Il semble que, si l'extérieur ne paraît pas atteint, l'intérieur des maisons est fortement endommagé. Les solages, les circuits électriques et la finition seraient à refaire : par manque d'argent, on n'a pu maintenir à l'intérieur une température constante.

Trop longue attente . . .

Le comité directeur, appuyé par les membres présents, a donc estimé, hier soir, avoir suffisamment attendu du gouvernement du Québec "qui promet beaucoup, mais ne fait rien". "Attendre davantage causerait un grand préjudice à nos créanciers", a déclaré M. Prévost.

Il reconnait toutefois que le gouvernement du Québec, s'il veut agir, a encore le temps de le faire puisqu'il faudra sans doute plusieurs mois pour liquider tous les biens de la corporation.

NOËL AU PAYS DES MERVEILLES

Magasinez dans le confort total avec air climatisé, 68 magasins et boutiques réunis sous un seul toit, tous remplis d'aubaines palpitantes

OUVERT JUSQU'A 10 PM - LUNDI A SAMEDI
STATIONNEMENT COUVERT GRATUIT



Plaza Côte des Neiges
CÔTE DES NEIGES / BARCLAY

Pas d'augmentation de taxes à Boucherville

par Claude MASSON

Budget adopté sans aucune hausse de taxes, montant le plus élevé consacré per capita aux loisirs sur la rive sud, situation financière améliorée, installation de deux nouvelles industries.

Voilà le plat de résistance offert aux contribuables de Boucherville, hier soir, à l'occasion de l'adoption du budget pour l'année 1969.

Il s'agissait presque d'une distribution générale de cadeaux de Noël à la population, à tel point que la Ligue des citoyens et propriétaires a même offert ses félicitations aux édiles, ce qui n'avait pas été vu depuis longtemps. Il faut dire qu'au cours des derniers 12 mois, Boucherville a connu des événements beaucoup moins heureux.

Le budget total se chiffre à $2,274,190, soit un surplus de $264,000 sur celui de 1968. La taxe foncière demeure à 90 cents les $100 d'évalustion. Les autres taxes conservent aussi le statu quo.

Le maire, M. Clovis Langlois, visiblement réjoui du budget présenté aux contribuables, a quand même souligné que, dans l'immédiat, la municipalité n'envisage pas d'autres grands projets, car elle doit surveiller sa situation financière.

Le grand objectif pour 1969 consiste à hausser l'évaluation par l'installation des industries et la mise sur pied de développements domiciliaires en plus grand nombre.

Deux nouvelles industries

Dès hier soir, le maire de Boucherville a annoncé la venue des compagnies Seven-Up et Horton Steel.

L'entreprise de liqueurs douces a fait l'acquisition d'un terrain de 350,480 pieds carrés au coût de $64,500 et elle projette de construire une usine de près d'un million, l'équipement compris.

Quant à Horton Steel, une usine de transformation d'acier, c'est un terrain de 764,000 pieds carrés qu'elle a acheté au coût de $110,000. Au début, la compagnie investira environ $1 million et demi dans son projet de construction. Cette même entreprise construit actuellement une usine de $45 millions au Michigan.

Selon le conseiller Jean-Claude Jodoin, la venue de Horton Steel le long de la route transcanadienne constitue "un grand départ" comme ce fut le cas à Pointe-Claire il y a quelques années aux abords de la route.

Le responsable de la commission industrielle, le conseiller Gilbert Gareau, était aussi emballé par ces deux transactions.

Toujours du point de vue industriel, il est probable que le conseil embauchera un commissaire industriel, au cours de l'assemblée qui aura lieu le surlendemain de Noël, soit le 27 décembre. Il s'agit de l'ajournement de l'assemblée d'hier soir.

Les détails du budget

Le conseiller Roger Fontaine a expliqué la situation financière avantageuse qui existe à Boucherville par le fait que la dette obligataire atteint $9,638,652 alors que l'évaluation imposable s'élève à $74,500,000, soit 12,94 p. 100. Au-dessous de 20 p. 100, la situation est généralement considérée comme bonne.

Du budget total de plus de $2 millions et quart, un montant de $1,006,645 et représentant 44.3 du budget total sera affecté au remboursement de la dette de la municipalité.

Les salaires occupent le second rang en importance puisqu'ils représentent 29 pour cent du budget avec une augmentation de $70,000 pour l'année à venir, à part les policiers dont la convention collective n'est pas encore signée.

Il reste donc à peine 25 p. 100 pour les dépenses générales. "C'est pourquoi il n'y a rien de bien spectaculaire", de dire le conseiller Fontaine, principal porte-parole du conseil à ce sujet.

RECHERCHEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Papa, projetez-vous d'emmener dîner la famille en dehors cette année à l'occasion de Noël ou du Nouvel An ?

Alors pourquoi ne pas venir à notre salle "La Loire" où le décor est splendide et, bien entendu, où le dîner est servi à la façon traditionnelle du Windsor !

Pour votre régal musical, MISHA et son style de piano inimitable

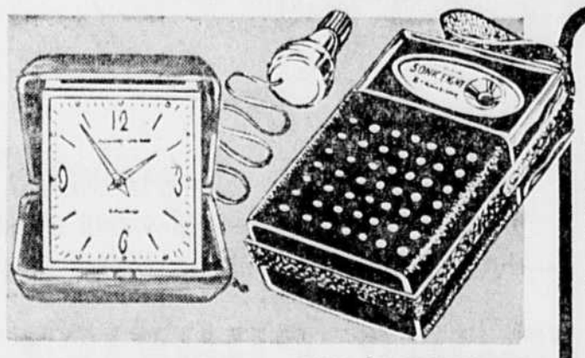
Pour renseignements composez 866-9611, poste 2241

HÔTEL WINDSOR
1160 rue PEEL
Montréal

KRESGE
Cadeaux de valeur



MARCHANDISES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AUX PLUS BAS PRIX



RÉVEIL DE VOYAGE
Prix rég. Kresge 4.29
Spécial des Fêtes Kresge
3.99
JEU. VEN. SAM.
Idéal pour le voyageur! Cadran lumineux, très visible. Disponible en trois teintes populaires.

RADIO À 8 TRANSISTORS SONIC
Prix rég. Kresge 8.44
Spécial des Fêtes Kresge
7.77
JEU. VEN. SAM.
Un merveilleux cadeau pour les adolescents: un radio qu'ils peuvent emporter partout avec eux. Au complet avec étui en vinyle, pile et écouteur. En boîte.

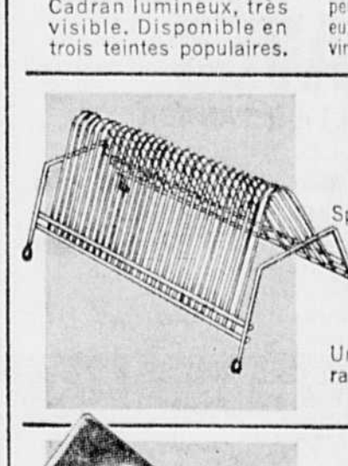


CHANDAILS ACRYLIQUES POUR JEUNES FILLES
Prix rég. Kresge 3.99 ch.
Spécial des Fêtes Kresge
2 pour 5.00
JEU. VEN. SAM.
Chandails entièrement diminués, en tricot uni avec manches raglan longues, similicol roulé ou col roulé. Brun, Bleu, Vert, Rouge, Or, Noir, Blanc, Vieux rose, Turquoise ou Beige. Tailles: 36, 38, 40.



COUVERTURE EN VISCOSE MÉLANGÉE
Prix des Fêtes Kresge
3.99
Couvertures de 72" x 84", bordées de satin, dans une grande variété de couleurs ainsi qu'en blanc.

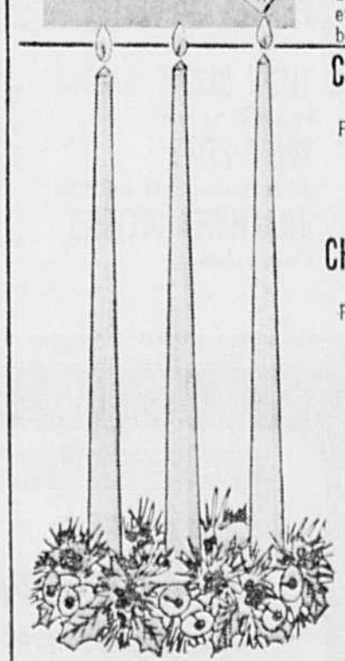
TAIE D'OREILLER EN BOÎTE-CADEAU
Prix des Fêtes Kresge
1.98 la boîte
Taies en frais coton blanc; deux par boîte.



DISCOTHÈQUE EN LAITON
Prix rég. Kresge 2.29
Spécial des Fêtes Kresge
1.27
JEU. VEN. SAM.
Un support pratique pour ranger jusqu'à 50 disques.



PORTEFEUILLE EN CUIR POUR HOMMES
Prix rég. Kresge 3.98
Spécial des Fêtes Kresge
3.77
JEU. VEN. SAM.
Portefeuille mince comportant un double compartiment à billet et une pochette dissimulée. En boîte.



CHANDELLES DE 8"
Rouge—Blanc—Vert
Prix des Fêtes Kresge
15¢ Chacune

CHANDELLES DE 12"
Rouge—Blanc—Vert
Prix des Fêtes Kresge
20¢ Chacune

CHANDELIERS
Prix des Fêtes Kresge
25¢ Chacun
Illuminez votre table! Assortissez vos chandelles avec ces beaux chandeliers. 4 modèles différents.

BOÎTES DE 12
PAPILLOTTES DE NOËL DE 10"
Accessoires amusants pour les réceptions de Noël; quand on les ouvre on y trouve des chapeaux et des maximes.
Prix des Fêtes Kresge
1.59 la boîte



PEIGNOIRS OUATINES
POUR FILLETTES 2-6X, 8-14
Prix des Fêtes Kresge
2.99 ET 3.99
Les manches trois-quarts, la garniture de dentelle et le boutonnage devant donnent beaucoup de chic à ce peignoir en acétate imprimé. Rose, Bleu ou Jaune. Également quelques modèles en jersey de nylon, disponibles seulement dans les tailles 2-6X.

PAQUETS DE 2 PAIRES DE BAS NYLON
Prix des Fêtes Kresge
97¢ le paquet
Bas en filet de nylon sans couture, avec haut extensible. Beige tendre, Moka ou taupe. Pointures 8½-11.

BAS-CULOTTES POUR DAMES
Prix des Fêtes Kresge
1.47
Teintes mode en pointures P-M-G-TG.

TABLIERS EN COTON POUR DAMES
Prix des Fêtes Kresge
99¢
Ravissants tabliers imprimés pour gâter maman à Noël. Dans une collection de modèles, motifs et coloris, comprenant des modèles unis et réversibles.

PILES EVEREADY
Prix rég. Kresge 65¢
Spécial des Fêtes Kresge
PAQUETS DE 2
57¢
JEU. VEN. SAM.

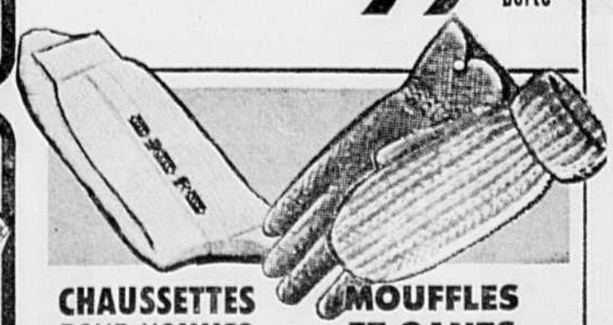
PARURES EN PIERRES DU RHIN POUR FILLETTES
Prix rég. Kresge 1.00 l'ensemble
Spécial des Fêtes Kresge
88¢ l'ensemble
JEU. VEN. SAM.
Un ravissant cadeau à glisser dans le bas de Noël de votre petite fille. Parure comprenant pendentif, bracelet et bague avec pierre de naissance.



SUÇONS PÈRE NOËL
Prix des Fêtes Kresge
19¢ chacun
Une friandise en forme de père Noël, aromatisée et emballée individuellement sous cellophane.



BOÎTE 1 LB DE NOIX MÉLANGÉES K MART
Noix assorties en boîtes d'une livre fermant hermétiquement.
Prix des Fêtes Kresge
99¢ la boîte



CHAUSSETTES POUR HOMMES
Prix des Fêtes Kresge
79¢ à 1.49 la paire
Un vaste choix de chaussettes de première qualité, en laine ou nylon. Pointures individuelles ou modèles extensibles

MOUFFLES ET GANTS
Prix des Fêtes Kresge
79¢ à 3.99¢ la paire
Equipez tous les membres de la famille avec ces modèles en tricot, vinyle ou cuir.

BOÎTES DE CHAUSSETTES POUR HOMMES
Prix des Fêtes Kresge
1.29 la boîte

SATISFACTION GARANTIE SINON ARGENT REMIS AVEC PLAISIR

Montréal-Nord se donnera un splendide immeuble municipal de $500,000

par Florian BERNARD

L'administration municipale de Montréal-Nord transportera bientôt ses pénates dans un magnifique immeuble moderne, fonctionnel, dont les travaux seront terminés à l'été 1969.

Ce ne sera pas trop tôt!

Le vieil immeuble qui loge actuellement le conseil municipal et la plupart des services administratifs n'arrive plus à trahir son âge. Le maire Ryan, se prêtant de bonne grâce à l'humour, a déclaré hier soir que les bouteilles de liqueur douce gèlent dans son propre bureau et qu'il lui est impossible de brancher une chaufferette sans risquer de court-circuiter tout le système électrique!

Cet immeuble municipal pour lequel un premier crédit de $250,000 a fait l'objet d'un règlement d'emprunt, lors de la dernière assemblée des électeurs, abritera à la fois divers services municipaux et récréatifs, notamment l'aréna.

Le troisième étage abritera les Services de santé et de bien-être social. La section ouest de l'immeuble logera, de son côté, le Service de police.

Quant à l'hôtel de ville actuel, il sera entièrement rénové et transformé en bureaux. Divers services municipaux s'y établiront. Le conseil municipal siégera également dans le nouvel immeuble municipal.

Bibliothèque municipale

En plus de cet immeuble, la ville de Montréal-Nord achève de concrétiser son projet de bibliothèque municipale. La ville a récemment acheté, au coût de $60,000, un immeuble déjà construit. Les travaux de réfection et d'aménagement coûteront $97,000 (montant de la plus basse soumission — R.-N. Savoie, entrepreneur général), soit un total de $157,000. Le maire Ryan affirme que s'il avait fallu construire un tel immeuble, il aurait fallu débourser au moins $225,000 et peut-être davantage.

Cette bibliothèque municipale sera située au 4740 rue Charleroi, à quelques pas du futur immeuble municipal et de l'hôtel de ville actuel, de sorte que tous les services municipaux importants seront dorénavant réunis dans le même secteur.

Les travaux qui seront effectués à la bibliothèque municipale profiteront de l'aide provinciale aux travaux d'hiver, c'est-à-dire un montant représentant 50 p. 100 du coût de la main-d'oeuvre.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes



À Noël
... offrez-lui
les cadeaux parfumés
qu'elle préfère.

Lanvin

Arpege, comme une aura, enveloppe sa personnalité et lui accorde un pouvoir souvent ensorcelant.

A. Coffret Arpege de Lanvin. Composition: parfum de sac 1/6 oz et eau de Cologne 2 oz dans un flacon de cristal **8.50**

B. Eau de Lanvin Arpege, en flacon vapo, 2 oz **7.50**

John Robert Powers

Osé... parfum jeune, vif, spirituel, sensible, il captera l'attention.

C. Lotion de luxe Osé, 4 oz. **3.00** (CENTRE-VILLE SEULEMENT)

D. Huile de bain mousse Osé, 6 oz. **5.00**

Yardley

Essences recherchées qui complètent délicieusement le bain.

E. Poudre de bain avec houppette... parfum Lotus. **3.00**

F. Coffret à la lavande composé d'une Eau de toilette et d'une savonnette **1.95**

Chanel No 5

Chanel no 5 demeure un magnifique succès enchantant les heures mondaines et brillantes.

G. Parfum de sac vapo Chanel No 5 ..... **6.50**

H. Coffret Chanel No 5. Composition: parfum de sac et eau de Cologne. **9.50**

Estee Lauder

Parfum de luxe... présentation de luxe pour toutes les élégantes.

J. Eau de Cologne Youth Dew, 2 oz **4.75**

K. Eau de parfum vapo de sac Youth Dew, 3/4 oz ..... **3.25** (CENTRE-VILLE ET ROCKLAND SEULEMENT)

Revlon

Intimate... le parfum que toute femme élégante aimera.

L. Boudre de bain Intimate... laisse la peau douce et satinée, 6 oz ... **4.50**

M. Trio Intimate comportant: huile de parfum, 5 oz.; lotion vapo, .75 oz et eau de toilette 5 oz. **5.00**

Marcel Rochas

N. Eau de Cologne Vapo Femme, 4 oz **7.50**

Le parfum célèbre sur tous les continents.

P. Eau de Cologne vapo Madame Rochas, 4 oz **7.50**

Téléphoner à 842-6261

ARTICLES DE TOILETTE, RAYON 42, AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND ET BOULEVARD A MOINS D'AVIS CONTRAIRE

Tous les magasins Morgan SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS sauf le samedi jusqu'à Noël

• Centre-ville : 9 h. 30 à 9 h. 30 p.m. • Dorval, Rockland et Boulevard : 9 h. 30 à 10 h. p.m. • Snowdon : 9 h. 30 à 9 h. p.m.

Les succursales de Dorval, Rockland et Boulevard seront ouvertes samedi soir (le 21 décembre) jusqu'à 10 h.

La commission d'aide internationale de la Banque mondiale recommandera une nouvelle charte d'aide à l'étranger – Pearson

MONT-GABRIEL (PC) — L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, a déclaré hier que la commission de l'aide internationale de la Banque mondiale, commission dont il est président, n'est nullement gênée par des problèmes d'ordre politique et qu'elle recommandera pour l'avenir une nouvelle charte d'aide à l'étranger.

M. Pearson présidait alors la première rencontre des sept membres de la commission qui se déroule à Mont-Gabriel. Il a également annoncé qu'il se rendra au Chili le mois prochain afin d'étudier les problèmes d'aide à l'étranger en ce qui touche l'Amérique latine.

Invitation aux pays d'Amérique latine

Tous les pays de l'Amérique latine ont été invités à envoyer leurs représentants à Santiago, Chili, où M. Pearson et quelques-uns de ses collègues se tiendront à leur disposition.

La prochaine séance plénière de cet organisme aura lieu en mars. Le lieu de rendez-vous sera annoncé dans quelques semaines, soit après que l'on aura consulté avec le gouvernement du pays qui sera l'hôte de la prochaine rencontre.

C'est l'été dernier que le président de la Banque mondiale, M. Robert S. McNamara, ancien secrétaire à la Défense des Etats-Unis, a demandé à M. Pearson de former la nouvelle commission qui doit soumettre avant la fin de 1969 un rapport sur les mesures à prendre pour consolider les programmes mondiaux d'aide à l'étranger et les rendre plus efficaces.

A l'issue de cette première conférence de deux jours, M. Pearson a déclaré lors d'une conférence de presse que le mandat de la commission exclut tout engagement d'ordre politique à l'endroit des gouvernements des pays membres.

Les membres de la commission y siègent en tant qu'individus et fondent leurs recherches sur leur expérience en tant qu'hommes politiques, banquiers et économistes.

On lui a demandé si sa commission recommanderait, par exemple, une politique plus agressive concernant la limitation des naissances dans les pays en voie de développement.

A quoi M. Pearson a répondu: "Evidemment, il est impossible de se pencher sur les questions d'aide sans relever la question de la population, mais nous ne savons pas, à l'heure actuelle, si notre rapport contiendra des recommandations spécifiques à ce sujet".

Un journaliste a soulevé la tendance qui semble prévaloir parmi les idéologues conservateurs selon laquelle on favoriserait le resserrement des programmes d'aide à l'étranger.

"Il y a divergences d'opinions" à ce sujet, a répondu l'un des commissaires, en l'occurrence sir Edward Boyle, ancien ministre de l'Education dans le gouvernement conservateur de Grande-Bretagne et aujourd'hui membre de l'opposition.

Lors d'un récent débat au Parlement britannique, tous les partis sont tombés d'accord pour reconnaître qu'il était de leur propre intérêt de venir en aide aux pays en voie de développement. Sir Edward a rejeté les vues du conservateur Enoch Powell, mais a soutenu que les discours de M. Powell ont aidé à faire pencher l'opinion du côté de l'idéologie libérale.

IMPORTED FROM SWITZERLAND
fiez-vous
à ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse

Lesage attribue la fuite des capitaux et le chômage à l'UN, au PQ, au FLQ et aux bombes

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le chef de l'Opposition libérale à l'Assemblée "nationale", M. Jean Lesage, a déclaré hier à la Chambre que l'instabilité politique au Québec, créée par l'absence de leadership du gouvernement de l'Union nationale, l'existence du Parti Québécois et les bombes, était directement responsable du fait que notre province avait reconquis, au cours des derniers mois, le championnat du chômage au Canada.

"Depuis deux ans et demi, a lancé le chef libéral, l'instabilité politique a marqué le Québec. Cette instabilité est causée par le manque de leadership de l'Union nationale, par son absence de politique définie, par sa division interne, par le flirt de plusieurs de ses membres avec le séparatisme, par le Parti Québécois, par le Front de libération du Québec et par les bombes dans la région de Montréal!"

"Ce sont là les causes qui font qu'il y a un manque de confiance envers le Québec et envers son avenir présentement. Les investissements fuient le Québec.

"Imaginez ce qui se passerait dans un Québec indépendant, alors que seulement le manque de leadership et les frasques de violence d'un petit groupe ont pour conséquence la fuite des investissements et le chômage".

M. Lesage s'est lancé ensuite dans une attaque à fond de train des théories indépendantistes prônées par le leader du Parti Québécois, M. René Lévesque.

Il a déclaré que ce dernier avait fait des sophismes en tirant certaines conclusions du fait admis, par le comité fédéral-provincial du régime fiscal, que les revenus des gouvernements n'augmentaient pas en proportion de leurs besoins de dépenses.

Selon M. Lesage, le député de Laurier a prétendu que le régime fédéral actuel conduisait le Québec au cul-de-sac et à l'étouffement.

"Quelle que soit la division des compétences entre Ottawa et Québec, a lancé le chef libéral, les projections de revenus pour les mêmes taxes demeurent les mêmes et les projections de dépenses restent les mêmes pour les mêmes services à la population. Le fait que le Québec serait souverain ne ferait, en définitive, qu'accroître le coût de l'administration, nous priver des paiements de péréquation et diminuer le rendement des impôts à cause de la plus grande faiblesse économique qui en résulterait.

"La souveraineté signifierait des impôts plus élevés et des mesures d'austérité absolument inacceptables en Amérique du nord... Dans un Québec séparé, les citoyens devraient baisser leur niveau de vie.

Séparé, le Québec serait sous-développé

"La situation d'un Québec séparé quant à sa balance des paiements serait intenable et aurait pour effet de reléguer au rang de sous-développés tous les citoyens du Québec, sauf ceux qui le quitteraient avec leurs capitaux ou encore le petit groupe de privilégiés qui usurperaient le pouvoir."

M. Lesage a longuement cité les chiffres du chômage au Québec, affirmant qu'ils avaient dépassé ceux des Maritimes. Pour chacun des mois de 1968, le nombre et le pourcentage de chômeurs a été plus élevé au Québec que pour chaque mois correspondant de l'année 1967.

Selon le chef de l'Opposition, le gouvernement libéral des années '60 avait réussi à faire perdre au Québec le championnat du chômage, mais l'absence de leadership de l'Union nationale le lui a fait regagner. Plus de la moitié des nouveaux chômeurs enregistrés au Canada au cours des derniers mois se trouvent au Québec.

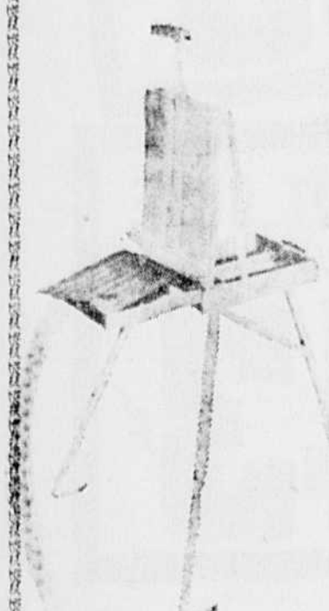
Au mois de novembre, au Canada, il y avait 338,000 chômeurs. Il y en avait 134,000 au Québec, soit 40 p. cent, alors que le Québec a moins de 30 p. 100 de la population.

Certes, a avoué M. Lesage, il continuera de se faire des investissements dans un Québec séparé, au niveau des biens de consommation, tel que les raffineries de pétrole. Mais les industries secondaires de biens durables, les industries semi-lourdes, primordiales dans une économie, ne viendront pas s'y installer, tout comme cela se passe actuellement sous un gouvernement dont les membres "flirtent" avec le séparatisme. Un investisseur qui songe à établir une industrie de transformation pour produire des biens durables destinés à l'exportation n'ira pas s'établir dans une région lorsqu'il entretient des inquiétudes sur la politique tarifaire ou monétaire de ce pays.

Les avantages d'appartenir à la fédération, a dit M. Lesage, sont supérieurs aux conséquences de la séparation qui fera fuir nos compétences et nos investissements, nous fera tomber sous la coupe américaine et fera disparaître notre langue.

FABULEUX
REVEILLON
ITALIEN
DU NOUVEL AN
CHEZ
PIAZZA
TOMASSO
COMPOSEZ
739-6331

Cadeaux pour l'artiste



• Ensembles à pastel
• Crayons de couleur
• Couleurs à l'eau
• Piceaux
• Couleurs à l'huile
• Canevas et plusieurs autres item.

BOITE-CHEVALET FRANÇAISE

Peut contenir des canevas mesurant jusqu'à 32" de profondeur. Très légère.

$87.50

C.R. Crowley LIMITED
THE PAINT MAN

TOUT POUR L'ARTISTE
1387 ouest, rue Sainte-Catherine, 842-4412
Cartes Chargex acceptées
Ouvert tous les soirs jusqu'à Noël à compter du 12 décembre

L'UGEQ seconde... les efforts de Montréal pour capturer les terroristes

La réaction des étudiants à la décision de la ville de Montréal d'offrir une prime pour capturer les terroristes n'a pas tardé. Voici au texte le communiqué de l'UGEQ à ce sujet :

"Devant la décision de la ville de Montréal d'offrir $10,000 pour la capture des terroristes et devant la possibilité que la CSN et la FTQ en fassent autant, l'UGEQ ne veut pas être laissée pour compte et décide de participer au grand mouvement de retour à l'ordre et au bon sens.

"Nous croyons qu'il est temps que tous les hommes de bonne volonté laissent de côté leurs petites divergences d'opinion pour faire front commun pour dénoncer les poseurs de bombes et autres fauteurs de trouble. Le temps est venu au Québec de mettre fin à l'anarchie, au communisme, au vandalisme et au banditisme et de proclamer bien haut notre amour de l'ordre et d'une société juste.

"Les bombes qui n'éclatent pas de même que celles qui ne font que peu de dégâts n'ont jamais rien réglé. Notre société démocratique nous donne bien d'autres moyens de faire connaître notre opinion. Nous avons un Parlement, que diable, il faut s'en servir.

"Toutefois, l'UGEQ ne disposant ni du déficit ni des moyens financiers de la ville de Montréal, ne peut offrir une récompense en argent sonnant. Nous croyons pouvoir réparer cette lacune en offrant plusieurs prix :

1er prix : un diplôme de membre honoraire de la police de Montréal ;

2e prix : une photographie autographiée de Claude Wagner ;

3e prix : une photocopie encadrée du premier éditorial de Renaude Lapointe.

"Pour rendre la chose plus facile, nous donnons quelques indices :

— Les coupables sont probablement barbus (pour les hommes) ou portent une boîte de pilules dans leur sac (pour les femmes) ;

— Ils sont probablement membres d'un des organismes suivants : UGEQ, FLP, RIN, PQ, CIS, MIS, etc.

— Enfin, il ne faut pas les chercher dans les environs du poste no 4, qu'ils ont en horreur.

"Pour se montrer original, l'UGEQ apporte une deuxième récompense pour ceux qui dénonceront publiquement les causes profondes et véritables du terrorisme. Ils recevront un abonnement d'un an à la "Semaine à l'UGEQ"."



Lors d'une récente convention tenue à Ottawa eut lieu l'élection du nouveau comité exécutif de l'ACRTF. Réunis sur cette photographie, nous voyons, de gauche à droite, assis : MM. Marcel Provost (CKVL) Vice-Président, Paul L'Anglais (Télé-Métropole) Président, Jacques Filteau (CJRC) Vice-Président. Debouts au second plan : MM. Jacques Laroche (CJLR) — Jean-Louis Gauthier (CHLT-CHLT-TV) — Pierre Stein (CFCL) — Henri Champagne (CHEF) — Jacques-M. Goulet (CKAC), Directeurs. Monsieur Benoit Roberge (CKCN) qui ne figure pas sur cette photographie, a été élu Secrétaire-Trésorier de l'Association Canadienne de la Radio et de la Télévision de Langue Française.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
RENSEIGNEMENTS :

Les annonces publiées dans cette section sont facturées au tarif uniforme de .80 la ligne agate. mission habituelle aux Nous accordons la comagences de publicité.
Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 2 jours avant la date de parution.

Téléphonez à
874-7245,
7246 ou 7258

Demandez
Mlle
Pierrette Lalumière

ou

Ecrivez à
LA PRESSE
7 rue St-Jacques
Montréal

CONTRÔLEUR

Traitement initial jusqu'à $14,000

Le Défi . . .

Une importante maison de courtiers en valeurs dont le siège social est situé à Montréal requiert les services d'un contrôleur qui assumera la direction de ses services de comptabilité et d'administration générale. Le titulaire relèvera du président de la société et sera responsable, entre autres fonctions, de la surveillance des comptes marginaux, des transactions d'obligations et d'actions ainsi que de la gestion de la "cage" et autres activités connexes.

Le Candidat . . .

De bonne formation académique et bilingue, il a acquis une vaste expérience de la comptabilité et de l'administration auprès d'une maison de courtiers en valeurs. Ses connaissances lui permettront d'améliorer les systèmes et méthodes en usage. Dynamique et ambitieux, il désire se tailler une carrière au sein d'une société canadienne en plein essor.

Vous référant au dossier JP11-154C, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à M. Jean-Pierre Bourbonnais

P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

MONTRÉAL: Place Ville-Marie
VANCOUVER • EDMONTON • WINNIPEG
HAMILTON • TORONTO • OTTAWA
QUÉBEC • SAINT JOHN

PSYCHIATRE

Hôpital Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Bellevue
(Québec)

Traitement jusqu'à $19,860

Le ministère des Affaires des anciens combattants demande un psychiatre pour prendre en charge l'entrée et le soin des malades dans le service psychiatrique ; effectuer des examens spécialisés et assurer un service de consultation ; collaborer à l'enseignement et à la recherche à l'hôpital.

Les candidats doivent être autorisés à exercer la médecine dans une province du Canada et doivent avoir un certain nombre d'années de formation spécialisée et d'expérience dans le domaine de la psychiatrie. Ils doivent posséder le certificat de spécialiste ou le diplôme d'associé du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou son équivalent.

Les intéressés feront parvenir leur curriculum vitae à : CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES, COMMISSIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE 4.

Veuillez mentionner le numéro de concours 69-168A.

Fonction publique du Canada

DOW

INGÉNIEUR EN PRODUCTION

Dû à la construction bientôt d'une nouvelle usine dans la région de Montréal, un poste s'est créé pour un ingénieur en chimie ou en mécanique, parfaitement bilingue.

De préférence il aura acquis de l'expérience en production dans une industrie chimique ou pétrochimique et idéalement dans la production des plastiques.

Après un programme d'entraînement dans d'autres usines de la Dow, il collaborera à la mise sur pied et aux opérations de l'usine.

Les postulants sont invités à envoyer un résumé complet de leur instruction, expérience professionnelle et de tous détails pertinents à :

W. H. WHITE

DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED
SARNIA, ONTARIO

SQUIBB

REPRESENTANT EN PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Si vous êtes présentement représentant en produits pharmaceutiques mais que vous n'êtes pas satisfait de vos perspectives d'avancement, par contre vous savez que vous avez les talents nécessaires pour assumer de plus grandes responsabilités, nous vous invitons à venir juger des offres pleines d'avenir que nous faisons.

Les candidats possédant deux ans de formation universitaire dans le domaine des sciences et de l'expérience dans la vente de produits pharmaceutiques seront également considérés. De préférence bilingue ; salaire élevé et bénéfices sociaux. Le territoire comprendra la ville de Québec et la région du lac St-Jean.
Prière de répondre en toute confiance en ayant soin d'inclure un curriculum vitae au

DIRECTEUR REGIONAL
M. J.-G. Gervais
422, rue Florian
Fabreville, Québec

ASSUREURS-VIE DE CARRIERE NOUS AIMERIONS VOUS CONNAITRE

Nous sommes à la recherche d'hommes qui connaissent le succès dans la représentation.

Des postes vacants dans la vente et la direction sont ouverts aux hommes qualifiés. Ils doivent être remplis dans le plus bref délai.

Nous offrons un entraînement hors pair, un fonds de retraite incomparable, assurance-vie-maladie-salaire, assurance revenu.

Un entretien confidentiel vous convaincra

Tél : **381-3367**

Superviseur de la sécurité

pour compagnie de transport interprovincial

Plus de 30 ans, bilingue. Expérience en sécurité essentielle, expérience comme conducteur préférée.

Envoyer curriculum vitae à
CASE 10111 LA PRESSE

PIECES D'AUTOMOBILE

Distributeur recherche un homme pour le poste de surintendant de la région Abitibi-Témiscamingue. Quelques magasins déjà établis et plusieurs autres à ouvrir.

Le candidat doit être qualifié et avoir déjà une expérience reconnue dans le domaine des pièces d'automobile.

Le salaire sera selon les qualifications. Les bénéfices marginaux comprennent assurance-vie, assurance-santé, plan de pension, etc.

L'OPPORTUNITE EST GRANDE . . . LE POSTE EST UN POSTE-CLE

S.V.P., écrire en donnant curriculum vitae détaillé à :

Case 10,117 La Presse

URGENT

L'augmentation de nos ventes de délicieuses liqueurs douces est tellement considérable que nous avons besoin immédiatement de plusieurs distributeurs agressifs et ambitieux pour assurer le service au client !
Si vous recherchez une occasion exceptionnelle de vous développer un commerce profitable, stable et procurant un revenu important à l'année, n'hésitez pas, téléphonez immédiatement !

Téléphone : **321-5600**
9:00 A.M. à 12:00 A.M. — 2:00 P.M. à 5:00 P.M.
BREUVAGES LUCKY ONE INC.
9935 Lauzanne, Montréal-Nord

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 295

Et ailleurs, au Canada...

Les maitres de postes de l'Ontario ont remarqué une baisse importante du courrier de Noël, cette année.

Cette diminution, précisent-ils, varie de 20 à 30 p. 100 dans certaines villes comme St. Catharines, Niagara Falls, Peterborough ou London. Elle est due, admettent-ils, à la hausse de tarifs postaux.

Le maitre de poste de Sault-Sainte-Marie, M. K.I. Vessala, a déclaré, pour sa part, qu'il a diminué le nombre d'employés supplémentaires du temps de Noël, cette année.

L'an dernier, il en avait employé 200. Ce mois-ci, il a commencé avec un personnel supplémentaire de 155 employés temporaires et a dû, quelques jours plus tard, en retrancher 32.

A Montréal, M. Deshôtels, du bureau des relations extérieures du bureau de poste, a dit que la situation n'est pas la même ici et que la diminution du courrier est négligeable.

"La hausse des tarifs postaux a peut-être eu pour effet que les usagers des postes ont diminué leurs envois de cartes de Noël, mais cette baisse a été minime, si bien qu'elle a été compensée par la croissance naturelle de la population", a déclaré M. Deshôtels.

"Nous avons gardé le même nombre d'employés temporaires que lan dernier, soit 9,000 qui s'est ajouté au nombre d'employés permanents (6,000)."



téléphoto PC

"Je suis débordé par les Fêtes!"

A Ottawa, comme partout à travers le Canada, les bureaux de poste ont été inondés de cartes de Noël, en raison de la date limite fixée par le ministère pour l'envoi des cartes. Plus de 2,000 surnuméraires ont dû être engagés pour aider le personnel à traverser cette période "difficile" du temps des Fêtes. Sur la photo, un employé exprime de façon éloquente les problèmes posés par cette coutume bizarre qui impose à tous et chacun d'envoyer par écrit ses "meilleurs souhaits", même au voisin d'en face ou d'à côté!

Le rapport de la Commission Dorion

Recommandations clé

- **Prévenir l'intrusion d'Ottawa**
- **Renoncer au "district fédéral"**
- **Contribuer à l'expansion de Hull**
- **Construire un réseau routier**
- **Créer un organisme supra-municipal**

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Dans son rapport sur les problèmes de la région de la capitale canadienne, la Commission d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec (Dorion), dénonce l'intrusion du gouvernement fédéral dans des domaines réservés au Québec par le biais de la Commission de la capitale nationale.

Depuis sa création en 1958, la CCN aurait provoqué la "désindustrialisation de la ville de Hull", pour en faire une sorte de ville-dortoir. Durant la seule année 1966-67, la CCN a investi 87 p. 100 de son budget dans la partie ontarienne de la capitale fédérale contre 13 p. 100 dans la partie québécoise.

Non seulement la Commission de la capitale a moins investi au Québec, estiment encore les commissaires, mais elle a également favorisé le transfert des industries de la région de Hull à la région d'Ottawa, ne laissant à la première qu'un certain développement dans le secteur tertiaire moins productif. Si la Commission reconnait la qualité des investissements d'ordre touristique faits par la CCN dans la région de Hull, tel le parc de la Gatineau, elle n'en estime pas moins que les aménagements réalisés l'ont été en fonction des besoins des citoyens d'Ottawa.

Hull tributaire d'Ottawa

Dans son rapport, la Commission d'enquête détaille avec soin la politique poursuivie par le gouvernement fédéral depuis 1958, politique qui a abouti à rendre Hull de plus en plus tributaire de l'économie d'Ottawa.

Les commissaires ont pris note par exemple que le gouvernement fédéral n'a guère favorisé Hull et sa région dans la répartition de ses édifices sur ce territoire qu'il veut maintenant considérer comme un "district fédéral".

La Commission Dorion se prononce donc contre l'établissement d'un pareil district et dénonce comme fallacieux le prétexte de faire de la région d'Ottawa et de Hull un district bilingue. "Le Québec n'y a rien à gagner car l'anglais est bien établi dans Hull, qui est entièrement bilingue." Les commissaires ne voient pas pourquoi le Québec abandonnerait certaines de ces prérogatives pour faire de la région de la capitale un district bilingue, alors que tout le problème se trouve du côté ontarien.

La responsabilité du Québec

Cependant, dans son rapport, la Commission souligne qu'il ne faudrait pas que la Commission de la capitale devienne le bouc émissaire de tous les problèmes qui se posent dans la région de Hull. On ne manque pas d'indiquer la responsabilité qui revient aux autorités québécoises dans le sous-développement de la région de Hull, par rapport à la croissance rapide de l'économie d'Ottawa.

Il est temps, estiment les commissaires, que Québec comprenne l'urgence de la situation, car les municipalités québécoises sur les rives de l'Outaouais tombent de plus en plus sous la coupe d'Ottawa.

A cet égard, la Commission recommande au gouvernement du Québec d'équiper rapidement cette région d'un réseau routier la reliant au reste du Québec. Elle propose diverses autres mesures susceptibles d'intégrer l'économie de la région de Hull à l'économie générale du Québec.

Enfin, souligne-t-on, l'un des facteurs les plus évidents de la détérioration de l'économie de l'ouest du Québec réside dans sa proximité avec les frontières ontariennes. A cet égard, les commissaires demandent au gouvernement de trouver le plus rapidement possible une solution à la disparité du taux de la taxe de vente qui étant moins élevé en Ontario attire le commerce de ce côté.

Pour faire le poids avec la prtie ontarienne de la capitale, le rapport préconise divers moyens de remédier à la faiblesse de organismes régionaux et municipaux dans la région de Hull.

Divisées dans leurs objectifs et dans leur planification, les petites municipalités de la région ont été facilement la proie de la Commission de la capitale qui, par le jeu de ses expropriations, a forcé par exemple la modification de règlements de zonage contre les intérêts de ces municipalités.

En conséquence, la Commission recommande la création d'un organisme supra-municipal ou encore la fusion de toutes les municipalités en une grande agglomération.

Adoption du bill 56

Le réseau des institutions privées au Québec sera subventionné par l'Etat

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Les députés unionistes et libéraux de l'Assemblée nationale ont adopté hier avec la plus grande unanimité le bill 56, intitulé Loi de l'enseignement privé, qui consacre l'existence officielle au Québec d'un réseau d'institutions privées, parallèle au secteur public, réseau qui sera lui aussi subventionné par l'Etat en presque totalité.

Le projet de loi sera sans doute sanctionné dès aujourd'hui par le Conseil législatif, alors que ce dernier organisme approuvera sa propre disparition et que prendra fin, en même temps, au cours d'une brève cérémonie, la troisième session de la 2ième Législature.

Le bill 56, qui avait été d'abord présenté sous la forme de deux projets de lois différents et avait été refondu en un seul à la suite des représentations de multiples organismes privés et d'associations de parents formulées devant un comité "ad hoc", a fait l'objet hier de longs discours à l'Assemblée nationale, discours où, tant du côté du gouvernement que de l'opposition, on a fait largement état des mérites de nos institutions et collèges privés québécois, des grandes qualités de nos religieux enseignants et de l'utilité de conserver au Québec un réseau parallèle d'institutions à caractère privé.

Un seul membre de l'assemblée a enregistré sa dissidence au projet de loi. Il s'agit du député indépendant de Montmorency et représentant du Parti nationaliste chrétien, le Dr Gaston Tremblay, qui, loin d'être satisfait de cette consécration offerte à nos institutions privées d'enseignement, a vertement critiqué le gouvernement en affirmant que celui-ci cédait, une fois de plus, à la pression de technocrates qui visaient la bureaucratisation, la socialisation, la déchristianisation et éventuellement, la disparition, de notre secteur privé d'enseignement.

Fusion

Le bill 56 est le résultat de la fusion de deux lois présentées il y a quelque temps: Loi de l'enseignement privé de formation générale et de l'enseignement privé pour l'enfance inadaptée et Loi de l'enseignement privé professionnel, par correspondance ou de culture personnelle.

Le nouveau projet de loi, qui s'intitule tout simplement Loi de l'enseignement privé, diffère beaucoup des deux bills antérieurs.

Tel que l'a expliqué hier à la Chambre le ministre d'Etat à l'Education, M. Jean-Marie Morin, le bill 56 étend aux écoles de formation professionnelle la déclaration d'intérêt public qui était réservée aux écoles de formation générale et aux écoles pour l'enfance inadaptée.

De plus, a signalé M. Morin, la reconnaissance pour fins de subventions qui était réservée aux écoles secondaires et aux écoles déclarées d'intérêt public est dorénavant étendue aux écoles maternelles, élémentaires et professionnelles.

D'autres changements majeurs ont été apportés au nouveau bill grâce à la fusion:

- la commission consultative de l'enseignement privé passe de 7 à 9 membres, ce qui accordera deux voix de plus aux associations de parents et corps intermédiaires;
- la subvention basées sur le traitement du personnel dans le cas des écoles déclarées d'intérêt public est remplacée par une subvention "per capita" représentant 80 p. cent du coût moyen par élève des écoles publiques de même niveau;
- le "per capita" fixe, prévu dans le cas des écoles reconnues pour fins de subventions est remplacé par un "per capita" représentant 60 p. cent du coût moyen par élève des écoles publiques de même niveau;
- pour établir ce coût moyen, tant pour les institutions déclarées d'intérêt public que pour les institutions reconnues pour fins de subvention, il sera tenu compte des dépenses affectées au service de la dette et aux immobilisations.

Mesure de protection

Le bill 56 autorise le ministre de l'Education à déclarer d'intérêt public toute institution d'enseignement privée qui donne l'enseignement général, l'enseignement professionnel ou l'enseignement à l'enfance inadaptée. Cette institution n'a qu'à en faire la demande et répondre aux critères indiqués dans la loi et aux conditions stipulées par les règlements.

Le projet de loi autorise aussi le ministre à reconnaitre pour fin de subvention toute institution d'enseignement privée qui n'a pas été déclarée d'intérêt public et qui répond aux exigences des règlements édictés à cette fin.

Selon la nouvelle loi, toute personne qui tient une institution d'enseignement privée qui n'a pas été déclarée d'intérêt public ou reconnue pour fins de subvention doit détenir un permis délivré par le ministre.

Le bill 56 prévoit cinq catégories de permis: d'enseignement général, d'enseignement professionnel, d'enseignement à l'enfance inadaptée, d'enseignement de culture personnelle et d'enseignement par correspondance; une même institution peut détenir plusieurs permis.

Des dispositions relatives à la publicité et à la protection des élèves sont aussi inscrites dans le projet de loi: ainsi, les frais de scolarité devront être répartis en au moins deux versements payables au début de chaque moitié de cours; tout engagement de suivre un cours pourra être révoqué dans les dix jours par tout élève qui n'aura pas commencé à suivre ce cours dans ce délai de dix jours; de plus, la loi prohibe la sollicitation de personne à personne pour la vente de cours, sauf dans des cas exceptionnels.

Les cours donnés par les institutions privées, les qualités requises du personnel enseignant, les examens sont assujettis au contrôle du ministre, en relation avec les règlements adoptés en vertu de la Loi du Conseil supérieur de l'éducation. De plus, le bill 56 permet aux établissements publics d'enseignement de conclure des contrats de service avec les institutions privées.

La liberté

Le ministre Morin a déclaré que le nouveau projet de loi confirmait au Québec la liberté de vie des institutions privées d'enseignement. Cette liberté n'a jamais été contestée au Québec, a dit le ministre et les institutions privées ont pu se développer librement sous l'oeil bienveillant et souvent même avec l'aide de l'Etat qui n'exerçait qu'un contrôle minimal et souvent même insuffisant.

Cette liberté dans certains cas devait conduire à certains abus, mais elle a aussi permis à de très nombreuses institutions et, notamment, aux collèges classiques et aux écoles normales de jouer un rôle de premier plan, surtout à une époque où les responsabilités de l'Etat en matière d'enseignement étaient moins bien définies.

Mais aujourd'hui, comme le Québec est à se donner un système d'enseignement unifié, a poursuivi M. Morin, les institutions privées ne peuvent plus vivre et fonctionner en marge du système général. Elles doivent s'y intégrer. Secteur public ne veut pas dire secteur unique et intégration ne veut pas dire absorption ou suppression.

Autant il peut être souhaitable pour diverses raisons que certaines de ces institutions perdent leur caractère privé, autant il est nécessaire à la liberté de l'enseignement que d'autres le conservent et continuent de dispenser à la population du Québec un enseignement bénéfique.

M. Morin s'est appuyé ensuite sur divers textes de lois en matière d'éducation, dont ceux du Conseil supérieur, pour confirmer ses affirmations.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, s'est aussi appuyé aux divers textes de loi du ministère de l'Education, dont le rapport Parent, pour affirmer, tout comme M. Morin, le caractère essentiel des institutions privées au Québec.

Il a déclaré que les députés libéraux, tout comme les nombreuses associations qui avaient fait des représentations au gouvernement, étaient maintenant satisfaits du projet de loi tel que présenté.

Le bill 56, selon M. Lesage, consacre l'important principe de la liberté de choix pour les parents entre les institutions privées et les institutions publiques.

Tout comme l'un de ses propres députés, M. Emilien Lafrance, de Richmond, le chef libéral a déclaré qu'il ne pouvait admettre les arguments de ceux qui critiquent la coexistence d'un système d'enseignement privé avec un système d'enseignement public, surtout lorsque l'on sait tous les services qu'a rendu le secteur privé depuis les débuts de la colonie française.

"Quant on pense, a dit M. Lesage, que c'est ce système privé qui a formé presque tous les dirigeants du Québec, je n'admettrai jamais que la nécessité de renforcer le secteur public, afin que l'éducation la plus poussée soit offerte à tous, détruise un système privé qui a si bien servi le Québec... Qu'il y ait entre les deux secteurs une certaine concurrence ne peut qu'être profitable".

Relations monétaires Canada-USA à la hausse: le plafond sur les devises étrangères disparaît

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les relations canado-américaines sur le plan monétaire sont excellentes.

En guise de preuve, le ministre fédéral des Finances, M. Edgar Benson, a annoncé que le plafond sur les devises étrangères que le Canada avait accepté de respecter en 1963 a été complètement éliminé.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion à Ottawa entre M. Benson et M. Henry H. Fowler, secrétaire du Trésor des Etats-Unis.

Toutefois, si l'harmonie la plus totale semble exister entre les deux gouvernements, aucun changement fondamental de position n'a découlé de ce qu'on a appelé "une revue des relations financières particulières entre le Canada et les Etats-Unis".

Ainsi, au cours d'une brève conférence de presse, hier, dans son bureau, M. Benson a avoué que les discussions n'ont en aucun moment porté sur les directives décrétées en 1963 par le gouvernement américain, en vue de rétablir la balance de ses paiements.

Le ministre canadien des Finances a en revanche mentionné que "le Canada a démontré son sérieux" en appliquant des mesures efficaces pour empêcher que des capitaux américains puissent avoir une porte de sortie par le Canada.

On sait que le Canada a été le seul pays à obtenir le privilège d'avoir accès sans pénalité aux capitaux américains après la décision de Washington de consolider sa balance des paiements.

Pour pouvoir jouir de ce privilège, le Canada avait dû alors consentir à fixer un plafond à sa réserve de devises étrangères. C'est ce plafond qui vient d'être aboli.

Selon M. Benson toutefois, ce plafond n'en était pas un véritablement. Il aurait fallu le considérer plutôt comme une indication à respecter plus ou moins. Il s'agissait d'une indication pour lesAméricains, a-t-il précisé.

Or, le ministre a fait valoir que cette indication n'était pas nécessaire et qu'il n'y avait aucun inconvénient à l'enlever.

En éliminant cette limite à la réserve du Canada en devises étrangères, on fait disparaitre, de l'avis de M. Benson, une certaine inquiétude dans la population canadienne.

Ce serait l'unique avantage du changement, puisque le ministre estime qu'il n'y aurait aucune conséquence pratique.

"La politique monétaire n'a pas été affectée par ce plafond et je ne crois pas que sa disparition influe sur les taux d'intérêt", a mentionné le ministre.

Enfin, dans sa conférence de presse, M. Benson a indiqué que le Canada possède dans sa réserve de devises des valeurs en or pour $1 milliard et un certain nombre de valeurs non négociables, dont le gouvernement ne veut pas révéler le montant exact.

On sait néanmoins qu'en 1963, on avait fixé le plafond à $2,700,000,000. On l'a baissé encore en 1966 à $2,550,000,000. les réserves du Canada se sont Hier, le ministre a souligné que tenues assez près du plafond "ces derniers temps", mais que cela n'a causé aucune tension anormale.

M. Benson a par ailleurs déposé hier à la Chambre des communes des copies de lettres échangées entre lui et M. Fowler au cours de leur réunion de cette semaine.

Ces lettres réaffirment la position des deux gouvernements à l'effet que "l'amélioration constante de la balance des paiements des Etats-Unis est importante pour le Canada et le système monétaire international aussi bien que pour les Etats-Unis".

Elles confirment également la non nécessité d'un plafond aux réserves canadiennes.

Les représentants des partis d'opposition ont accueilli les lettres et la décision d'enlever le plafond avec soulagement.

M. Lambert, porte-parole conservateur, s'est dit heureux que le Canada ne soit plus "pris" par cette limite.

Venez tôt, venez souvent, profitez autant que vous le pouvez de la...

PLUS GRANDE

VENTE

à rabais de l'histoire du

SALON JULIETTE

ROBES d'après-midi et de cocktail
REG. JUSQU'A $125
Peut-on le croire ? MAINTENANT $25.88 $45.88 $65.88

ROBES LONGUES Plusieurs à exemplaires uniques. Quelques-unes avec manteaux longs.
REG. JUSQU'A $350
Peut-on le croire ? MAINTENANT $49.88 $89.88 $179.88

MANTEAUX (Garnis ou non) et ENSEMBLES (Certains en soie, d'autres en lainage)
REG. JUSQU'A $285
Peut-on le croire ? MAINTENANT $59.88 $99.88 $149.88

TRICOTS (Plusieurs importations) 2 et 3 pièces
Aussi à prix réduits

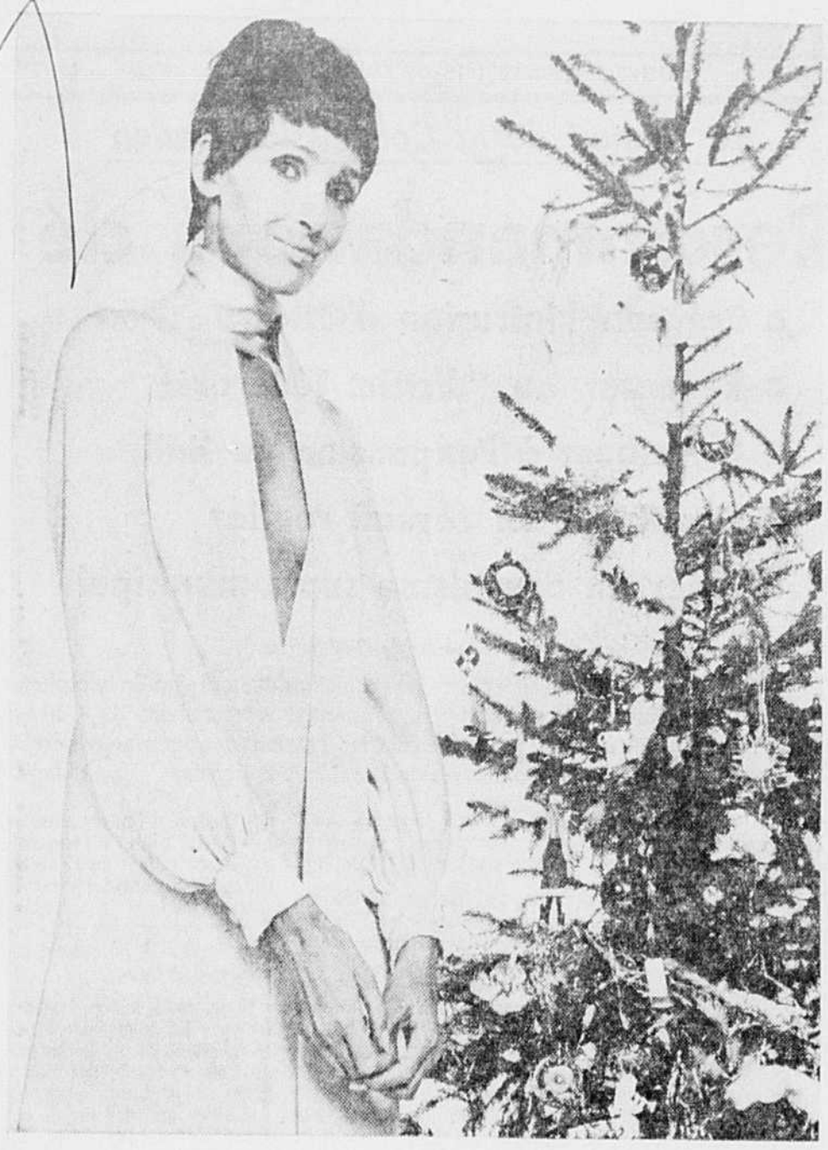
LE CENTRE DE LA MODE POUR TAILLES
14-20, 14½-28½, 40-48
(Quelques tailles 8-12 pour cette vente seulement)

NOTE: Pour cette vente seulement. Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

Salon Juliette LTÉE

STATIONNEMENT GRATUIT 5120 EARNSCLIFFE

5457 ch. REINE-MARIE (près Earnscliffe) 484-3558



L'habit fait la fête



Ah! Si Ali Baba savait ça!

Les quarante voleurs du conte d'Ali-Baba auraient sans doute été séduits par une création aussi merveilleuse que ce pyjama harem en coton vert irlandais qui nous vient de New York. Ils auraient peut-être même oublié de faire leur travail devant le décolleté plongeant en V et les motifs orientaux. Malheureusement . . . ce ne fut pas le cas!

* * * * * * *



photo : Keystone Canada

Fête de soie bleue...

Douceur bleuâtre . . .
Noël soyeux . . .
Patou rêve d'une femme aussi élégante que séduisante. Il songe au décolleté profond surmonté d'un col haut se poursuivant en une longue écharpe étroite qui court sur le devant de la robe. Soie bleue . . .

Panta-court sous robe pour Noël

Tunique ou robe ? Appelez-la comme vous voulez. Une chose est sûre, l'élégante s'y trouvera très confortable car elle se complète d'un panta-court dépassant à peine l'ourlet et bordé comme celui-ci de pierres du Rhin. Le crêpe chartreuse ne s'en plaint pas. Un cordonnet enserre la taille et sourit aux manches longues à poignets serrés.
Tiré de la collection de Malcolm Starr, de New York.

* * * * * * * *



photo : Keystone Canada

Neige et lamé

Pour accueillir ses amis et l'année nouvelle, l'hôtesse choisit une création **Dior** : longue robe en lamé vert et or. La jupe portefeuille se borde ainsi que le bas des manches et l'encolure d'un ruisseau de broderies de pierres.

* * *

Une cordiale invitation

DORSAY'S LADIES WEAR LTD.

lance une cordiale invitation à toutes les femmes qui habillent les tailles DEMOISELLE ou DAME et ont de la difficulté à trouver des styles élégants et jeunes, dont la longueur désirée descend au bas du genou.
Nous nous spécialisons dans ce genre de vêtements pour dames consistant en une grande variété de ROBES, MANTEAUX, COSTUMES et ENSEMBLES aux styles jeunes en tailles 12 à 20 et à prix raisonnables.

DORSAY'S LADIES WEAR LTD.
1241 OUEST, STE-CATHERINE
entre Drummond et de la Montagne

Tél. 288-0541

Grand Marnier
Grand Marnier
Grand Marnier



LA LIQUEUR DU CONNAISSEUR
Vieux cognacs
Exquise saveur
D'orange sauvage



IMPORTÉ DE FRANCE
O.G.M. — MONTRÉAL

DANBURY SALES PRESENTE UN **TOYERAMA '68**
DE $350,000, DES MANUFACTURIERS

EPARGNEZ JUSQU'A 70% **LIQUIDATION** EPARGNEZ JUSQU'A 70%

DE JOUETS

FOUR A CUISSON — 5.99
Faites vos propres tartes, gâteaux, pizzas ; sûr, électrique, voyez le Consumers Report. Ord. 14.95

SECRET SAM ord. 11.95 — 2.99

POUPEE qui rit aux larmes Telle que vue à la T.V. Ord. 14.95 — 3.99

"REMCO" PLAYALL "6" — 4.99
Chaise haute — poussette — parc de jeu — Balançoire — siège d'auto — carrosse de poupée. Rég. 10.95

JOUET EN PELUCHE HUMPTY DUMPTY Rég. 3.99 — 1.49

CARROSSE DE POUPEE "THISTLE" Ord. 14.95 — 7.99

PEDALOT C.C.M. "avec moteur" Ord. 44.95 — 22.95

JEU DE HOCKEY Jean Béliveau "à batterie" Ord. 14.95 — 9.88

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à 9 h. SAM. 9 à 6

4 SUCCURSALES
VILLE LASALLE — PLACE LASALLE — 8042, boul. Champlain, Ville LaSalle
RIVE SUD — 7200, boul. Taschereau, Rive-Sud
DANS L'EST — 7770 est, rue Sherbrooke, Mtl-Est
AU CENTRE — 3486 est, Ontario, Montréal

OGILVY

OUVERT TOUS LES SOIRS jusqu'à Noël
Centre-ville — Fairview — Anjou
(Sauf le samedi, bien entendu)

OGILVY



Chaussettes Viyella* : ½ Prix
Rég. $2 Vente : **$1** pai.
Pour hommes : bas-tricot de laine mixte Viyella* renforcés de nylon à la pointe et au talon. Bleus, bruns, lovat et gris variés. Pointures 10 à 12 parmi.
*Marque déposée

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques
OGILVY, Boutique-Monsieur, au rez-de-chaussée

OGILVY



$15.95 Fabrication suisse • mouvement 17 rubis • antichocs • bracelet en cuir • jaune ou blanc

$15.95 Fabrication suisse • mouvement 17 rubis • antichocs • étanche • cadran lumineux • bracelet de cuir • jaune ou blanc

nul autre que
Mappin's
peut offrir de telles montres pour enfants
CHARGEX — Compte courant ou budgétaire
1000 OUEST, RUE STE-CATHERINE ET PLACE VILLE-MARIE
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. (Excepté le samedi)

STEINBERG

Voyez la variété incroyable d'aliments pour les Fêtes à prix plus bas...pour vous aider à combattre le coût de la vie.

Venez chez Steinberg pour la préparation de vos MENUS DES FÊTES

JEUNES DINDES

TENDRES, JUTEUSES, PAQUETEES A VIDE, CAT. CANADA "A"

Les jeunes dindes de catégorie "A" de Steinberg sont spécialement choisies pour leur tendreté et leur saveur. Steinberg ne choisit seulement que les JEUNES dindes les plus dodues car une jeune dinde est toujours plus savoureuse, plus tendre et juteuse. Votre repas de Noël sera un véritable festin grâce à votre dinde choisie chez Steinberg.

20 LB ET PLUS — **LA LB** **41¢**

DINDES FRAICHES ET "BUTTERBALL" SWIFT AUSSI DISPONIBLES A PRIX LEGEREMENT PLUS ELEVES

JAMBON

FUME, ENTIEREMENT CUIT. PRET A MANGER

DECOUENNE,
DEGRAISSE
JARRET COURT

la lb **69¢**



Vos achats de viande de la fin de semaine

BOEUF DE CHOIX DE MARQUE ROUGE, LE MEILLEUR AU CANADA

BIFTECK DE RONDE
TRANCHE ENTIERE, DESOSSE
LA LB **99¢** MARQUE ROUGE

RÔTI DE CROUPE
TENDRE ET JUTEUX
LA LB **99¢** MARQUE ROUGE

BIFTECK DE SURLONGE
COUPE "PLEINE VALEUR"
LA LB **$1.29** MARQUE ROUGE

BIFTECK ou ROTI
DE POINTE DE SURLONGE
LA LB **$1.19** MARQUE ROUGE

ROTISSOIRE EMAILLEE
Ch. **$2.19**
(Prix ord. de $2.79)

MAIGRE ET SAVOUREUX
PORC HACHÉ
LA LB **59¢** APPRECIE DE TOUS

TOURTIÈRE
Steinberg, ou La Belle Fermière
Réchauffez et servez
16 oz ch. **69¢** A BAS PRIX !

DINDE FUMÉE
HICKORY DE DUNN
PRETE A MANGER
La lb **$1.29** poids moyen de 10 à 14 lb

COCKTAIL DE CREVETTES
MARQUE SAU SEA
3 pots 4 oz **$1.00**

Numéros des joueurs

LOS ANGELES	CANADIEN
1—Wayne Rutledge	2—Jacques Laperrière
2—Bob Wall	3—Jean-Claude Tremblay
3—Dave Amadio	4—Jean Béliveau
5—Brent Hughes	5—Gilles Tremblay
6—Dale Rolfe	6—Ralph Backstrom
7—Skip Krake	8—Dick Duff
8—Jimmy Peters	10—Ted Harris
9—Réal Lemieux	12—Yvan Cournoyer
10—Howie Hughes	14—Claude Provost
11—Lowell MacDonald	15—Robert Rousseau
12—Gordon Labossière	16—Henri Richard
14—Larry Cahan	17—Larry Hillman
15—Ted Irvine	18—Serge Savard
16—Ed Joyal	19—Terry Harper
17—Bill Fkett	22—John Ferguson
20—Ron Anderdon	24—Mickey Redmond
21—Bill White	25—Jacques Lemaire
23—Doug Roginson	29—Ernie Wakely
30—Gerry Desjardins	30—Tony Esposito



Matches de hockey

AUJOURD'HUI

Aucun match à l'affiche

HIER

LIGUE AMERICAINE

Providence 4 - Québec 3

LIGUE PROVINCIALE Sr

Granby 4 - Chicoutimi 2
Sherbrooke 7 - Victoriaville 5

LIGUE Jr "A" DE L'ONTARIO

Toronto 4 - London 4

LIGUE Jr "A" DU QUEBEC

Sorel 7 - Trois-Rivières 6

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Laval 4 - St-Jérôme 11
Rosemont 0 - Verdun 7
Montréal-Nord 3 - Palestre 8

LIGUE MONTREAL Jr

Montréal-Est 1 - Roussin 6
St-Victor 7 - St-Michel 4
St-Léonard 0 - Lachine 6
Boucherville 5 - St-Jean 1
Dorval 9 - St-Hyacinthe 4

LIGUE Sr "B" DU QUEBEC

J.-Cartier 3 - Drummondville 5
St-Michel 1 - Laprairie 12
Iberville 1 - Cowansville 4

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

Nationale 4 - Mt-Royal 4

CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

(Division Est)

	G	P	N	BP	BC	Pts
Hershey	14	10	3	111	89	31
Providence	14	10	3	104	101	31
Baltimore	10	11	4	85	99	24
Springfield	7	14	6	86	105	20

(Division Ouest)

Buffalo	14	4	6	98	55	34
Cleveland	12	11	3	73	76	27
Rochester	9	13	4	84	106	22
Québec	8	15	5	76	90	21

LIGUE PROVINCIALE SR

	G	P	N	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	15	10	0	99	89	30
Chicoutimi	14	14	1	98	116	29
Victoriaville	14	14	0	107	97	28
Granby	13	15	1	101	93	27
Sherbrooke	9	16	1	84	109	19
Hull	7	2	1	47	32	15

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	BP	BC	Pts
St. Catharines	14	5	7	140	98	35
Peterborough	15	7	2	97	85	32
Niagara Falls	14	10	0	119	101	28
Hamilton	12	11	1	87	88	25
Canadien Jr	11	6	2	111	70	24
Toronto	11	11	2	106	125	24
London	8	11	6	118	115	22
Ottawa	8	12	4	81	104	20
Oshawa	8	13	4	118	129	20
Kitchener	4	18	2	74	136	10

LIGUE JR "A" DU QUEBEC

	G	P	N	BP	BC	Pts
Shawinigan	18	6	0	133	76	36
Sorel	15	8	1	117	86	31
Thetford	11	11	1	106	95	23
Drummondville	10	12	0	82	88	20
Québec	8	16	0	94	110	16
T.-Rivières	8	17	0	99	130	16

LIGUE METROPOLITAINE JR "A"

	G	P	N	BP	BC	Pts
St-Jérôme	14	7	0	105	72	28
Palestre	14	11	0	115	110	28
Verdun	13	10	1	88	73	27
Laval	12	9	0	94	84	24
Rosemont	9	12	2	82	89	20
Mtl-Nord	9	13	0	70	78	18
Cornwall	8	14	1	79	109	17

LIGUE MONTREAL JR

	G	P	N	BP	BC	Pts
St-Victor	16	1	3	127	67	40
Montré-Est	13	3	4	123	89	28
St-Léonard	8	6	6	100	81	22
Boucherville	7	8	5	70	73	19
Roussin	8	9	2	75	77	18
Lachine	8	8	2	75	74	18
St-Jean	6	9	4	74	83	16
St-Michel	6	11	3	75	112	15
Dorval	6	12	2	86	101	14
St-Hyacinthe	2	14	2	61	113	6

LIGUE SR "B" DU QUEBEC

	G	P	N	BP	BC	Pts
Iberville	18	4	1	115	59	37
Cowansville	16	8	2	124	98	34
Laprairie	10	10	6	94	85	26
J.-Cartier	7	12	7	87	87	21
St-Michel	7	16	4	96	148	18
Drummondville	8	16	2	102	126	17

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

	G	P	N	BP	BC	Pts
West Island	11	5	0	55	30	22
LaSalle	8	3	3	63	43	19
Nationale	7	7	2	48	53	16
St-Laurent	7	9	1	46	42	15
Mt-Royal	6	7	2	39	41	14
St-Lambert	6	6	2	31	81	14
St-Mathieu	2	10	2	38	67	6



téléphoto UPI

Un retour à la compétition

Le détenteur du record mondial du saut en hauteur, Valery Brumel a repris l'entrainement ces derniers temps. L'athlète soviétique, qui avait effectué un bond de 7' 5¾" en 1963, une marque record qui tient toujours, avait été victime d'une fracture compliquée de la jambe il y a trois ans et avait dû subir plusieurs interventions chirurgicales. Il est maintenant complètement remis.

Les Marlboros rejoignent encore le Canadien Jr

LONDON (PC) — Les Marlboros de Toronto ont réussi à faire match nul, 4-4, avec les Knights de London, hier soir, alors qu'il ne restait que cinq minutes de jeu, et ils ont ainsi rejoint de nouveau le Canadien Jr au 5e rang de la ligue Junior "A" de l'Ontario, à dix points de la tête, et à un seul point du 4e rang.

Mike Murphy a marqué le but égalisateur, alors que les Marlboros jouaient avec l'avantage numérique. Il a reçu une passe parfaite de Frank Hamill à la ligne bleue pour décocher son puissant lancer. Hamill, qui a marqué deux buts au cours de ce match, a également participé à l'autre.

Doug Acomb, le meilleur pointeur des Marlboros, est l'auteur du quatrième but des visiteurs. Pour les Knights, Guy Delparte, Bob Channell, George Graham et Brian Chinnick se sont partagé les buts.

Darryl Sitter, le premier deux passes à son compte et ainsi porté sa fiche à 14 buts et 43 assistances.

Les compteurs

Le jeu d'équipe semble dominer chez les Black Hawks de St. Catharines, et bien qu'ils soient en tête du classement général, ayant marqué beaucoup plus de buts que les neuf autres fomations du circuit, leurs deux meilleurs compteurs n'occupent que les 5e et 8e rang des marqueurs.

Il s'agit de Dennis Giannini et Bob Sheehan, qui ont marqué 22 buts chacun, en plus de mériter respectivement 23 et 20 assistances.

Darryll Sittler, des Knights de London, domine toujours les compteurs avec 57 points, n'ayant marqué que 14 buts mais participé à 43 autres. Phil Roberto, des Flyers de Niagara Falls, le suit d'assez près avec 19 buts et 30 passes et son coéquipier Don Tannahill est sur un pied d'égalité avec Rick Kessell en troisième place avec 24 buts et 21 passes.

Doug Acomb, des Marlboros de Toronto, est le meilleur franc-tireur avec 25 buts. Pour le Canadien Jr, Gilbert Perreault et Réjean Houle sont toujours les deux meilleurs, mais ils ne figurent pas parmi les dix meilleurs pointeurs de la ligue.

Les Petes de Peterborough, qui ont glissé au deuxième rang après avoir conservé la tête pendant la majorité du temps jusqu'ici, sont bons premiers dans le domaine des buts alloués (84 en 24 matches) ayant conservé une moyenne défensive de 3.54. Les Red Wings d'Hamilton, qui viennent de se hisser au quatrième rang aux dépens des Marlboros de Toronto et du Canadien Jr a alloué 88 buts en 24 matches et le Canadien Jr 70 en 19.

Les Black Hawks de St. Catharines, pourtant au premier rang du classement, ferment la marche des quatre meilleures moyennes défensives avec 3.76.

Du point de vue individuel, le gardien de but Bruce Landon, des Petes, a conservé la meilleure moyenne, soit 3.22 et il est suivi de George Hulme, du St. Catharines avec 3.38. Les Rangers de Kitchener, les Generals d'Oshawa et les Marlboros de Toronto font piètre figure dans ce domaine.

A l'offensive

Le Canadien Jr a toujours de quatre à sept matches de moins que les neufs autres équipes. Il a conservé la meilleure moyenne à l'offensive avec 5.84 buts par rencontre. Additionné à sa moyenne défensive, il présente ainsi la plus belle fiche combinée du circuit.

L'équipe de première position, les Black Hawks, présente la deuxième meilleure offensive avec 5.38, suivie du Niagara Falls avec 4.95, des Petes avec 4.00 et du Hamilton 3.62.

Encore là, le Kitchener est au dernier rang, n'ayant marqué en moyenne que 3.08 buts par match. Le '67 d'Ottawa également n'a pas fait fureur avec 81 buts en 24 rencontres.

Renfort pour les Rangers

Le Kitchener, dans un effort désespéré pour quitter le dernier rang du classement, a acquis hier le jeune joueur offensif de 19 ans, Bob Whitlock, des Canadiens Juniors d'Halifax.

En échange de cette jeune vedette des Maritimes née à Charlottetown, les Rangers ont envoyé deux de leurs joueurs en Nouvelle-Ecosse, mais ils n'ont pas encore révélé leur nom.

Whitlock, un ancien coéquipier de ligne de Bob Sheehan, qui s'est signalé avec 22 buts jusqu'ici dans l'uniforme du St. Catharines, a marqué 54 buts l'an dernier à Halifax, soit quatre de plus que Sheehan.

Il est le fils de Roy Buck Whitlock, une figure légendaire du hockey, dans les provinces maritimes.

Le réseau CBS présentera une émission hebdomadaire sur l'athlétisme, à l'été

NOW YORK (UPI) — L'Union athlétique amateur des Etats-Unis et le réseau CBS ont annoncé d'un commun accord hier les grandes lignes d'un projet qui fera de l'athlétisme un sport de premier plan aux Etats-Unis l'été prochain.

En effet, le réseau CBS présentera un programme hebdomadaire sur l'athlétisme, à partir du 18 mai 1969.

L'entente a cet effet a été ratifiée par le col. Donald Hull, directeur exécutif de l'UAA, et Thomas H. Dawson, président de CBS-TV.

Parmi les rencontres déjà calendriées, on peut mentionner le championnat de l'UAA, et une rencontre triangulaire dont les plans définitifs n'ont pas été révélés au public.

Hull croit que ce programme permettra aux Etats-Unis de garder sa suprématie en athlétisme jusqu'aux prochains Jeux olympiques.

"Un tel programme encouragera les athlètes à poursuivre leurs activités en athlétisme, même une fois leurs études universitaires terminées."

Bob Beamon, recordman mondial du saut en longueur et champion olympique, et Bill Toomey, champion olympique du décathlon, ont louangé le programme proposé. Les deux y voient une planche de salut pour l'athlétisme, parce qu'ils ne croient pas au sérieux d'une série de rencontres pour des professionnels de l'athlétisme.

$206,000 pour le Grand Prix des USA

WATKINS GLEN (AFP) — Le Grand Prix automobile des Etats-Unis, comptant pour le championnat du monde des conducteurs, et qui aura lieu le 5 octobre, à Watkins Glen, sera doté de $206,000 de prix, dont $50,000 iront au vainqueur, et $20,000 au deuxième.

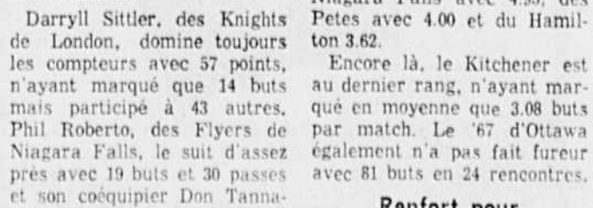
M. Cameron Argetsinger, directeur de la seule course américaine de "formule un", a précisé, qu'en doublant son prix, l'épreuve de Watkins Glen devenait la deuxième course du monde, financièrement parlant, après les 500 milles d'Indianapolis.



NOËL AU PAYS DES MERVEILLES

Un monde spécial pour les petits, avec leur Père Noël, clowns, cinémas pour enfants, théâtre de marionnettes.

OUVERT JUSQU'A 10 PM - LUNDI A SAMEDI
STATIONNEMENT COUVERT GRATUIT



Plaza Côte des Neiges
CÔTE DES NEIGES/BARCLAY

CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Résumé de la saison de chasse (2)

Si vous n'avez pas lu la chronique d'hier, vous ignorez sans doute que je suis présentement à **Monaco** afin de couvrir, à votre intention, le premier **Congrès Mondial de Protection du Gibier et d'Aménagement de la Faune.**

Dès mon retour, LA PRESSE publiera une série d'articles spéciaux à cet effet. En attendant, j'ai pensé que nous profiterions de mon absence pour publier in extenso la très importante documentation qui m'est parvenue à la fin du mois dernier sur la saison de chasse, version 68. C'est la première fois que le **Service de la Faune** publie autant de statistiques et de renseignements aussi importants. Généralement, je diffuse "au compte-gouttes" ces renseignements afin de consacrer plus d'espace à l'actualité dans le domaine de la chasse et de la pêche. Or, voici que nous avons la chance de pouvoir utiliser toute cette semaine à l'étude de ces chiffres. Comme je vous le conseillais hier, découpez ces chroniques et constituez votre propre dossier. Je pense aussi que vous devriez alerter votre club ou votre Association de chasse et de pêche — cette statistique leur sera précieuse.

TABLEAU COMPARATIF DU NOMBRE DE PERMIS VENDUS ET DU NOMBRE D'ORIGNAUX ENREGISTRES AU COURS DES DEUX DERNIERES ANNEES

	1967	1968 (1)
NOMBRE DE PERMIS		
domiciliés	51,961	53,695
non-domiciliés	1,402	1,581
	53,363	55,276
NOMBRE D'ORIGNAUX		
domiciliés (2)	6,753	6,792
non-domiciliés	382	382
	7,135	7,174
SUCCES DE CHASSE		
domiciliés	13.0%	12.6%
non-domiciliés	27.2%	24.2%
	13.4%	13.0%

(1)—Enregistrement au 28 novembre.
(2)—Seuls les domiciliés avaient le droit de participer à la chasse contrôlée.

TABLEAU COMPARATIF DE LA CHASSE CONTROLEE DE L'ORIGNAL DANS LE PARC DES LAURENTIDES DE 1962 A 1968

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Orignaux abattus							
mâles	78	71	56	61	56	57	60
femelles	49	42	51	52	48	34	32
	127	113	107	113	104	91	92
dont les jeunes au nombre de:	11	9	11	15	8	9	4
mâles	61%	63%	52.3%	53.9%	53.8%	62.6%	65.2%
femelles	39%	37%	47.7%	46.1%	46.2%	37.4%	34.8%
jeunes	8.7%	8%	10.3%	13.3%	7.7%	9.9%	4.3%
adultes	91.3%	92%	89.7%	86.7%	92.3%	90.1%	95.7%
Succès de chasse	83.5%	74.4%	73.3%	76.3%	71.7%	61.5%	61.3%
Heures d'effort à la chasse par animal tué	24	21	24	24	17	32	33
Moyennes de balles tirées par animal tué					4.2	3.7	3.6
Orignaux manqués ou blessés	25	54	59		15		14
+ les tués	127	113	107	113	104	91	92
	152	167	166		119		106
Animaux parasités		83%	46%	39%	49%	43%	44%
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Orignaux aperçus par groupe de chasseurs	2.5	2	2.3	1.9	1.7	1.8	2.2
Distance moyenne de tir (en verges)	158	140	149	137	172	174	172
Orignaux abattus							
en bordure des lacs	50%	41%	37%	49%	36%	26%	30.4%
près des rivières	25%	25%	25%	15%	17%	8%	19.6%
sur les chemins	16%	11%	18%	17%	16%	29%	13.0%
en forêt	9%	23%	20%	19%	25%	30%	30.5%
dans les vasières					6%	7%	6.5%
Age moyen (en années)	8	7	5.6	5.3	5.7	5.6	5.5
Panaches (en pouces)							
enversure moyenne	41.2	41.8	44.2	43.2	43.5	45.3	46.25
record	62.7	57.5	59	63	62.5	58	58.6
Pointage d'après le système "Boone and Crockett"—moyenne	119	121	131	125.1	123.6	131.5	142.5
record	180	191	189	201	172.7	175	191.5
Expérience des chasseurs:							
novices		28%	57%	41%	41.9%	38.2%	48.1%
vétérans		72%	43%	59%	58.1%	61.8%	51.9%
Montant d'argent dépensé en moyenne par chasseur		$128.00	$116.00	$136.50	$134.00	$123.00	$133.00	$144.00

N.D.L.R. — Durant ces sept saisons de chasse dans le parc des Laurentides, 300 chasseurs avaient le droit d'abattre chaque année 150 orignaux.

A DEMAIN !

Succès de l'équipe Marquette

L'équipe féminine junior de volleyball du Centre Marquette de l'instructeur Roland Gariépy, s'est mérité les grands honneurs lors d'un tournoi organisé par M. Lukstins, du Club Latvians de Montréal, au centre Notre-Dame-de-Grâce, samedi le 14 décembre, pour l'obtention de la coupe Molson.

Sept équipes se sont présentées aux compétitions dont deux du Collège Marie-Anne, deux de la Palestre Nationale, deux du Centre Marquette et une du Club Latvians.

Il s'en est fallu de peu que nous assistions à une finale Marquette junior contre Marquette senior, cette dernière ayant été éliminée en demi-finale.

Pour mériter les honneurs du tournoi, l'équipe junior Marquette a remporté 10 victoires sur 11 parties. Elle a éliminé en finale le club Latvian 16-6 et 15-7.

L'équipe était formée de Francine Henrichon, Joanne Boisvert, Joanne Fortier, Nicole Paquin, Francine Parent, Jeannine Auger, Claire Michelin et Francine Gendron.

ENTRE NOUS

SUITE DE LA PAGE 70

Il ne prétend pas connaître ce qui se passe à Chicago. Les Rangers avaient bien commencé la saison mais a commis une imprudence en opérant autant de changements traversent actuellement une période difficile. Mais qui, demande-t-il, évitera un pareil écueil au cours d'une saison longue de 76 matches?

* * *

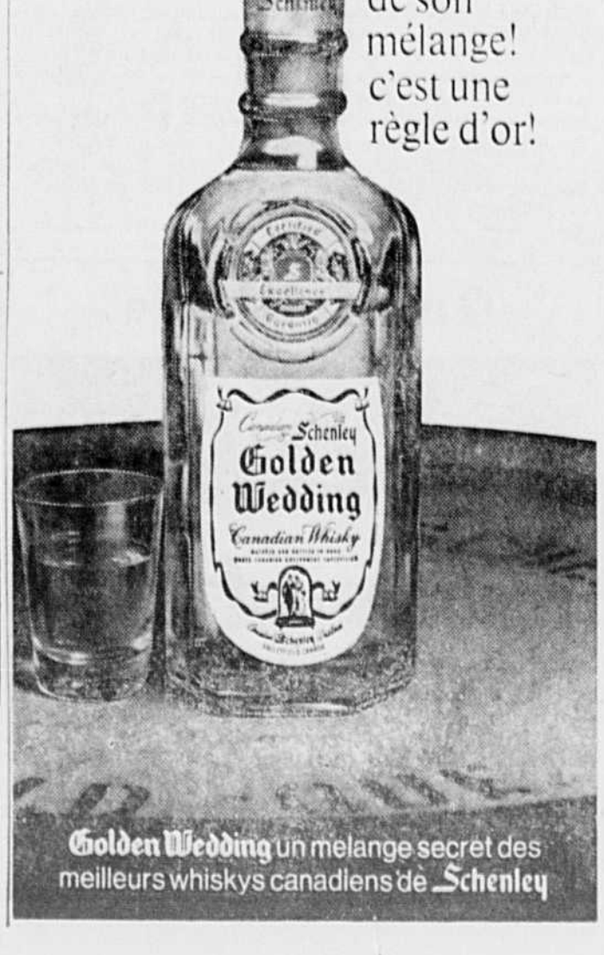
Le comité du tournoi mondial de hockey amateur, qui doit se dérouler à Montréal et Winnipeg, en 1970, a tenu récemment sa première réunion, au Forum. Ce tournoi, on le sait, groupera six clubs: Union Soviétique, Tchécoslovaquie, Suède, Etats-Unis, Canada et le gagnant de la 2e division au tournoi de mars prochain à Stockholm. On estime que ce vainqueur sera soit la Finlande, l'Allemagne de l'Est ou l'Allemagne de l'Ouest.

Le projet soumis par l'Association Canadienne de hockey amateur comprenait trois matches lors de la journée d'ouverture. Or, le comité considère que ce serait une journée bien remplie s'il n'y en avait que deux. Ce tournoi se déroulera du 12 au 20 mars pour se continuer à partir du 22 à Winnipeg.

vous pouvez vous vanter de connaître le Golden Wedding...



mais jamais le secret de son mélange! c'est une règle d'or!



Golden Wedding un mélange secret des meilleurs whiskys canadiens de Schenley

VOYEZ
SKI-DOO 69!
CHEZ
PIGEON
MARINE & SPORTS inc.

"La MAISON du SERVICE"
10 MAGNIFIQUES NOUVEAUX MODELES
de 12 à 45 FORCES



chez PIGEON
c'est l'endroit idéal

- Prix plus avantageux
- Conditions faciles
- Service personnel
- Choix complet 10 modèles

À PARTIR DE $695.00
SEULEMENT $27.00 PAR MOIS

- Bon choix de Ski-Doos usagés
- Remorques simples ou doubles
- Attaches pour remorques installées sur autos
- Traineaux — Carrioles — Toiles
- Habits — Bottes — Mitaines — Etc.

Stock de pièces adéquat et mécaniciens entrainés à l'usine

Acceptons échanges de toutes marques

Salle de montre ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. 30 du 16 déc. au 30 déc.
Exceptés les samedis jusqu'à 4 h. 30

PIGEON
MARINE & SPORTS inc.
"La MAISON du SERVICE"
11921 BELLEVOIS, MONTREAL-NORD, 322-1610
10 rues à l'est de Pie-IX, près boul. Gouin

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 7 / PAGES 81-92 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNÉE — No 295

L'épidémie de grippe a atteint l'état de désastre aux USA

ATLANTA, Georgie (UPI) L'épidémie de grippe asiatique "Hong kong" a maintenant atteint l'état de désastre selon le quartier général de la Croix-Rouge qui a donné ordre à ses succursales de fournir toute l'assistance nécessaire aux villes touchées.

Un porte-parole de l'organisme, dont le siège est à Washington, a déclaré que les volontaires se chargeront des soins médicaux, des services alimentaires et du transport des malades lorsque les dirigeants feront appel à leurs services.

L'épidémie a déclenché une course folle aux médicaments tout particulièrement dans la métropole américaine. Dans les régions de New York et de Los Angeles, plus d'un million de personnes sont atteintes et plusieurs milliers d'étudiants ont dû quitter leurs campus.

A New York, il fallait plus de deux heures hier pour pouvoir se procurer les médicaments nécessaires dans les pharmacies.

Les 50,000 premières doses de vaccin préventif sont arrivées à New York hier, mais ont immédiatement été distribuées dans les hôpitaux et les maisons de convalescence.

Le Centre national des maladies contagieuses d'Atlanta vient d'ajouter un autre Etat, le Dakota-Sud, à la liste de ceux qui sont gravement atteints par la grippe, ce qui porte le total à 35 Etats.

A New York même quelque 500,000 personnes sont atteintes de la grippe depuis deux semaines, mais les autorités ajoutent que pour le moment elle n'est pas dangereuse.

A Milwaukee, les autorités scolaires signalent que 23,000 écoliers sont malades ainsi que 457 instituteurs et institutrices.

Cleveland signale que 200 des 2,200 policiers sont atteints de la maladie, et que dans l'industrie les absences dues à la grippe sont de 50 pour cent au-dessus de la normale. Plusieurs hôpitaux ne permettent les visites qu'aux proches parents des grands malades. Les hôpitaux de Chicago ont adopté a même politique, tandis qu'à New York et Détroit on signale une augmentation des décès causés par l'influenza, la pneumonie et autres maladies respiratoires au cours des derniers mois.

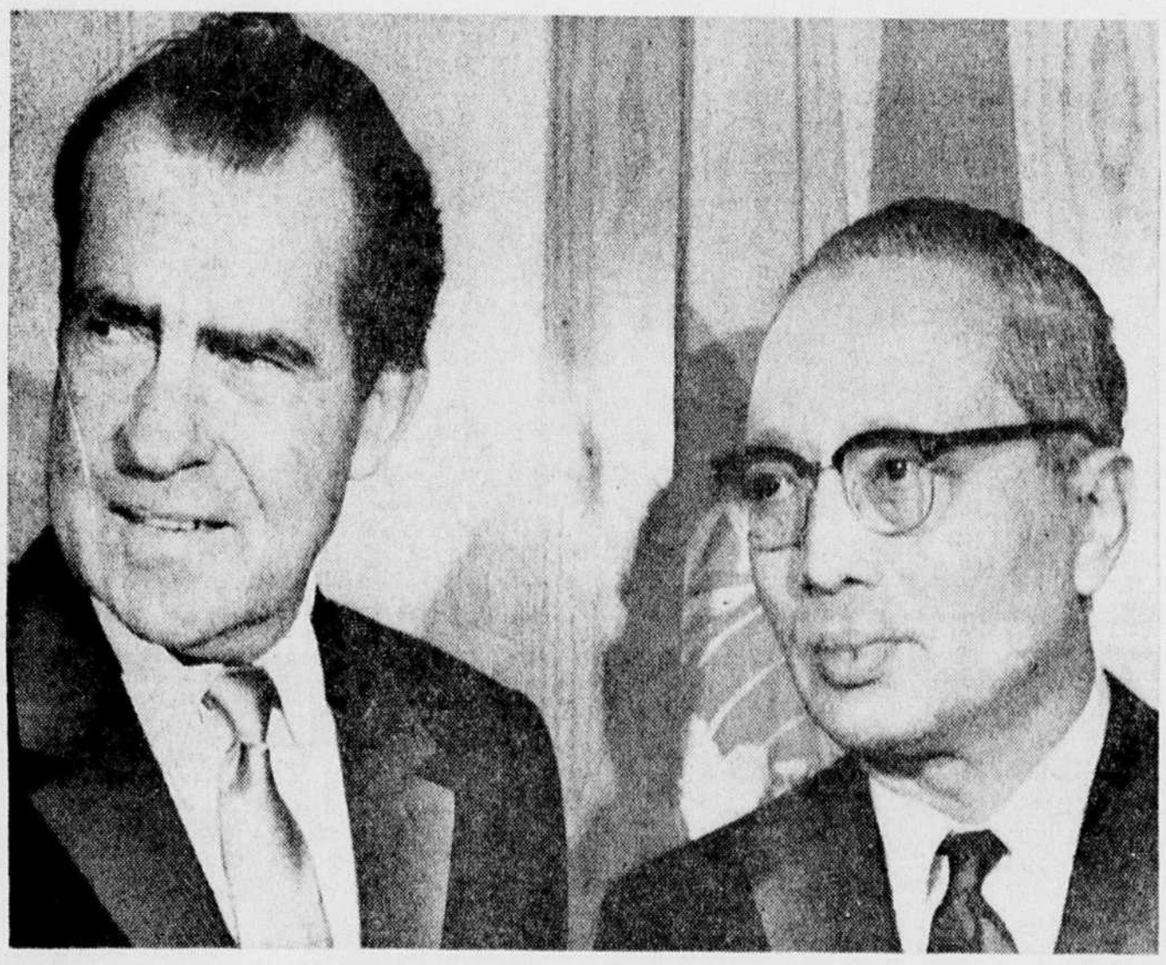
Le Canada manquera peut-être de vaccins

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé, M. Munro, a annoncé hier que le gouvernement espérait être en possession d'une importante quantité de vaccins anti-grippe vers le milieu du mois de janvier mais a précisé qu'il était possible que les quanttés disponibles ne soeent pas suffisantes pour en faire la distribution à travers tout le Canada.

La direction des aliments et drogues sera chargée, a dit M. Munro, de distribuer ce vaccin et devra décider quels groupes pourront en bénéficier les premiers.

En réponse au député conseevateur Robert Muir, le ministre a révélé que les firmes pharmaceutiques américaines et canadiennes éprouvent de la difficulté à fabriquer le vaccin.

Puis il a dit qu'environ 100 cas plutôt bénins de grippe avaient été signalés au pays jusqu'ici. A un autre député conservateur, R. B. Rynard, qui lui demandait si les parlementaires devraient être immunisés, M. Munro a dit qu'il s'agissait de savoir si ces messieurs ont priorité sur les autres Canadiens.



téléphoto PA

M. Nixon fait une visite à l'ONU

Le président élu Richard Nixon a rendu visite hier au secrétaire général des Nations unies, M. Thant, et il a profité de l'occasion pour affirmer son appui inconditionnel à l'organisation mondiale. Il a promis que son administration ferait "tout en son pouvoir pour renforcer cette organisation dans son travail en faveur de la paix dans le monde". Avant de rencontrer U. Thant, M. Nixon avait eu une entrevue avec l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Russell Wiggins. On avait cru que le président élu profiterait de l'occasion pour annoncer le nom du nouvel ambassadeur américain aux Nations unies, mais il n'en fut rien. Les observateurs pensent que M. Nixon a de la difficulté à trouver un candidat démocrate à ce poste, comme il le souhaite.

Le président du Brésil menace de suspendre le parti gouvernemental

RIO DE JANEIRO (AFP UPI) — Le porte-parole de la présidence de la République du Brésil, M. Galvao, a déclaré hier que le total des personnes arrêtées depuis vendredi n'a pas dépassé 200. Il a ajouté que Juscelino Kubitchek, ancien président, et Carlos Lacerda, ancien gouverneur de l'Etat du Guanabara, avaient quitté la prison et qu'ils étaient chez eux en résidence surveillée.

Toutefois, selon des informations recueillies plus tard à leurs domiciles, MM. Kubitchek et Lacerda étaient encore incarcérés à la prison militaire de Rio. M. Lacerda poursuit la grève de la faim.

Par ailleurs, le président Costa E Silva a menacé de dissoudre le parti gouvernemental Arena et de priver de leurs droits civiques plusieurs de ses députés. On rappelle que 94 députés du parti gouvernemental avaient voté avec l'opposition pour refuser de lever l'immunité parlementaire du jeune député Marcio Moreira Alves, accusé d'avoir insulté l'armée. M. Alves s'est réfugié en Italie.

A Sao Paulo, une bombe a fait explosion près du monument commémorant les morts du Brésil tombés au champ d'honneur au cours de la deuxième guerre mondiale. Les terroristes n'ont pas été retrouvés. En outre, des éléments de l'armée ont envahi dans la nuit de lundi à mardi la Cité universitaire de Sao Paulo. Ils ont arrêté 300 étudiants et occupé les locaux.

On apprenait hier que la commission d'enquête sur les enrichissements illicites sera présidée par le ministre de la Justice. La commission aura pour tâche d'effectuer des enquêtes sommaires et de confisquer les biens des personnes qui se sont enrichies illégalement dans l'exercice de leur profession, et notamment dans leurs fonctions publiques.

La rapidité avec laquelle le gouvernement a créé cette commission confirme les indications recueillies lundi, selon lesquelles la lutte contre le corrumption et les profits serait au premier plan des préoccupations du gouvernement qui souhaite s'assurer l'appui des classes les plus défavorisées.

Selon un porte-parole, l'ambassade de Yougoslavie au Brésil n'a pas servi d'asile aux réfugiés politiques.

La fille d'un millionnaire de Floride a été kidnappée

ATLANTA. (UPI-PA)—Le secret le plus complet entoure les recherches qu'effectue depuis hier le FBI en vue de retrouver Barbara Jane Mackle, âgée de 20 ans, présumément kidnappée aux petites heures hier matin alors qu'elle se trouvait, en compagnie de sa mère, dans un motel situé près de l'Université Emory, à Atlanta. Elle est la fille de M. Robert F. Mackle, âgée de 57 ans, un millionnaire de Floride et ami du président-élu Richard Nixon.

Barbara a été emmenée par un homme armé accompagné d'un jeune complice d'une douzaine d'années. Ces derniers se sont présentés au motel vers 4 h. hier matin et le gunman a prétendu être un détective privé enquêtant au sujet d'un acident survenu à la voiture de l'ami de Barbara. Mme Mackle, tenue en respect par le revolver du présumé kidnappeur, a été chloroformée et attachée par le jeune complice. Avant qu'elle ne perde connaisance, elle a pu voir les deux hommes emmener sa fille encore en vêtement de nuit. Mme Mackle s'était rendue au motel pour soigner sa fille atteinte de la grippe.

Le FBI et la police locale refusent de fournir le moindre renseignement au sujet de cette affaire. "Il n'y a aucun développement" a été le seul commentaire fait ce matin par un porte-parole du FBI. Selon la police, aucune rançon n'a encore été demandée.



M. Mackle s'est rapidement rendu hier au motel où s'est déroulé le drame. On croit qu'il est retourné à sa propriété de Coral Gables, en Floride, en compagnie de sa femme, dans le courant de la journée.

A la propriété des Mackle, un homme répond au téléphone en disant : "Veuillez raccrocher afin de garder la ligne libre au cas où les ravisseurs tenteraient de nous atteindre".

Les Mackle sont considérés comme les plus gros constructeurs de Floride. Ils dirigent la "General Development Corp." qui construit des maisons de coût modique notamment à Port St. Lucie, Port Malabar, Sebastian et Vero Beach.

On craint un soulèvement populaire

Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon

SAIGON, (AFP, UPI, PA) — Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon : les attaques aux roquettes et au mortier, la nuit dernière, contre les positions américaines et gouvernementales, à une vingtaine de milles de la capitale, en sont la preuve. De plus, les porte-parole militaires ont révélé qu'au total, 13 villes et bases avaient été la cible du tir des forces communistes.

Pour sa part, le premier ministre du Sud-Vietnam, M. Tran Van Huong, a affirmé que de 30 à 40,000 Nord-Vietnamiens se dirigent actuellement vers la capitale où plus de 600 Vietcong ont été arrêtés en deux mois.

Les éléments avancés de cette force ont réussi à traverser les lignes tenues par une division américaine le long de la frontière du Cambodge, au nord de Saigon. Ces éléments avancés, portant des uniformes neufs et fort bien équipés, se trouveraient dans le moment à moins de 40 milles de la capitale. Les Saigonnais voient les jours à venir avec une appréhension que ne parviennent pas à dissiper les déclarations rassurantes des responsables politiques et militaires.

Le Sud-Vietnam a décrété une trêve de seulement 24 heures pour Noël bien que le Vietcong ait annoncé que pour sa part, cette trêve serait de trois jours. Le gouvernement de Saigon a également annoncé qu'il était prêt à discuter des arrangements à prévoir en vue d'un arrêt des hostilités pour le jour de l'An et les fêtes du Têt.

C'est contre l'avant-poste sud-vietnamien de Tam Ky que le Vietcong s'est acharné le plus durement la nuit dernière; les troupes sud-vietnamiennes ont cependant réussi à repousser l'attaque, tuant quatre guérilleros.

Un entrepôt de la Marine près de Danang a également été attaqué de même que toute une série d'avant-postes au nord-ouest de la capitale.

Pour traverser les lignes américaines longues d'environ 100 milles à la frontière du Cambodge, les Nord-Vietnamiens se sont semble-t-il, divisés en petit groupes, utilisant des bicyclettes à moteur japonaises pour transporter le ravitaillement et les munitions sur les sentiers où les Vietcong servent de guides.

Les "B-52" arrosent toute la région de bombes mais il est difficile d'évalues les résultats de ces raids. Les Américains disposent de plus de 500 hélicoptères dans la région et depuis le 7 novembre, ont réussi à tuer 1,334 Nord-Vietnamiens qui tentaient de s'infiltrer.

Nous aurions besoin d'un homme à tous les 30 pieds pour arrêter l'infiltration, a dit un officier américain. Certains communistes réussissent à passer, mais nous essayons de leur rendre l'aventure aussi difficile que possible.

Kissinger: laissons la négociation politique aux Sud-Vietnamiens

NEW YORK (AFP) — "La responsabilité première de la négociation de l'organisation interne du Sud-Vietnam devrait être laissée directement aux Sud-Vietnamiens" pendant que les Etats-Unis et le Nord-Vietnam négocieront le retrait mutuel des forces extérieures, écrit M. Henry Kissinger, désigné par le président élu, M. Richard Nixon, comme conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, dans un article que publie le dernier numéro de la revue trimestrielle de politique étrangère "Foreign Affairs".

Dans cet article, écrit avant qu'il ne soit chargé d'une fonction gouvernementale et qui ne reflète donc que ses opinions personnelles, M. Kissinger souligne que les négociations en vue de la paix au Vietnam ne progresseront que "si les Etats-Unis cherchent d'abord un accord sur les buts définitifs à atteindre . . . et ensuite on reviendra sur les détails de leur application".

L'expert en politique étrangère expose comme suit ce que devraient être les buts des Etats-Unis : "1—Amener un retrait ordonné des forces extérieures, nord-vietnamiennes et américaines. 2—Ce faisant, créer un stimulant maximum pour que les forces en présence au Sud-Vietnam élaborent un accord politique".

M. Kissinger affirme que les Etats-Unis ne doivent pas faire pression sur les Sud-Vietnamiens afin de les amener à accepter un gouvernement de coalition. Cela, écrit-il, risquerait de "détruire la structure politique actuelle du Sud-Vietnam et d'aboutir à l'emprise communiste".

Parlant des négociations, le conseiller en politique extérieure du futur président des Etats-Unis écrit que les procédés de négociation américain et nord-vietnamien ne pourraient être plus différents. "Les Vietnamiens ont une façon indirecte de négocier et, selon les normes américaines elle est tortueuse, ce qui permet d'éviter de s'engager à fond et de se soustraire à une épreuve ouverte de force".

M. Kissinger explique cela par le fait que les Vietnamiens ont dû, pour survivre, faire preuve d'une adresse subtile dans leurs relations avec des étrangers physiquement plus forts qu'eux.

"Dans ces conditions, écrit-il, de nombreux contacts avec Hanoï qui nous paraissaient infructueux ont probablement servi (du point de vue de Hanoï) à tâter le terrain. Les méthodes diplomatiques de Hanoï ne sont guère différentes de la stratégie militaire du Vietcong et quelquefois elles nous paraissent aussi impénétrables".

M. Kissinger affirme ensuite que lorsque "les forces et les pressions nord-vietnamiennes auront été écartées, les Etats-Unis n'auront aucune obligation de maintenir par la force un gouvernement à Saigon".

L'équipage d'"Apollo-8" en "grande forme"

CAP KENNEDY (PA, UPI, AFP) — Les astronautes d'"Apollo-8" ont perfectionné hier leur connaissance de l'extraordinairement complexe plan de vol qui leur permettra, le 24 décembre, de graviter autour de la Lune, à proche distance de cet astre, de même que le procédé d'urgence de retour à la Terre en cas de défaillance de l'engin ou d'accident au cours du vol.

A bord des "simulateurs" du Cap, ils ont répété les plus délicates manoeuvres de cette mission de six jours, la plus spectaculaire et la plus dangereuse jamais entreprise par l'homme dans l'espace.

Lundi soir, les trois astronautes ont subi un rigoureux examen médical de trois heures. Le Dr Charles Berry, médecin principal du Centre spatial, a trouvé les trois hommes en parfaite santé.

A titre d'essai, le Dr Berry leur a un peu plus tard fait prendre des comprimés de somnifère, du "séconal". Borman et ses coéquipiers n'en avaient en effet nul besoin.

Cependant, leur médecin a voulu voir comment ils réagiraient, le cas échéant, sur le chemin de la Lune, s'il leur prescrivait ce produit. Leur trousse médicale de bord comprend 1,800 milligrammes de "séconal", et entre autres de l'"actifed", le décongestionnant dont l'équipage d'"Apollo-7" n'était pas suffisamment muni en octobre pour soigner le rhume de cerveau dont souffraient ses trois hommes.

"Apollo-8" emporte aussi, entre autres, un nécessaire à piqûres analgésiques, des pansements, des comprimés contre le mal de mer et le dérangement intestinal.

La reine Elizabeth au pays de Galles

CARDIFF (PA, AFP) — Des mesures de sécurité sans précédent ont été prises à Cardiff, la capitale administrative du pays de Galles que visitaient hier la reine Elizabeth, le duc d'Edimbourg et le prince Charles.

Pour parer à la possibilité d'incidents provoqués par les éléments nationalistes gallois, qui ont fait sauter à la bombe au début du mois des conduites d'eau alimentant Birmingham, tout le centre de la ville a été quadrillé par la police. Plusieurs rues ont été barrées, et des immeubles bordant l'itinéraire prévu de la reine ont été inspectés. Pour le défilé royal il y avait 600 policiers dont environ la moitié en civil, et 300 spectateurs.

Les nationalistes gallois ont réaffirmé il y a trois jours que les attentats à la bombe allaient se multiplier.

Précédent en Tchécoslovaquie: un directeur d'usine est élu par les ouvriers eux-mêmes

PRAGUE. (UPI) — Le conseil des travailleurs des vastes usines Skoda de Pilsen a créé un précédent en Tchécoslovaquie en élisant lui-même le directeur général des usines. Passant outre aux désirs des forces d'ocupation soviétiques, les ouvriers ont élu Jan Martinak pour un mandat de quatre à six ans et ils ont reçu les félicitations de M. Josef Smrkovsky, l'un des artisans de la réforme entreprise dans ce pays avant l'invasion du mois d'août.

Jusqu'à maintenant, les directeurs d'usines étaient nommés par le parti en Tchécoslovaquie et les réformistes y voyaient l'une des causes des difficultés économiques de la nation.

Le conseil des travailleurs de Skoda, agissant sans l'approbation officielle de Prague, annonça qu'il cherchait un nouveau directeur et reçut 10 candidatures. La liste fut réduite à cinq et les finalistes furent soumis à des examens sévères de la part d'experts économiques et administratifs. Avec les résultats en mains, le conseil choisit Martinak par une majorité de deux tiers.

Chef incontesté du Kremlin, Brejnev aura 62 ans demain

par Michael JOHNSON

MOSCOU, (PA) — M. Leonid Brejnev célébrera demain son 62e anniversaire de naissance et tout semble indiquer que son leadership au Kremlin est plus fort que jamais après quatre années de pouvoir.

L'allure joviale et pleine de confiance qu'il présente en public ne permet pas de supposer qu'une opposition sérieuse menace sa puissance.

L'énergique secrétaire général du parti communiste de l5Union soviétique laisse aussi croise qu'il a l'intention de conserver ontacte la Troika actuelle en gardant auprès de lui le premier ministre Alexei Kossiguine et le président Nicolas Podgorny.

Malgré des rumeurs qui soutiennent le contraire, l'affaire tchécoslovaque n'a pas provoqué de divergence majeure, voire de scission chez les hauts dirigeants des destinées soviétiques.

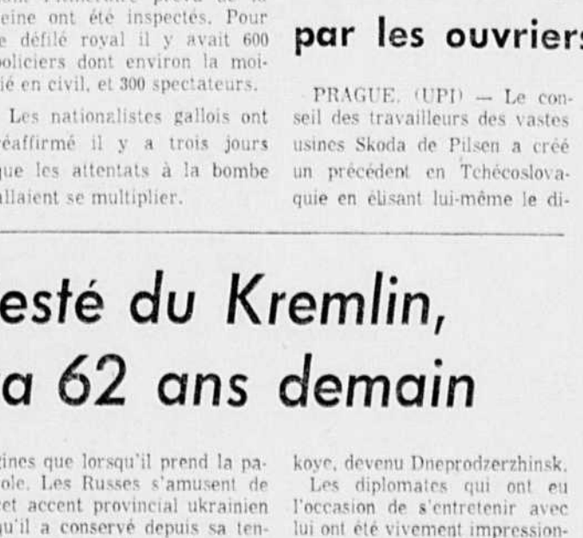
Les trois hommes ont siégé ensemble durant deux jours la semaine dernière, à l'occasion de la session du Soviet Suprême, ignorant les orateurs et conversant entre eux amicalement.

L'attitude habituelle de M. Brejnev reflète l'homme grave qui est sûr de lui-même. Il marche droit, le menton haut. Il est toujours d'une tenue impeccable et bien rasé.

On ne décode ses humbles ori-

gines que lorsqu'il prend la parole. Les Russes s'amusent de cet accent provincial ukrainien qu'il a conservé depuis sa tendre enfance. Il est né dans le hameau ukrainien de Kamenskoye, devenu Dneprodzerzhinsk.

Les diplomates qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec lui ont été vivement impressionnés par son flair en politique mondiale.



téléphoto PA

Attentats en Argentine

ROSARIO, Argentine, (AFP) — Deux attentats ont été commis, lundi soir à l'occasion de la visite, à Rosario, du général Juan Carlos Ongania, président de la République, qui a prononcé un discours au pays dans lequel il a défendu la politique du gouvernement.

Le plus important a été commis au domicile du recteur de l'université où un groupe de jeunes gens a lancé un cocktail "Molotov", qui a fait des dégâts matériels, ainsi que des tracts contre la visite du président à Rosario.

Dans un autre secteur de la ville, un puissant pétard a éclaté et de nombreux tracts anti-gouvernementaux ont été lancés.

INTERVIEW EXCLUSIVE DE NIXON A UN MOIS DE LA PRESIDENCE

Washington retrouvera, partout, son bon nom

LOUIS WIZNITZER
COLLABORATION SPECIALE DE NEW YORK



Dans quatre semaines, Richard Nixon prêtera serment comme président élu des Etats-Unis et dirigera le pays le plus puissant du monde. Je suis allé le voir dans son appartement de la Fifth Avenue, à New York, pour savoir quelles étaient ses intentions. M. Nixon a consenti à m'accorder une interview exclusive.

Au cours de l'entretien, j'ai cru comprendre certaines idées du président en politique étrangère. Il a conscience que le communisme n'est plus monolithique comme il y a dix ans mais il croit que la menace qu'il pose au monde libre n'en est pas moins sérieuse et qu'il convient de rester vigilants. Il est d'avis que la discussion avec l'URSS doit continuer mais que les USA doivent discuter à partir d'une position de force (d'où nécessité de nouveaux missiles et autres armes stratégiques). Il n'est pas opposé à la signature du traité sur la non prolifération des armes nucléaires, ni opposé à un accord avec les Russes pour limiter la construction des fusées antifusées. Mais il sait combien les Soviétiques tiennent à ces deux accords et n'est pas enclin à leur faire des cadeaux. Il croit que les Russes peuvent beaucoup aider les USA pour parvenir à une solution au Vietnam (l'URSS donne aux Vietnamiens du Nord des armes dont le prix est de 1 milliard de dollars par an).

Donc, donnant donnant. Il n'admet pas la parité militaire avec l'URSS. Il croit qu'il ne faut pas confondre les roucoulements soviétiques avec un adoucissement réel de leur politique, qu'il ne faut pas prendre la forme pour le fond. Si l'intransigeance soviétique n'est pas "pénalisée", la "conciliation" soviétique ne se trouve pas encouragée. Pour la ratification du traité de non prolifération, par le Sénat, le président... "prendra son temps". Par ailleurs, il envisage de reprendre rapidement des contacts étroits avec le général de Gaulle.

Il ne mettra pas tous ses oeufs dans le même panier et prêtera une oreille attentive à ce que les diplomates chinois diront à leurs collègues américains le 20 février à Varsovie. Il ne se hâtera pas de courir à des "sommets" mais ne s'y rendra que s'il est convaincu qu'ils aboutiront à des accords substantiels et ceci après de longues et amples négociations au niveau ambassadeurs. Il ne visera pas au "spectaculaire".

Prendre l'initiative

D'une façon générale il tâchera de faire en sorte que la politique étrangère américaine ne se contente pas de réagir aux initiatives soviétiques ou autres, n'oscille pas éternellement entre des périodes de sommeil béat et de panique mais qu'elle prenne l'initiative, qu'elle ne soit pas prise à court, mais qu'elle-même "projette" et "organise" l'avenir. Pour ce qui est du commerce international, il n'est pas partisan du protectionnisme mais prêtera toutefois une oreille amie aux producteurs américains de coton et d'acier. En Amérique latine, il s'intéressera plus à la stabilité financière et politique des pays qu'aux réformes sociales.

Plus de commerce et moins d'aide. Il est favorable à la création d'un fonds pour la stabilisation des prix des matières premières et pour l'attribution de tarifs préférentiels aux exportations d'Amérique latine. L'assistance financière sera accordée aux pays trop endettés. Priorité sera accordée aux projets de modernisation de l'agriculture et de l'éducation. Le président, enfin, est d'avis que le mark est sous-évalué.

Pour ce qui touche au problème noir, il est évidemment partisan de l'intégration mais croit que pour qu'elle soit efficace, elle doit s'effectuer à partir du dedans. Il faut d'abord aider les Noirs à s'aider eux-mêmes, à s'organiser eux-mêmes, à élever leur niveau de vie. Pour cela, pour résoudre le problème des ghettos, il projette de faire appel à la bourgeoisie noire et au capital privé. Graduellement, une redistribution du pouvoir et des revenus pourrait ainsi s'effectuer. Dans ce sens, il est partisan du "pouvoir noir". Après que les Noirs se soient hissés à la force de leurs poignets au niveau des autres minorités, l'intégration s'effectuerait en douceur.

Sur le plan de l'économie intérieure, il est opposé à un contrôle des prix et des salaires: "Ces garde-fous détournent l'attention des véritables causes de l'inflation qui sont les déficits budgétaires en temps de plein emploi et l'impression démesurée de papier-monnaie, au-delà de la capacité productive de l'industrie". Il tentera de trouver un "équilibre instable" entre l'inflation et le chômage et considère que l'inflation ne doit pas dépasser 3 p. 100 par an, le chômage ne doit pas aller au-delà de 4 p. 100. Il tentera de réduire les dépenses du gouvernement mais sans tailler à la hache. Pour le pressant problème des villes il est pour une décentralisation: qu'une plus grande part de l'effort et des responsabilités incombe aux gouverneurs des Etats, aux maires des grandes villes.

Il n'est pas exclu qu'un pourcentage des impôts fédéraux en provenance des villes (de l'ordre de 3 p. 100 par exemple) soit restitué aux maires afin de les aider à résoudre les graves et complexes problèmes urbains. La réorganisation de la "machine" du gouvernement est à l'ordre du jour. Le président veut un appareil plus efficace et moins coûteux. Il n'est pas impossible que plusieurs agences soient fondues en une seule et que des super-ministères soient créés groupant santé, éducation, transports, urbanisme d'une part, intérieur et agriculture d'autre part.

Le monde a évolué

— Comment interprétez-vous essentiellement votre élection?

— Comme reflétant le désir de paix domestique et internationale, du peuple américain.

Voir NIXON, page 29

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ★★ 10¢ Montréal, mercredi 18 décembre 1968 / saint Gatien / 84e année / no 295 / 8 cahiers / 104 pages / Moins froid / Min. 5° / Max. 20°

Le rapport de la Commission Dorion

District fédéral: Québec ne doit céder aucun territoire

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Commission royale d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec, dont le rapport a été rendu public hier, recommande fortement au gouvernement du Québec de conserver jalousement tous ses droits sur la partie de la capitale fédérale en territoire québécois et de ne céder aucune de ses prérogatives à tout organisme impliquant le "détachement d'une portion de son territoire".

A l'issue d'un volumineux rapport de plus de 500 pages débouchant sur quelque 32 recommandations précises, la Commission présidée par M. Henri Dorion, met les autorités québécoises en garde contre tout abandon de la souveraineté du Québec en faveur d'un district fédéral, car autrement toute la région de Hull risque de continuer son intégration graduelle à l'Ontario.

Suggestions pour la capitale nationale

Outre de proposer une structure administrative à l'opposé des conceptions que s'en sont faites les autorités fédérales, cette Commission, qui fut également à l'origine d'un rapport sur les frontières du Labrador, suggère divers moyens d'action immédiate pour que le Québec commence à jouer son rôle dans l'établissement d'un territoire de la capitale nationale.

A cet égard, la Commission formule diverses recommandations, notamment:

- la formation d'une Commission d'aménagement de l'ouest du Québec chargée de formuler les politiques susceptibles d'être proposées par le gouvernement du Québec aux gouvernements du Canada et de l'Ontario;
- des démarches immédiates de la part du Québec en vue d'obtenir la cession inconditionnelle des terrains actuellement possédés par la Commission de la capitale canadienne en territoire québécois, et ce sans compensation financière;
- le contrôle par le gouvernement du Québec de tout transfert de propriété nécessaire aux fins d'aménager la partie québécoise de la région de la capitale nationale;
- l'abrogation de la Loi de la Commission de la capitale nationale, instrument qui aurait permis à Ottawa de menacer l'intégrité du territoire du Québec;
- le regroupement des municipalités qui se partagent l'administration de la région de Hull;
- l'adoption de mesures énergiques en vue de faire de la ville de Hull le centre éducationnel de langue française dominant dans la région.

Un organisme tripartite

Pour l'administration d'un

Voir TERRITOIRE, page 2

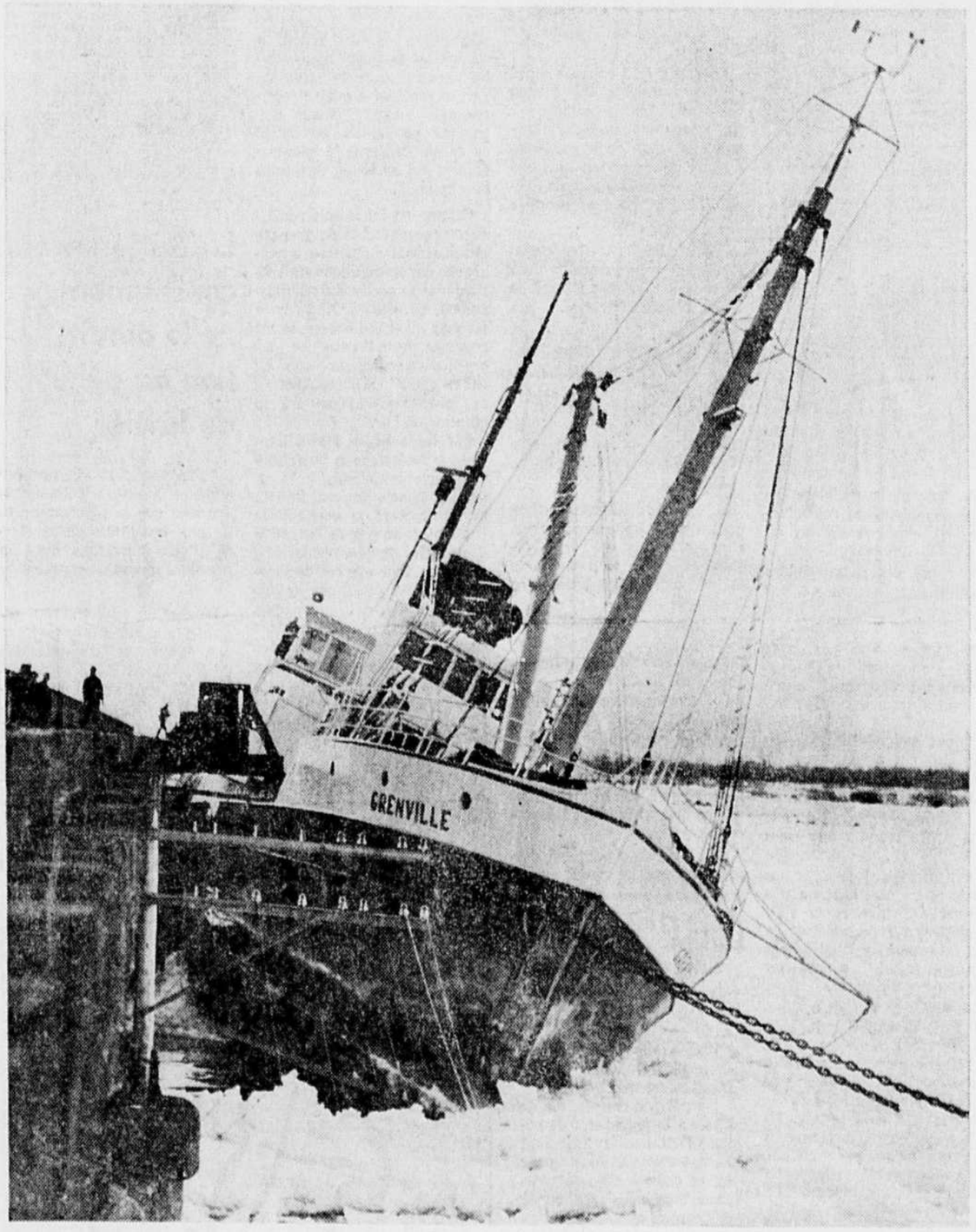


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Coincé par les glaces

Le "Grenville", baliseur de la Garde côtière canadienne, a été coincé par les glaces contre un pont de la Voie maritime, à Saint-Louis-de-Gonzague, à environ 25 milles à l'ouest de Montréal. Craignant qu'il ne sombre, l'équipage a vite fait de grimper sur le pont et est en sûreté. Le navire devra probablement hiverner dans cette mauvaise posture puisque la Voie maritime est fermée et qu'on ne peut dépêcher un brise-glace sur les lieux.

—Nos informations, page 91

Dans la rivière des Prairies

Dangereux embâcles

par Florian BERNARD

Plusieurs familles de Montréal-Nord, Laval et Montréal ont fort mal dormi, cette nuit, hantées par l'idée d'une débâcle soudaine de la rivière des Prairies où des embâcles atteignent une hauteur de 50 pieds.

Des équipes d'employés municipaux et plusieurs membres de la Protection civile du Québec ont passé la nuit à surveiller les rives de la rivière, craignant un débordement rapide des eaux.

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a déclaré hier soir, lors de la séance du conseil municipal, qu'il fera appel à l'Armée canadienne pour dynamiter les murs de glace. Entretemps, un ingénieur du ministère des Richesses naturelles du Québec devait arriver sur les lieux, tôt ce matin, à la demande du ministre Allard, pour établir une analyse de la situation.

C'est la première fois, depuis plusieurs années, que la rivière se fait aussi menaçante. Les embâcles les plus dangereux se trouvent à Laval et à Montréal-Nord.

Evacuation de riverains

Au moins deux familles ont déjà évacué leur maison au début de l'après-midi, hier, et plusieurs autres devaient le faire en soirée. Déjà, en quelques jours, les eaux ont inondé une vingtaine de camps d'été et une dizaine de maisons, sur une distance d'un peu plus d'un mille, dans le quartier Saint-François à Laval. A Montréal-Nord, les embâcles ne sont pas encore brisés.

Le gonflement de la rivière a commencé après la formation d'un embâcle imposant, un peu en amont de l'Ile du Bois debout. Le niveau de l'eau s'est élevé à cinq pieds

Voir RIVIERE, page 2

Renifler de la colle devrait être une offense criminelle

OTTAWA (PC) — Un jury du coroner enquêtant sur la mort d'un garçonnet de 10 ans a recommandé qu'un amendement soit apporté au code criminel afin que le fait de respirer des émanations de colle soit considéré comme une défense criminelle.

Le jury venait alors d'entendre, durant plus de six heures, des témoignages relativement à la mort du jeune Raymond Champagne, d'Ottawa, survenue le 10 octobre dernier, alors qu'on l'avait trouvé au milieu d'un amas de tubes de colle d'avion et la tête recouverte d'un sac de plastique.

L'amendement suggéré par les jurés "autoriserait les autorités publiques à prendre des mesures pour prévenir et corriger" les personnes prises en délit de renifler de la colle ou du décapant de poli à ongles.

Après avoir entendu 20 témoins, le jury en est venu à la conclusion que le jeune Champagne avait succombé en respirant des émanations de toluène et d'acétone provenant de la colle d'avion. Ces émanations provoquent

Voir COLLE page 2

Hausse du taux d'escompte au Canada

(d'après PC, AFP) — La Banque du Canada a annoncé hier soir qu'elle haussait son taux d'escompte d'un demi pour cent et que celui-ci était porté à 6½ pour cent, à compter de minuit, mardi soir.

Les Etats-Unis et la Belgique ont fait de même hier et ce matin.

Dans un bref communiqué, le gouverneur de la Banque, M. Louis Rasminsky, a précisé que "cette décision reflétait l'inquiétude de la Banque centrale en raison de la persistance de la montée inflationniste des prix et des coûts au cours des derniers mois".

M. Rasminsky a également signalé, à cette occasion, que les taux d'intérêt avaient haussé récemment au Canada et à l'étranger.

C'est le 30 août dernier que le taux d'escompte avait

Voir ESCOMPTE page 2

• Hausse du prix de l'or — page 2

Autre nouvelle — page 41

Manifestation à Cornwall

Vingt Indiens arrêtés

CORNWALL, Ont. (PC-UPI)— Une centaine de Mohawks sur pied de guerre (plumes, cris et hurlements compris!) ont bloqué, ce matin, à l'aide de quelque 60 automobiles, l'entrée canadienne du pont reliant les Etats-Unis au Canada. Ils étaient tous venus de la réserve de Saint-Régis, pour protester contre ce qu'ils appellent une violation d'un traité remontant à la guerre civile américaine.

Aux dernières nouvelles, quelque 20 hommes, femmes et enfants auraient été arrêtés, parmi lesquels figure le jeune chef Mike Mitchell, 20 ans. Les Indiens ont généralement opposé une résistance passive aux quelques 20 policiers de Cornwall venus les disperser, en même temps que trois membres de la

Les Indiens, dont la réserve est située sur la ligne de démarcation frontalière, sont mécontents d'avoir maintenant à payer des droits de douane sur les produits qu'ils achètent aux Etats-Unis, obligation dont ils se considèrent libérés en vertu de la clause du traité ayant mis fin à la guerre civile américaine. Le traité, disent-ils, nous exempte des droits de douane. Mais, le gouvernement canadien qui, depuis des années, feignait de ne pas voir les Indiens passer les douanes, vient de décider l'application stricte et rigoureuse des règlements.

Le premier ministre du Sud-Vietnam:

L'arrêt des bombardements au Nord a été une erreur

d'après UPI, AFP, PA

Le premier ministre du Sud-Vietnam a dit, aujourd'hui, que les Etats-Unis avaient tort de précipiter la tenue de négociations sur le Vietnam, et qu'ils avaient commis une erreur en commandant l'arrêt complet des raids aériens au-dessus du Nord-Vietnam.

Au cours d'une interview exclusive accordée à un représentant de UPI à Saigon, le premier ministre Tran van Huong a dit que les Américains lui semblaient bien pressés.

"Pour négocier avec les communistes vietnamiens, a-t-il ajouté, il leur faudra de la patience. Nous en avons, nous, puisque nous sommes Vietnamiens et que nous connaissons bien les communistes vietnamiens".

Faisant allusion aux pourparlers qui ont mis fin à la guerre de Corée, M. Huong a dit que "les Américains se sont fait rouler à Panmunjom. Les communistes ont tiré profit des négociations de paix en Corée.

Voir ARRET page 2

• Nouvel appel du pape — page 2

• Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon — page 81

AUJOURD'HUI

• Christine Henderson est décédée — page 10

• L'épidémie de grippe aux Etats-Unis atteint un état de désastre — page 81

• Le voyage à la Lune — page 5

SOMMAIRE

Annonces classées / 82 à 91
Arts et Spectacles / 60-61
Bandes dessinées / 8
Courrier "Que faire?" / 51
Décès, naissances, etc. / 100
Editorial / 4
Finance / 96-97
Horoscope / 49
Informations étrangères / 81
L'auto / 93
Les secrets de polichinelle / 44
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 83
"Mot-mystère" / 8
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 34-35
Sports / 69 à 72
Tribunaux / 32-33
Vie féminine / 42 à 51
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 45

CKAC 72

ESCOMPTE

SUITE DE LA PAGE 1

subi une transformation la dernière fois. Il avait alors subi une réduction d'un demi pour cent.

Le taux d'escompte est le taux d'intérêt que la Banque du Canada exige sur les prêts aux banques à charte.

Le taux d'escompte de la Banque centrale indique le ton de la situation financière, au point de vue crédit.

Hier le Conseil de la réserve fédérale des Etats-Unis avait décidé un relèvement de 5.25 à 5.50 pour cent du taux d'escompte afin, déclare-t-il, de combattre "une renaissance des pressions inflationnistes qui empêche la restauration de la stabilité économique".

Le conseil a en fait approuvé les demandes de relever leur taux d'escompte faites par 9 des 12 banques du système de la réserve fédérale. Il ne fait aucun doute que les trois "abstentionnistes" se joindront rapidement au mouvement.

La "FED" déclare dans son communiqué que "l'objectif de la politique de la réserve fédérale est de promouvoir des conditions financières visant à la réduction des pressions inflationnistes, en vue d'encourager un taux d'expansion économique pouvant être mieux soutenu à long terme et de parvenir à un équilibre raisonnable de la balance des paiements du pays".

Ce matin, enfin, c'était au tour de la Banque nationale belge d'annoncer une hausse de trois quarts de un pour cent, portant ainsi son taux d'escompte à 4½ pour cent.

ARRET

SUITE DE LA PAGE 1

La fausse paix qui en est sortie ne fut pas à l'honneur des Américains".

M. Huong poursuit :

"Puis il y eut le Laos. Qu'est-ce que cet accord (signé à Genève, en 1962) a apporté ? Une infinité de malheurs au pauvre peuple laotien, lequel, aujourd'hui, vit sous la menace du Nord-Vietnam; et derrière le Nord-Vietnam, il y a les communistes chinois.

"Voici que nous avons eu (le 1er novembre) l'arrêt des bombardements aériens. Qu'est-ce que ça nous a apporté? Les communistes en ont profité. Ce n'est pas là la manière d'appuyer nos troupes sur les champs de bataille. J'espère maintenant que les Américains ont retenu la leçon de Corée. Lorsqu'on négocie avec les communistes, il ne faut pas se montrer trop pressé. L'avenir des Etats-Unis comme leader du monde libre dépend du sort de la guerre au Vietnam."

Dans une autre déclaration, le premier ministre a dit que les communistes vont utiliser une équipe de 30,000 hommes pour lancer une offensive sur toute l'étendue du territoire.

RIVIERE

SUITE DE LA PAGE 1

durant la nuit de lundi à mardi et il augmentait à un rythme d'un pied à l'heure, hier dans la journée.

C'est la première fois que les débâcles ont lieu si tôt sur la rivière des Prairies.

Sur un pied d'alerte

Un détachement de la Protection civile du Québec (division de Laval) a été dépêché sur les lieux de l'inondation afin de porter secours aux familles éprouvées, en cas de besoin.

Hier après-midi, des véhicules de la voirie municipale de Laval ont patrouillé le secteur régulièrement, semble-t-il pour suivre de près l'élévation du niveau de la rivière.

Les habitations inondées sont pour la plupart situées au pied de petites rues perpendiculaires au boulevard Lévesque : Nadon, Corbeil, Edouard, Monty, Claire et Ivanhoé.

Au bout de la rue Ivanhoé, nous avons vu une femme d'un cinquantaine d'années, dont la maison était aux trois quarts entourée d'eau, qui piquait à travers champ, dans la neige en haut des genoux, pour se rendre à son travail dans un restaurant du voisinage.

A Montréal-Nord, plusieurs pompes de la Protection civile sont en opération. Le personnel est fourni par la Ville et l'équipement par le gouvernement du Québec.

Deux familles de Laval demeurant rue Corbeil ont dû se réfugier chez des voisins, M. et Mme René Gervais.

Il s'agit de M. et Mme Gilles Hamelin et leurs deux enfants, ainsi que M. et Mme Gilles Prévost, deux enfants également.

Au départ des hommes pour le travail et des enfants pour l'école, hier matin, la situation n'était pas encore inquiétante. Mais au début de l'après-midi, les occupants des deux maisons avaient quitté les lieux tandis que les autres, à leur retour, avaient la surprise et la déception de ne pouvoir atteindre leur foyer. Les caves étaient inondées et les systèmes de chauffage ne fonctionnaient plus.

TERRITOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

éventuel territoire de la capitale fédérale, la Commission Dorion élabore un schéma fonctionnel fortement décentralisé dans lequel aucun des trois gouvernements en cause n'aurait à abandonner aucune de ses prérogatives.

Refusant toute délégation de pouvoirs par le Québec en faveur d'un organisme centralisateur, ce schéma respecte dans leur intégralité, et les pouvoirs, et la propriété des territoires québécois et ontariens compris dans la région de la capitale. Au sommet donc, les gouvernements sont souverains.

Chacun d'eux pourrait déléguer à une Conférence tripartite permanente ses représentants, des hauts fonctionnaires, dont la tâche serait de coordonner des plans préparés au niveau régional du côté québécois par la Commission d'aménagement de l'Ouest de Québec, du côté ontarien par le gouvernement régional de l'est ontarien.

Ces deux organismes régionaux seraient forcés de soumettre leurs politiques concernant l'aménagement de la capitale nationale à la Conférence tripartite. Cette dernière enfin devrait se retourner vers les gouvernements respectifs qui se réserveraient toujours le droit de modifier les plans acceptés.

En somme, la Commission propose une structure administrative permettant au Québec d'apposer son droit de véto à tout projet qui pourrait menacer l'intégrité de son territoire ou qui pourrait aller à l'encontre des priorités établies par les autorités provinciales.

Dans leur rapport, les commissaires reconnaissent les difficultés inhérentes à toute structure décentralisée. C'est pourquoi, ils espèrent que les autorités à tous les niveaux sauront collaborer plus étroitement qu'elles ne l'ont fait jusqu'à maintenant. Cette recommandation vaut plus particulièrement pour le gouvernement du Québec qui, de l'avis des commissaires, a accepté non sans une certaine complaisance l'intrusion d'Ottawa dans la région de Hull.

En déposant les sept volumes du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec, le leader du gouvernement en Chambre, M. Maurice Bellemare, n'a formulé aucune remarque. Il a été impossible par la suite d'obtenir aucun commentaire de sa part ou d'un autre membre du cabinet provincial.

Selon le député libéral de Hull, M. Oswald Parent, le mutisme du gouvernement s'expliquerait par les conclusions du rapport préparé par un comité tripartite formé en rapport avec l'aménagement d'un territoire de la capitale fédérale. Le député de Hull a affirmé que ce comité recommandait la création d'une structure administrative centralisée dans laquelle chacun des trois gouvernements en cause serait obligé de céder certaines prérogatives.

Dans sa motion pour dépôt de documents, M. Parent demandait également la publication de ce dernier rapport. Le gouvernement ne s'est pas rendu à cette dernière demande, invoquant les travaux en cours au sein de ce comité.

Quant au rapport Dorion, M. Parent s'est dit en désaccord avec la plupart de ses recommandations, car l'objectivité le forçait à reconnaître les bienfaits apportés par le gouvernement fédéral dans la région de Hull à travers l'action de la Commission de la capitale nationale.

Prime de $10,000

Refus des syndicats — Québec ajoute $10,000

Le Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux ont refusé hier l'invitation lancée la veille par le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, de participer à arrondir la prime offerte à la personne ou aux personnes qui permettraient la capture des responsables des attentats à la bombe.

La FTQ soutient que les centrales syndicales ne sont pas des indicateurs de la police et la CSN insiste pour que la police fasse son travail. Les deux centrales désapprouvent les actes de violence et les attentats à la bombe.

Le ministère québécois de la Justice a décidé pour sa part d'ajouter une somme de $10,000 à la prime. La nouvelle a été annoncée ce matin.

Les centrales

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, et M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, ont déclaré que l'argent perçu par les syndicats et provenant des travailleurs ne peut servir à régler des problèmes "qui relèvent clairement du gouvernement et des forces de l'ordre".

M. Pepin a dit que ce travail était "déjà financé par les taxes que paient les travailleurs aux gouvernements fédéral, provincial et municipal".

Lundi dernier, M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de Montréal, lorsqu'il avait annoncé que la métropole avait décidé d'offrir une récompense avait également déclaré qu'il espérait que les deux centrales syndicales voudraient aussi fournir un montant équivalent à celui offert par la ville.

M. Saulnier avait alors déclaré que plusieurs des attentats semblaient reliés aux divers conflits de travail.

Au cours des sept derniers mois, 45 bombes ont explosé ou ont été désamorcées dans la seule région de Montréal.

M. Laberge a dit au cours d'une conférence de presse que la FTQ condamnait le terrorisme dans les conflits ouvriers, mais qu'elle blâmait certaines activités illégales ou injustices qui accompagnaient les grèves.

"Pourquoi un travailleur ou un gréviste placerait-il une bombe à la manufacture où il est employé?", a-t-il demandé.

Le terrorisme ne fait pas partie de la mentalité du travailleur ordinaire et la FTQ ne désire aucune aide de la part de terroristes "intéressés uniquement à promouvoir leurs idées politiques".

L'exécutif de la CSN a, d'autre part, demandé à la ville de Montréal d'inviter plutôt les divers corps de police à intensifier leur travail en vue de découvrir le ou les auteurs des attentats à la bombe. La CSN a dit qu'elle condamnait ce genre de violence comme elle condamne la violence en général.

Nouvel appel du pape en faveur de la paix

CITE DU VATICAN (PA, AFP) — Le pape Paul VI s'est adressé aux chefs d'Etats et a réclamé la paix, en disant qu'elle ne peut être garantie par une trêve précaire ou un équilibre instable des forces.

"Sans la paix, il ne peut y avoir de confiance, et sans la confiance il ne peut y avoir de progrès", a déclaré le pape.

"La paix est le devoir de tous ceux qui sont responsables du destin des peuples, le devoir également de tous et chacun des citoyens du monde entier", a ajouté le Saint-Père.

Ce message du pape, à l'occasion de la deuxième journée mondiale de la paix prévue pour le 1er janvier, est adressé à tous les hommes de bonne volonté.

S'adressant aux jeunes, le Saint-Père exprime l'espoir qu'ils saisiront l'invitation à célébrer la journée mondiale de la paix comme "un rappel capable d'interpréter ce qu'il y a de nouveau, de grand, de vivant, dans l'agitation de leurs âmes irritées, car la paix exige la revision des abus et coïncide avec la cause de la justice".

"La nécessité de la guerre, a poursuivi Paul VI, ne peut être justifiée que par des conditions déplorables et exceptionnelles qui ne devraient jamais se rencontrer dans notre société moderne".

Le pape a ajouté : "La paix, il faut la vouloir. La paix, il faut l'aimer. La paix, il faut la réaliser. Elle doit être un résultat moral. Elle doit jaillir d'esprits libres et généreux. Elle peut sembler un rêve qui devient réalité en vertu d'une conception nouvelle et supérieure".

"La paix peut paraître un rêve, insiste Paul VI, si l'on considère l'expérience de ces dernières années et la récente apparition de courants troubles porteurs de mauvais desseins : la contestation radicale et anarchique, la violence légitime et nécessaire dans tous les cas, la politique de puissance et de domination, la course aux armements, la confiance dans les méthodes de ruse et de tromperie, etc... un rêve car tout cela semble étouffer l'espoir d'un ordre pacifique dans le monde".

"Pourtant il faut espérer, car l'espoir en la paix est la lumière du progrès et de la civilisation".

Hausse exceptionnelle du prix de l'or

(D'après PA, AFP)

Le cours de l'or s'est élevé ce matin au plus haut niveau enregistré depuis six mois sur les marchés européens. Cette hausse exceptionnelle est imputée par les courtiers aux espoirs des spéculateurs que l'administration Nixon augmentera le prix officiel de l'or.

Depuis 1934, le gouvernement américain a toujours refusé d'augmenter le prix officiel de l'or à plus de $35 l'once.

Mais hier, le nouveau secrétaire au trésor des Etats-Unis, M. David Kennedy, a refusé de prendre position sur le maintien du prix officiel de l'or et les spéculateurs ont immédiatement supposé que l'attitude de Washington est sur le point de changer.

M. Richard Nixon estime qu'il n'y a aucune nécessité de changer le prix de l'or, a déclaré ce matin le porte-parole du président-élu des Etats-Unis.

Au marché libre de Londres, le prix de l'or est passé ce matin à $41.825, soit une augmentation de 60 cents. A Zurich et Francfort, l'augmentation a été de 50 cents, pour porter le prix à $41.70.

A Londres, les courtiers rapportent que la demande est très forte, mais que les vendeurs refusent de vendre, espérant un meilleur prix dans les prochains jours.

M. David Kennedy, qui donnait sa première conférence de presse hier à Washington, a surpris les journalistes qui l'interrogeaient sur le prix de l'or en répétant à quatre reprises qu'il voulait "laisser toutes les possibilités ouvertes" en ce qui concerne le fonctionnement du système monétaire international.

Comme on lui faisait remarquer que son refus de prendre position était de nature à provoquer des spéculations sur l'attitude de la prochaine administration, M. David Kennedy a répondu que c'était précisément pour ne pas "provoquer des spéculations dans un sens ou dans l'autre" qu'il préférait ne pas donner son opinion sur la question de l'or.

Par le passé M. David Kennedy, président de la plus grande banque de Chicago, la "Continental Illinois National Bank", s'était toujours prononcé pour le maintien du prix de l'or. Mais il a précisé dans sa conférence de presse, hier que ces déclarations avaient été faites à titre personnel alors qu'il n'était pas dans l'administration. "J'ai pris beaucoup de positions en tant qu'individu indépendant. Je dis maintenant que je n'ai pas de position arrêtée et que je veux étudier à nouveau tous les aspects de la question", a poursuivi M. Kennedy.

COLLE

SUITE DE LA PAGE 1

une forme d'inconscience et le sac de plastique qu'il avait sur la tête a empêché l'oxygène de l'air d'atteindre ses poumons, provoquant ainsi une asphyxie.

Un policier responsable de l'Aide à la jeunesse, à la police d'Ottawa, le lieutenant Robert Powell, a dit avoir été en contact avec 88 "renifleurs" de colle cette année et qu'à son avis, la situation était vraiment critique.

Il a souligné que les policiers ne pouvaient absolument rien faire lorsqu'une personne est prise à renifler de la colle ou du décapant de poli à ongles, "parce que ce geste n'est pas considéré comme une offense criminelle".

Le jury a aussi recommandée la passation urgente d'une loi permettant d'exercer un contrôle sur la production et la vente de produits chimiques contenant des émanations toxiques.

Pour sa part, le directeur général adjoint au service des drogues et de l'alimentation, le Dr A. C. Hardman, a dit que le ministre de la Consommation, M. Ron Basford, allait présenter avant la fin de la session un projet de loi concernant la vente des produits chimiques toxiques.

Une législation prohibant la vente de certains produits chimiques et restreignant la vente de certains autres, a été approuvée par le Sénat, mais elle ne fait aucune mention d'amendement au code criminel.

Dans son témoignage, le père de la victime a dit que celle-ci avait respiré de la colle à peu près tous les soirs durant la semaine qui a précédé sa mort.



LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 20
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Ottawa : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Moins froid. Vents de l'ouest de 15 milles avec quelques rafales à 25 aujourd'hui. Légers ce soir et demain. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 15 et 5 ; Témiscamingue, 20 et 10 ; Montréal et Ottawa, 20 et 10.

Régions des Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Saint-Maurice : ciel variable avec quelques chutes de neige aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé et moins froid. Vents de l'est de 15 milles avec rafales à 25. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Sainte-Agathe, Sherbrooke et La Tuque, 15 et 10.

La conférence constitutionnelle aurait lieu au début de février

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre hier que la prochaine conférence constitutionnelle pourrait bien avoir lieu dans la première quinzaine du mois de février.

Le chef du gouvernement canadien a précisé aux Communes, en réponse à une question de M. Gilbert Rondeau PC — Shefford, qu'il venait de proposer à tous les premiers ministres provinciaux certaines dates durant cette période pour la tenue de cette conférence.

Des billets de quai pour la station de métro Berri-de-Montigny

L'institution d'un billet de quai permettant aux usagers du métro de poursuivre gratuitement leur voyage après avoir visité les boutiques de la station Berri-de Montigny vient d'être annoncée par la Commission de transport de Montréal.

M. Lucien L'Allier, président et gérant général de la CTM, a fait remarquer que le but du billet de quai est de permettre aux centaines de milliers de voyageurs qui correspondent chaque jour entre les lignes 1, 2 et 4 dans la station Berri-de Montigny, d'accéder aux boutiques de la mezzanine situées au niveau supérieur de la station, puis de continuer leur voyage sans avoir à déposer un nouveau billet.

Les billets de quai sont distribués par des émettrices spéciales placées à proximité des loges des changeurs de la station Berri-de Montigny, sont valides pour une demi-heure et seront acceptés par les changeurs dans les limites de ce délai pourvu qu'ils aient été estampillés.

Janin construira Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a annoncé hier que le conseil du Trésor avait approuvé la décision de la société Radio-Canada de confier à la firme Janin Foundation la tâche de mener à terme la construction de la place Radio-Canada à Montréal et de signer le contrat nécessaire à cette fin.

Le conseil du Trésor avait étudié la recommandation de la société lors de sa réunion du 12 décembre.

Le contrat qui sera signé entre Radio-Canada et Janin Foundation porte sur des travaux dont le coût se chiffre par plus de $30,000,000.

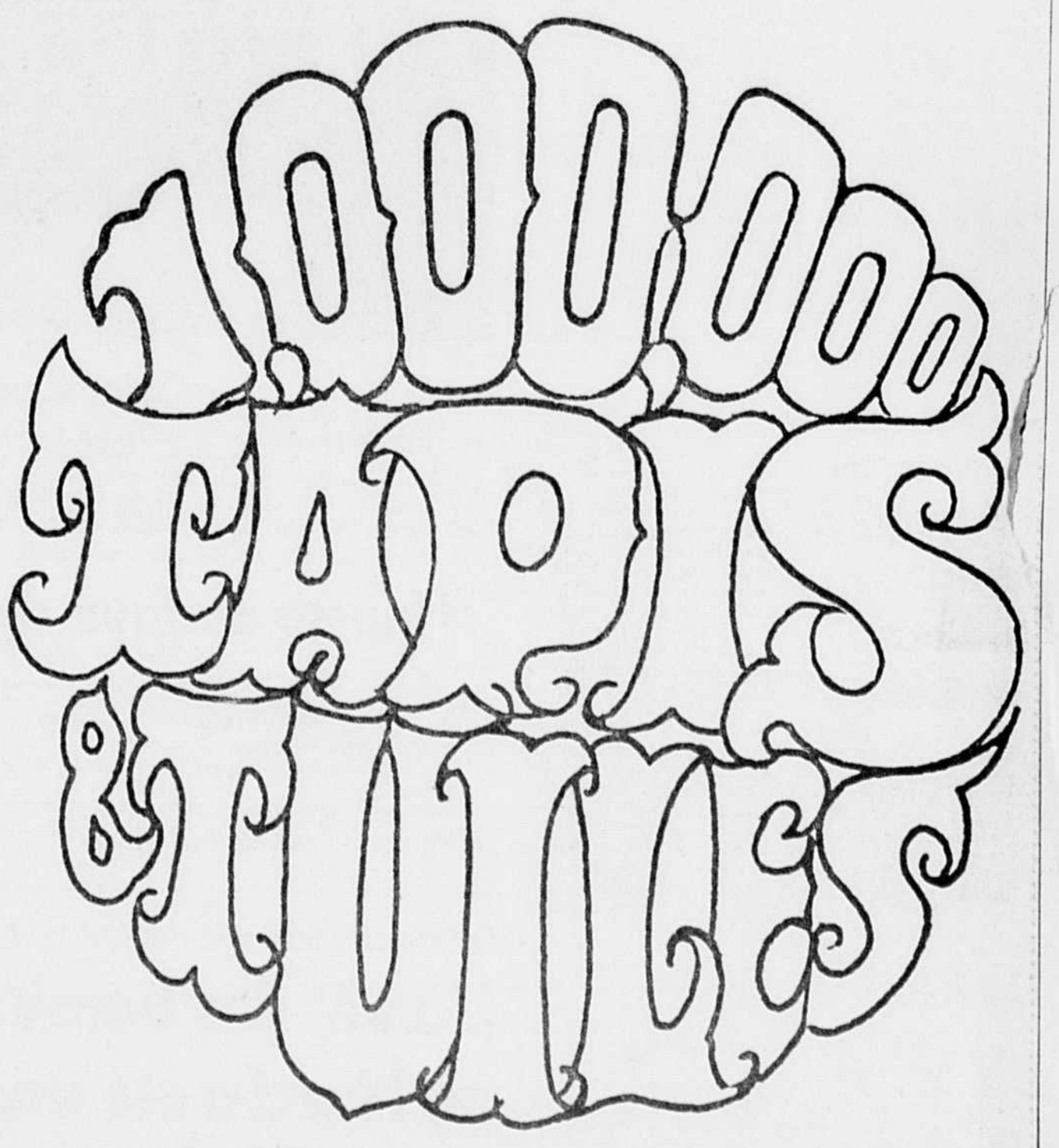
Le coût final de la place Radio-Canada doit s'élever à plus de $60,000,000.

Bruno Quesnel O.D., Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071



VENTE DE CALCULATEURS
OLIVETTI - UNDERWOOD
MACHINES NEUVES
— DIVISUMMA 14 — MULTISUMMA 24
— DIVISUMMA 24 — MULTISUMMA 24 GT
DACTYLOGRAPHES ET MEUBLES DE BUREAU
LES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du PARC — Tél. 270-1141

Venez, c'est facile de changer d'idée à la maison au



TAPIS ET TUILES MONTREAL LTEE
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

NORD : 15 est, rue BERNARD (COIN SAINT-LAURENT) 273-9983
CENTRE : 3424, av. du PARC (COIN SHERBROOKE) 842-8871
SUD : 392, boul. LAFLEUR Centre d'Achats Pont-Mercier (VILLE LaSALLE) 365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 p.m. SAMEDI 5 p.m., LUNDI 6 p.m. VEILLE DE NOEL 5 p.m.

Jusqu'à Noël. Ouvert tous les jours jusqu'à 9 h. Samedi jusqu'à 5 h.

STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN

874-7111 le numéro d'appel des PETITES ANNONCES "SUCCÈS" de LA PRESSE

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 295

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911 /3

Cott
Facile à ouvrir
NI DÉPÔT—NI RETOUR

Dernière étape du bill de Montréal

par Gilles DAOUST
de notre bureau de Québec

QUEBEC. — L'Assemblée "nationale" a terminé l'étude hier soir en comité plénier du bill 295, amendant la charte de la ville de Montréal afin de permettre à la métropole de régler partiellement ses problèmes financiers.

Le projet de loi, qui ne supprimera sans doute pas la nécessité pour Montréal d'augmenter ses taxes, subira dès aujourd'hui au Parlement l'étape finale de la troisième lecture, après que les députés auront mis la dernière touche à un amendement qui vise à satisfaire sur un point la ville de Montréal en l'exemptant, semble-t-il, de verser pendant deux ans, purement et simplement, sa contribution au fonds de retraite des employés.

Le texte de l'amendement n'a été distribué hier qu'à quelques députés et n'a pas été consigné au journal des débats de l'Assemblée nationale.

Une réponse partielle

Le bill 295 n'est qu'une réponse partielle malgré tout aux demandes répétées de Montréal pour l'aider à combler un déficit d'environ $30 millions à son budget pour l'année en cours.

Le ministre des Finances, M. Paul Dozois, s'est prononcé de façon très nette la semaine dernière en affirmant que Québec n'était pas en mesure financièrement d'aider directement l'administration municipale de Montréal.

L'amendement apporté hier améliore cependant quelque peu le projet de loi qui ne fait que régler certains problèmes administratifs de la ville de Montréal et apporter des solutions à court terme à ses difficultés financières.

Les deux solutions avant l'amendement

Le projet de loi, avant l'amendement, offrait deux solutions à la métropole pour l'aider à résoudre son déficit. Il autorisait la ville à décider, avant le 22 janvier prochain, soit de remplacer ses contributions aux caisses de retraite de ses employés pour l'exercice financier en cours ($10 millions) et le prochain par des obligations qu'elle pourra y déposer, soit de changer la fin de son exercice financier de façon qu'il se termine le 31 mars au lieu du 30 avril.

Ces deux solutions, selon certains économistes, auraient affaibli la réputation de Montréal sur les marchés financiers.

L'amendement apporté hier supprimerait tout simplement la nécessité du choix à opérer plus haut et exempterait la ville de verser quoi que ce soit dans le fonds de retraite durant deux ans et tout simplement de payer les rentes au fur et à mesure qu'elles sont dues.

Montréal voulait obtenir davantage

Montréal voulait cependant obtenir davantage, puisqu'elle avait demandé les mêmes privilèges que ceux accordés aux gouvernements fédéral et provincial ainsi qu'aux compagnies d'assurance, soit ceux de ne payer leurs contributions à titre d'employeur qu'au fur et à mesure qu'elles sont dues aux fonds de pension de leurs employés ("pay as you go system"). Seules les pensions payées aux retraités doivent être assurées alors par l'employeur.

Pour Montréal, un tel privilège signifiait que l'hôtel de ville n'aurait rien à débourser présentement pour les caisses de retraite des fonctionnaires municipaux, puisque les contributions des fonctionnaires à l'emploi de la ville, plus les revenus du capital des diverses caisses de retraite, couvriraient les pensions payées aux employés retraités.

En vertu de l'amendement d'hier, la ville, semble-t-il, bénéficiera d'un tel statut pendant deux ans seulement.

D'ici là, un comité d'expert étudiera l'occasion propice d'étendre définitivement à Montréal le privilège réservé jusqu'ici aux gouvernements et aux compagnies d'assurances.

Le ministre Dozois a tenu à préciser cependant à l'Assemblée nationale que, si le comité en venait à la conclusion qu'une base actuarielle doit être maintenue, la ville de Montréal serait obligée éventuellement de rembourser les différentes caisses de retraite des montants qu'elles n'aura pas versés pendant ces deux exercices financiers.

Quant au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, tout en acquiesçant à l'amendement, il a déclaré que si, depuis deux ans et demi, le gouvernement de l'Union Nationale avait encouragé davantage les investissements susceptibles d'engendrer la croissance économique au lieu de laisser s'accroître les dépenses sociales, il serait en meilleure posture financière pour aider la ville de Montréal.

M. Lesage a qualifié le bill gouvernemental de "subterfuge". Selon lui, au cas où le déficit du budget montréalais atteindrait les $30 millions, la

Voir BILL, page 6



photo Antoine Désilets, LA PRESSE

Comme un cadeau de Noël...

C'est devant un arbre de Noël que les représentants patronaux et syndicaux ont signé hier la convention collective de travail des 192 chauffeurs de Voyageur Provincial. Assis, ce sont MM. Louis Desmarais, président de l'entreprise, et Normand Dionne, négociateur du syndicat, conseiller technique à la CSN, et debout, MM. Hubert Pitre, directeur des relations industrielles de la compagnie, et Vincent Murphy, président de la section syndicale locale des chauffeurs.

Voyageur Provincial signe sa convention collective avec ses 192 chauffeurs

Grâce à un esprit de compréhension mutuelle, l'entreprise Voyageur Provincial a pu conclure avec le syndicat qui représente ses 192 chauffeurs une convention collective d'une durée de deux ans, même si les pourparlers se sont prolongés sur 11 mois.

Le président de la compagnie, M. Louis Desmarais, a signé lui-même hier, au cours d'une brève conférence de presse suivie d'une réception, la nouvelle convention collective de travail qui procure à ses employés des hausses de salaires variant de $20 à $26 par semaine.

Il était accompagné, entre autres, du directeur des relations industrielles, M. Hubert Pitre. Du côté syndical, il y avait notamment le président de la section locale, M. Vincent Murphy et le négociateur, M. Normand Dionne, conseiller technique à la CSN.

Selon les clauses de la nouvelle convention, les chauffeurs devront être présents 50 heures par semaine à la salle des chauffeurs. La semaine de travail comporte cinq jours ouvrables de 10 heures chacun. En moyenne, les chauffeurs travailleront effectivement 43 heures par semaine.

Les salaires

Le salaire de base des chauffeurs s'établit à $15 par jour. Ils obtiennent en plus 6 cents le mille pour chaque mille parcouru pendant les heures mentionnées plus haut. Désormais, l'employeur garantit aux chauffeurs un salaire minimum de $115 par semaine.

Le salaire de base sera porté à $15.50 par jour, 14 mois après la date de la signature de la convention collective.

Le tarif par mille sera augmenté une première fois à 6.5 cents le mille après une période de 10 mois postérieure à la date d'entrée en vigueur de la convention collective, puis à 7 cents le mille après une deuxième période de 10 mois.

Les congés de maladie

Au lieu de bénéficier d'un régime de congés de maladie comme par le passé, les chauffeurs profiteront désormais d'un régime de protection en cas d'invalidité prolongée. De cette manière, un employé invalide pourra retirer 50 p. 100 de son salaire jusqu'à l'âge de 65 ans, s'il s'agit d'un cas d'invalidité permanente. Après 65 ans, il touchera sa pension au même titre que les autres chauffeurs.

En cas de maladie, la convention prévoit un régime de protection à court terme d'un maximum de 26 semaines. Dans ce cas, le chauffeur recevra 80 p. 100 de son salaire. Cette clause s'applique à partir du quatrième jour ouvrable de maladie.

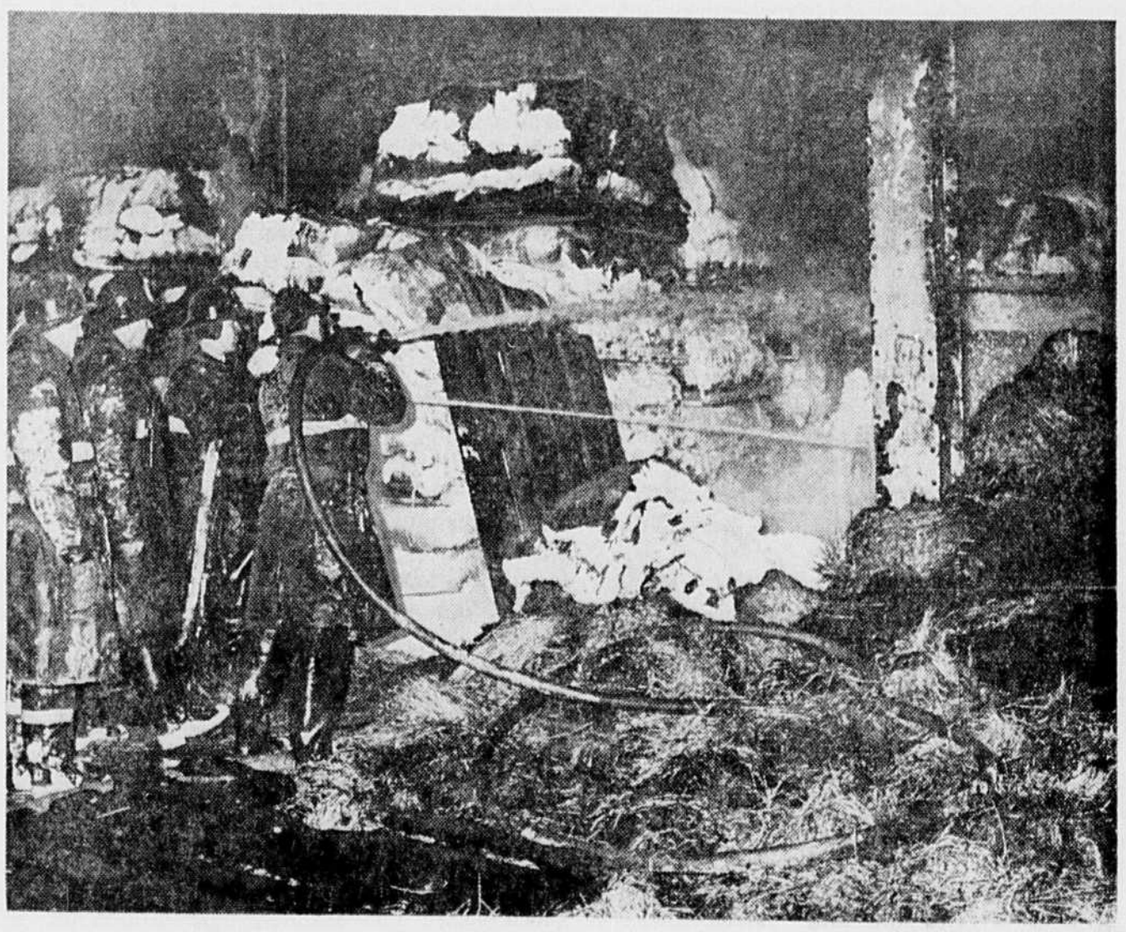


photo René Picard, LA PRESSE

Incendie dans le port

Répondant à une deuxième alerte, une soixantaine de pompiers ont combattu, vers 12 h 30 ce matin, un incendie qui a ravagé plusieurs sacs de farine ainsi que des bottes de paille entreposées dans le hangar no 8 du Pacifique Canadien, dans le port de Montréal, au pied du boulevard Saint-Laurent. Le feu n'a pas endommagé le hangar. C'est un policier du Pacifique Canadien qui, en patrouillant, a aperçu les flammes. Environ une heure plus tard, l'incendie était maîtrisé.

Deux jeunes filles sont disparues depuis samedi à Ste-Adèle

La police devait intensifier aujourd'hui ses recherches dans la région de Sainte-Adèle et Mont-Rolland, afin de retrouver deux jeunes étudiantes en "nursing" de l'hôpital Sainte-Marie qui sont disparues depuis samedi après-midi.

Les deux disparues, Mlles Catherine O'Keefe, 21 ans, du 3325 boul. Edouard-Montpetit, app. 202, et Catherine Murphy, 20 ans, d'Ottawa, étaient d'un groupe de 25 étudiantes qui participaient à une retraite fermée à la colonie Sainte-Anne, au Lac Bellevue, à Mont-Rolland.

Le groupe de jeunes filles est arrivé à cet endroit vendredi dernier, en compagnie de l'abbé E. Johns, de Dorval et de la directrice du nursing, la R. S. Phillisitas.

A 2 h. samedi après-midi, Mlles O'Keefe et Murphy avaient quitté la colonie pour aller se promener. Elles ne sont jamais revenues.

Durant toute la journée, hier, des policiers de Mont-Rolland, dirigés par le chef Jean-Marie Nolet et des agents du détachement de Saint-Jérôme de la SQ, dirigés par le sergent Marcel Major, ont poursuivi des recherches dans la région.

A 10 h. ce matin, les recherches devaient reprendre sur une plus grande échelle avec la participation des policiers municipaux de Sainte-Adèle et Mont-Rolland, de la Sûreté du Québec et de l'escouade des disparitions de Montréal. Un hélicoptère d'une station radiophonique de la métropole devait également se rendre sur les lieux.

NOS FELICITATIONS



MONSIEUR ANDRE HEBERT, 7072 de La Roche a gagné le concours organisé en coopération avec FORD CANADA et pourra jouir d'une COUGAR "69 durant 12 mois.

De gauche à droite: M. Gilles Gauthier de FORD CANADA LTEE, Mme André Hébert, M. André Hébert et M. Jean Mallette, représentant des ventes de LANTHIER & LALONDE INC.

Nous sommes très heureux qu'un de nos visiteurs se soit qualifié, et nous le félicitons de cet événement.

MERCURY — COMET — METEOR — MONTEGO — MARQUIS
CORTINA — FALCON — CONTINENTAL — MARK III
CAMIONS FORD — SKI-DOO
votre vendeur de confiance du centre de Montréal

Lanthier & Lalonde AUTOMOBILE INC.

4411, avenue PAPINEAU PRÈS MONT-ROYAL 526-4411

HEURES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE DES MAGASINS DE DETAIL DU QUEBEC

Honorable J.-J. Bertrand, premier ministre
Honorable M. Bellemare, ministre
Monsieur J. Lesage, chef de l'opposition
M. Quimper, sous-ministre
M. Rameau, de Place Ville-Marie, à Montréal

De la part du Ralliement des Marchands détaillants du Québec, nous vous suggérons les heures d'ouverture et de fermeture des magasins de détail: lundi, mardi et mercredi, 9 h. a.m. à 6 h. p.m., jeudi et vendredi 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m., samedi 9 h. a.m. à 1 h. p.m.

AVIS AUX MARCHANDS DE MONTREAL ET DE TOUT LE QUEBEC

Veuillez envoyer votre souscription: $5.00 et plus

GERARD CLEMENT
Le roi de la chemise
8111 rue St-Denis

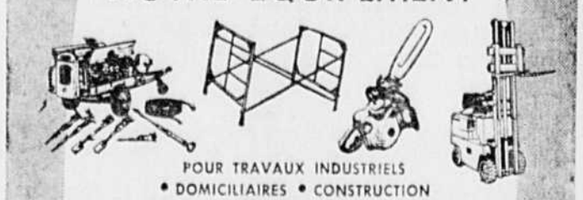
Fondateur du Ralliement des Marchands détaillants du Québec et candidat Libéral Indépendant et Union Nationale Indépendant dans le comté Laurier.

Boisvert & Barbeau
OPTOMETRISTES
G. BOISVERT, o.d. C. BARBEAU, o.d.
J. SEVIGNY, o.d.
EDIFICE DUPUIS FRERES LTEE
865 est, rue Sainte-Catherine
842-5151, poste 538
Troisième étage



Pour les veines variqueuses
Bas élastiques (pied complet)
Sans couture en nylon diaphane
par Bauer & Black
Ces bas sont exactement ce qu'il vous faut pour cette occasion spéciale.
Chics — Elégants — Légers — Frais.
Pied complet avec longueur au-dessus du genou. Ils donnent le support parfait.
Celui que les médecins recommandent.
Bas (maison) $11.95 et $13.95
Bas de toilette $19.50
PHARMACIE MONTREAL
La plus grande pharmacie de détail au monde
916 est, rue SAINTE-CATHERINE 845-7251

LOUEZ NOTRE EQUIPEMENT



POUR TRAVAUX INDUSTRIELS
• DOMICILIAIRES • CONSTRUCTION
Perco
3185, boul. Pitfield Montée-de-Liesse nord, St-Laurent. Transcanadienne, sortie 18 nord.
Succursale 5272, boul. St-Laurent
331-7550
Ouvert le samedi

Suggestions DE CADEAUX UTILES

BOTTES DE NEIGE "JURA"
FAITES A LA MAIN
• Pour l'après-ski • Pour la marche • Pour le curling



Cette attrayante botte Tyrol de cuir "Tartar" est chaudement doublée de véritable laine d'agneau et munie d'une entredoublure à l'épreuve de la moisissure. Semelles de crêpe naturel isolées. Choix complet de pointures et largeurs. Cuir brun ou cuir noir.
$29.95

TYROL
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
• STATIONNEMENT GRATUIT
• A DEUX PAS DE LA SORTIE DU METRO JEAN-TALON OU MONT-ROYAL
Louis Deslauriers Ltée. H. Giroux et Fils Inc.
6914 St-Hubert, 273-2813 • 1500 Mt-Royal E., LA.1-3164
4029 Ontario E., LA.1-9414

Acte d'héroïsme parfait pour un policier: avoir capturé seul deux cagoulards armés

par LucienCAMPEAU

Dans l'exploit de l'agent Roger Girard, qui, le vendredi 6 décembre dernier, a capturé seul deux cagoulards armés, le directeur général adjoint Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, trouve tous les éléments d'un acte d'héroïsme parfait:

"Rien n'y manque, explique-t-il: l'attachement au devoir, l'observance des règlements, le sang-froid, la bravoure incontestable, l'absence de témérité, le respect de la vie d'autrui et la parfaite abnégation de soi-même."

M. Saint-Pierre, qui a fait venir le policier dans son bureau pour le féliciter, enchaîne:

"Nous avons l'intention de créer plusieurs décorations pour rehausser les faits d'armes de nos hommes. L'exploit de l'agent Girard, à mon sens, devrait servir de barème ou si l'on préfère de mesure pour juger le mérite de ses successeurs."

"Ce que j'admire le plus dans le geste de notre agent, c'est son absence de témérité et son mépris du danger pour lui-même."

Le 6 décembre dernier, l'agent Girard, son travail terminé, allait chercher sa femme au centre commercial situé au 8101, boul. Pie-IX.

Au moment où il immobilise son auto, il constate une animation étrange à l'intérieur de la succursale de la banque Toronto-Dominion.

Par la glace, il se rend compte qu'il assiste à un hold-up. Deux bandits, la tête recouverte de cagoule et l'arme au poing, vident les tiroirs-caisses.

A l'extérieur, il y a foule. L'agent Girard, pour ne blesser aucun passant, car il vient de dégainer son arme et craint un échange de coups de feu, va se poster au bout d'un corridor par où les bandits doivent sortir. En ce lieu, le policier est à découvert et sera seul abattu si les voleurs ouvrent le feu.

A ce moment précis, l'un des cagoulards sort de la banque et débouche dans le corridor. Le policier le somme d'arrêter et d'un coup de feu, lui fait échapper son arme. Le voleur tombe sur le parquet et son complice vient culbuter par-dessus lui.

Les deux bandits se rendent sans autre résistance et remettent à la banque les $3,864 qu'ils viennent de lui voler.

Le maire Ryan dénonce la procédure des soumissions publiques au CN

par Florian BERNARD

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a vivement dénoncé hier, en pleine séance du conseil municipal, le huis clos qui entoure l'ouverture des soumissions publiques aux Chemins de fer nationaux.

Il a également dénoncé les mots "confidentiels" qui précèdent tous les documents des Chemins de fer nationaux relatifs à ces soumissions.

Le maire Ryan a fait cette sortie à l'occasion de l'adjudication du contrat de construction du tunnel Lacordaire à l'une des sept compagnies ayant présenté une soumission aux Chemins de fer nationaux. C'est à la suite de la lecture d'une lettre marquée "confidentielle", envoyée par les Chemins de fer nationaux, que le maire Ryan s'en est pris à la procédure des soumissions publiques de cette corporation de la couronne.

Dans cette lettre, les Chemins de fer nationaux demandent aux villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard si elles acceptent que le contrat soit accordé à J. & A. Levasseur Construction Inc., le plus bas soumissionnaire.

Le maire Ryan a expliqué qu'il n'appartient pas aux Chemins de fer nationaux d'accorder ledit contrat puisque les travaux sont entièrement défrayés par Saint-Léonard et Montréal-Nord. La même lettre s'enquiert si Montréal-Nord et Saint-Léonard ont les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat. "Il est ridicule, d'expliquer le maire Ryan, de nous demander si nous avons les fonds nécessaires puisque nous sommes les seuls responsables de ce contrat".

Sus au huis clos

Le maire de Montréal-Nord a ensuite dénoncé la façon dont ce contrat a été accordé. Aucune des sept compagnies soumissionnaires n'avait été invitée. "Ce huis clos des Chemins de fer nationaux va à l'encontre des nouvelles directives du ministère des Affaires municipales du Québec, d'expliquer M. Ryan, directives qui veulent abolir le plus possible tout ce qui se fait à huis clos dans les municipalités".

"Cette lettre, même si elle porte la mention confidentielle, ne l'est plus" d'ajouter M. Ryan. Puis, à haute voix, le maire de Montréal-Nord a lu cette lettre devant toutes les personnes présentes.

Le maire Ryan a déclaré qu'il ne s'oppose pas à ce que le contrat (environ $400,000) ait été adjugé à J. A. Levasseur Construction Inc., mais à la façon dont il a été accordé.

Réouverture du dossier

De concert avec l'administration municipale de Saint-Léonard, la ville de Montréal-Nord poursuit ses efforts en vue d'obtenir une participation des Chemins de fer nationaux aux frais de l'entreprise. Jusqu'ici les coûts des travaux sont entièrement à la charge des deux villes concernées. Montréal-Nord versera 70 p. 100 des coûts et Saint-Léonard 30 p. 100, les deux villes ayant échoué dans leurs tentatives de faire payer une quote-part aux Chemins de fer nationaux.

Cependant, les maires Yves Ryan et Léo Ouellet, dans un mémoire soumis le 9 décembre au Comité des transports des chemins de fer, ont demandé la réouverture du dossier et une revision de l'ordonnance rendue par la Commission canadienne des transports le 16 janvier 1967.

Condamné au pénitencier à vie, Gendron y part... en sifflotant

par Léopold LIZOTTE

Condamné au pénitencier à vie pour le meurtre du Dr Victor Gladu, au début de l'après-midi hier, c'est en sifflotant un air connu que le jeune Yvon Gendron a parcouru les quelques verges de corridor qui le séparaient des cellules. Si bien que ceux qui l'ont rencontré, menoté à un policier, à ce moment-là, ont naturellement cru... qu'il venait d'être acquitté.

Pourtant, il venait d'être la cible, de la part du juge Peter V. Shorteno, d'un véritable soufflet verbal, qui ne l'avait toutefois ébranlé d'aucune façon.

Au jeune homme, le tribunal a en effet déclaré :

"Tant qu'à vous, Yvon Gendron, je dois vous le dire pour que vous ne l'oubliez jamais, vous vous êtes rendu coupable d'un crime atroce et répugnant."

"Non satisfait d'avoir poignardé brutalement et sauvagement le Dr Gladu, pour le dépouiller de son argent, argent qu'il gagnait honnêtement pendant que vous passiez votre temps dans les tavernes avec un couteau à la ceinture, vous avez tenté sournoisement de vous soustraire de la responsabilité de ce crime en essayant de salir sa réputation et celle de sa famille. Et ce par la bouche d'autres personnes, puisque vous n'avez pas eu le courage.

Au jeune homme, qui à un certain moment du procès, hier, avait soudainement murmuré du box : "Hein la justice !", le tribunal lança alors :

"Vous avez été trouvé coupable d'un meurtre, et je vous condamne au pénitencier à perpétuité. Et c'est çà la justice!"

Aux jurés, qui avaient délibéré une quarantaine de minutes avant de rendre leur verdict, le juge Shorteno avait par ailleurs déclaré :

"Je vous remercie au nom de la société pour votre décision. Il ne pouvait s'agir d'un autre verdict, dans ce cas-ci."

Et il avait ajouté:

"On dit souvent que l'accusé doit avoir une défense pleine et entière, et nous sommes tous parfaitement d'accord là-dessus.

"Cependant, nous avons parfois la tendance d'oublier que la société, elle aussi, a un droit strict d'avoir une défense pleine et entière de ses intérêts, qui consistent dans la protection de la vie et la liberté de ses citoyens.

"Les droits de l'accusé ne sont pas supérieurs à ceux de l'Etat, quoi que l'on pense dans certains milieux, et un procès criminel n'est pas un jeu de cache-cache.

D'autres incidents se sont produits à la sortie des jurés de la cour, deux jeunes gens disant aux premiers qui franchissaient la porte :

"Maintenant, c'est cela, allez vous faire payer."

Des policiers intervinrent, toutefois, mais le groupe compact de jeunes spectateurs qui avaient suivi l'instruction continuèrent à maugréer.

Pendant qu'une jeune fille pleurait et que Gendron . . . sifflotait joyeusement sur son chemin vers le bagne à vie.

Les jurés ont délibéré une quarantaine de minutes avant de prononcer leur verdict. Les délibérations avaient débuté une fois que le juge Shorteno eut donné ses directives touchant les questions de droit après avoir résumé les faits de la cause.

C'est le 5 juillet dernier, que le Dr Gladu avait été poignardé de 22 coups de couteau après avoir été assommé de coups de cendrier, dans son bureau de la rue Saint-Hubert.

Me Marcel Beauchemin, procureur de la Couronne, avait mis en preuve que l'affaire avait été tramée dans une taverne alors qu'il avait été question . . . de "faire" le dentiste, soit le dévaliser.

Trente étudiants feront une tournée canadienne

La Chambre de Commerce du Canada a annoncé, hier, qu'elle financera une tournée canadienne de trois semaines de 30 étudiants d'universités du Canada, en mai prochain.

Cette initiative s'adresse aux étudiants de sexe masculin qui entreprendront, à l'automne 1969, leur dernière année d'étude. Les candidats seront choisis d'après leurs succès académiques, leur activité parallèle, leurs qualités personnelles et les références de leurs professeurs.

Le choix sera, de plus, réparti géographiquement et les candidats devront soumettre un commentaire écrit de leur voyage au retour.

Les candidatures doivent être soumises avant le 25 janvier. Les noms des gagnants seront connus le 28 février.

BILL

SUITE DE LA PAGE 3

métropole, si elle voulait combler ce déficit uniquement par la taxe foncière, devrait l'augmenter d'environ 50 cents les $100 d'évaluation, c'est-à-dire la faire passer de $1.30 à $1.80.

Le chef de l'opposition a déclaré qu'il était évident que la ville ne pourrait combler son déficit uniquement par une augmentation de la taxe foncière. Certes, a-t-il laissé entendre, le fait d'exempter la ville de toute contribution au fonds de retraite pendant deux ans pourra l'aider, mais il est clair que les "autorités de la ville de Montréal devront faire comme bien d'autres c'est-à-dire serrer la vis et faire preuve d'énormément de prudence dans l'administration et les entreprises nouvelles.

D'autre part, a dit le chef de l'opposition, la solution de la caisse de retraite n'est qu'une mesure temporaire pour pallier au pire. Il ne faudra pas qu'elle soit invoquée contre l'Assemblée nationale pour servir de précédent. Ce n'est qu'un stratagème temporaire pour répondre au fait que la ville est dans l'impossibilité de combler son déficit uniquement en augmentant sa taxe foncière.

A Noël, vous voulez servir ce qu'il y a de mieux à votre famille et vos invités. Ne risquez pas d'être désappointés. Venez choisir vos viandes chez Warshaw et soyez assurés d'un régal incomparable.



JEUNE GROS DINDON — CANADA CATEGORIE "A" — Cry-o-vac 20 à 24 lb — lb 38¢

DINDE A GRILLER — CANADA CATEGORIE "A" — Cry-o-vac 6 à 10 lb — lb 38¢

JAMBON DANS LA FESSE — Prêt-à-manger sans couenne, sans jarret, moitié ou complet — lb 69¢

"SMOKED MEAT" de jeune boeuf à la livre — lb $1.39

JAMBON "PICNIC" dans l'épaule sans jarret — lb 53¢

JAMBON CUIT TRANCHE à la livre — lb $1.29

EXTRA SPECIAL — BOEUF de marque rouge — "Rib Steak" style hôtel — lb $1.39

TOURTIERES "La Belle Fermière" 16 oz ch. — 69¢

STEAK DE HAUT-COTE de marque rouge — lb 59¢

FARCE DE VOLAILLE viande de saucisse — lb 49¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides jusqu'à la fermeture mar. 24 déc. '68

STATIONNEMENT GRATUIT ET FACILE — NOUS AVONS DOUBLE L'ESPACE DE NOTRE STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT

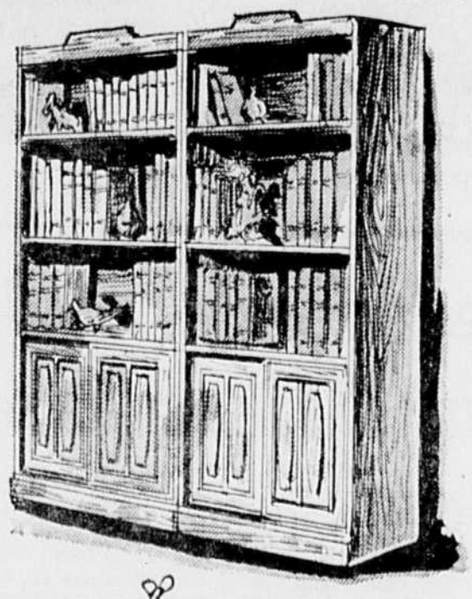
WARSHAW

3863, BOUL. ST-LAURENT

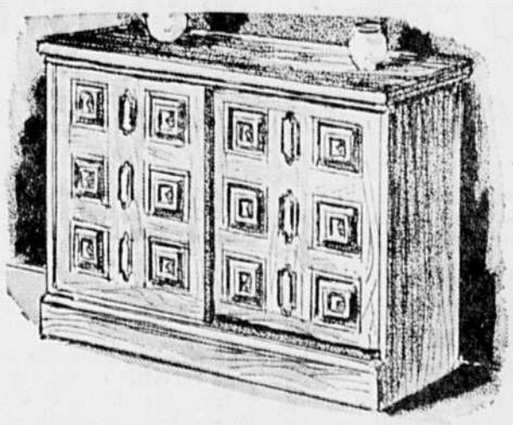
Spéciaux de NOËL

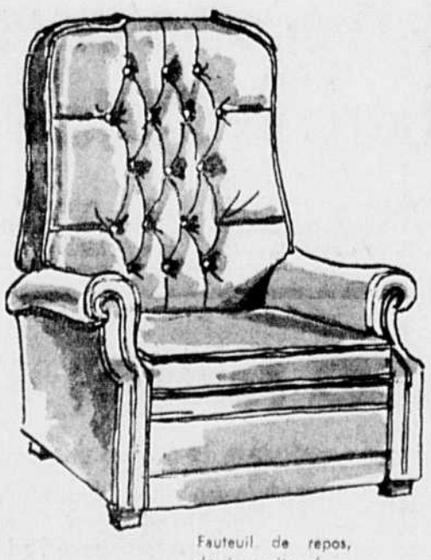
Valiquette

Bibliothèque de style contemporain, 12" x 31" x 70" de hauteur, fini noyer moyen. Rég. 85. Unité : 57. 2 pour 110.



Console de style espagnol, 12" x 31", 2 portes coulissantes, fini noyer. Rég. 52.50 39.95





Fauteuil de repos, dossier capitonné, recouvert d'une cuirette roulile. Rég. 149. 99.



Lampe à suepension, style traditionnel, verre concassé couleur ambre ornementé de cuivre fini antique. Chaîne de 15 pieds. Rég. 45. Spécial 22.95

Lampe de table de style traditionnel, verre concassé couleur ambre et cuivre fini antique. Abat-jour de textile beige. Rég. 45.00 Spécial 29.50

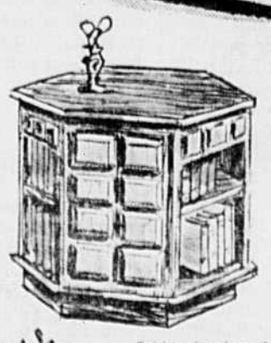
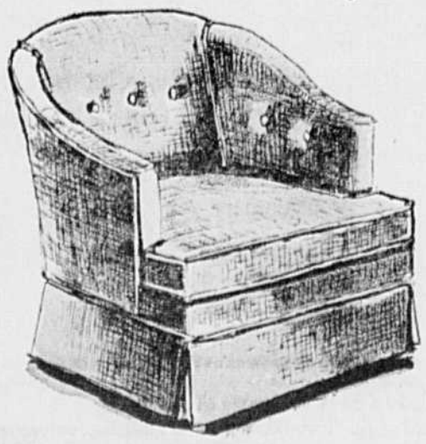


Table étagère 24" de diamètre, 22" de hauteur, noyer véritable. Rég. 105. 69.



Fauteuil classique avec valence, dossier arrondi et capitonné, choix de couleurs. Rég. 149. 88.

PEINTURES A L'HUILE ENCADREES Valeur jusqu'à 139. — SPECIAL 39. — 49. — 59.

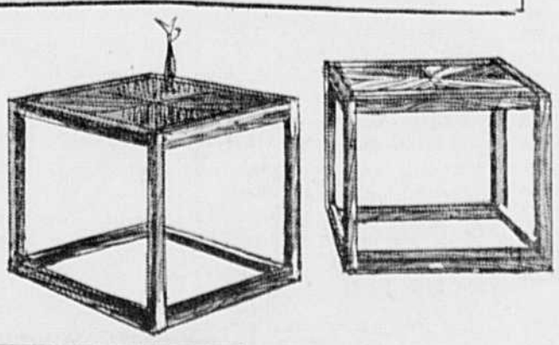


Table utilitaire, 16" x 16" x 16", noyer véritable. Rég. 49. Chacune 24.50



Table hexagonale, 24" de diamètre, 1 porte, noyer véritable. Rég. 79. 59.

CHAISE DANOISE

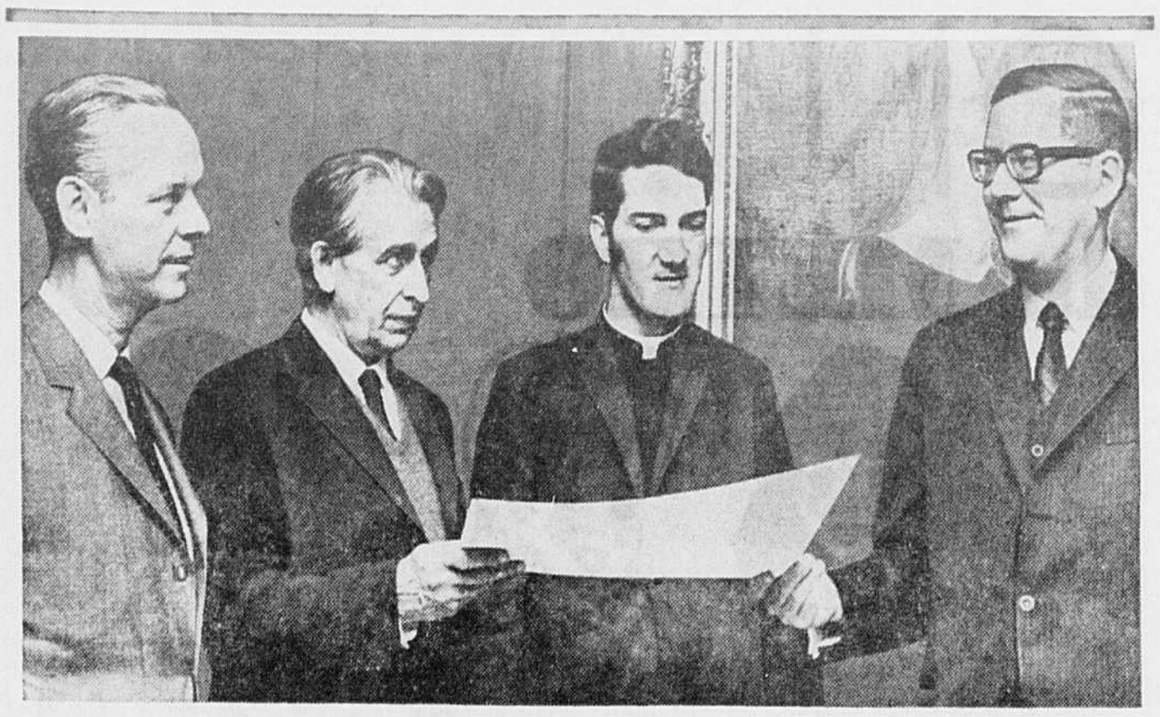
Fauteuil importé du Danemark, dossier arrondi, base en métal, choix de orange, rouge, vert et écru.



49. chacun

N. G. VALIQUETTE Ltée, 510 Ste-Catherine est – Tél. 842-8811

Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres excepté le samedi 5.30 p.m.



Certificat de mérite à LA PRESSE

La Société historique du Canada a remis, hier, à LA PRESSE, un certificat de mérite "pour son importante contribution à l'histoire régionale au Canada". La Société a ainsi voulu reconnaître l'intérêt que notre journal porte aux questoins d'histoire et souligner en particulier le mérite de notre spécialiste André Luchaire. Ce dernier (photo ci-contre) n'a pu assister à la cérémonie, retenu à la maison par suite d'un léger accident. De gauche à droite, MM. Raymond Denault, secrétaire de la section d'histoire locale et régionale de la Société historique du Canada; Léo-R. Leblanc, avocat, président de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, l'abbé François Beaudin, archiviste de l'Archevêché de Montréal et président de l'Association des archivistes du Québec et Pierre Dansereau, président de LA PRESSE.



M. André Luchaire

Le CN et le CP projettent un gigantesque centre commercial et résidentiel d'un milliard à Toronto

TORONTO (UPI) — Le Canadien National et le Canadien Pacifique seraient sur le point de construire conjointement un immense complexe commercial et résidentiel à Toronto, au coût d'un milliard de dollars.

C'est ce que fait savoir aujourd'hui un quotidien de la Ville-Reine, précisant que la nouvelle serait annoncée par les deux compagnies demain lors d'une conférence de presse.

Le journal, qui croit savoir qu'il s'agirait là d'un des plus vastes complexes du genre au monde, précise que celui-ci comprendrait plusieurs immeubles, un centre commercial, des appartements et des parcs, et que sa construction prendrait de 15 à 20 ans.

Le quotidien précise en outre que l'annonce de la construction a été retardée d'un mois, afin de connaître la décision de la Société Radio-Canada quant à l'éventualité de s'installer dans ce complexe, décision qui nécessitait le consentement du cabinet fédéral.

Le centre en question serait compris dans le quadrilatère formé par les rues Yonge, Bathurst, King et la voie rapide Gardner.

EATON

Le magasin des Fêtes au Canada



Un achat exceptionnel est la raison de cette offre sensationnelle !

Ordinairement 3.50 et 4.50 ch.

Spécial

4 pour 2.50 8 pour 4.50

Des centaines de livres plus captivants les uns que les autres pour passionner petits et grands ! Une aubaine vraiment du tonnerre à la veille . . . du passage du Père Noël !

Club des jeunes

No 100, ambor le loup; API No 101, assaut de l'Atlantique; No 102, Balthazar; No 103, la brousse est ma patrie; No 104, Caïn le pirate; No 106, Chasse au météore; No 107, Cité sous la montagne; No 108, Dieu de la glace; No 109, Disparus de Saint Agil; No 110, Dix histoires à quatre pattes; No 111, Emeraude du Grand Lama; No 112, Fleur sacrée; No 114, l'homme à l'oreille cassée; No 116, Ma vie de risque-tout; No 117, le monde perdu; No 120, Rranch du grand chapeau; No 113, la guerre des mondes.
No 63, l'arbre de Noël; No 64, la nuit allemande; No 65, les chevaux du soleil.

Club d'adultes

No 3, Au beau temps de la butte, Cavalier nu; No 7, C'est pas du jeu; No 9, Chien de feu; No 11, la comédie des portraits; No 17, la femme et le poison; No 18, Filles de feu; No 62, le fou d'Endenberg; No 26, L'agonie de la miséricorde; No 30, la montagne qui chante; No 31, le mur d'en face; No 34, la planète des singes; No 61, Pluche ou l'amour de l'art; No 42, les Rendez-vous de Moscou; No 43, Rendez-vous de Patmos; No 45, le Roman d'Agrippine, No 47, les sabres du paradis; No 48, la saison des Américains; No 50, les sept soeurs; No 51, les signes et les prodiges, les survivants; No 56, Un homme fait; No 59, les voyageurs; No 25, le jardin noir; No 38 la Quatrième siècle, le cavalier de Edouard Uerson.

Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement du stock.

COMPOSEZ 842-9211

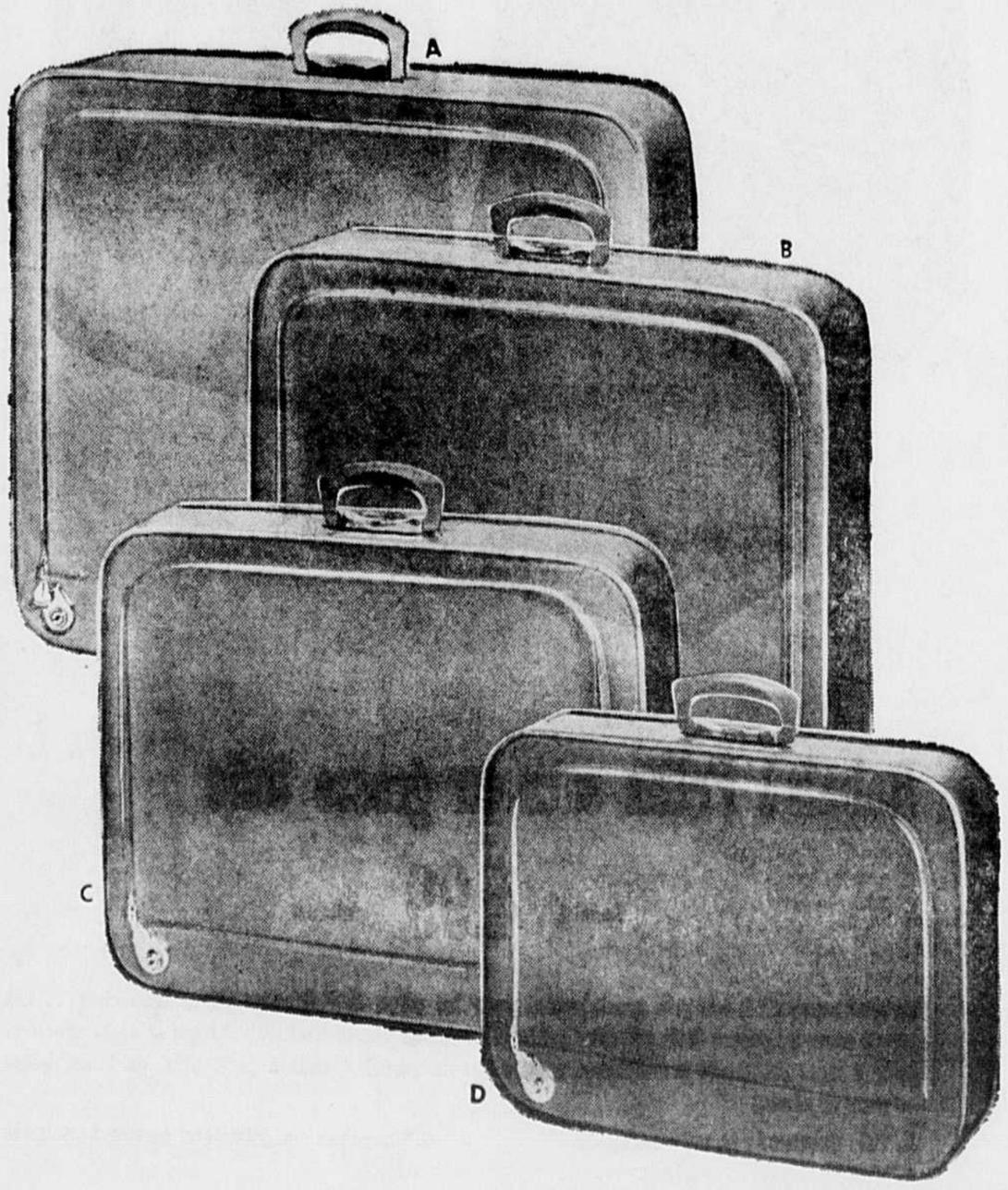
Veuillez commander par numéro, s.v.p.

EATON en ville (rayon 205) au rez-de-chaussée, à Pointe-Claire et Ville d'Anjou

EATON

30% DE RABAIS!

Bagages BIRKDALE "Elite" EATON à parois souples



Une offre de Noël à noter sur votre liste d'achats ! Il s'agit des fameuses valises ELITE, marque propre à EATON. Valises légères, de voyage ou excursions, à couverture vinyle se nettoyant en un clin d'oeil, reposant sur cadre de bois résistant. Les valises de qualité "Elite" sont dotées d'une doublure "Sanitized", protection antiseptique durable ! Côtés à glissière, 2 poches intérieures dont une est amovible et doublée plastique. Offertes en bleu, vert, noir ou blanc. Temps d'économie, temps des cadeaux !

	Prix courant	Spécial
A — Pullman 29"	34.95	**24.46**
B — Pullman 26"	29.95	**20.96**
C — Pullman 24"	24.95	**17.46**
D — Pour courts trajets (21")	22.95	**16.06**

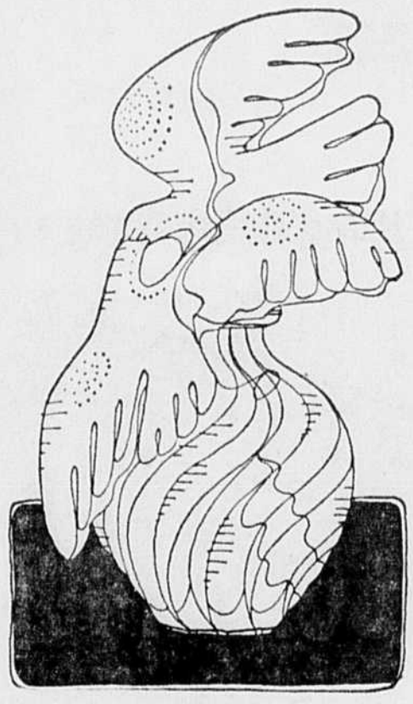
Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.
Quantité limitée pour certains formats et couleurs.

EATON en ville (rayon 264) au sixième étage

Eaton ouvre tous les soirs (sauf le samedi soir) En ville jusqu'à 21h30; à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou jusqu'à 22h

EATON

Le magasin des Fêtes au Canada



"Nina Ricci"

Une fragrance d'une élégance toute féminine captée dans un flacon décoratif couronnée de deux oiseaux.

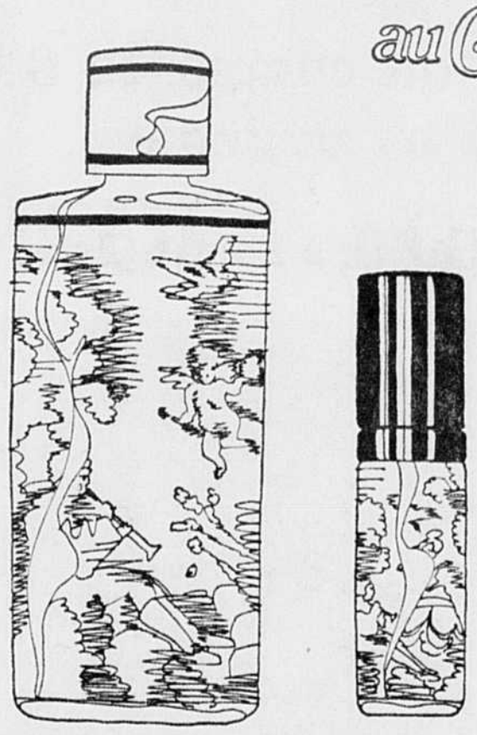
Représenté :

Parfum 1 oz **35.00**

Aussi :

Parfum en flacon surmonté d'une colombe. 1 oz **27.50**

½ oz **14.00**



"Nuit de Longchamp"

De LUBIN. L'esprit gai et piquant de Paris capté dans une fragrance adorée par toutes les femmes.

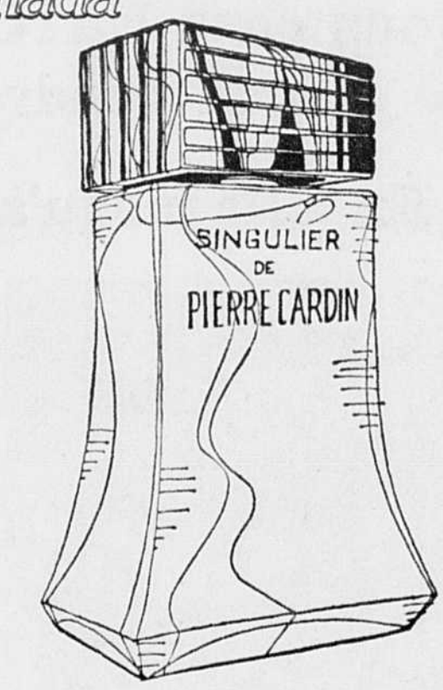
Représenté :

Eau de toilette en flacon de porcelaine opaline. 4 oz **10.75**

Parfum en atomiseur pour le sac. ¼ oz **12.50**

EATON en ville seulement

(rayon 212) au rez-de-chaussée



"Singulier"

PIERRE CARDIN — Du couturier réputé, une fragrance au cachet indiscutablement féminin et singulier.

Représenté :

Eau de toilette 2 oz **7.50**

Aussi :

Eau de toilette

3½ oz **12.00** 7 oz **18.00**

Parfum

¼ oz **12.00** ½ oz **18.00**



"Princesse d'Albret"

De "Jean d'Albret" de Paris, une nouvelle senteur pleine de noblesse et de distinction.

Représenté :

Parfum en joli flacon de ligne pure ¼ oz **12.50**

Eau de toilette 2 oz **8.50**

EATON en ville seulement

(rayon 212) au rez-de-chaussée





Présents parfumés de Marcel Rochas

"Madame Rochas"

Fragrance fleurie idéale pour celles qui veulent donner à leur élégance un caractère de discrétion.

Représenté :

Eau de cologne en flacon vaporisateur 4 oz **7.50**

Parfum en flacon pour le sac **5.50**

"Femme"

Un petit rien aux grands effets. Offrez-lui "Femme" elle sera tout de suite encore plus jolie.

Représenté :

Eau de cologne 4 oz **6.00**

Parfum pour le sac **7.50**



"Je reviens"

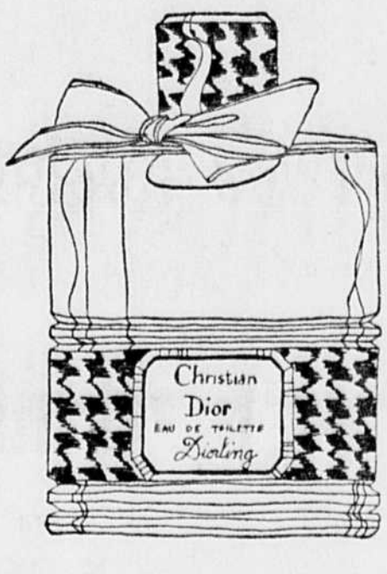
de WORTH. Si vous ne savez le lui dire, "Je Reviens' le fera pour vous. Une fragrance d'un cachet romantique, aimée de toutes les femmes.

Représenté :

Eau de toilette 2¼ oz **7.00**

EATON en ville seulement

(rayon 212) au rez-de-chaussée



De chez Dior

Des fragrances inspirées de la haute couture. Il y a "Diorling", à chérir ! "Miss Dior", adorable ! "Diorissimo", dans la bonne mesure ! "Diorama", éclatant ! Quatre grands noms, pour toutes les occasions !

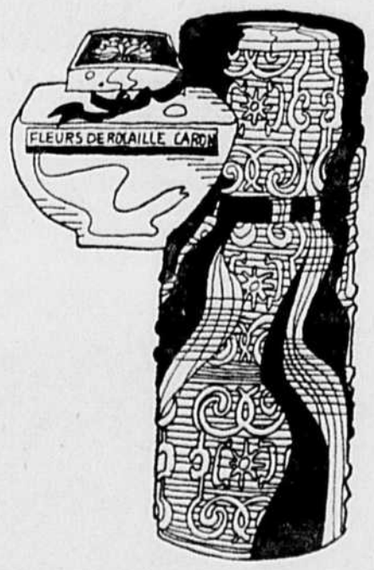
Représenté :

Eau de toilette "Diorling" 2 oz **6.00**

4 oz **10.00**

EATON en ville seulement

(rayon 212) au rez-de-chaussée



"Fleur de Rocaille"

De CARON de Paris. Tout un bouquet dans une fragrance de toutes les heures, douce et bouleversante.

Représenté :

Eau de toilette, en élégant flacon diffuseur 2 oz **7.50**

Parfum ½ oz **16.50**

Aussi :

Eau de toilette en rechange pour vaporisateur 2 oz **5.00**

Eau de cologne 6 oz **7.50**



Chanel No 5

Enchantement d'une fragrance devenue un grand classique et qui convient à toutes les femmes : "No 5" de Chanel.

Représenté : **14.00**

Parfum ¼ oz, format pour le sac ⅛ oz et embouchure.

Non représenté : Parfum 1 oz **27.50** Parfum pour le sac ⅛ oz **14.00**

Aussi :

Format pour le sac de cologne à vaporiser. **12.00**

Parfum		Eau de cologne	
¼ oz	½ oz	2.2 oz	4.4 oz
8.50	**15.00**	**4.00**	**7.00**



"Magriffe" de Carven

Une fragrance qu'elle aimera à coup sûr. Originale, jeune, vraiment digne d'elle.

Représenté :

Parfum en flacon sculpté. ⅓ oz **10.00**

Ensemble-cadeau : parfum ⅛ oz en petit format spécial pour le sac, et 2 oz eau de cologne. **8.00**

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 212) au rez-de-chaussée

à Pointe-Claire et à Ville d'Anjou

pour vos cadeaux
LES IMPORTATIONS CM
comme pour vous-même

Aux prix C.M.

EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT • REMBOURSEMENT OU ÉCHANGE GARANTI

Nos deux magasins sont ouverts jusqu'à 22h 00 tous les soirs — samedi jusqu'à 18h 00

Profitez des spéciaux de la semaine et épargnez jusqu'à 33%



Pour Noël

OUVRE-BOITES "MAGIC HOSTESS"

Complètement électronique. Muni d'un découpeur super-dur. Ouvre toutes les boîtes de conserves rapidement et en toute sécurité. Aimant chromé amovible. Présentation très soignée. Forme élégante, joli contraste de blanc et noir. Espace de rangement pour le fil. Garanti par le manufacturier. Fini les mains meurtries et les coupures dangereuses. Un cadeau toujours apprécié.

Prix courant CM $10.45

$9.95

Spécial no 78/11 disponible au 1er étage.

SPECIAL



REVEIL DE VOYAGE

Mouvement suisse, sept pierres, 30 heures • Cadran avec chiffres lumineux • Très élégant • Etui de cuir vert ou rouge • Garanti un an • Idéal pour la maison, le bureau, le collège ou le voyage! Prix courant C.M. $10.97 Spécial no 54/54 disponible au 2ième étage.

$6.95

SPECIAL

Pour Noël



TROUSSE DE VOYAGE

En cuir véritable. Accessoires chromés. Étui en cuir pour rasoir électrique. Comprend 12 pièces indispensables. Présentation luxueuse. Un cadeau pratique et flatteur. Prix courant C.M. $15.90

Spécial no 40/16 disponible au 1er étage.

$10.95

Pas de commande téléphonique ni de livraison.



ETAGERE A EPICES

Un article pratique et décoratif. Se pend au mur ou se pose sur un comptoir • Contient douze flacons différents • Deux tiroirs commodes • Bois fini noyer • Hauteur 12" • Largeur 11½" • Complet avec les épices • A peine croyable à ce prix!

prix C.M. **$4.95**

SPECIAL

ASSIETTE A ESCARGOT

Belle fabrication — Acier inoxydable. Facile d'entretien. Comprend 3 pièces: Assiette pour 6 escargots, une pince pratique et la fourchette. Un cadeau original. A ce prix offrez-en six!

Spécial no 200/325 au 1er étage

$1.88

Pas de commande téléphonique ni de livraison

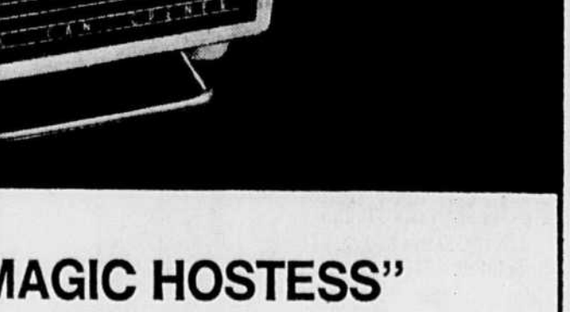


PORTE-DOCUMENTS

STYLE "ATTACHE". Très belle finition noire. En matière moulée très résistante et très légère. Garnitures en aluminium naturel. Deux serrures, trois charnières. Intérieur spacieux muni d'un diviseur-classeur. Dimensions 3½ x 11¾ x 16½.

Prix courant C.M. **$7.95**

SPECIAL



CHIC BAR PORTATIF

Le cadeau idéal pour monsieur! Moulé d'une seule pièce. Solide garniture d'aluminium poli. Poignée extra résistante. Fini anti-éraflure. Serrure fermant à clé. Complet avec accessoires. Prix suggéré $15.95. Offert à une réduction de $6.00.

Spécial no 700/145. Disponible au 1er étage.
Pas de commande téléphonique ni de livraison.

$9.95

SPECIAL



Pour Noël

MAGNETOPHONE PORTATIF

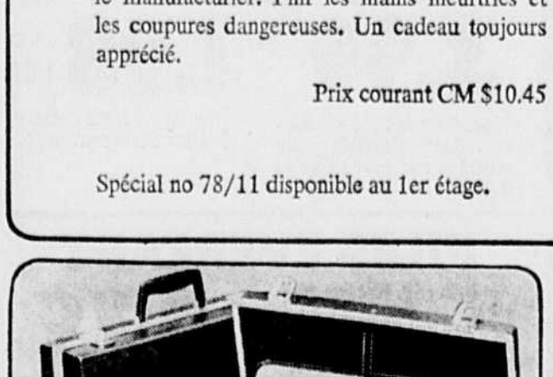
Modèle TP-32A de marque AIWA. Très souple d'emploi. Bonne reproduction. Amplificateur de 2¼". Quatre transistors. Enregistre jusqu'à 28 minutes. Comprend l'équipement suivant: Un microphone avec interrupteur, un écouteur individuel, deux bobines de 3" dont une avec ruban magnétique. Deux piles. Une courroie pour le transport. Présentation soignée et résistante. Garanti par le fabricant. Sa souplesse et sa facilité d'emploi en fait le magnétophone idéal pour les jeunes et les adolescents. Un cadeau qui fera sensation!

Prix courant CM $19.95

$17.45

Spécial disponible au 2ième étage.
Pas de commande téléphonique ni de livraison.

SPECIAL



POLAROID MODELE 210

Entièrement automatique • Viseur télémétrique fixe • Calibreur pour mise au point de l'image • Objectif double • Développement rapide • Chargement par cartouche • Il faut le voir!

Spécial no 65/521 (2e étage)

$47.50

Pas de commande téléphonique ni de livraison.

Pour Noël



PHONO "SYMPHONIC"

Modèle no 971. 4 vitesses. Arrêt automatique. Amplificateur de grande puissance. Contrôles de tonalité et de volume. Cartouche double avec aiguille stéréo. Longueur 18" largeur 12". Présenté sous forme de mallette. Le cadeau attendu par les jeunes! Prix CM

$39.95

8225 boul. ST-LAURENT Tél.: 389-8081 - 5975 boul. MONK Tél.: 769-8815

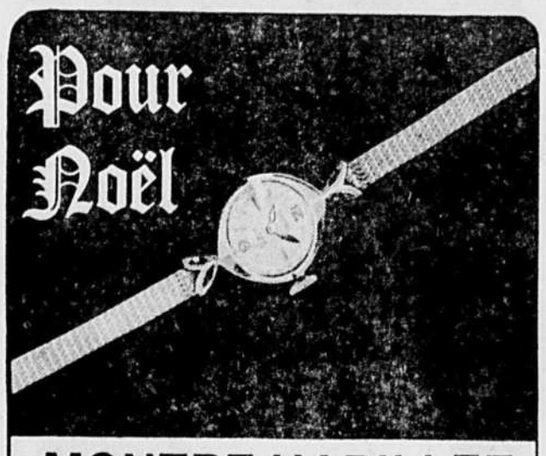
Quelles aubaines!

pour vos cadeaux
LES IMPORTATIONS CM LTÉE
comme pour vous-même

PLAN DE MISE DE CÔTE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES • CARTE CHARGEX HONORÉE

Nos deux magasins sont ouverts jusqu'à 22h 00 tous les soirs — samedi jusqu'à 18h 00

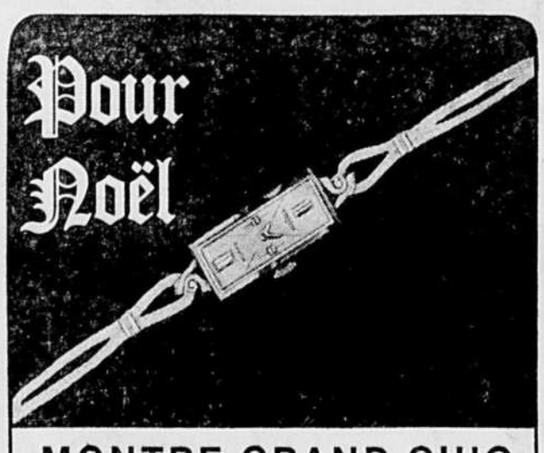
Profitez des spéciaux de la semaine et épargnez jusqu'à 33%



MONTRE HABILLEE

Marque GIRODAU. Modèle G 2122. Mouvement 17 rubis importé de Suisse. Ressort incassable. Incabloc. Garantie 2 ans. Fini or jaune. Bracelet métallique souple avec chaînette de sécurité. Un modèle qui fera l'envie de vos amies.

prix C.M. **$29.50**



MONTRE GRAND CHIC

Marque GIRODAU. Modèle G 4624. Mouvement suisse. 17 rubis. Ressort incassable. Incabloc. Anti-magnétique. Boîtier en or blanc solide 14K. Garantie 5 ans. Le bijou que toute femme souhaite posséder!

prix C.M. **$69.50**



SECHOIR-VAPORISANT
LADY SCHICK

Modèle "Beauty Salon". Quatre degrés de température. Coupole extra grande. Vaporisateur facilitant la mise en plis à sec, la coloration et la régénération. Présenté en 2 tons contrastants. Se range sous forme de mallette. Peu encombrant. Fonctionne sur 110-120 volts 60 cycles. Complet avec fil. Prix courant C.M. $43.95. Madame ou mademoiselle appréciera ce cadeau utile!

no 300/152 disponible au 1er étage

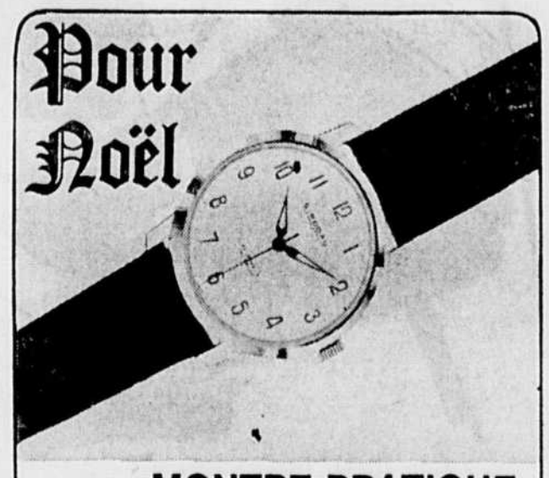
$35.95



MONTRE AUTOMATIQUE

Marque GIRODAU. Modèle G 3850. Fabrication suisse. Mouvement 23 rubis. Antichocs. Etanche. Ressort incassable. Calendrier. Trotteuse. Automatique. Fini ton or jaune. Garantie 5 ans. Bracelet de cuir au choix.

prix CM **$49.50**



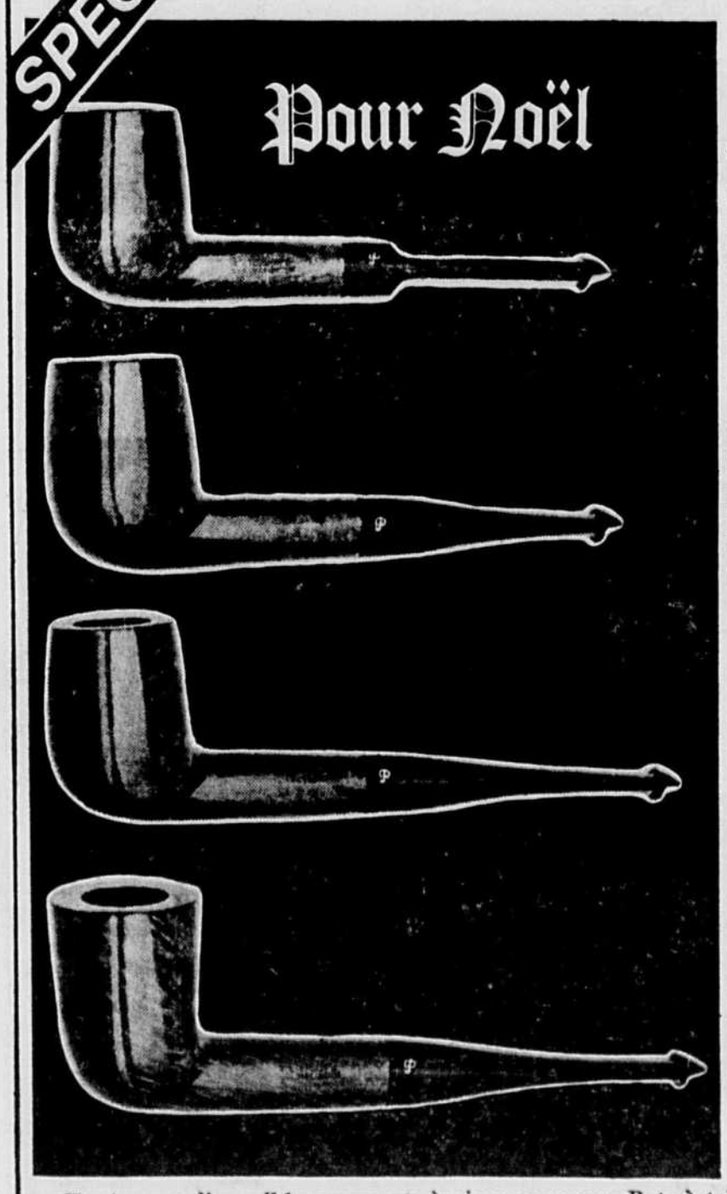
MONTRE PRATIQUE

Marque GIRODAU. Modèle G 3600. Mouvement suisse. 21 rubis. Ressort incassable. Anti-chocs. Etanche. Garantie 5 ans. Boîtier en acier inoxydable. Bracelet de cuir au choix. Un magnifique cadeau à ce prix!

prix C.M. **$29.75**

SPECIAL

PIPES "PETERSON LONDON DUBLIN"



Cette offre est exceptionnelle et limitée. L'une des meilleures pipes du monde. Faite de la plus fine et la plus résistante bruyère. Fabriquée en Irlande par le fameux Peterson. Extra légère. Tuyau conçu spécialement pour éliminer toute pénétration de liquide dans la bouche. Porte l'initiale de qualité gravée sur le tuyau. Bruyère polie seulement. Quatre modèles au choix!

Prix courant CM $17.50

Attention! Il s'agit d'un solde d'inventaire et les quantités sont limitées!

Spécial 37/30 disponible au 1er étage.

$8.95

Pas de commande téléphonique ni de livraison.

Egalement disponibles: supports à pipes en noyer. Pots à tabac en céramique avec humidificateur. Briquets au butane, cure-pipes etc offerts à des prix imbattables.



RASOIR REMINGTON "SELECTRO 300"

Un splendide rasoir électrique permettant une gamme complète de rasages confortables. Trois têtes mobiles super-coupantes. Maximum de surface de rasage. Quatre réglages de hauteur s'adaptant à tout type de barbe. Tondeuse à favoris rétractable. Peut servir pour les moustaches. Deux volets ouvrants pour faciliter le nettoyage. Interrupteur. Fonctionne sur courants A.C. et C.C. Présenté dans un coffret de luxe utilisable pour le voyage. Garanti du fabricant. Une bonne affaire à ne pas manquer!

Prix courant CM $23.50
disponible au 1er étage.

$22.95

8225 boul. ST-LAURENT Tél.: 389-8081 - 5975 boul. MONK Tél.: 769-8815

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON
Le magasin tout à la Joie des Fêtes

L'Association canadienne pour la santé mentale vous invite à partager sa joie du temps des fêtes

... en venant déposer au pied du sapin de Noël chez Morgan, un cadeau pour le malade mental oublié. Le sapin est monté au rayon des vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée. Veuillez indiquer en quoi consiste votre cadeau.

Rabais!

25% de rabais sur bracelets et breloques!

Pour ce Noël, faites-lui la surprise de lui offrir un souvenir . . . celui du jour où vous avez fait connaissance, de votre promenade au zoo, du concert où vous êtes allés ensemble . . . C'est le charme des breloques ! Choisissez-en une représentant un animal, un sport, un instrument de musique, ou un endroit. Toutes très belles, en or de 10 ou 14 carats ou en argent sterling, elles vous rapelleront des souvenirs sans prix ! Profitez de ce rabais pour voir aussi nos jolis bracelets. N'oubliez pas que vous économisez 25% sur chacun de ces achats !

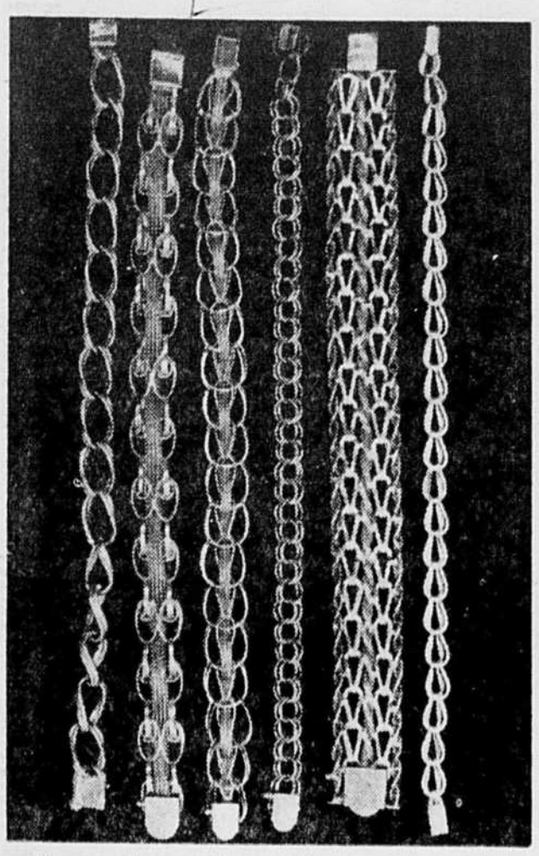
Ord. $3 à $250

2.25 à 187.50

Téléphoner à 842-6261

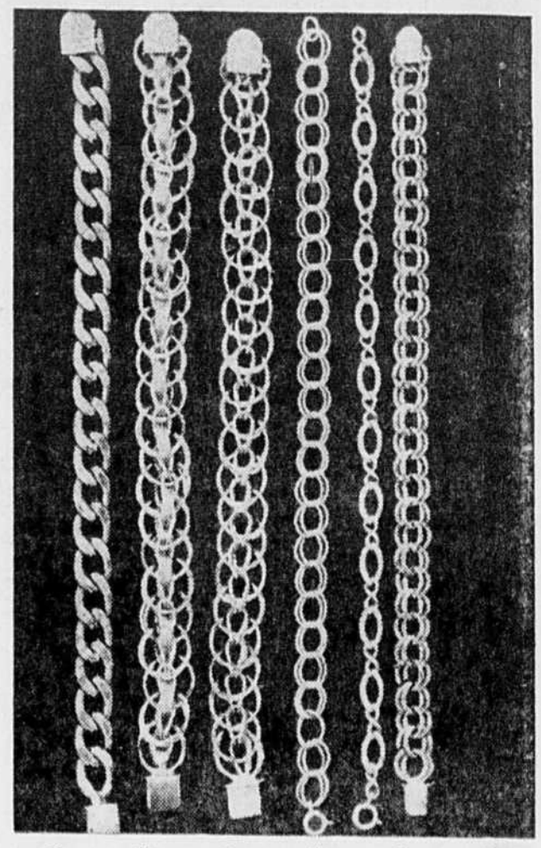
MONTRES — RAYON 107 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD



1. Ord. 137.50 **103.12**
2. Ord. $90 **67.50**
3. Ord. $64 **48.00**
4. Ord. $55 **41.25**
5. Ord. $100 **75.00**
6. Ord. $41 **30.75**

Breloques et bracelets en or



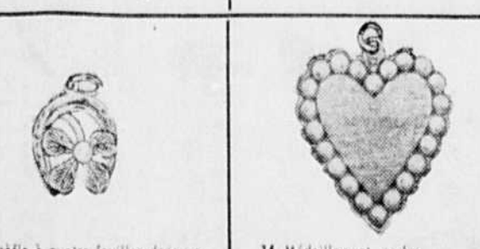
31. Ord. 27.50 **20.62**
32. Ord. 27.50 **20.62**
33. Ord. 18.50 **13.87**
34. Ord. 7.00 **5.25**
35. Ord. 6.50 **4.87**
36. Ord. 12.50 **9.37**

Breloques et bracelet en argent sterling

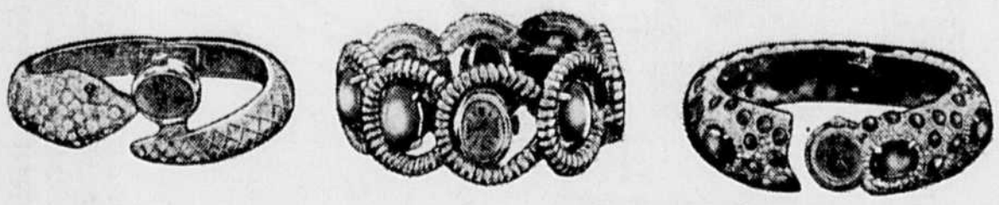


7. Médaille d'amour Ord. 41.00 **30.75**
8. Amulette sertie d'une pierre Ord. 52.50 **39.37**
9. Totem Ord. 22.50 **16.87**
10. Trois singes Ord. 27.50 **20.62**
19. Boule sertie de pierres Ord. $14 **10.50**
20. Sombrero Ord. $5 **3.75**
21. Patin Ord. $5 **3.75**
22. Fer à cheval serti de pierres Ord. 6.50 **4.87**

11. Zodiaque Ord. $11 **8.25**
12. Bonne chance Ord. $30 **22.50**
13. Téléphone Princesse Ord. $33 **24.75**
14. Jean qui rit, Jean qui pleure Ord. $19 **14.25**
23. Manteau de vison Ord. 4.50 **3.37**
24. Pantoufle Ord. $6 **4.50**
25. Gondole Ord. 4.50 **3.37**
26. Zodiaque Ord. 3.50 **2.62**



15. Trèfle à quatre feuilles dans un fer à cheval Ord. $19 **14.25**
16. Médaillon et perles Ord. 82.50 **61.87**
17. Bouddha Ord. $55 **41.25**
18. Globe filigrane serti de turquoises. Ord. $55 **41.25**
27. Disque de curling Ord. $4 **3.00**
28. Lanterne sertie de pierres Ord. $14 **10.50**
29. Feuille d'érable Ord. $3 **2.25**
30. Perruches Ord. 4.50 **3.37**



Collection de montres Kenneth J. Lane, de Sheffield



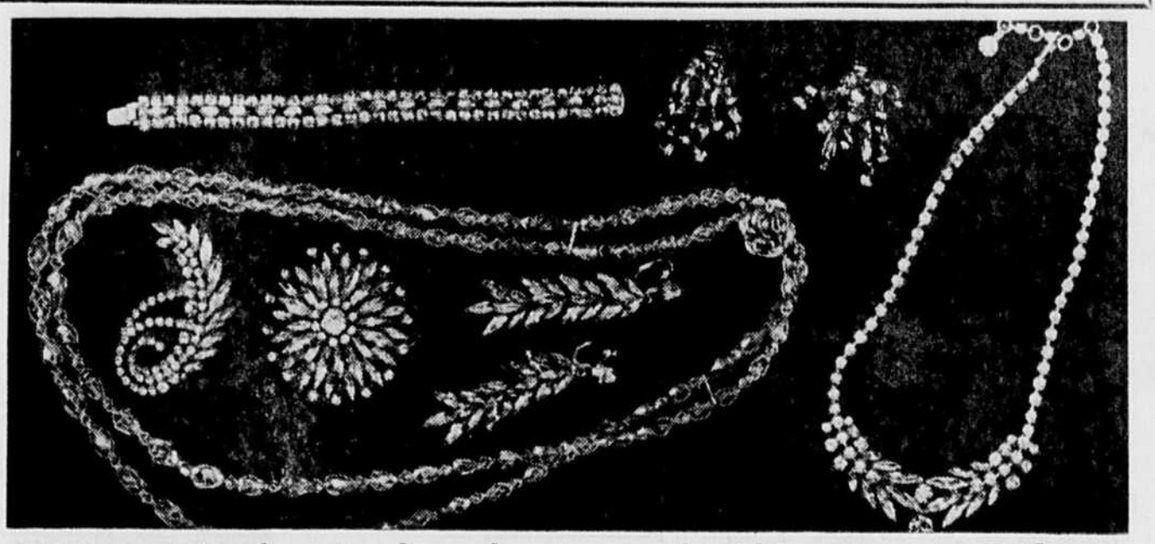
$50 à $100



Si vous voulez lui offrir un joli cadeau de Noël, offrez-lui une montre Kenneth Lane. La montre la plus élégante. Montée sur un bijou raffiné : broche, bracelet ou bague. Mouvement 17 pierres. Ne manquez pas de venir voir cette magnifique collection de montres.

Pas de commandes postales ni téléphoniques

MONTRES — RAYON 107 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE SEULEMENT



Bijoux sertis de cristal et de pierres du Rhin... pour Noël

Ce Noël, offrez-lui quelque chose de spécial, un cadeau qui brillera parmi tous les autres ... Choisissez dans l'assortiment des bijoux Sherman des bracelets, des boucles d'oreilles, des colliers ou des broches assortis. Tous en "cristal" ou "pierres du Rhin" merveilleusement travaillés. Grand choix de modèles et de couleurs. Cadeaux féminins par excellence !

2.50 à $20



Surprises agréables... bijoux de ton or

Les belles aiment les belles choses ... que pourriez-vous offrir de plus beau qu'un bijou ton or D'Orlon ? Venez voir le beau choix de boucles d'oreilles, de colliers, de bracelets, de broches en or jaune ou blanc modèle sobre pour le jour ou orné de pierreries pour le soir.

2.50 à $35

Pas de commandes postales ni téléphoniques

BIJOUX — RAYON 23 — AU REZ-DE-CHAUSSEE
CENTRE-VILLE, DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

Tous les magasins Morgan SERONT OUVERTS TOUS LES SOIRS sauf le samedi jusqu'à Noël

• Centre-ville : 9 h. 30 à 9 h. 30 p.m. • Dorval, Rockland et Boulevrd : 9 h. 30 à 10 h. p.m. • Snowdon : 9 h. 30 à 9 h. p.m.

Les succursales de Dorval, Rockland et Boulevard seront ouvertes samedi soir (le 21 décembre) jusqu'à 10 h.

Lock-out à l'école Romain-Robidoux : il y avait moyen de régler le conflit autrement

— le président de la CEQ

par Lysiane GAGNON

A Laprairie, l'école Romain-Robidoux (3,600 élèves, 225 professeurs) est fermée depuis huit jours.

"Où sont donc tous ceux qui s'empresseraient de condamner une grève des professeurs, et qui restent silencieux devant ce lock-out ?", demandait hier midi, au cours d'une conférence de presse convoquée par l'Association des professeurs de la régionale Lignery, le président de la Corporation des enseignants du Québec, (CEQ), M. Raymond Laliberté.

On sait que le 10 décembre dernier, les autorités de la régionale Lignery décidaient, sans préavis, de fermer l'école Romain-Robidoux. Il semble qu'on ne la rouvrira pas avant les vacances des Fêtes : la seule rencontre qui ait eu lieu jusqu'à présent entre les deux parties (hier soir) ne parait pas fournir des raisons d'espérer le contraire. Les commissaires et l'Association des professeurs ont toutefois convenu d'une seconde rencontre, qui devrait avoir lieu aujourd'hui.

Les enseignants, de leur côté, ont mis sur pied un comité chargé d'étudier la possibilité de donner des cours gratuitement aux élèves les plus touchés par la fermeture de l'école (la 11e et la 12e), si les portes ne sont pas rouvertes le 7 janvier.

Le litige

L'objet du litige : la charge de travail des enseignants et l'évaluation des périodes de foyer et de tutorat exigées par les autorités. "Ce conflit, affirme M. Laliberté, loin de nécessiter un lock-out, peut se régler à l'échelon local."

La CEQ, de préciser M. Laliberté, refuse de faire du cas de Lignery un cas-type. D'après lui, ce lock-out ne constitue que l'une des mesures entreprises depuis un certain temps par plusieurs commissions scolaires à travers le Québec : congédiements d'enseignants à Price et à Saint-Laurent; suspensions de professeurs à Mont-Joli et à Brossard; coupures de traitement à Verdun, à Laval-des-Rapides, à Terrebonne et à Mont-Joli.

(La liste détaillée remise à la presse par la CEQ est longue, et va de la Gaspésie à l'Abitibi en passant par la Côte nord.)

"Il est temps, souligne M. Laliberté, que la population se rende compte des coups de force, des menaces et des coups bas qu'accumulent les commissaires, et comparent ces gestes aux demandes pacifiques des enseignants (qui continuent de réclamer l'arbitrage)."

Durcissement manifeste

M. Laliberté estime qu'on assiste à un durcissement manifeste de la partie patronale. Durcissement qui se manifeste des deux côtés : d'une part, les commissions scolaires sembleraient suivre les récentes directives du président de leur Fédération, M. Fernand Lefebvre, qui les avertissait qu'elles ont maintenant le droit de "changer les conditions de travail qui prévalaient depuis le début de l'année". (Au sujet de Lignery, M. Laliberté note, à la suite, d'ailleurs, des dirigeants de l'Association locale, que le président de la régionale, M. Romain Robidoux, est également vice-président de la Fédération des commissions scolaires).

D'autre part, c'est-à-dire au niveau de la négociation provinciale, la partie patronale se livrerait, au dire du président de la CEQ, à des "enfantillages", ralentissant les négociations en cherchant des irrégularités dans les documents d'information du syndicat, et en prenant prétexte d'une démarche effectuée par la CEQ auprès des députés, pour annuler la séance qui devait avoir lieu le lendemain (samedi dernier). Les négociations ont toutefois repris hier après-midi.

M. Laliberté souligne, en outre, que certaines commissions scolaires "s'imaginent encore pouvoir passer outre aux résultats de la négociation povinciale en taxant localement de façon spéciale : or, et cela est bien clair à la table de négociation, les commissions scolaires n'auront pas le droit de donner de meilleurs services que ceux qui seront prévus dans les conventions négociées à l'échelon provincial".

D'ici à la rentrée de janvier, les enseignants continueront à s'en tenir à l'"application rigide de leur convention collective". Mais après ?

"Si nous n'obtenons pas l'arbitrage, ou si les négociations ne produisent aucun résultat, il faudra s'attendre à un durcissement de l'attitude des enseignants : il est temps qu'on se réveille avant que nous soyons à bout de pacifisme."

Limitation des débats

Trudeau : nous apporterons peut-être des adoucissements

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a indiqué hier aux Communes que le gouvernement adoucira peut-être sa position sur l'article 16-A proposé de la procédure parlementaire.

Cet article, s'il est accepté, donnera au gouvernement l'autorité nécessaire pour imposer une limite de temps à tous les débats marquant l'étude d'une mesure législative.

M. Gerald Baldwin, député PC-Rivière-la-Paix a demandé hier au chef du gouvernement s'il avait l'intention de retirer cet article.

M. Trudeau n'a pas indiqué qu'il retirerait cet article mais il n'a pas non plus souligné que le gouvernement exigerait son adoption.

Le premier ministre a dit qu'il était un peu prématuré d'aborder cette question et comme d'autres débats sont prévus sur le rapport du comité spécial de la procédure qui recommande l'adoption de cette mesure, il estime qu'il est encore trop tôt pour prendre un nouvel engagement.

En vertu d'un accord entre tous les partis, la Chambre a entrepris hier l'étude d'une mesure antidumping délaissant pour le moment le débat sur la procédure.

C'est le leader parlementaire du gouvernement, M. Donald Macdonald, qui a fait part de cette entente, en même temps qu'il a annoncé que les Communes ajourneront leurs travaux le 20 décembre, pour la période des Fêtes, et qu'elles les reprendront le 14 janvier.

Il n'est toutefois pas certain que la Chambre ajournera ses travaux vendredi.

Woodhouse

VOUS Qui N'AVEZ PAS TERMINÉ VOS ACHATS

Voyez ces Spéciaux-Eclairs

LES PLUS GRANDS DÉTAILLANTS D'AMEUBLEMENTS AU CANADA

- Magasinez tous les soirs jusqu'à 9 heures d'ici Noël
- Le samedi jusqu'à 6 heures p.m.

HATEZ-VOUS ! IL NE RESTE QUE QUELQUES JOURS AVANT NOEL !

VOICI DES SPECIAUX FORMIDABLES QUI VOUS ATTENDENT ! PROFITEZ-EN !



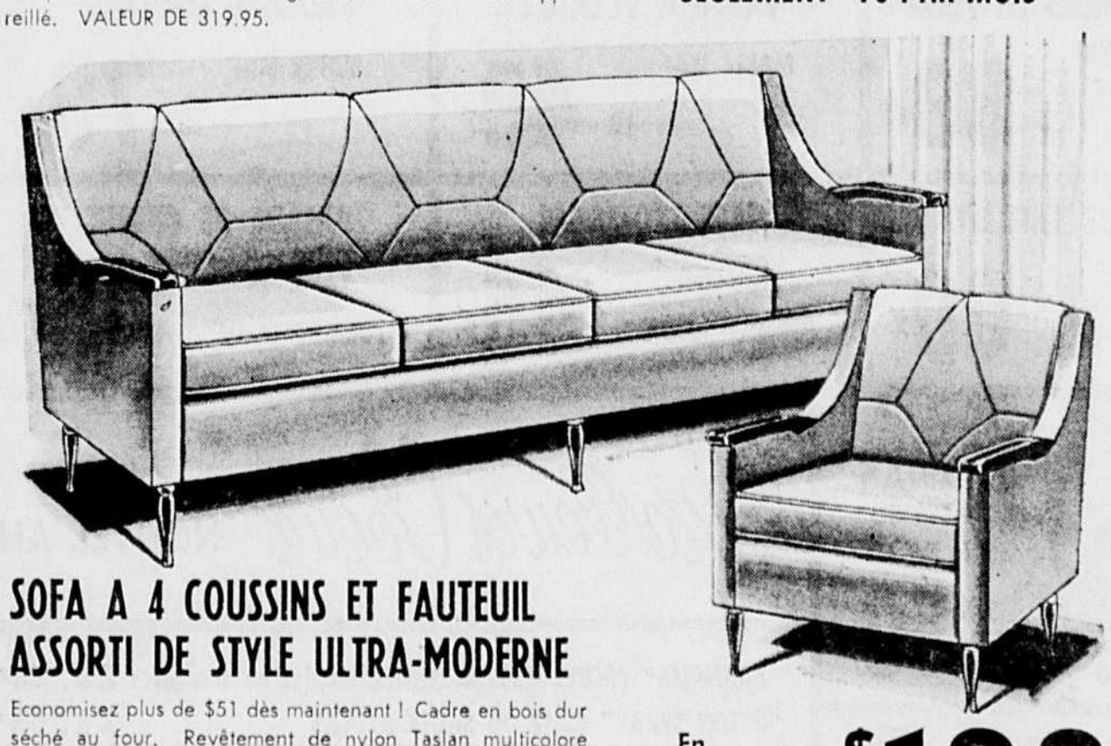
EPARGNEZ PLUS DE $70

JOLI MOBILIER DE SALON
2 MORCEAUX

Voici une aubaine incomparable juste à temps pour les acheteurs tardifs ! Fabrication à ressorts résistant à la déformation. Recouvrement d'un tissu imprimé à motifs floraux dans les teintes suivantes : or, bleu ou olive. Coussins remplis de mousse avec fermeture-éclair. Sous-sièges en denim. Comprend un sofa 88" de long à 3 coussins et fauteuil appareillé. VALEUR DE 319.95.

En SPECIAL à $248

SEULEMENT $10 PAR MOIS



SOFA A 4 COUSSINS ET FAUTEUIL ASSORTI DE STYLE ULTRA-MODERNE

Economisez plus de $51 dès maintenant ! Cadre en bois dur séché au four. Revêtement de nylon Taslan multicolore dans le bleu, rouille ou Bourgogne. Sièges à coussins réversibles pour une plus longue durée. Dossiers remplis de mousse. Construction à ressorts indéformables. VALEUR DE 239.95.

En SPECIAL à $188

$8 PAR MOIS

FAUTEUIL BERÇANT

Modèle à plate-forme. Recouvert de vinyle expansible d'entretien facile dans une sélection de teintes. Fabrication à ressorts indéformables. Appuis-bras rembourrés. Valeur de 89.95



En SPECIAL à $68

SEULEMENT $4 PAR MOIS

FAUTEUIL BERÇANT A BASE PIVOTANTE



Revêtu de vinyle expansible dans le noir, olive ou or. Fabrication à ressorts. Dossier-oreiller de mousse. Pattes métalliques avec protecteur de tapis. Valeur de 109.95

En SPECIAL à $88

SEULEMENT $4 PAR MOIS

BERCEUSE A PLATE-FORME

Recouvrement de tissus durables. Vinyle expansible sur appuis-bras et appui-tête. Teintes diverses. Siège et dossier à ressorts indéformables. Siège à coussin rempli de mousse. Valeur de 49.95



En SPECIAL à $34

SYMPHONIC

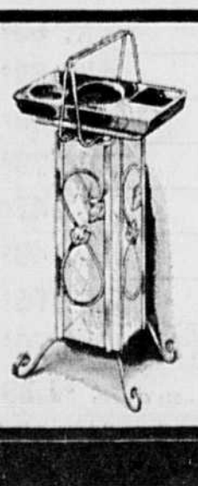


Phono-radio AM/FM et FM stéréo

Equipé de 23 transistors. Deux haut-parleurs : 4" x 6". Changeur stéréophonique, automatique à 4 vitesses avec aiguilles de saphyr. Cabinet de bois recouvert de vinyle noyer. Indicateur s'allumant lors de la syntonisation FM stéréo.

En SPECIAL à $158

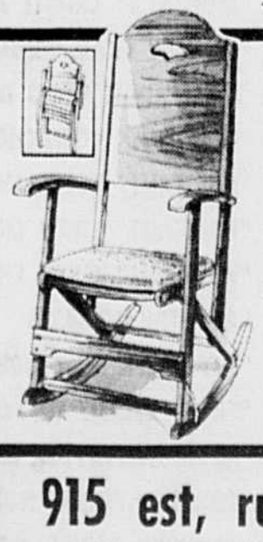
$8 PAR MOIS



LAMPE-CENDRIER

24" de hauteur. Cadre fini cuivre. Cendrier en céramique. Abat-jour en fibre de verre. Très belle valeur à ce bas prix!

En SPECIAL à 7.88



CHAISE BERÇANTE

Détendez-vous confortablement dans cette berceuse à haut dossier. Fabriquée solidement de bois dur dans le fini naturel de bel aspect. Siège rembourré.

En SPECIAL à 19.88



ENSEMBLE DE BOITES, 6 MORCEAUX

Comprenant 4 boîtes identifiées (lettrage en français ou en anglais). Boîte à pain avec planche à trancher. Tablette intérieure ajustable. Poubelle "Sani Queen" avec pédale recouverte de caoutchouc. Choix de blanc, turquoise ou jaune avec couvercles chromés.

En SPECIAL à 19.88

Woodhouse

915 est, rue STE-CATHERINE — Tél.: 845-9261

SIX ETAGES. FACE A PHARMACIE DE MONTREAL. STATIONNEMENT MUNICIPAL A L'ARRIERE.

3913 rue WELLINGTON (Verdun) Tél. 766-2343-4

1180 boul. LABELLE (Chomedey) Tél. 688-9750-1

3956 est, rue ONTARIO (près boul. Pie IX) Tél. 527-9251-2

10,672 BOUL. PIE IX (Montréal-Nord) Tél. 324-1610

6346 rue ST-HUBERT (entre Beaubien et Bellechasse) Tél. 277-2159

AUCUN DEPOT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Détails complets du mode de financement, disponibles à chaque succursale.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

A la manifestation chez Lord et Cie Ltée

Près de 200 personnes, des étudiants pour la plupart, et une dizaine de grévistes, ont participé, vers 6 h. hier soir, à une manifestation organisée par le Front de libération populaire en face de Lord et Cie Ltée, au 4700 rue Iberville. La manifestation, comme l'a souligné l'un des organisateurs, a été l'une des plus calmes jamais vues à Montréal depuis fort longtemps. Une centaine de policiers étaient sur les lieux. Il n'y a eu aucune arrestation. Alors que l'on attendait 2,000 manifestants, M. Robert Lachance, du FLP, croit que le froid intense a empêché le public de se rendre en masse pour appuyer les grévistes de Lord et Cie Ltée en grève depuis quatre mois.

les tribunaux

Peine de huit ans à un cambrioleur d'habitude

Une peine de huit années de pénitencier a été imposée par le juge André Fabien, hier après-midi, à un jeune homme de 26 ans, Fernand Fleury, de la rue Ste-Catherine, qui s'était précédemment reconnu coupable de six vols par effraction dans l'est de la métropole. Avec un butin total de $1,900.

Le tribunal a dit être obligé de se montrer sévère à l'endroit du prévenu parce qu'il avait déjà été condamné à quatre années de pénitencier, en 1965, après avoir été reconnu coupable de dix-huit vols du même genre exactement.

Un jeune homme de vingt ans, Sylvain Martel, de Petersborough, en Ontario, qui avait accompagné le prévenu lors de l'un de ses camriolages, a pour sa part été condamné à six mois de détention.

Devant le juge Jean Tellier, par ailleurs, Laurent Bouchard, 41 ans, sans adresse au dossier, a été condamné à deux années de pénitencier pour vol à main armée et vol par effraction.

Le premier délit, celui de hold-up, le prévenu l'avait commis dans une maison de chambres de la rue Saint-Denis, au début du mois. Le second avait été commis dans un établissement du même genre, rue Lagauchetiere, quelques jours plus tard.

REMARQUEZ ce symbole qui identifie le véritable fromage fondu gruyère d'origine Suisse
IMPORTED SWITZERLAND

Maintenant très sec!



Ranchman's Sec. Sec. Sec.
Et sans parfums!

Distillé et mis en bouteilles au Canada par Alberta Distillers, Limited.

La Couronne termine sa preuve au deuxième procès de Gaétan Joly

La Couronne a terminé sa preuve, hier après-midi, au procès de Gaétan Joly, un individu dans la quarantaine, inculpé de négligence criminelle (homicide involontaire) par suite de la mort de sa femme qui aurait succombé à un avortement.

La preuve que présente Me Louis-G. Robichaud, occupant pour le ministère public, veut prouver que c'est l'inculpé qui aurait conduit sa femme chez une avorteuse.

Une fois que la poursuite eut déclaré sa preuve close, Me Robert Sachitelle, avocat de la défense, a présenté une requête en droit et ce, en l'absence des jurés, requête que le juge Ignace-J. Deslauriers, président de l'instruction, a rejetée.

Puis, l'avocat de la défense a annoncé qu'il ne ferait entendre qu'un témoin aujourd'hui, mercredi; l'accusé ne serait donc pas appelé à déposer.

Un verdict est attendu en fin de journée.

C'est la seconde fois que Joly se trouve devant ses pairs sous la même accusation. Il a subi un premier procès aux Assises, un jury l'avait reconnu coupable et le juge ayant présidé le procès avait imposé une peine de quatre ans de pénitencier.

Par la suite, les tribunaux supérieurs avaient décrété la tenue d'un nouveau procès, celui dont la fin est très prochaine.

L'affaire remonte au 14 juin 1962, il y a donc plus de six ans.

La police n'a que faire des problèmes des épouses tardives

Une jeune femme de la 41e Avenue, à Rosemont, qui était rentrée chez elle à 3 h du matin, et qui avait dû faire face à un mari particulièrement courroucé, aurait trouvé une excuse violente à lui donner.

Elle l'avait en effet convaincu qu'un homme l'avait entraînée dans une maison de la rue Wurtele, l'avait battue, et l'avait littéralement séquestrée à cet endroit.

Pour que son histoire tienne, toutefois, elle s'en fut au poste de police, le lendemain matin, pour relater à nouveau sa matinée.

Mais la police, après enquête, décidait que c'était là une... histoire, et l'accusa de méfait public.

Traduite devant le juge Jean Tellier, hier après-midi, elle a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête reportée à mardi prochain, elle a obtenu de reprendre sa liberté sous un dépôt de $75 ou un cautionnement de $200.

Elle déclara immédiatement qu'elle n'avait pas l'argent liquide dans sa bourse.

Reste le cautionnement par tierce personne.

Mais son mari voudra-t-il?

CONVENTION RECORD

La plus longue convention, pour le choix d'un candidat à la présidence, fut celle du parti Démocrate en 1924. Elle dura 14 jours, et il fallut 103 tours de scrutin pour élire le candidat John William Davis. Il en sera tout autrement pour vous, lorsque vous désirerez choisir l'auto qui vous convient . . . lisez tout simplement les Petites Annonces "Succès" de LA PRESSE. Consultez la rubrique "Autos à vendre" AUJOURD'HUI . . . le choix est formidable !

MIRACLE MART

UN NOËL LUXUEUX À PRIX MODIQUES!





A. Poudre de bain — Poudre de bois délicatement parfumée (4 oz.) avec houppette montée sur un manche. Joliment présentées dans un emballage-cadeau ton en ton. Seulement 1.97 l'ens.

B. Savonnettes "Corsage" — Présentés dans un joli flacon style "apothicaire", ces petits savons assemblent à des roses-thé. Seulement 2.07 l'ens.

C. Eau de toilette fine — Joli flacon contenant une délicate eau de toilette que vous aimerez sûrement, agrémenté d'une jolie fleur. Format de 1.49. Seulement 1.27 ch.

D. Cologne "On The Wind" — Flacon de 4 oz. d'eau de cologne légère et délicatement parfumée. D'une valeur de $2 nous vous l'offrons à. Seulement 1.77 ch.

E. Ensemble "On The Wind" — Comprend le parfum (½ drogme), l'eau de cologne (1 oz) et l'huile de bain moussante (1 oz). D'une valeur de 2.75. En vente 2.57 l'ens.

F. Ensemble "On The Wind" — Comprend l'eau de cologne (1 oz), 2 cubes de bain et l'huile de bain crémeuse (1 oz). Valeur 4.50 4.17 l'ens.

G. Cadeau "Evening In Paris" — Ensemble comprenant le parfum (½ drogme), l'eau de cologne (½ oz) et la version essentiel. D'une valeur de $2, nous vous offrons l'ensemble à. Valeur $2 1.77

H. "Evening In Paris" pour elle — Ensemble comprenant: un flacon d'eau de cologne (½ oz) et 1 oz. d'eau de cologne en vaporisateur, 2 cubes de bain, valeur $3. Seulement 2.77

J. Ensemble "Desert Flower" — Pour le voyage: lotion pour le corps (4 oz) et talc assorti (4 oz). D'une valeur de 2.75, nous vous offrons l'ensemble pour. En vente 2.53

K. Cadeau "Desert Flower" — Ensemble comprenant: 2 vaporisateurs (3½ oz. chacun) et l'eau de toilette assortie (1 oz). D'une valeur de 2.30, en vente pour aussi peu que. Valeur 2.50 2.19

L. Ensemble "Desert Flower" — Comprend: lotion pour le corps (2 oz), la poudre (4 oz) et l'eau de toilette (2 oz). D'une valeur de $5, nous vous offrons l'ensemble pour. Seulement 4.47

A. Duo "Old Spice" — Seulement 3.13 ens. Comprend: le fameux après-rasage (4½ oz) et le désodorisant en aérosol (4½ oz). D'une valeur de 5.50, en vente à seulement 3.13 l'ens.

B. "Old Spice" voyage — Seulement 4.87 ens. Comprend: lotion après-rasage (4½ oz), l'eau de cologne (4½ oz), le savon (5 oz) dans un contenant plastique avec rebondissoirs. Format à 8.50.

C. "Old Spice" 2 pièces — Seulement 1.97 ens. Comprend: lotion après-rasage (2½ oz) en flacon de plastique et désodorisant en bâton (2.46 oz), format à 2.25 offert à seulement 1.97.

D. Cadeau "Citation" — Seulement 3.57 ens. Ensemble comprenant la lotion après-rasage (4½ oz) et le savon de même parfum solide. D'une valeur de $4, en vente à seulement 3.57.

E. Cadeau Hai Karate — Seulement 3.79 ens. Ensemble comprenant la lotion après-rasage (4 oz) et l'eau de cologne (4 oz). D'une valeur de 4.25, nous vous offrons l'ensemble à seulement 3.79.

F. Ensemble "Citation" — Valeur 2.75 1.97 l'ens. Comprend la lotion après-rasage (2½ oz) et l'eau de cologne (2½ oz). D'une valeur de 2.75 nous vous l'offrons à 1.97 l'ensemble.

Ce qui se passe chez Miracle Mart

Les 19, 20 et 21 décembre

Voyez notre choix magnifique de cadeaux de Noël de marque réputée General Electric en démonstration les 19, 20 et 21 décembre, jeudi et vendredi de 1 h p.m. à 10 h p.m.; samedi, de 9 h 30 a.m. à 6 h p.m. Aux magasins de Greenfield Park, Jean-Talon, Place LaSalle, Place Versailles, Plaza Alexis Nihon, Plaza Côte-des-Neiges et Centre commercial St-Martin.

MINE D'OR BONI BEBE

Au cours du mois de décembre, chaque fois que vous encaissez un chèque Boni Bébé chez Miracle Mart, vous courez la chance de gagner un certificat de marchandise Miracle Mart d'une valeur de $100. Dix certificats seront donnés à Montréal, un dans chaque magasin. N'hésitez plus, venez encaisser vos chèques chez Miracle Mart et vous gagnerez peut-être l'un de ces certificats!

PLAZA ALEXIS NIHON

Venez voir comment Donna fabrique de magnifiques bougies avec du sable . . . lesquelles sont vendues à prix très modiques! Les 19, 20 et 21 décembre, jeudi et vendredi de 6 h 30 à 9 h p.m.; samedi, de 10 h a.m. à 5 h p.m.

BARBIE "la poupée vivante" sera au magasin le 21 décembre de 10 h a.m. à midi.

POUR REMPLIR UN BAS DE NOEL!

Rien de plus original que des billets pour assister à la joute de hockey "Old Timers" du 19 janvier 1969. Prix du billet: $3 chacun. Avec l'achat de deux billets vous recevez gratuitement un livre de renseignements sur le hockey.

SUGGESTION CADEAU POUR LES GOLFEURS!

Pourquoi ne pas leur donner des billets pour le tournoi canadien de golf "Coupe d'or Seagram", qui aura lieu au Pinegrove Country Club, St-Luc, P.Q., en juillet 1969.

Billet Club House hebdomadaire: Prix spécial Noël: $15 Prix au guichet: $20. Billet "Field" hebdomadaire: Prix spécial Noël: $10 Prix au guichet: $15 (Aucun privilège de "Club House"). Les fervents du golf apprécieront sûrement de tels cadeaux sans compter que vous économiserez en achetant les billets d'avance!

Arrêtez un moment et goûtez gratuitement aux délicieux chocolats Willard!

Les 19, 20 et 21 décembre, de 3 h p.m. jusqu'à l'heure de fermeture. Aux magasins des centres commerciaux de Pont-Viau et de St-Martin et à Place LaSalle.

PROFUSION DE JOUETS POUR REMPLIR DES BAS DE NOEL!

Si vous ne savez quoi choisir pour remplir des bas de Noël, voyez nos démonstrations de Lite and Brite, G.I. Joe et de nombre d'autres jouets merveilleux. Du 17 au 21 décembre à Place LaSalle, Plaza Alexis Nihon et Plaza Côte-des-Neiges.

MIRACLE MART

RASOIRS ÉLECTRIQUES "SCHICK"

Pour elle et lui, des rasoirs de qualité supérieure à des prix défiant toute concurrence. Profitez-en et offrez-leur un cadeau de choix!



Rég. 33.95 29.95 ch.

Rasoir à tête rétractile tout-transistors "Schick"
Rabais de $4! Modèle 3 vitesses, moteur lubrifié toute durée. Tête réglable à 8 positions, à protecteur intégré. Pivote les coins ronds qu'on perd ou qui tombent! Fonctionne sur courant alternatif ou continu 110-120 volts. . . . . 29.95 ch.

Rasoir "Lady Schick Caprice"
Économisez 2.98 sur le prix de ce magnifique rasoir à tête en acier inoxydable. Fonctionne sur courant alternatif 100-200 volts 60 cycles. Indispensable en tout temps, pratique en voyage. . . . . 11.97 ch.
Hygiène et beauté



Rég. 14.95 11.97 ch.

UTLISEZ VOTRE CARTE CHARGEX CHEZ MIRACLE MART

LONGUEUIL Place Longueuil · GREENFIELD PARK Plaza · CHOMEDEY Centre d'Achats St-Martin · JEAN TALON 4325 est, rue Jean Talon · RUE SHERBROOKE E. Place Versailles · POINT-VIAU Centre d'Achats · WEST-ISLAND MALL Sortie 16, route Trans-Canada · LaSALLE Place LaSalle · ALEXIS NIHON PLAZA (Atwater et Ste-Catherine) · COTE DES NEIGES PLAZA 6700 Côte des Neiges



Grand choix de décorations de Noël à prix réduits
ARBRES DE NOEL: $1.49 et plus
CHOIX ILLIMITE DE CADEAUX
Jouets, baromètre, accessoires pour bar, canne à pêche et moulinet

CADEAUX POUR CAMPING
Tentes, sacs de couchage, couteaux de chasse, boussole, etc..

LONGUE-VUE 7 x 35
Rég. 24.95
Spécial $16.95



25% D'ESCOMPTE
SUR TOUS LES PRODUITS LLOYD'S
radios, enregistreuses, phonos et stéréos.

VETEMENTS D'HIVER
Parka de l'armée, pantalons doublés, bottes et habits de ski-doo
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 h. Samedi jusqu'à 6 h.

MAGASIN DE SURPLUS GENERAL
2 SUCCURSALES A VOTRE SERVICE
20 EST, NOTRE-DAME une rue à l'est de St-Laurent 861-5393
714 OUEST, ST-JACQUES Adjacent à la Place Victoria 861-1934



LES FAVORITES DE TOUS !

CROUSTILLES GENERAL MILLS

DAISIES, 4½ OZ — BUGLES, 7 OZ

OU WHISTLES, 5 OZ

2 PQTS POUR 98¢

PIZZA SPINS croustillantes GENERAL MILLS

AUBAINE FORMIDABLE !

2 PQTS 6 OZ 98¢



Venez chez Steinberg

EPARGNEZ 20¢ !

NOIX MÉLANGÉES STEINBERG

ROTIES ET SALEES

BOITE 14 OZ 79¢





DE LUXE POUR LES FETES

NOIX MÉLANGÉES STEINBERG

SAVOUREUSES, CROQUANTES

BOITE 2 LB $1.99



Quand les amis se réunissent



PATATES CHIPS HUMPTY DUMPTY

PQT 13 OZ 79¢ FERMES



CHIPS ONDULEES HUMPTY DUMPTY

PQT 11 OZ 69¢ CROQUANTES

BATONNETS DE FROMAGE

PQT 6 OZ 39¢ HUMPTY DUMPTY



BRIDGE MIXTURE

BONBONS DE LOWNEY

PQT 12 OZ 49¢ A BAS PRIX !



ARACHIDES BLANCHIES

STEINBERG BTE 14 OZ 69¢



AMANDES

STEINBERG

EN ECALE PQT 1 LB 69¢



PATATES CHIPS BAR-B-Q STEINBERG

SAC 11 OZ 59¢

NOIX D'ACAJOU STEINBERG

BOITE 14 OZ $1.39



PATATES CHIPS ONDULEES SCHULER

PQT 12 OZ 69¢



PATATES CHIPS AU VINAIGRE HOSTESS

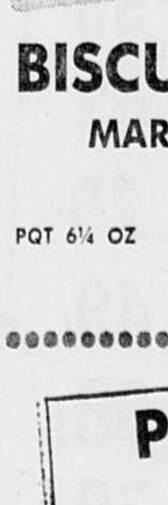
PQT 9 OZ 59¢

PRETZELS SCHULER SAVOUREUX

PQT 10 OZ 39¢

SWINGERS A L'OIGNON HOSTESS

PQT 6 OZ 39¢



BISCUITS MARQUE RITZ

PQT 1 LB 59¢

BISCUITS MARQUE NEPTUNE

DE CHRISTIE PQT 8 OZ 39¢



BISCUITS AU POULET

CHRISTIE PQT 8 OZ 39¢



CHIPPERS MARQUE CHRISTIE

PQT 8½ OZ 39¢



BISCUITS VARIES MARQUE CADBURY

PQT 6¼ OZ 43¢ REGAL, DOIGTS OU SANDWICH



BITS & PIECES

MARQUE GRISSOL

PQT 7 OZ 39¢



NUTS N' BOLTS

MARQUE TUFFY

LE PAQUET 49¢



CROQUETS DE MAIS

MARQUE FRITOS

PQT 10 OZ 49¢



PATATES CHIPS

FEUILE D'ERABLE

PAQUET 11 OZ 69¢





TOAST MELBA

OLD LONDON

RONDES, 5 OZ 35¢

PQT DE 100 75¢

ARTICLES VARIES POUR LE BAR

AUX PRIX DE 49¢, 59¢ OU 79¢

(DISPONIBLES TANT QU'IL EN RESTERA)

PLATEAU

CHACUN 99¢ DE FORME OBLONGUE

STEINBERG

Venez chez Steinberg

l'endroit où épargner



CHOCOLATS VARIES

MARQUE LOWNEY

VESTA, MINUETS

OU MARQUISE VIAU

BOITE 5 LB **$2.49**

ROSETTES DE CHOCOLAT

MARQUE STEINBERG

PQT 12 OZ **49¢**



PATATES CHIPS

DE STEINBERG

PQT 14 OZ **69¢**





NOIX MELANGEES

EN ECALE

STEINBERG

DE FANTAISIE

SAC 1 LB **69¢**

Venez chez Steinberg

L'on peut dire que la réception est réussie si vos invités font cercle autour de ces délicieux amuse-gueules frais de Steinberg. De plus, leurs bas prix vous permettront de ne pas grever votre budget en ce temps-ci de l'année.

les soirées ont un air de fête



MARQUE KRAFT A L'OIGNON

PARTY SNACK

BLEU, CIBOULETTE OU PIMENT

CONT. 4 OZ. **29¢** A BAS PRIX !



MARQUE KRAFT A L'AIL

READY DIP

HERBES OU FENOUIL A L'OIGNON

CONT. 8 OZ. **47¢** AUBAINE FORMIDABLE !



BATON DE FROMAGE CHEDDAR BLACK DIAMOND

PQT 8 OZ. **59¢** FORT



A L'HICKORY

FROMAGE FUME

PQT 8 OZ. **57¢** BLACK DIAMOND

FROMAGE AU VIN

PQT 8 OZ. **69¢** BLACK DIAMOND



FROMAGE EN CREME

PAQUET 8 OZ **39¢** ORDINAIRE CRESCENT



FROMAGE CAMEMBERT

BOITE 5½ OZ **53¢** DANOIS CRESCENT



FROMAGE LE TARTARE

SAVOUREUX

PQT 3½ OZ **59¢**



FROMAGE RONDIN

DE SAVOIE

PQT 6 OZ **$1.19**



FROMAGE BOURSIN

A L'AIL

PQT 3 OZ. **57¢**



FROMAGE CAMEMBERT

MARQUE DISIGNY

PQT 8 OZ. **99¢**



FONDUE

AU FROMAGE

MARQUE TIGER

PAQUET 14 OZ **$1.09** UN REGAL !



FROMAGE DE GRUYERE

Paquet 8 oz SUISSE, TIGER **49¢**



FROMAGE CHERRY HILL EN BRIQUE

PQT 12 OZ **67¢**



FROMAGE COLBY CHERRY HILL

PQT 12 OZ **67¢**



BARKER & DOBSON

MENTHES GLACEES

PQT 9 OZ **39¢** FORT AIMEES



MENTHES MINCES

PQT 8 OZ **49¢** MARQUE DELSEN



MARQUE TREBOR

MENTHES GLACEES

PQT 7 OZ **39¢** UN REGAL



MARQUE TREBOR

COFFEE CRUNCH

PQT 7 OZ **39¢** DELICIEUX DESSERT

CURE-DENTS

EPARGNEZ 9¢ **2** BARILLETS POUR **49¢**

STEINBERG

Venez chez Steinberg

l'endroit où épargner



Attention!

Résidants de LaSalle!

UN NOUVEAU DOMINION

DOMINION

SPÉCIAL
GRAINS DE MAIS
NIBLETS ou MEXICORN
BOITE 12 OZ
4 POUR $1

SPÉCIAL
SOUPES CLARK
Assorties de fantaisie
Boite 10 OZ
6 POUR $1

SPÉCIAL
LEGUMES
AU BEURRE LIBBY'S
BOITE 12 OZ
4 POUR $1

SPÉCIAL
SHORTENING
MONARCH
Pqt 1 lb 3¢ de rabais
4 POUR $1

LA MEILLEURE POUR NOËL!

Heures d'affaires à Noël

LUNDI 23 DECEMBRE, 9 H. A.M. à 9 H. P.M.
MARDI 24 DEC. 9.00 A.M. A 6.00 P.M.
MERCREDI 25 DEC. FERME TOUTE LA JOURNEE
JEUDI 26 DEC. 1.00 P.M. A 6.00 P.M.
VENDREDI 27 DEC. 9.00 A.M. A 9.00 P.M.
SAMEDI 28 DEC. 9.00 A.M. A 5.00 P.M.

REMPLI de FRUITS et de NOIX! *DELICIEUX!*

GATEAU aux FRUITS
RICHMELLO



Seulement au Dominion

TRANCHE ou MORCEAU lb 69¢
MORCEAU 2 livres 1.35
MORCEAU 3 livres 1.99
MORCEAU 4 livres 2.65

TARTE aux POMMES 39¢
RICHMELLO — SEULEMENT AU DOMINION — Tarte 24 oz

PETITS PAINS 2 paquets de 12 49¢
A DINER OU SCONES RICHMELLO — Spécial!

Economisez davantage au DOMINION

MELANGES A COCKTAILS Pqt 12 env. 99¢
INSTANTANES BARTENDER

CAFE INSTANTANE Pot 10 oz 1.99
CHASE & SANBORN — Pot de 6 oz $1.39

CROUSTILLES Paquet 13 oz 79¢
HUMPTY DUMPTY — (Paquet 7 oz 49¢)

DELICES GRISSOL Paquet 7 oz 39¢
BIT'N'PIECES

FRAIS CUITS SUR LES LIEUX!

ROULES au BOEUF 6 pour 69¢
DELICIEUX — RECHAUFFEZ ET SERVEZ

BISCUITS BRISURE DE CHOCOLAT Paquet de 24 59¢
A LA MODE D'AUTREFOIS

EN VENTE SEULEMENT à : Dorval, 875 Labelle, Chomedey, Brossard, 6825, Côte-des-Neiges, 4265 est, Jean-Talon, 10,350 Lajeunesse, les Galeries d'Anjou et 1255, boul. Shevshenko.

Le Fruit Parfait Des Fetes DE LA CALIFORNIE ENSOLEILLEE



ORANGES
VARIETE NAVEL
grosseur 138
SUCREES, JUTEUSES
BAS PRIX SPECIAL *La douzaine* 49¢

CITRONS SUNKIST GROSSEUR 140 la douz. 69¢
DE LA CALIFORNIE ENSOLEILLEE — JUTEUX

CAROTTES FRAÎCHES 5 livres pour 29¢
LAVEES RECOLTE DU QUEBEC — NO 1 DU CANADA

NAVETS LAVÉS la livre 7¢
RECOLTE DU QUEBEC — NO 1 DU CANADA

DATTES DE TABLE SURCHOIX Paquet 1 livre 59¢
FRAICHES DE LA CALIFORNIE

DÉLICES CONGELÉES

POIS SURCHOIX Sac 2 lb 49¢ — DOMINO
TIGES de BROCOLI Paquet 10 oz 37¢ — DE FANTAISIE DOMINO
RONDELLES D'OIGNONS Paquet 6 oz 35¢ — FRITS DOMINO
CROUTES DE TARTES Paquet de 3 69¢ — GAINSBOROUGH
CROUTES TARTELETTES Paquet de 12 43¢ — DIXIE CLUB
FRAMBOISES Paquet 15 oz 45¢ — DE FANTAISIE DOMINO

DÉLICES DE GOURMETS

HUITRES FUMEES 2 boites 3¾ oz 69¢ — CLOVER LEAF
SARDINES dans l'HUILE Boite ¼ lb 35¢ — CLUB MILLIONNAIRE
PETITES CREVETTES Bte 4½ oz 73¢ — CLOVER LEAF
THON BLANC Boite 9¼ oz 49¢ — POULET DE LA MER
TREMPETTES Cont. 8 oz 47¢ — AU FROMAGE KRAFT ASSORTIES
ARACHIDES SECHEES Pot 9¼ oz 72¢ — ROTIES PLANTERS

MARINADES ET OLIVES

OLIVES COCKTAIL 3 pots 15 oz $1 — CORONATION (PETITS DILLS 15 OZ)
CORNICHONS 3 pots 15 oz $1 — TRANCHES SUCRES CORONATION
MARINADES 3 pqts 15 oz $1 — SUCREES CORONATION
CORNICHONS DILL Pot 15 oz 39¢ — TRANCHES McLAREN
BETTERAVES Pot 24 oz 35¢ — SUCREES RAYMOND
MARINADES CHOW CHOW Pot 16 oz 49¢ — AUX TOMATES ROUGES HABITANT

SPÉCIAL
JUS DE TOMATES
SURCHOIX LIBBY'S
BOITE 19 OZ
5 POUR 95¢

SPÉCIAL
ANANAS TRANCHES
ou EN CUBES Q.T.F.
BOITE 14 OZ
4 POUR 95¢

SPÉCIAL
PECHES SURCHOIX
TRANCHES ARDMONA
BOITE 28 OZ
2 POUR 89¢

SPÉCIAL
PAPIER ALUMINIUM
ALCAN BROCHETTES
GRATUITES 12" x 25'
2 POUR 79¢

SPÉCIAL
GELEES EN POUDRE
ASSORTIES SHIRRIFF
PAQUET 3 OZ
3 POUR 35¢

CADEAUX GRATIS! Pour les clients chaque jour cette semaine

GRANDS PRIX! Dans le concours 6 sem. Festival de Joie!

PATISSERIE! A l'intérieur du magasin tout est cuit sur les lieux

Achetez-en... Obtenez-en un GRATIS Spéciaux partout le magasin chaque jour cette semaine! Venez vite dès aujourd'hui!



OUVRE AUJOURD'HUI

1255 BOUL. SHEVCHENKO

voisin de Manufactures Lasalle Ltée

SPÉCIAL
CAFE CHASE SANBORN SAC 1 LIVRE **79¢**

VALEUR EN VEDETTE!
OLIVES QUEEN ORDINAIRES OU MANZANILLA GATTUSO POT 12 OZ **49¢**

VALEUR EN VEDETTE!
GHERKINS SUCRES OU OIGNONS GATTUSO POT 12 OZ **49¢**

VALEUR EN VEDETTE!
BISCUITS BRISURE DE CHOCOLAT DOMINION SAC 1 LB **49¢**

ECONOMISEZ ENCORE PLUS!

DOMINION

C'EST SURTOUT À CAUSE DE LA VIANDE!

Dindes de qualité choisie CATEGORIE "A" DU CANADA EVISCEREES

DELUXE GOLDEN BIRD PRETES A CUIRE

JEUNES DINDES CRY-O-VAC 6 à 14 lb **51¢** lb

JEUNES DINDONS 20 lb et plus **47¢** lb



LES MEILLEURES DU QUEBEC!

DINDES PRÊTES À CUIRE

EVISCEREES — CATEGORIE "A" DU CANADA, CRY-O-VAC

JEUNES DINDES 6 à 14 lb — LA LIVRE **47¢**

JEUNES DINDONS 20 lb et plus — La livre **43¢**

TOURTIERES 16 oz chacune **79¢** — LA BELLE FERMIERE ou TAILLEFER

VIANDE à FARCIR lb **49¢** — MAPLE LEAF

CREVETTES Boite 5 lb **$3.99** — COCKTAIL VERTES DANS LES GRANDS MARCHES

HOMARDS CUITS Chacun **$1.39** — "PARTY TIME" Environ 12 à 14 oz

SAUCISSE de PORC lb **89¢** — COCKTAIL MAPLE LEAF

SAUCISSES FUMEES Cont. 8 oz **69¢** — COCKTAIL HYGRADE

PORC HACHE 2 lb **$1.39** — DANS UNE ASSIETTE ALUMINIUM

SALAMI de BOEUF lb **87¢** — TORPEDO COORSH FORMAT PARTY Env. 2½ lb

AUSSI DISPONIBLES: LA MEILLEURE SELECTION DE DINDES FRAICHES DE CATEGORIE "A", CANARDS DU LAC BROME, OIES, CHAPONS ET POULETS.

ARTICLES DE RÉCEPTION

SNACKERS ORDINAIRES McCORMICK Paquet 8 oz **35¢**

PARTY CRACKERS McCORMICK'S Paquet 8 oz **41¢**

CROUSTILLES AU VINAIGRE HUMPTY DUMPTY Paquet 11 oz **69¢**

BONBONS PARTY MIX ENCHANTMENT Sac 1 lb **69¢**

BONBONS MELANGE VICTORIA McCORMICK Sac 1 lb **49¢**

BONBONS MELANGE DES FETES ENCHANTMENT Sac 1 lb **39¢**

SHORTBREAD KEILLER DUNDEE Boite 12¾ oz **$1.39**

AMANDES ET BONBONS

CREMES FRANÇAISES McKORMICK'S Sac 1 lb **59¢**

MENTHES ENCHANTMENT Sac 1 lb **49¢**

CHOCOLATS ASSORTIS ENCHANTMENT Boite 1 lb **89¢**

AMANDES ECALE MINCE OU AVENILES WASCO Sac 1 lb **69¢**

NOIX BRESIL WASCO NOUVELLE RECOLTE Sac 1 lb **59¢**

NOIX GRENOBLES WASCO NOUVELLE RECOLE Sac 1 lb **79¢**

NOIX MELANGEES WASCO NOUVELLE RECOLTE Sac 1 lb **73¢**

UNE QUALITÉ DE TOUTE CONFIANCE!

GARNITURE FOUETTEE INSTANTANEE MONARCH 4 paquets 2 oz **$1**

BATONNETS de PAIN ORDINAIRES OU SALES GRISSOL Paquet 1 douz. **63¢**

GARNITURES A TARTES (AUX BLEUETS 19 oz 69¢) STAFFORD AUX POMMES Boite 19 oz **43¢**

CAFE COUNTRY CLUB MOUTURE TOUT USAGE Boite 1 lb **99¢**

SAUCE à SALADES RICHMELLO SEULEMENT AU DOMINION Pot 16 oz **35¢** (Pot 32 oz 59¢)

BREUVAGES DES FÊTES

JUS D'ORANGE FRAIS DOMINION (64 oz 99¢) Pot 32 oz **59¢**

JUS DE PAMPLEMOUSSE REGULIER DOMINION Boite 48 oz **49¢**

GINGER ALE ORANGE OU COLA DOMINO (PLUS DEPOT) 3 bout. 30 oz **47¢**

SODA WATER DOMINO (PLUS DEPOT) 3 bout. 30 oz **47¢**

BREUVAGES ASSORTIS GRAND PRIX (Pas de retour) 3 bout. 30 oz **57¢**

BREUVAGES ASSORTIS GRAND PRIX (aucun retour) 6 boites 10 oz **51¢**

ARTICLES SAISONNIERS

POINTES D'ASPERGES SURCHOIX AYLMER Boite 12 oz **59¢**

BETTERAVES ENTIERES DE FANTAISIE DEL MONTE 2 pots 14 oz **59¢**

POIS et OIGNONS GREEN GIANT 2 boites 14 oz **59¢**

CHAMPIGNONS TRANCHES SLACK'S Boite 4½ oz **33¢**

ARACHIDES SALEES OU MONDEES 13 oz 55¢ YORK Sac 13 oz **47¢**

FROMAGE GRUYERE CHAMOIS IMPORTE Paquet 4 oz **35¢**

"NECESSITES" DE NOEL!

SERVIETTES POINSETTIA — Format de lunch Paquet rég. **39¢**

PLATS DECORATIFS EN CARTON POUR LES FETES **3/59¢**

PAPILLOTES de NOEL POUR LE PLAISIR DE TOUS Paquet de 12 **$1.00**

LUMIERES de NOEL POUR INTERIEUR GENERAL ELECTRIC **4/55¢**

VERRES à COLA SI PRATIQUES Boite de 12 **78¢**

COMPRIMES DRISTAN EPARGNEZ 27¢ — Bout de 24 rég. 1.35 **$1.08**

Soyez différents cette année... DONNEZ DES VIVRES

Donnez des Certificats de Cadeaux **DOMINION**

Avez-vous l'embarras du choix cette année? Si vous eprouvez ce problème, pourquoi ne pas donner des Certificats de Cadeaux Dominion, un moyen personnel d'exprimer vos bons souhaits. Vous aurez la certitude que votre cadeau sera apprécié, soit pour acheter une succulente Dinde Dominion pour Noël ou pour garnir les armoires d'une variété d'aliments nourrissants. Dans de jolies enveloppes de Noël; demandez-les au DOMINION.



VALEUR EN VEDETTE!
MELANGE PATE A TARTE BETTY CROCKER PAQUET 18 OZ **3 POUR $1**

VALEUR EN VEDETTE!
EAU MINERALE MONTCLAIR BOUT. 30 OZ **35¢**

VALEUR EN VEDETTE!
SAUCE CANNEBERGE OCEAN SPRAY BOITE 14 OZ 29¢ BOITE 7 OZ **2 pour 29¢**

TOUT EST GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter des quantités!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 21 décembre aux magasins Dominion de l'île de Montréal St. Lambert, Brossard, Boucherville, Répentigny, Beloeil, St-Jean et Iberville, St-Vincent de Paul, Duvernay et Chomedey dans Laval, St-Eustache, St-Jérôme, Lachute, Ste-Adèle et Ste-Agathe.

Le marché des délices de Noël au Canada

DOMINION

DOMINION STORES LIMITED

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 7 / PAGES 81-92 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 295

L'épidémie de grippe a atteint l'état de désastre aux USA

ATLANTA, Georgie (UPI) L'épidémie de grippe asiatique "Hong-kong" a maintenant atteint l'état de désastre selon le quartier général de la Croix-Rouge qui a donné ordre à ses succursales de fournir toute l'assistance nécessaire aux villes touchées.

Un porte-parole de l'organisme, dont le siège est à Washington, a déclaré que les volontaires se chargeront des soins médicaux, des services alimentaires et du transport des malades lorsque les dirigeants feront appel à leurs services.

L'épidémie a déclenché une course folle aux médicaments tout particulièrement dans la métropole américaine. Dans les régions de New York et de Los Angeles, plus d'un million de personnes sont atteintes et plusieurs milliers d'étudiants ont dû quitter leurs campus.

A New York, il fallait plus de deux heures hier pour pouvoir se procurer les médicaments nécessaires dans les pharmacies.

Les 50,000 premières doses de vaccin préventif sont arrivées à New York hier, mais ont immédiatement été distribuées dans les hôpitaux et les maisons de convalescence.

Le Centre national des maladies contagieuses d'Atlanta vient d'ajouter un autre Etat, le Dakota-Sud, à la liste de ceux qui sont gravement atteints par la grippe, ce qui porte le total à 35 Etats.

A New York même, quelque 500,000 personnes sont atteintes de la grippe depuis deux semaines, mais les autorités ajoutent que pour le moment elle n'est pas dangereuse.

A Milwaukee, les autorités scolaires signalent que 23,000 écoliers sont malades ainsi que 457 instituteurs et institutrices.

Cleveland signale que 200 des 2,200 policiers sont atteints de la maladie, et que dans l'industrie les absences dues à la grippe sont de 50 pour cent au-dessus de la normale. Plusieurs hôpitaux ne permettent les visites qu'aux proches parents des grands malades. Les hôpitaux de Chicago ont adopté la même politique, tandis qu'à New York et Détroit on signale une augmentation des décès causés par l'influenza, la pneumonie et autres maladies respiratoires au cours des derniers mois.

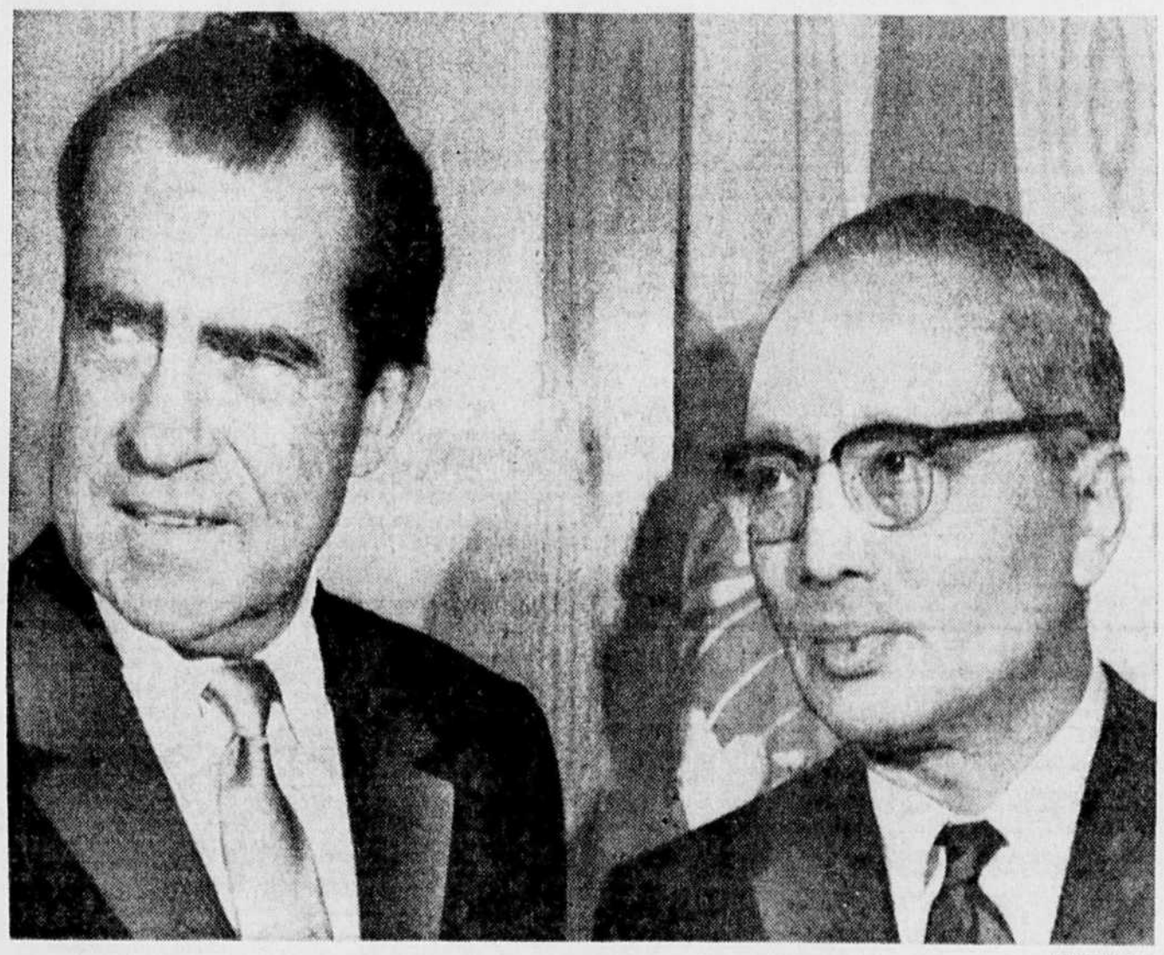
Le Canada manquera peut-être de vaccins

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé, M. Munro, a annoncé hier que le gouvernement espérait être en possession d'une importante quantité de vaccins anti-grippe vers le milieu du mois de janvier mais a précisé qu'il était possible que les quantités disponibles ne soient pas suffisantes pour en faire la distribution à travers tout le Canada.

La direction des aliments et drogues sera chargée, a dit M. Munro, de distribuer ce vaccin et devra décider quels groupes pourront en bénéficier les premiers.

En réponse au député conservateur Robert Muir, le ministre a révélé que les firmes pharmaceutiques américaines et canadiennes éprouvent de la difficulté à fabriquer le vaccin.

On apprend par ailleurs que la grippe cause un ralentissement de la production chez "Chrysler Canada Ltd." où une centaine d'employés sont retenus à la maison. La compagnie se voit forcée de rappeler des employés en chômage et même d'en engager de nouveaux. "Ce n'est pas grave, de dire un porte-parole, mais les absences sont plus élevées que la normale."



téléphoto PA

M. Nixon fait une visite à l'ONU

Le président élu Richard Nixon a rendu visite hier au secrétaire général des Nations unies, M. Thant, et il a profité de l'occasion pour affirmer son appui inconditionnel à l'organisation mondiale. Il a promis que son administration ferait "tout en son pouvoir pour renforcer cette organisation dans son travail en faveur de la paix dans le monde". Avant de rencontrer U. Thant, M. Nixon avait eu une entrevue avec l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Russell Wiggins. On avait cru que le président élu profiterait de l'occasion pour annoncer le nom du nouvel ambassadeur américain aux Nations unies, mais il n'en fut rien. Les observateurs pensent que M. Nixon a de la difficulté à trouver un candidat démocrate à ce poste, comme il le souhaite.

On craint un soulèvement populaire

Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon

SAIGON, (AFP, UPI, PA) — Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon : les attaques aux roquettes et au mortier, la nuit dernière, contre les positions américaines et gouvernementales, à une vingtaine de milles de la capitale, en sont la preuve. De plus, les porte-parole militaires ont révélé qu'au total, 13 villes et bases avaient été la cible du tir des forces communistes.

Pour sa part, le premier ministre du Sud-Vietnam, M. Tran Van Huong, a affirmé que de 30 à 40,000 Nord-Vietnamiens se dirigent actuellement vers la capitale où plus de 600 Vietcong ont été arrêtés en deux mois.

Les éléments avancés de cette force ont réussi à traverser les lignes tenues par une division américaine le long de la frontière du Cambodge, au nord de Saigon. Ces éléments avancés, portant des uniformes neufs et fort bien équipés, se trouveraient dans le moment à moins de 40 milles de la capitale. Les Saigonnais voient les jours à venir avec une appréhension que ne parviennent pas à dissiper les déclarations rassurantes des responsables politiques et militaires.

Plus que cette menace militaire, les autorités du Sud-Vietnam craignent un soulèvement à Saigon dont le Vietcong brandit la menace dans le cadre de son offensive politique.

En plus des tirs de roquettes et de mortier, l'imminence de l'attaque est également indiquée par l'arrêt, depuis quelques jours, des attaques nord-vietnamiennes qui se livraient jusqu'à présent à l'échelon du bataillon. Cette pause est considérée par les milieux militaires de Saigon comme le répit nécessaire dont les Nord-Vietnamiens ont besoin pour mettre en place leur dispositif de combat.

Quant au danger d'insurrection dans Saigon même, il provient de l'action des milliers de cadres vietcong infiltrés dans la capitale et qui jouent le rôle d'agitateurs. Les nombreuses arrestations n'ont pas supprimé le danger. On estime à Saigon que l'attaque va débuter le 19 décembre et se prolongera jusqu'aux fêtes du Tet de la mi-février.

Le Sud-Vietnam a décrété une trêve de seulement 24 heures pour Noël bien que le Vietcong ait annoncé que, pour sa part, cette trêve serait de trois jours. Le gouvernement de Saigon a également annoncé qu'il était prêt à discuter des arrangements à prévoir en vue d'un arrêt des hostilités pour le jour de l'An et les fêtes du Têt.

C'est contre l'avant-poste sud-vietnamien de Tam Ky que le Vietcong s'est acharné le plus durement la nuit dernière; les troupes sud-vietnamiennes ont cependant réussi à repousser l'attaque, tuant quatre guérilleros.

Un entrepôt de la Marine près de Danang a également été attaqué de même que toute une série d'avant-postes au nord-ouest de la capitale.

Pour traverser les lignes américaines longues d'environ 100 milles à la frontière du Cambodge, les Nord-Vietnamiens se sont, semble-t-il, divisés en petit groupes, utilisant des bicyclettes à moteur japonaises pour transporter le ravitaillement et les munitions sur les sentiers où les Vietcong servent de guides.

Les "B-52" arrosent toute la région de bombes mais il est difficile d'évaluer les résultats de ces raids. Les Américains disposent de plus de 500 hélicoptères dans la région et, depuis le 7 novembre, ont réussi à tuer 1,384 Nord-Vietnamiens qui tentaient de s'infiltrer.

Nous aurions besoin d'un homme à tous les 30 pieds pour arrêter l'infiltration, a dit un officier américain. Certains communistes réussissent à passer, mais nous essayons de leur rendre l'aventure aussi difficile que possible.

Souffrant du rhume, Johnson est hospitalisé

WASHINGTON, (AFP, UPI) — Le président Lyndon Johnson souffre d'un rhume de poitrine et d'une légère fièvre. Sur les conseils de son médecin, le Dr George Burkley, il doit entrer aujourd'hui à l'hôpital de la Marine américaine situé à Bethesda, dans le Maryland.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, a dit ne pas savoir de quelle durée serait l'hospitalisation du président.

Kissinger: laissons la négociation politique aux Sud-Vietnamiens

NEW YORK (AFP) — "La responsabilité première de la négociation de l'organisation interne du Sud-Vietnam devrait être laissée directement aux Sud-Vietnamiens" pendant que les Etats-Unis et le Nord-Vietnam négocieront le retrait mutuel des forces extérieures, écrit M. Henry Kissinger, désigné par le président élu, M. Richard Nixon, comme conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, dans un article que publie le dernier numéro de la revue trimestrielle de politique étrangère "Foreign Affairs".

Dans cet article, écrit avant qu'il ne soit chargé d'une fonction gouvernementale et qui ne reflète donc que ses opinions personnelles, M. Kissinger souligne que les négociations en vue de la paix au Vietnam ne progresseront que "si les Etats-Unis cherchent d'abord un accord sur les buts définitifs à atteindre . . . et ensuite on reviendra sur les détails de leur application".

L'expert en politique étrangère expose comme suit ce que devraient être les buts des Etats-Unis : "1—Amener un retrait ordonné des forces extérieures, nord-vietnamiennes et américaines. 2—Ce faisant, créer un stimulant maximum pour que les forces en présence au Sud-Vietnam élaborent un accord politique".

M. Kissinger affirme que les Etats-Unis ne doivent pas faire pression sur les Sud-Vietnamiens afin de les amener à accepter un gouvernement de coalition. Cela, écrit-il, risquerait de "détruire la structure politique actuelle du Sud-Vietnam et d'aboutir à l'emprise communiste".

Parlant des négociations, le conseiller en politique extérieure du futur président des Etats-Unis écrit que les procédés de négociation américain et nord-vietnamien ne pourraient être plus différents. "Les Vietnamiens ont une façon indirecte de négocier et, selon les normes américaines, elle est tortueuse, ce qui permet d'éviter de s'engager à fond et de se soustraire à une épreuve ouverte de force".

M. Kissinger explique cela par le fait que les Vietnamiens ont dû, pour survivre, faire preuve d'une adresse subtile dans leurs relations avec des étrangers physiquement plus forts qu'eux.

"Dans ces conditions, écrit-il, de nombreux contacts avec Hanoi qui nous paraissaient infructueux ont probablement servi (du point de vue de Hanoi) à tâter le terrain. Les méthodes diplomatiques de Hanoi ne sont guère différentes de la stratégie militaire du Vietcong et quelquefois elles nous paraissent aussi impénétrables".

M. Kissinger affirme ensuite que lorsque "les forces et les pressions nord-vietnamiennes auront été écartées, les Etats-Unis n'auront aucune obligation de maintenir par la force un gouvernement à Saigon".

L'équipage d'"Apollo-8" en "grande forme"

CAP KENNEDY (PA, UPI, AFP) — Les astronautes d'"Apollo-8" ont perfectionné hier leur connaissance de l'extraordinairement complexe plan de vol qui leur permettra, le 24 décembre, de graviter autour de la Lune, à proche distance de cet astre, de même que le procédé d'urgence de retour à la Terre en cas de défaillance de l'engin ou d'accident au cours du vol.

A bord des "simulateurs" du Cap, ils ont répété les plus délicates manoeuvres de cette mission de six jours, la plus spectaculaire et la plus dangereuse jamais entreprise par l'homme dans l'espace.

Lundi soir, les trois astronautes ont subi un rigoureux examen médical de trois heures. Le Dr Charles Berry, médecin principal du Centre spatial, a trouvé les trois hommes en parfaite santé.

A titre d'essai, le Dr Berry leur a un peu plus tard fait prendre des comprimés de somnifère, du "séconal". Borman et ses coéquipiers n'en avaient en effet nul besoin.

Cependant, leur médecin a voulu voir comment ils réagiraient, le cas échéant, sur le chemin de la Lune, s'il leur prescrivait ce produit. Leur trousse médicale de bord comprend 1,800 milligrammes de "séconal", et entre autres de l'"actifed", le décongestionnant dont l'équipage d'"Apollo-7" n'était pas suffisamment muni en octobre pour soigner le rhume de cerveau dont souffraient ses trois hommes.

"Apollo-8" emporte aussi, entre autres, un nécessaire à piqûres analgésiques, des pansements, des comprimés contre le mal de mer et le dérangement intestinal.

Des techniciens de Cap Kennedy se préparent, par ailleurs, à lancer ce soir un satellite de communications de la série "Intelsat-3" capable d'effectuer plus de 1,000 communications à la fois. D'un poids de 632 livres et fabriqué au coût de $6 millions, ce satellite ira rejoindre dans le cosmos les quatre autres engins de communications déjà mis en place pour le compte de la Comsat.

Il s'agit du deuxième satellite "Intelsat-3" à être lancé. Cependant, le premier engin, lancé en septembre dernier, n'a pas atteint l'orbite prévue à la suite d'une défaillance de la fusée porteuse.

Précédent en Tchécoslovaquie: un directeur d'usine est élu par les ouvriers eux-mêmes

PRAGUE, (UPI) — Le conseil des travailleurs des vastes usines Skoda de Pilsen a créé un précédent en Tchécoslovaquie en élisant lui-même le directeur général des usines. Passant outre aux désirs des forces d'ocupation soviétiques, les ouvriers ont élu Jan Martinak pour un mandat de quatre à six ans et ils ont reçu les félicitations de M. Josef Smrkovsky, l'un des artisans de la réforme entreprise dans ce pays avant l'invasion du mois d'août.

Jusqu'à maintenant, les directeurs d'usines étaient nommés par le parti en Tchécoslovaquie et les réformistes y voyaient l'une des causes des difficultés économiques de la nation.

Le conseil des travailleurs de Skoda, agissant sans l'approbation officielle de Prague, annonça qu'il cherchait un nouveau directeur et reçut 10 candidatures. La liste fut réduite à cinq et les finalistes furent soumis à des examens sévères de la part d'experts économiques et administratifs. Avec les résultats en mains, le conseil choisit Martinak par une majorité de deux tiers.

L'union des professeurs de France accuse le régime de Gaulle de provoquer les étudiants

PARIS (PC, AFP, UPI) — La plus importante union de professeurs d'université a accusé, aujourd'hui, le gouvernement français de provoquer délibérément les étudiants en postant des policiers autour de certains collèges bien connus.

Dans une déclaration, l'union dit que le déploiement, cette semaine, des forces de police autour de collèges à Nanterre, et de la Sorbonne à Paris, était une initiative pour masquer la faillite des réformes à l'université.

Cette accusation de l'union des professeurs survient au moment où les étudiants s'apprêtent à manifester massivement contre le président de Gaulle sur tous les campus du pays. Le gouvernement a fait savoir qu'il écraserait tout désordre.

Le général de Gaulle a convoqué une réunion du cabinet pour discuter de l'agitation étudiante. L'Union nationale des étudiants de France (UNEF) a demandé à ses 60,000 membres de tenir des ralliements de masse, aujourd'hui même. "Soyez prêts à défendre vos libertés face aux provocations policières", dit l'UNEF.

La police française a libéré, aujourd'hui, une étudiante qui avait été arrêtée la semaine dernière en rapport avec une nouvelle vague de terrorisme à la bombe en France.

L'étudiante en question, Mlle Régine Martinez, 21 ans, avait été arrêtée pour interrogatoire du fait qu'une de ses amies avait été trouvée inconsciente près d'une banque où venait d'exploser une bombe.

Aucun hôpital en Grande-Bretagne n'est en mesure de soigner la meurtrière de 11 ans

LONDRES, (UPI, Reuter) — La petite Mary Bell, âgée de 11 ans, coupable d'avoir étranglé deux jeunes enfants, a commencé aujourd'hui à purger sa sentence d'emprisonnement à vie. Les autorités britanniques sont toutefois encore à la recherche d'une institution qui pourra prendre soin de la fillette qui a été déclarée mentalement malade, et lui fournir les soins psychiatriques dont elle a besoin.

Il n'y a pas un seul hôpital dans toute la Grande-Bretagne, semble-t-il, qui soit capable de traiter un tel cas, et il n'y a qu'une seule prison disponible pour de tels prisonniers.

Le juge qui a condamné Mary Bell, hier, a admis qu'il n'avait pas trouvé d'institution pour elle car les soins psychiatriques devront probablement s'étendre sur plusieurs années.

Certaines autorités légales croient qu'il faudra créer une unité spéciale pour elle. Le problème devra être rapidement solutionné par le secrétaire de l'Intérieur, M. James Callaghan.

L'amie intime de Mary, Norma Bell, âgée de 13 ans (il n'y a aucun lien de parenté entre les deux fillettes), a été acquittée de l'accusation de crime qui pesait également contre elle.

A l'issue d'un macabre procès qui a duré 10 jours à Newcastle, Mary Bell a été trouvée coupable du meurtre de Martin Brown, âgé de 4 ans, et de Brian Howe, âgé de 3 ans. Les deux accusées avaient nié leur culpabilité.

Durant le procès, Mary Bell a été décrite comme "manipulatrice d'enfants" capable d'exercer une puissante influence sur Norma Bell beaucoup moins intelligente qu'elle.

Après que Norma eut été libérée, elle est retournée chez elle pour prendre le thé avec ses parents puis elle a été conduite à l'hôpital. Le juge sir Ralph Cusack a déclaré qu'il espérait que personne n'interrogerait Norma au sujet de cette affaire.

Pour le moment, Mary Bell a été incarcérée dans une prison où les accusés attendent de subir leur procès.

En prononçant sa sentence, le juge Cusack a déploré qu'il n'existe pas d'institution pour traiter de tel patient. Cette fillette est dangereuse, a-t-il dit, et il a fallu prendre les moyens pour protéger les gens qui auraient pu devenir des sujets d'attention pour elle.

L'avocat de la couronne a décrit Mary comme "une enfant très anormale, agressive, cruelle, incapable de remord, en possession d'une personnalité dominatrice et d'une intelligence supérieure, et d'une ruse presque terrifiante".

Lorsque Norma a été acquitté par le juge, Mary l'a regardée d'un air dédaigneux et lui a dit : "Je te hais".

Norma, une enfant sous-développée, suivait sa compagne Mary "comme un petit chien" et regardait tout ce que faisait l'autre. C'est ainsi qu'elle admirait Mary quand celle-ci coupait le cou des pigeons qu'elle attrapait. C'est ainsi qu'elle a regardé Mary égorger Brian Howe et graver ses initiales sur l'estomac de l'enfant avec une lame de rasoir.

Selon les détectives qui ont mené l'enquête, le cerveau de Mary Bell travaille comme un "cerveau électronique". Si elle avait travaillé seule, sans la présence de Norma, elle ne se serait jamais fait prendre, ont-ils dit. Elle est l'égale de n'importe quel policier, a précisé un officier.

Lorsqu'elle fut interrogée avant le procès, Mary avait dit à la police qu'elle avait songé à trois excuses possibles pour ses gestes: la folie, l'amnésie, ou une défense planifiée.

Elle a finalement décidé pour une défense planifiée, a-t-elle dit, parce qu'elle était plus fine que n'importe quel policier qu'elle avait rencontré.

Le FBI arrête 31 personnes opposées à la conscription

WASHINGTON, (AFP) — La Sûreté fédérale a procédé à l'arrestation de 31 personnes accusées d'avoir tenté, par la fourniture de faux documents, d'échapper à la conscription militaire.

Au siège du "F.B.I." où la nouvelle a été annoncée aujourd'hui, on souligne le fait que si les prévenus sont condamnés ils seront passibles de peines de prison d'un maximum de 5 ans et d'amendes pouvant s'élever à 10,000 dollars.

Controverse en G.-B. sur le rôle de la TV

LONDRES, (UPI, Reuter)— Le procès de deux fillettes de 11 et 13 ans accusées d'avoir tué deux bambins dans leur recherche de "sensations fortes" a ranimé en Angleterre la controverse quant à l'influence de la violence à la télévision sur les jeunes.

Il a été révélé par des voisins que Mary et Norma Bell passaient plusieurs heures par jour devant la télévision et avaient tendance à répéter ou à imiter dans leurs jeux ce qu'elles avaient vu sur le petit écran. Leurs émissions favorites étaient les films policiers, les séries portant sur le crime et la violence.

Au cours du procès, Mary, que l'on a présentée comme une enfant intelligente mais vicieuse et incapable de remords, a avoué qu'elle avait appris comment étrangler quelqu'un en regardant l'émission "The Saint" à la télévision. Les deux enfants trouvés morts avaient d'ailleurs été étranglés.

Quand les détectives procédèrent à son arrestation, Mary Bell déclara : "Je vais communiquer avec des avocats et ils me tireront de là." Au poste de police, ayant entendu sonner le téléphone, la fillette demanda aux agents : "Cette place est-elle munie de tables d'écoute ?"

En commentant cette affaire scabreuse, le député travailliste Raphael Tuck a annoncé son intention de demander au gouvernement d'interdire aux chaines de télévision britanniques la présentation de films n'ayant pas été approuvés au préalable par la censure et d'imposer une censure plus sévère sur les films télévisés. Selon lui, la télévision exerce une très mauvaise influence sur les jeunes.

Explosion nucléaire retardée aux USA

PAHUTE MESA, (UPI, PA) — L'opposition à la plus puissante explosion nucléaire souterraine jamais préparée par les Etats-Unis a pris de l'ampleur aujourd'hui à la suite de la décision de la Commission de l'énergie atomique de la retarder de 24 heures en raison des vents violents qui balaient le site de l'essai dans le Névada.

La Commission de l'énergie atomique a tenu hier une réunion de sept heures à l'intention de quelques-uns des opposants à ces essais nucléaires de grande envergure. Elle a rassuré les savants quant aux normes de sécurité employées et à l'absence de danger à cette occasion. Malgré tout, cinq membres du Comité national pour une saine politique nucléaire se sont retirés avant la fin de la réunion.



téléphoto PA

Le filtrage au barbelé à Rio

Un soldat brésilien monte la garde sur une route conduisant à Rio de Janeiro, après avoir installé des barbelés. Les militaires vérifient tous les véhicules qui vont ou viennent de Rio. Les patrouilles ont été mises en place après que le président Arthur de Costa e Silva eut assumé les pleins pouvoirs du pays vendredi dernier.

Le président du Brésil menace de suspendre le parti gouvernemental

RIO DE JANEIRO (AFP UPI) — Le porte-parole de la présidence de la République du Brésil, M. Galvao, a déclaré hier que le total des personnes arrêtées depuis vendredi n'a pas dépassé 200. Il a ajouté que Juscelino Kubitchek, ancien président, et Carlos Lacerda, ancien gouverneur de l'Etat du Guanabara, avaient quitté la prison et qu'ils étaient chez eux en résidence surveillée.

Toutefois, selon des informations recueillies plus tard à leurs domiciles, MM. Kubitchek et Lacerda étaient encore incarcérés à la prison militaire de Rio. M. Lacerda poursuit la grève de la faim.

Par ailleurs, le président Costa E Silva a menacé de dissoudre le parti gouvernemental Arena et de priver de leurs droits civiques plusieurs de ses députés. On rappelle que 94 députés du parti gouvernemental avaient voté avec l'opposition pour refuser de lever l'immunité parlementaire du jeune député Marcio Moreira Alves, accusé d'avoir insulté l'armée. M. Alves s'est réfugié en Italie.

A Sao Paulo, une bombe a fait explosion près du monument commémorant les morts du Brésil tombés au champ d'honneur au cours de la deuxième guerre mondiale. Les terroristes n'ont pas été retrouvés. En outre, des éléments de l'armée ont envahi dans la nuit de lundi à mardi la Cité universitaire de Sao Paulo. Ils ont arrêté 300 étudiants et occupé les locaux.

On apprenait hier que la commission d'enquête sur les enrichissements illicites sera présidée par le ministre de la Justice. La commission aura pour tâche d'effectuer des enquêtes sommaires et de confisquer les biens des personnes qui se sont enrichies illégalement dans l'exercice de leur profession, et notamment dans leurs fonctions publiques.

La rapidité avec laquelle le gouvernement a créé cette commission confirme les indications recueillies lundi, selon lesquelles la lutte contre le corrumption et les profits serait au premier plan des préoccupations du gouvernement qui souhaite s'assurer l'appui des classes les plus défavorisées.

Selon un porte-parole, l'ambassade de Yougoslavie au Brésil n'a pas servi d'asile aux réfugiés politiques.

La fille d'un millionnaire de Floride a été kidnappée

ATLANTA. (UPI-PA)—Le secret le plus complet entoure les recherches qu'effectue depuis hier le FBI en vue de retrouver Barbara Jane Mackle, âgée de 20 ans, présumément kidnappée aux petites heures hier matin alors qu'elle se trouvait, en compagnie de sa mère, dans un motel situé près de l'Université Emory, à Atlanta. Elle est la fille de M. Robert F. Mackle, âgée de 57 ans, un millionnaire de Floride et ami du président-élu Richard Nixon.

Barbara a été emmenée par un homme armé accompagné d'un jeune complice d'une douzaine d'années. Ces derniers se sont présentés au motel vers 4 h. hier matin et le gunman a prétendu être un détective privé enquêtant au sujet d'un accident survenu à la voiture de l'ami de Barbara. Mme Mackle, tenue en respect par le revolver du présumé kidnappeur, a été chloroformée et attachée par le jeune complice. Avant qu'elle ne perde connaisance, elle a pu voir les deux hommes emmener sa fille encore en vêtement de nuit. Mme Mackle s'était rendue au motel pour soigner sa fille atteinte de la grippe.

Le FBI et la police locale refusent de fournir le moindre renseignement au sujet de cette affaire. "Il n'y a aucun développement" a été le seul commentaire fait ce matin par un porte-parole du FBI. Selon la police, aucune rançon n'a encore été demandée.



M. Mackle s'est rapidement rendu hier au motel où s'est déroulé le drame. On croit qu'il est retourné à sa propriété de Coral Gables, en Floride, en compagnie de sa femme, dans le courant de la journée.

A la propriété des Mackle, un homme répond au téléphone en disant : "Veuillez raccrocher afin de garder la ligne libre au cas où les ravisseurs tenteraient de nous atteindre".

Les Mackle sont considérés comme les plus gros constructeurs de Floride. Ils dirigent la "General Development Corp." qui construit des maisons de coût modique notamment à Port St. Lucie, Port Malabar, Sebastian et Vero Beach.

Des divisions chinoises aux portes de l'Inde

LA NOUVELLE DELHI. — (AFP, PA) — Environ 13 à 16 divisions chinoises sont massées le long des frontières du nord de l'Inde, a déclaré, aujourd'hui, M. Swaran Singh, ministre de la Défense de l'Inde, devant la chambre basse du Parlement.

Le gouvernement indien, a-t-il ajouté, a reçu certains renseignements selon lesquels des bases de missiles auraient été établies au Tibet, mais il n'a aucune information de source sure qui puisse le confirmer.

Selon le ministre, la Chine disposerait d'un arsenal de 120 bombes nucléaires, et serait en mesure d'en produire environ 40 autres par année. Ces engins nucléaires auraient une capacité de 20 mégatonnes et Pékin travaillerait, présentement, à la mise au point de missiles ballistiques d'une portée de 2,000 milles.

De son côté, Mme Indira Gandhi, premier ministre, a déclaré aux parlementaires que son gouvernement n'envisageait pas de procéder à un échange d'ambassadeurs avec la Chine.

L'Inde et la Chine ont rappelé leurs ambassadeurs respectifs à Pékin et à la Nouvelle-Delhi en 1962, soit avant l'invasion chinoise en Inde. Les relations entre les deux pays se font au niveau des chargés d'affaire.

Italie : 1ère victoire du gouvernement

ROME. (UPI, AFP) — Le gouvernement de centre-gauche dirigé par le premier ministre Mariano Rumor a franchi aujourd'hui avec succès sa première épreuve parlementaire en obtenant au Sénat un vote de confiance de 181 voix contre 119. Le vote est intervenu au terme d'un débat de deux jours sur le programme de réforme et de développement soumis par le nouveau gouvernement italien.

Les chances du gouvernement semblent également bonnes à la Chambre des députés, où la coalition des démocrates chrétiens, des socialistes et des républicains détient un total de 366 sièges sur 630.

Chef incontesté du Kremlin, Brejnev aura 62 ans demain

par Michael JOHNSON

MOSCOU, (PA) — M. Leonid Brejnev célébrera demain son 62e anniversaire de naissance et tout semble indiquer que son leadership au Kremlin est plus fort que jamais après quatre années de pouvoir.

L'allure joviale et pleine de confiance qu'il présente en public ne permet pas de supposer qu'une opposition sérieuse menace sa puissance.

L'énergique secrétaire général du parti communiste de l'Union soviétique laisse aussi croire qu'il a l'intention de conserver intacte la Troika actuelle en gardant auprès de lui le premier ministre Alexei Kossiguine et le président Nicolas Podgorny.

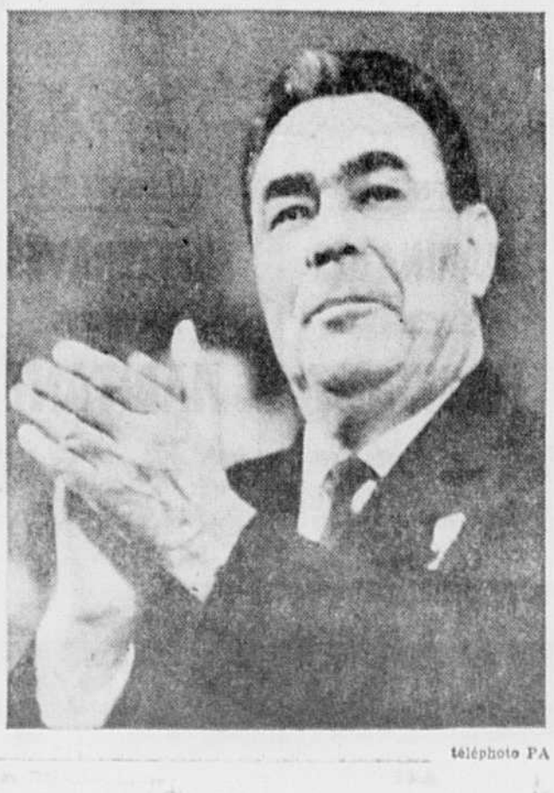
Malgré des rumeurs qui soutiennent le contraire, l'affaire tchécoslovaque n'a pas provoqué de divergence majeure, voire de scission chez les hauts dirigeants des destinées soviétiques.

Les trois hommes ont siégé ensemble durant deux jours la semaine dernière, à l'occasion de la session du Soviet Suprême, ignorant les orateurs et conversant entre eux amicalement.

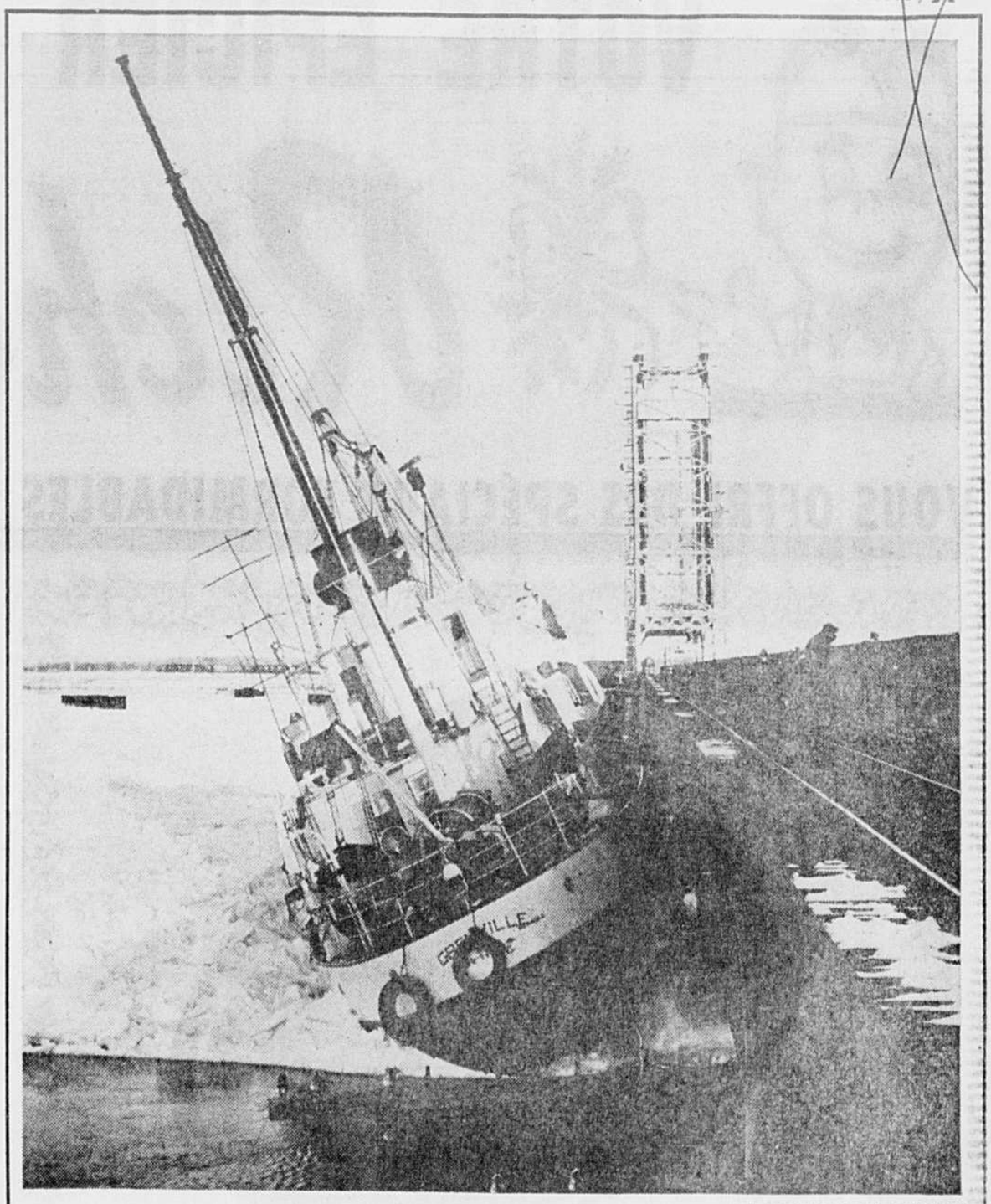
L'attitude habituelle de M. Brejnev reflète l'homme grave qui est sûr de lui-même. Il marche droit, le menton haut. Il est toujours d'une tenue impeccable et bien rasé.

On ne décèle ses humbles origines que lorsqu'il prend la parole. Les Russes s'amusent de cet accent provincial ukrainien qu'il a conservé depuis sa tendre enfance. Il est né dans le hameau ukrainien de Kamenskoye, devenu Dneprodzerzhinsk.

Les diplomates qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec lui ont été vivement impressionnés par son flair en politique mondiale.



téléphoto PA



photos Michel Gravel, LA PRESSE

Le "Grenville", qui a accosté malgré lui près du pont de Saint-Louis-de-Gonzague, s'enfonce lentement dans les eaux du canal de Beauharnois. Le "Grenville" risque de passer une bonne partie de l'hiver à cet endroit. Car la Voie maritime étant fermée, il est pratiquement impossible aux remorqueurs de se rendre dans le canal Beauharnois.

Naufrage dans le fleuve: les 30 membres d'équipage rescapés

Un baliseur de la Garde côtière canadienne, le "Grenville", a été entraîné par les glaces sur la Voie maritime du Saint-Laurent, vers 2 h. 30 ce matin, et il est allé s'arrêter contre un pont, à Saint-Louis-de-Gonzague, à quelque 25 milles à l'ouest de la métropole.

Faisant eau, le "Grenville" a commencé à donner de la bande vers 3 h. ce matin et, à 8 h., son inclinaison était de près de 45 degrés et il menaçait de sombrer.

Dès qu'il a commencé à s'incliner, les 29 membres d'équipage ont quitté le bateau en grimpant au pont contre lequel il s'était échoué. Les matelots ont été recueillis par des membres de la RCMP et de la Sûreté du Québec et ils ont été conduits au manège militaire de Valleyfield.

A cet endroit, la Croix-Rouge s'est chargé des naufragés et leur a distribué café et sandwichs pour les aider à oublier leur mauvaise aventure.

Aucun des membres de l'équipage n'a subi de blessure dans cet accident maritime.

Le capitaine du "Grenville", D. Creaser, est demeuré sur son bâtiment au moment de l'évacuation. A 9 h. ce matin, il y était toujours, cherchant sans doute un moyen d'empêcher le bateau de sombrer.

Le "Grenville" dont la mission consiste à recueillir les bouées sur la Voie maritime du Saint-Laurent, a son port d'attache à Prescott, en Ontario.

Les marins qui ont été recueillis à Valleyfield ont effectué le voyage de retour vers leur base par la route, au cours de la matinée.

Le pont qui enjambe la Voie maritime est situé sur une route secondaire partant de Saint-Timothée. Cette route a dû être fermée à la circulation et elle le demeurera probablement jusqu'à ce que la situation soit rétablie.

Le pont ne semble pas avoir subi de dégâts dans cet accident. Seul le baliseur a été avarié.



Le capitaine D. Creaser s'apprête à aller constater les dégâts de son navire. A neuf heures ce matin, il était toujours près de son bateau dont l'inclination était de près de 45 degrés.



Les membres de l'équipage du "Grenville" ont été conduits au manège militaire du Royal 22e régiment à Valleyfield. Ici les marins Garnet Lawler, Malcolm Miller, B. Little John, Ray Castleman, George MacDonald et l'agent Marcel Marcotte, de la GRC, prennent le café que leur offre le major Gérard Renaud, membre du 4e bataillon.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

par la PRESSE CANADIENNE

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.	Ch.
Abitibi	500	9¼	9¼	9¼	
Alcan	200	28½	28½	28½	
Alcan 4¼	—	35⅜	35⅜	—	
Algoma	200	19¼	19¼	19¼	
Argus	—	18¾	18¾	—	
Asbestos	—	25	24¾	—	
Atl Sug	—	7½	7¼	—	
Bq Can Nat	800	13⅞	13⅞	13⅞	
Bq Comm.	500	23	22⅞	23	
Bq Mont	1400	17⅛	17	17	
Bq N.-E.	2200	26	26	26	
Bq Prov.	500	10⅝	10⅛	10½	
Bq Royale	200	26	26	26	
Bq Tor-Dom	200	23	23	23	
Bell Phone	—	48⅞	48½	—	
Bowater Pap	—	7¼	7¼	—	
Brazil	—	18½	18⅜	—	
BA OIL	—	47	47	—	
BC Forest	—	28¾	28	—	
BC Ph 6.80	—	25	25	—	
Brinco	3200	5¾	5½	5½	
CAE	500	11½	11½	11½	
Cal Power	—	27	27	—	
Can Cem	—	34⅛	34	—	
CD Sugar	—	41	40	—	
C Malt	—	22⅛	22⅛	—	
C Malt Pr	—	90	90	—	
CP Mortg	200	11	11	11	
C Steam	—	34	33½	—	
C Brew	1000	9⅞	9⅞	9⅞	
C Brew (B)	—	41¼	41¼	—	
C Br Alm	—	21½	21½	—	
CIL	200	14½	14½	14½	
Pow	—	35⅜	35½	—	
C Interurb	—	7½	7½	—	
C Int Pr	—	13⅞	13⅞	—	
C Marconi	—	7⅞	7⅞	—	
CP	—	80½	79½	—	
CP $3 Pr	—	10½	10½	—	
CP 4% Pr	—	7¼	7¼	—	
CPI Pr	—	31⅞	31½	—	
CPI W	800	720	710	710	
Cdn Tir	—	69½	69½	—	
C Vickers	—	10¼	10¼	—	
Canron	—	19	19	—	
Cntral D	—	17	16⅜	—	
Chemcell	—	10½	10⅜	—	
C Cell	—	5⅜	5⅜	—	
Cominco	—	38¼	37¼	—	
C Bath	400	20½	20½	20½	
C Bath Pr	—	19	19	—	
C B Wts	—	375	375	—	
C Text	—	14¾	14¾	—	
C Glass	—	20½	20½	—	
Corby A	—	31⅞	31⅞	—	
Coronatn	—	320	310	—	
Couvrette	—	9½	9	—	
Crush I	—	25¼	25	—	
Denault A	—	17⅜	16⅞	—	
Dist Seag	—	51⅞	51½	—	
D Bridge	—	17⅞	17½	—	
D Coal Pr	—	13½	13½	—	
Do Fasco	—	24	23¾	—	
D Glass	500	15½	15½	15½	
Dosco	—	10½	10½	—	
D Stores	—	17⅛	16⅝	—	
Domtar	500	12¼	12	12	
D Textile	—	16	15¾	—	
Donohue	200	7	7	7	
Du Pont	—	37½	37	—	
Dupuis (A)	1700	6⅜	6¼	6⅜	
Enamel (A)	—	5	5	—	
Enamel (B)	—	390	390	—	
Falcon	—	108	107½	—	
Famous Play	—	73	72	—	
F. Collection	400	21¾	21¼	21¼	
Fleetwood	—	23	22⅞	—	
Fraser	—	20	19	—	
Fr Pete	—	785	785	—	
Fulcrum Inv	200	6½	6½	6½	
Glengair	—	320	310	—	
GB Can Inv	—	34	34	—	
GL Paper	—	25	25	—	
Hawk Sidd	—	405	405	—	
Home A	1000	40	40	40	
Home B	600	39½	39½	39½	
Horne Pf	—	410	395	—	
Horne Pit	—	410	395	—	
Hud Bay M	—	73¾	73	—	
Husky Oil	—	25	24½	—	
Husky A Pr	—	48	48	—	
Imp Oil	1000	82⅝	82⅝	82⅝	
Imp Tob	—	15	14⅞	—	
Ind Accep	900	24½	24½	24½	
Inglis	—	11	11	—	
Int Nickel	700	40½	40½	40½	
Int Util	—	47	46½	—	
Int Util A	—	48	48	—	
Int Util Pr	—	46	46	—	
Inter PL	—	20¼	19⅞	—	
Invest Gr A	600	9	9	9	
Island Tel	—	14⅝	14⅝	—	
Jamaica PS	—	68	66	—	
Labatt	—	20⅞	20½	—	
Labatt Pr	—	24⅛	24	—	
Lamontagne A	—	5⅞	5⅞	—	
Laur Fin	—	5⅞	5⅞	—	
Laur F 1.40	—	17	17	—	
Levy	—	35	35	—	
Loblaw A	—	7⅞	7¾	—	
Loblaw B	—	7⅞	7¾	—	
MacLaren A	900	20	20	20	
MacMillan	300	28¾	28¾	28¾	
Marche Union	—	11	10⅞	—	
Marit Tel	—	18⅞	18⅞	—	
Markborough	—	9½	9⅜	—	
Massey F	700	23⅜	23¼	23¼	
Melchers	400	14	14	14	
Molson A	—	27¾	272	—	
Molson B	—	27	27	—	
Mtl Trust	—	15	14¾	—	
Moore Corp	700	32⅝	32⅝	32⅝	
Nat Contain	—	11	10¾	—	
Nat Sea	—	6½	6½	—	
NFLD Light	200	8¼	8¼	8¼	
Noranda	—	33¼	32½	—	
North C Gas	300	17⅜	17⅜	17⅜	
NS Light	—	8	8	—	
Ogilvie	—	25½	25½	—	
Osahawa A	—	42½	40½	—	
Pac Pete	—	25¾	25¼	—	
Petrof Can	—	19⅞	19¾	—	
Pow Corp	300	11⅞	11⅞	11⅞	
Pow C 5%	—	13⅞	13½	—	
Price	—	14¼	14	—	
Que Phone	—	15¼	15	—	
Radio Eng	—	46⅞	46¾	—	
Readers Digest	—	9¼	9⅛	—	
Reitman's	—	16	16	—	
Rothmans	—	24¼	24¼	—	
Royal Trust	500	24	24	24	
Salada F	—	14⅜	13⅝	—	
Scott LaS	—	26	26	—	
Shell Can	—	29½	29½	—	
Shell I Pr	—	31	31	—	
Sherwin W	—	25¾	25¾	—	
Shop Save	—	25⅛	24¾	—	
Simpsons	500	36	36	36	
Simp Sears	—	32¾	32¾	—	
Southam	—	60	60	—	
SS Steel	500	5⅜	5⅜	5⅜	
Steel Can	200	26⅞	26⅞	26⅞	
Steinbg A	300	14	14	14	
Texaco Can	—	32¾	32½	—	
Traders Gr A	—	11½	11¼	—	
Tr-C PL	—	38⅛	38	—	
Tr-C PL 2.75	—	14	14	—	
Tr Mt PL	—	14⅞	14½	—	
Trizec	—	29⅞	28⅞	—	
Trust G Pr	—	21	21	—	
Un Carbide	—	18	18	—	
U Westburne	—	17½	17⅛	—	
Velcro	—	48½	47¾	—	
Wajax	—	33½	33½	—	
Walk GW	2500	42¼	42	42	
Warnock Pr	—	19	19	—	
W Knapp	200	44	44	44	
Weldwood	5300	25¼	25	25	
WCoast Tr	—	28	27¾	—	
W Pac Pd	—	5½	5½	—	
Weston	—	20½	20¼	—	
Zeller's	400	16⅛	16⅛	16⅛	

Bourse canadienne

par la PRESSE CANADIENNE

INDUSTRIELLES

	Valeurs	Haut	Bas	11 h.	Ch.
Africana	500	73	73	73	73
Agassiz	16000	95	95	95	
Ameranium	—	3	3	—	
A Metro Ent	—	425	425	—	
Baker Talc	—	70	66	—	
Bateman	1500	10½	10½	10½	
Beauce Pl	—	6½	6½	—	
BlueBon	—	300	295	—	
Bluewater	—	24	18	—	
Bruce-Presto	—	7½	7	—	
Bruneau	—	11	11	—	
Burnt Hill	—	72	71	—	
C Hmstd	—	10	9¼	—	
C Secur A	—	350	320	—	
Canadore	9500	57	47	55	
Can Mines	500	30	30	30	
Capital Bldg	—	6¼	5⅝	—	
Carbec	1500	38½	38	38½	
Carteier-Que	—	9	9	—	
Cassidy's	—	10	10	—	
Chemalloy	—	450	445	—	
Chib Copper	1000	12	10	12	
Chipman	—	7	7	—	
Com H. M.	—	480	455	—	
Commodore	—	8⅞	8⅞	—	
Comm. A-W	—	525	525	—	
C Manitoba	2000	48	48	48	
C Mogador	—	10	10	—	
C Pershcrt	2400	53	51	52	
C Propriet	—	45	45	—	
C Virginia	—	120	117	—	
Corgemines	2500	74	72	74	
Crawford Ont	—	7⅛	6¾	—	
Crusade	—	171	155	—	
Daering Ex	—	9	7½	—	
Dauphin	2000	28	28	28	
Deltec Panam	—	7½	7¼	—	
Devil's Elbow	—	24½	21	—	
Dom Exp	—	103	96	—	
Dom Lease	—	23½	23½	—	
Domco	—	10	9¾	—	
Dumagami	1500	42	42	42	
Dumont	7500	29	29	29	
Eagle Gold	3200	760	750	750	
East Sull	—	760	750	—	
Fab Met	—	8	8	—	
Fano	500	34	34	34	
Fidelity	—	31½	30	—	
FT Reliance	—	132	130	—	
Fox Lake	—	8	8	—	
Futurity	—	43	40½	—	
Glen Lake	200	295	295	295	
Grissol	—	6	6	—	
Guardian M	—	60	59	—	
Inspirtn	—	135	135	—	
Int Atlas	—	100	80	—	
Int Narvatie	—	14	14	—	
James Bay	500	53	53	53	
Keltic Mng	1500	10	10	10	
Kiena	1000	130	130	130	
Kodiac Pet	—	180	165	—	
Laduboro	1000	53	51	53	
Lingside	—	5½	5½	—	
Lithium	—	8	7	—	
Louanna	1000	25	25	25	
Amerad 3	572	109½	102¼	109½	+7¾
AAirlin .80	252	33⅞	32¾	33⅞	+ ⅜
AmCan 2.20	173	58⅛	57½	57½	— ½
ACyan 1.25	252	33¾	33¼	33¼	— ½
AHome 1.30	123	62⅞	62¼	62⅜	— ½
AmMot	640	13⅞	13½	13⅜	— ½
AmSmel 3	202	96¼	95	96¼	+ ¼
AmStd 1	38	48⅝	48	48	— ⅝
AT T 2.40	1000	55⅛	54¼	54¼	— ⅝
AmTob 1.90	279	39¾	39⅛	39⅝	— ⅛
Ampex Cp	235	41⅜	40⅝	41⅛	— ½
Anacond 2.50	356	61¾	59	59⅝	—2
Armco 3	143	59		58½	58¾ + ¼
ArmC 1.40a	28	84½	84	84¼	+ ⅛
AtlRich 1.80	372	125½	121	122⅛	—2⅜
Avco 1.20	105	52	50⅜	51⅛	— ⅞
Avnet .40	406	35⅛	33⅜	34¼	—1¼
Avon 1.60	74	138	136	136½	—1½
Babck 1.36	293	38	37¼	37⅝	— ⅛
BeechAir .75	28	44	43½	44	....
Bell H .60	63	73⅞	73	73	— ⅞
BenF 1.60	350	55¼	54¼	54¼	— ⅝
BethStl 1.60	672	33⅝	32⅝	33	— ⅜
Boing 1.20	341	57¾	56⅝	57½	+ ⅛
Bordn 1.20	130	35¾	35¼	35⅝	+ ⅜
BorgWa 1.25	96	39½	38¾	39⅛	+ ¼
BosEd 2.08	130	46	45⅝	45⅝	— ⅜
Brunswk	685	19½	18⅞	19	— ⅛
Bucy 1.20	40	31	29½	29¾	—1½
Burlin 1.40	43	47¼	46¾	46¾	— ⅛
Burrghs 1	42	239¼	234⅞	239¼	+4⅛
CmpRL .45a	40	39	37¾	39	+1⅝
CmpSoup 1	72	31	30⅝	31	....
Cdn Brew .40	98	11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
CPR 3	x26	88½	87½	88½	+1
Cantn .80	42	32½	32¼	32⅜	— ⅛
Case JI	88	21⅜	20¼	20⅞	— ½
CatTr 1.20	135	47½	47	47	....
Celanese 2	216	75½	74⅞	75	+ ⅝
Ches Oh 4	25	72⅞	72½	72¾	....
ChrisCrft rt	1001	1 7-32	1 3-16	1 3-16	—1-16
Chrysler 2	975	57¾	56⅛	57½	— ½
CitiesSv 2	616	78½	75¼	78	....
ClarkE 1.20	19	33½	32⅜	33	+1¼
ClarkO .40	31	46¼	43¾	44	—2
Clevite 2.20	58	91	89¾	90	—1¼
CocaCol 1.20	115	75	72¾	72¾	—1½
CBS 1.40b	66	55	53	53¼	—2¼
CSalv .90e	89	30	29¼	29⅜	— ½
Com Sat	92	55	53½	54	— ¾
ConEds 1.80	263	33⅜	32⅞	33	— ⅛
ContCan 2.20	41	69¾	69½	69¾	+ ⅜
CtlData	206	150¼	149¼	150	+1⅛
CopwS 1.20	18	26⅛	25½	25¾	— ½
Corn Pd 1.70	327	44⅞	44	44⅝	+1½
CurtisWr 1	111	34¾	34	34⅛	— ⅝
Deere 2	254	54½	53⅝	54½	+ ½
DennMf .60	136	49⅝	48¾	49	— ¼
Det Stl .60	159	26⅜	25¼	25½	—1½
Dome M .80	50	77		75½	76¼ + ¾
DowC 2.40	199	80	78¾	79⅛	— ⅜
duPon 5.50e	167	168¾	165¼	168	— ¼
EastK .88a	270	77⅞	76¾	77	— ½
EatnYa 1.40	58	39⅛	38	38	— ⅞
EG G .10	99	51	49½	50¼	— ⅛
ElPasNG 1	247	23	22½	22½	— ¼
ESB 1.20	38	33	32	33	+ ½
EssexW 1.20	95	47⅜	46	46¼	—1¼
EthylCp .72	105	37⅞	36¾	37	— ⅞
Evershp	525	28	26⅜	27⅜	+1⅝
ExCel 1.2	48	34⅛	33½	33½	— ½
Fairch .50e	95	89⅜	87½	88	—1¼
Firest 1.60	213	63⅞	62⅜	63⅜	+ ⅜
FMCcp .85	196	40½	39¼	39¼	—2
FMC pf2.25	2	57	57	57	— ½
Ford 2.40	204	54⅜	54	54⅛	....
Frueh 1.70	343	41⅝	39½	40¾	—1⅛
Gen Dyn 1	457	44⅞	43½	43⅞	+ ⅛
GenEle 2.60	244	96	95	95⅝	— ⅛
GFds 2.40	232	85¼	84⅜	84⅜	— ¾
Genin 1.20t	358	44¼	43	43¾	—1¼
GMC 4.30e	453	81⅜	80½	80⅞	— ½
GPCem .80	64	24½	24	24	— ¼
GTire 1b	81	34⅝	34	34⅛	— ⅜
GaPac 1b	114	101½	99	99¾	—2¼
Goodrh 1.72	181	46¼	44½	45⅛	—1
Gdyr 1.50	240	58⅞	58⅛	58½	— ½
Granby .60a	294	39⅞	36¼	39¼	+2⅝
GrndU .60b	56	29¾	29¼	29¼	—1
Gt AP 1.30a	439	38½	38	38	— ½
Gt No Ry 3	93	58¾	58	58	—1
GulfO 1.50	259	44⅝	44¼	44⅝	— ⅜
Heinz 1.68	x62	69¼	68⅝	68⅝	— ⅜
Hewlett .20	45	86⅞	85¾	86⅞	— ⅛
High Volt	296	36⅛	36	36¼	— ¼
Hmstk .40	112	45	43¾	44⅞	+1½
Honywl 1.10	61	115⅞	115⅛	115¼	— ¾
HFC 1.10	82	46⅜	46	46½	— ⅜
HBay 3.40a	4	78¼	78⅛	78⅛	— ⅝
IllCent 1.50	6	73⅜	72¾	72¾	—1
IngRand 2	60	57½	56¼	56½	—1
IntlkSt 1.80	77	35⅞	35¼	35¾	+ ⅛
IBM 2.60	233	319¾	316½	319½	+3¾
IntFF .40b	54	55¼	54½	55¼	+ ⅜
IntHar 1.80	246	38	37⅝	38	+ ¼
IntMng .30r	72	35½	35	35⅜	+ ⅜
INick 1.20a	360	37⅜	36⅞	37⅜	— ⅛
IPap 1.50	217	38⅞	38¼	38⅞	— ⅛
JnMan 2.20	36	83⅞	83⅛	83⅛	— ⅝
KaysRo .60	61	41¼	41	41¼	....
Kellogg 1.40a	65	43½	42¼	42⅜	— ⅝
Kennec 2	242	49⅝	49⅛	49⅜	....
Kresge .34	2032	43¼	42	42¼	—1⅛
Kroehl .60e	7	38⅞	38¼	38½	— ¾
LibbMcN	157	17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Litton 1.80t	561	75¾	74¾	74⅞	— ⅜
Lock A 2.20	199	47⅞	47⅛	47⅜	— ¼
Loews .40h	20	157¼	155¼	155¼	—1½
MadS Gar	92	10⅞	10½	10⅝	— ⅛
Magvox 1	426	58	55⅜	57¾	+2¼
Malry 1.80	19	63¼	63⅛	63¼	....
Marathn 1.40	83	56¼	55¼	56¼	+ ¾
MarMid 1.60	25	41	40½	40⅝	— ⅛
MarshFld 2	40	57	54½	54⅞	—2⅛
MartinM					1.10
Mass F 1	280	30¾	29⅜	29⅜	—1
McDonCp	29	66¼	65¼	65¾	+ ¼
McDnD .40	431	48¾	47¾	48¾	+ ¾
McGrH .60a	150	41¾	41¼	41½	....
McIntyr 2.30	9	86	85	85	—1
McKee 1.50	79	42½	40⅜	42¼	+2¼
Merck 1.80a	88	93⅞	92¼	92½	— ½
MGM 1.20	82	48½	47	48	+1
MidldR 1.40	69	37	36	36	— ¾
MMM 1.45	113	108⅞	107	108¼	+1¼
Mohasco 1	37	44	43	43⅝	— ⅜
Msant 1.80	158	58⅛	56⅝	56⅞	—1⅛
Motorola 1	98	129½	127½	127¾	—2¼
N Cash 1.20	89	125⅜	124½	124⅝	—1
NDairy 1.60	101	43⅛	42½	43⅛	....
NDist 1.80	51	45	44¼	44¼	— ¾
NatGyps 2	57	65⅞	64½	64⅝	—1¼
NLead 3.25e	103	74¼	73⅛	73¾	+ ½
NorPac 2.60	27	60⅛	60	60	— ¼
NortonS	336	46¾	46	46½	— ⅜
OutbMar 1	141	41½	39⅞	41¼	— ⅝
PacPet .25e	171	24	23½	23¾	— ⅛
PanAm .40	1094	29¼	28⅜	28½	+ ⅛
ParkeDa 1	186	30⅛	29⅝	29⅝	— ⅜
PenCen 2.40	420	61⅜	60⅛	60¼	—1
PepsiCo .90	67	56⅜	55⅝	55¾	—1⅛
Perkin El	15	56¼	55¾	55⅞	— ⅜
Pfizer 1.40a	64	76⅛	75	75⅞	— ⅛
PhelD 1.90	150	52¾	51⅝	52¼	— ⅛
PhilMr 1.80	49	67¼	65¾	65⅞	—1½
PitBo 1.20	96	67¾	65½	67¾	+1½
Polroid .32	176	118¾	115¼	117¾	+3⅛
Proc G 2.40	326	92½	90¼	92	— ⅝
Pilmn 2.80	38	57	56¼	56½	— ⅜
RCA 1	498	48½	47⅝	48⅜	+ ½
Ralst P .60	227	25½	25	25⅜	+ ½
Rep St 2.50	269	51⅛	50⅝	50⅝	— ⅝
Rexal .30b	40	42¼	41	41⅝	— ¼
ReyT 2.20	275	45⅛	44¼	44¾	— ⅜
RichM .80	32	52⅞	52⅛	52⅞	....
RoyD 1.89r	54	53¾	52¾	52¾	— ⅛
Rubmd .96	2	40⅞	40⅞	40⅞	+ ⅛
Schenl 1.30	10	46¼	46⅛	46⅛	+ ⅛
Scherg 1.40	48	83	82	83	....
Scientif	45	98¼	96½	96½	—1⅞
SCM .60b	195	46⅛	45½	45¾	— ½
Scott Pap 1	305	32	31⅜	31½	—1
SearsR 1.20a	158	66	65½	65⅞	— ⅛
ShellO 2.30	30	73¾	73¼	73½	— ¼
Sincir 2.80	775	136¼	133	135	+1
Singer 2.40	123	85¾	85	85	— ¼
SouPac 1.80	118	48¾	48⅛	48⅛	— ¾
SperryR .40e	383	49¼	48⅜	49	+ ⅛
StdBr 1.50	26	48¾	48⅛	48½	+ ⅛
StdCl 2.70	176	76½	75⅝	76⅜	+ ⅜
StdInd 2.10	244	63½	63	63⅜	+ ⅛
StdNJ 3.65e	352	83⅛	82⅛	82¼	—1⅛
StudeW 1	748	57⅞	57	57⅞	+ ⅛
SunOil 1b	14	79½	79	79	....
Swift .60	224	28⅞	28¼	28½	— ⅛
Tel-1 6.36t	150	113½	110¾	112¼	—1¼
Tenco 1.28	141	32¼	31⅝	31⅞	— ⅜
Txco 2.80a	183	87⅞	86⅞	87	— ⅜
TexGS .40	812	37	36½	37	+ ⅛
TexInst .80	161	110½	107¼	109¼	—1¾
Textr .80	237	49⅝	49⅛	49⅛	+ ⅛
Thiok .40	200	22¼	21⅜	21⅝	—1
Time 1.90a	61	103⅜	102⅝	102¾	+ ¼
Timkn 1.80	43	43⅛	42⅛	42⅝	+ ⅜
Trnsitrn	126	15⅜	15¼	15¼	— ⅜
TwntC 1	258	35⅞	35½	35⅝	— ⅜
Un Carb 2	445	48¼	47⅛	47¾	— ½
UTank 1.08	29	43¾	43⅛	43¾	+ ⅝
UAir 1.80	163	70½	69¾	69¾	— ⅜
UtdCp .60e	59	15⅛	14⅞	15	— ⅛
UFruit 1.40	807	86⅜	85	86	+1⅜
USFrt 1.25a	22	48⅜	47⅝	48⅜	+ ⅝
USGyps 3a	65	90	87½	89½	+1¼
USStl 2.40	944	45½	43⅝	45⅜	+ ⅜
Varian As	315	35⅜	34	34	—1⅜
WalkH 1.20a	3	39	38¼	39	....
WarLam					1.10
Woolwth 1	201	56½	55⅛	55½	— ½
Xerox 1.60	370	37⅛	36¼	36¾	+ ¼
ZnthR 1.20a	90	27⅝	27⅜	27⅝	— ⅛
WrHarg	259	57⅞	57	57⅛	—1¼

Total des ventes : 14,700,000.

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	S.pub.	Banq.	Comb.	Pap.
Variations 17 déc. ...	—1.22	+.15	—4.56	—1.26	—.41
Clôture 17 déc.	192.72	155.83	200.79	186.32	105.00
Haut — 1968	193.94	158.68	207.09	187.95	106.23
Bas — 1968	148.69	119.16	113.50	139.70	66.18
Haut — 1967	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
Bas — 1967	148.99	128.83	109.48	141.48	82.99

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

GOUVERNEMENT DU CANADA	Achat	Vente
5½, 1er oct	1969	99¼	99¾
5¾, 1er oct	1969	99¼	99¾
5, 1er juil	1970	97¾	98¼
7, 1er avr	1973	99½	100½
8¼, 1er juin	1976	76	77
6, 1er avril	1971	99	99½
5, 1er juin	1971	96½	97
7, 15 juin	1974	99½	100½
6¾, 1er oct	1970	100½	101
6½, 15 dec.	1969	100	100½
4¼, 1er sept	1972	91½	91½
6¼, 1er dec	1973	98	99
5½, 1er oct	1975	91½	92½
5½, 1er aout	1980	86	87
4½, 1er sept	1983	74½	75½
5¼, 1er mai	1990	79½	80½
5¾, 1er sept	1992	86	76
6½, 1er oct	1995	92½	93½
CNR 2¾, 15 sept	1969	97	98
CRN, 5½, 15 dec	1971	96½	97½
CNR, 4 1er fev	1981	71½	72½
CNR 5, 1er oct	1987	76	77
CNR 5¾, 1er jan	1985	86	87
Perpe uel	—	46	50

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
AMFC 7¼, 15 m	1990-93	95	96
BC El 6½, 1er avr	1990	88½	89½
M Hd 7¼, 1 aout	1986 88	94½	95½
NB 7¾, 2 juin	1988	98	99
Terren 7½, 15 fev	1988	94½	95½
NE 7½, 15 juin	1988	96½	97½
IPE 7½, jan	1988	94½	95½
O Hydro 7, 1er avr	1992	93½	94½
Q 7½, 15 jan	1972-86-89	99	100
Q 7½, 15 jan	1985-88	95	96
Q 7½ 15 mai	1980	96½	97½

MUNICIPALITES			
Mont 7, 1er jan	1988	88	90
T Met 7¼, 1er mai	1968	95	96

INDUSTRIELLES			
Abitibi 7¼	1987	90	92

Alu of Can 4½	1973	88	90
Alg Steel 5¼	1978	82	84
Bq N.E. 7	1987	94	96
B A Oil	1988	96	97
Can Cement 3¾	1975	80	82
CB Alum 5¾	1980	85	87
C.P.R. 5	1983	77	79
Domtar 6¾	1987	86	88
GMAC 6½	1987	85	87
Imp Oil 7⅜	1988	98	99
Ind Acc 6¾	1984	86

naissances·décès·remerciements·in memoriam

ARCHAMBAULT (Bernadette) — A Montréal, le 15 décembre 1968, à l'âge de 65 ans est décédée Mme Horace Archambault, née Bernadette Tremblay, demeurant 3140 Henri-Bourassa est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925, Monselet
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Antoine - Marie - Claret où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BARRETTE (Honorable Antonio) : subitement à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, le 15 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé son Excellence l'Honorable Antonio Barrette, ex-député du comté de Joliette à l'Assemblée législative, ex-ministre du Travail, ex-Premier ministre de la Province de Québec, ex-ambassadeur du Canada en Grèce, époux d'Estelle Guilbault, demeurant boul. Manseau, à Joliette, père de Alain, courtier d'assurances, à Joliette, Lise (Mme Gérard Notebaert, architecte à Montréal), Nicole (Mme Guy Barrette, pharmacien, à Berthierville), Serge, courtier d'assurances, à Joliette, frère de M. Donatien Barrette, de Montréal et de Gabrielle (Mme veuve Philias Rivest), Marguerite (Mme Philippe Lelièvre de Québec), de Mlle Cécile Barrette, de Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Garceau et Garceau Inc.,
636, boul. Manseau,
pour se rendre à l'église St-Pierre-Apôtre de Joliette, où le service sera célébré à 11 hres, et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5 à 7 p.m. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de la Recherche de l'Institut de Cardiologie de Montréal, téléphone 376-3330, seraient appréciés.

BEAUCHEMIN (Régina) — A St-Hyacinthe le 16 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Arthur Beauchemin, née Régina Deslauriers, demeurant à Ste-Madeleine. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Coderre et Jodoin Enrg.,
de Ste-Madeleine,
pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELAIR (Laure) — A Montréal, le 16 décembre 1968 est décédée Mme Emile Belair, née Laure Paquette, demeurant rue Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèvre partira des salons
J.-Paul Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Emile, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTRAND (J.-Omer) — A l'hôpital Notre-Dame, le 16 décembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé J.-Omer Bertrand, époux de Regina Pardiac, père de Robert, Raymond, Madeleine (Mme G. Milburn) et Jacques. Lui survivent aussi 9 petits-enfants. La dépouille mortelle sera exposée au Salon funéraire D. A. Collins
222, boul. Métropolitain,
Pointe-Claire
à partir de mardi. Service funèbre à l'église Ste-Jeanne-de-Chantal de Pointe-Claire, jeudi matin à 10 h. Inhumation à Hudson, Québec.

BIGRAS (Dieudonné) — A Mont-Rolland, le 16 décembre 1968, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Dieudonné Bigras, époux de Marie-Anne Labelle, demeurant à 208, rue Rolland, à Mont-Rolland. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
McGuire Inc.,
224, rue Lanthier, à Mont-Rolland,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUDREAULT (Bernadette) — A Montréal, le 16 décembre 1968 à l'âge de 84 ans, est décédée Mme veuve Philippe Boudreault, née Bernadette Auclair, demeurant à 411 Somerville, Ahuntsic. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 8 h 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, où le service sera célébré à 9 h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURASSA (Marie) — A Montréal, le 17 décembre 1968, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Alphonse Bourassa, née Marie Nadeau, membre du Tiers-Ordre dominicain et dame de Ste-Anne. Elle laisse dans le deuil ses 4 enfants, Edouard, Marguerite, René, Jean-Paul, 1 gendre Jacques Moreau, et 3 belles-filles, Simone, Yvette et Lillian. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Lussier & Fils
4733, rue Papineau
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGUIGNON (Bernadette) — A Montréal, le 15 décembre 1968, à l'âge de 75 ans est décédée Mme veuve Jean-Baptiste Bourguignon, née Bernadette Asselin, demeurant 6548 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et
Société Coopérative
de Frais Funéraires
7384, St-Denis
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRISEBOIS (Virginie) — A St-Jérôme, le 15 décembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédée Virginie Taillefer, épouse d'Henri Brisebois, demeurant à 195 rue Brière, mère de Mme Roger Therrien (Yvette), Fernand, Jean-Claude, Gérard, Georges, Mme Roger Thibeault (Jeannine), Mme Jean-Guy Gohier (Lise). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Hervé Trudel et Fils
400 Boul. Labelle
à St-Jérôme
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Marcelle, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Val-David, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNET (D. Alberic) — A Lachine, le 17 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé D.-Alberic Brunet, époux en 1ères noces de feu Laura Rousseau et 2es noces de Berthe Pelletier, père de G. Marcel, et de feu Marielle St-Vincent. La dépouille mortelle est exposée au salon
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
Avis des funérailles plus tard.

CALABRO (Isabelle) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Antonio Calabro, née Isabelle Di Lallo, demeurant à 4226, Ontario est. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIGNAN (Joseph) — A Montréal, le 17 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Carignan, ancien professeur d'école automobile, époux de Jeannine Bélanger, demeurant à 5781 Des Marronnier funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 est, rue Beaubien,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Firmin) — A Montréal, le 16 décembre 1968 à l'âge de 79 ans est décédé Firmin Charbonneau, époux de feu Ida Tessier, père de Pierre-M. Charbonneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Joliette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Azeline) — A St-Lin, le 17 décembre 1968, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Alderic Charbonneau, née Azéline Perreault, demeurant au Foyer Providence, St-Antoine de St-Lin, autrefois de Lachenaie. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 est, rue Crémazie,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Albert) — A Ste-Thérèse, le 17 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédé Albert Chartrand, époux d'Alice Brodeur. Il laisse dans le deuil ses frères, Léo et Georges ses soeurs, Mme Léo Chartrand (Théodora), Mme Arthur Filion (Mariette) et Mme Roméo Legault (Rose). Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Maurice Savaria Enrg.,
61 rue Blainville ouest,
à 10 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Fatima où le service sera célébré à 11 h., et de là au cimetière de Ste-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Laurette) — A LaSalle, le 16 décembre 1968 à l'âge de 70 ans est décédé Mme veuve Octave Chenier, née Laurette Barrette, demeurant à LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT (Alice) — A Verdun, le 16 décembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Alice Dumouchel, épouse en 1ères noces de feu Albert Clément, et en 2e noces, de feu Napoléon Clément. Elle laisse 1 fils Guy, sa fille Mme Georges Brodeur (Rita), demeurant 437, 6e Ave, Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

CLARKE (Emilienne) — A La Salle, le 16 décembre 1968, à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Harold Clarke, née Emilienne Gagné, demeurant à 40, 2e Avenue, LaSalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
7708, rue Centrale,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église service sera célébré à 11 h. et de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur où le là au cimetière de Côte-des-Neiges, sont priés d'y assister sans autre lieu de la sépulture. Parents et amis invitation.

CHEVRIER (Isabelle) — A Rigaud, le 17 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Euclide Chevrier, née Isabelle Brazeau. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Aubry et Fils,
de Rigaud,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Rigaud, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CINQ-MARS (Henri-Paul) — A Repentigny, le 16 décembre 1968, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Henri-Paul Cinq-Mars, époux de Lucille Trépanier, demeurant 40, rue Quintal, Charlemagne. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs,
Repentigny
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COTE (Alphonse) : A Joliette, le 15 décembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Alphonse Côté, époux d'Yvonne Rivest, demeurant à Ste-Marie-Salomé. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198, rue Ontario Est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Paul-Emile) — A Verdun, le 16 décembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Paul-Emile Dagenais, époux de feu Aline Ste-Marie, demeurant à 495 Melrose, père de Mme Guy Sauvé (Gisèle), Mme Jacques Brullman (Denise), Nicole, et Gaston, de Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3551, rue Wellington
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE (Victor) — A Montréal, le 17 décembre 1968, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Victor Dalpé, ex-lieutenant de police de la Ville de Montréal, époux d'Eva Gaboriault, demeurant à 7164, 16e av., St-Michel Nord, père d'Albert, Albertine, (Mme R. Béliveau), Alcide, Thérèse, Aline, Aimé, Maurice, Edmond et André. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
angle 11e av, Rosemont,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de St-Alexandre d'Iberville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DEMERS (Hercule) — A Laprairie, le 16 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Hercule Demers, époux d'Yvette Martin, demeurant à 1110, rang St-Raphaël. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin Enrg.,
425, chemin St-Jean
à 1 h 30, pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière de Laprairie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Lucien) — A Greenfield Park, le 17 décembre 1968 à l'âge de 48 ans est décédé Lucien Duchesne, officier service accises, époux de Donalda Pollander. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Ed. Darche & Fils
200, rue St-Louis, à LeMoyne
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Anastase où le service sera célébré à 2 h. p.m. et de là au cimetière de St-Maxime, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBE (Philippe) — A Montréal, le 17 décembre 1968, à l'âge de 69 ans, est décédé Philippe Dubé, époux d'Annette Bélanger, demeurant à 1610 Préfontaine. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 est, rue Ontario,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGRE (F. René) — A Longueuil, le 16 décembre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé F. René Dugré, époux de Jeannette Therrien, demeurant à 147, rue Gentilly est, père de Michel, Johanne, Alain et Stephan. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la Réside..ce Funéraire
E. Darche et Fils,
86 ouest, rue St-Charles,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Antoine, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRASCARELLI (Salvatore) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédé Salvatore Frascarelli, frère de Vincent et Nicola Frascarelli. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon,
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNER (Jean-Charles) — A Outremont, le 17 décembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédé Jean-Charles Gagner, époux de feu Edna Bigué, demeurant chez Mme J.B. Leduc, 128, Ave Querbes. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGLIARDI (Lucille) — A Montréal, le 18 décembre 1968, à l'âge de 48 ans, à la suite d'une longue maladie, est décédée dame Lucille Gagliardi, née Taillefer, épouse bien-aimée d'Alfred Gagliardi, autrefois conseiller municipal et membre du Comité exécutif de la ville de Montréal et mère de Nicole, Francine, Alfred Jr et Carole. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292, rue Jean Talon Est,
pour se rendre à l'église Notre-Dame de-la-Défense, où le service sera célébré à 11 h.30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Elphège) — Subitement à Terrebonne, le 16 décembre 1968, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Elphège Gagnon, époux de Léa Gagnon, demeurant rue Chartrand à Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos Guay et Fils
756, St-Louis
Terrebonne
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Ste-Anne-des-Plaines, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Henri) — A St-Eustache, le 16 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Henri Gagnon, époux de feu Delila Rousseau, demeurant à 108, rue St-Nicolas, père de A. Gagnon, de l'abbé Paul Gagnon, Mme H. Seguin (Marie), Mme R. Desmarais (Dorothée), de Marcel et d'André. Les funérailles auront lieu mercredi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
105, rue St-Eustache,
à 1 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU (Marcelle) — A Montréal, le 16 décembre 1968, est décédée Marcelle Gauvreau, directrice fondatrice de l'Ecole de L'Eveil, fille de feu Dr Joseph Gauvreau, registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec, et d'Augustine L'Arrivée; ses frères Jean-Marie, Elzéar, l'abbé Alexandre Gauvreau, des Missions Etrangères, Guy, Louis; ses soeurs, Rachel (Mme Docteur Albert Jutras), Antonia (Mme Vincent McDonagh). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée
1111, av. Laurier ouest
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Rivière Beaudette, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Emma) — A Ville Ile Perrot, le 17 décembre 1968, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Joseph Gosselin, née Emma Gaucher, demeurant 698 boul. Perrot. Ville Ile Perrot. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau,
96 boul. Perrot,
à Ville Ile Perrot,
à 10 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Rose-de-Lima, où le service sera célébré à 11h., et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRAVEL (Suzanne) — Accidentellement, à Chambly, le 16 décembre 1968, à l'âge de 13 ans, est décédée Suzanne Gravel, fille d'Edmond Gravel, et de Claire Mainville, demeurant à 1196, rue Talon, Chambly. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers,
20, rue des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUERARD (Benjamin) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 85 ans est décédé M. Benjamin Guérard, époux de feu Albertine Martin, demeurant au Foyer de la Providence (rue Fullum). Il laisse dans le deuil ses enfants, Simonne, Lucien, René et Léopold, 1 gendre Arthur Deslauriers et 3 belles-filles, Rollande, Jeannette et Jacqueline. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HAYES (William) — A Montréal, le 17 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, est décédé M. William Hayes, époux de Léa Goulet, demeurant à 2293 Denonville, père de Diane. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Buckingham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HEBERT (Théodore) — A Varennes, le 16 décembre 1968, à l'âge de 80 ans 1 mois est décédé M. Théodore Hébert, époux de Louise Brodeur, demeurant rang de la Butte, Varennes. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Normand Jodoin Enrg.
277, Ste-Anne
Varennes
à 9 h 45, pour se rendre à l'église paroissiale de Varennes où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

HENDERSON (Christine, M.L.) — A Montréal, le 16 décembre 1963, dans sa 101e année, est décédée Christine Lighthall, épouse de Francis Henderson, de Huntingdon. Service à la chapelle
Tees & Co.
jeudi après-midi à 2 heures. Inhumation au cimetière Mont-Royal. Pas de fleurs, s'il vous plaît.

JULIEN (Guy) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Guy Julien, fils de M. et Mme Rosaire Julien, époux de Rita Jobin, père de Daniel et Ronald, frère de Lucien, Raymond, Fernand et Huguette. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Roy Inc.,
7018, rue Marseille,
à 8 h 45, pour se rendre à l'église St-Donat, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Berthe) — A Montréal, le 17 décembre 1968, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Emile Lacombe, née Berthe Bergeron. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 Est, Rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemi, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Jean) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Jean Laframboise, époux d'Yvonne De Repentigny, demeurant à 5054 Vaillant. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505, rue Notre-Dame ouest
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Clotilde, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Roland) — A Montréal, le 16 décembre 1968 à l'âge de 48 ans est décédé M. Roland Lambert, époux d'Alice Arsenault, demeurant 2100 Cadillac, père de Jean, Richard, Alain, Gérald, Daniel et Bernard. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
5805, rue Boileau,
à 9 h 15, pour se rendre à l'église St-Herménégilde de Guybourg, où le service sera célébré à 9 h 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Emile) — A Longueuil, le 15 décembre 1968, à l'âge de 71 ans, 4 mois, est décédé M. Emile Lamarre, époux en 1ères noces de feu Germaine Lamarre, et, en 2es noces, de feu Maria Sénécal, et, en 3es noces, de feu Rollande Messier. Père de l'abbé Réginald Lamarre, vicaire à St-Pierre-Apôtre de Longueuil, et de Mme Maurice Lemay (Béatrice). Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
223, St-Jacques
Laprairie
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOUREUX (Claude) — Subitement, à Terrebonne, le 6 décembre 1968, à l'âge de 19 ans, est décédé M. Claude Lamoureux, époux de Nicole Gendron, demeurant rue Letage, à Terrebonne. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, à Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 3 h, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANCTOT (Alice — A sa résidence, 17, rue Front, Hull, le 15 décembre 1968, à l'âge de 80 ans est décédée Mme Théo Lanctôt, née Alice Bastien, épouse de feu Théo Lanctôt. Elle laisse 3 fils, Léo et Pierre de Montréal, René de Hull, 3 filles, Mme Fernande Arcand de Longueuil, Mme Jean-C. Blain, née Jeannine de Dacca Baptistan et Mlle Simone de Hull, 1 soeur Mme Germaine Blondin de Montréal. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la maison funéraire
Hémond
271, boul. St-Joseph, Hull
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette de Hull, où le service sera célébré à 8 h 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPLANTE (Louis) — A Verdun, le 17 décembre 1968, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Louis Laplante, époux de Emérilda Chartier, demeurant à 1062, 6ème Avenue. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la residence funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 9 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVOIE (Marie) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Marie Lavoie, demeurant au 1420 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Leblanc, époux de feu Marie-Anne Leblanc, demeurant au 1420 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFAIVRE (Marguerite) — A Montréal, le 18 décembre 1968, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Marguerite Lefaivre, fille de feu Hector Lefaivre et de feu Eva St-Pierre, demeurant à 361 ouest, boul. St-Joseph, Outremont. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.,
11130, boulevard Pie-IX, Mtl-Nord
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEPINE (J. Ernest) — A St-Laurent, le 18 décembre 1968, à l'âge de 61 ans, est décédé M. J. Ernest Lépine, époux de Sarah Carrigan, père de Pierre, Guy, Lise (Mme Gaston Champagne), Hélène (Mme André Mailhot) Andrée (Mme Pierre Bénard), Odette. Elle laisse aussi sa bru Heather Ghort. Les funérailles auront lieu samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790, boulevard Sainte-Croix
pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Bois-Franc, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEROUX (Marc) — Subitement, le 16 décembre 1968 à l'âge de 61 ans est décédé M. Marc Leroux, gérant à la Régie des Alcools, a Dorion, ancien échevin de la ville de Dorion, époux de Madeleine Leroux, demeurant rue Caron, au Dorion Garden. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry et Trudeau
12, rue St-Charles à Dorion,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 h 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVEILLE (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Léveillé, époux de feu Marie-Anne Leblanc, demeurant au 1420 Ste-Catherine est. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
7708, rue Centrale,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LONG (Joseph) — A Montréal, le 16 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé Joseph Long, époux de Rose St-Pierre. Les funérailles auront lieu vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185, rue de Castelnau est
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LOZEAU (Agnès) — A Laval-Ouest, le 17 décembre 1968, à l'âge de 79 ans, est décédée Agnès Seguin, ex-présidente des Filles d'Isabelle à Laval-Ouest, épouse de feu Philippe Lozeau, demeurant 1783 rue Riviéra, Laval-Ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alban Mallette & Fils
3582, 24e rue, Laval-Ouest,
à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Théophile, où le service sera célébré à 2 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

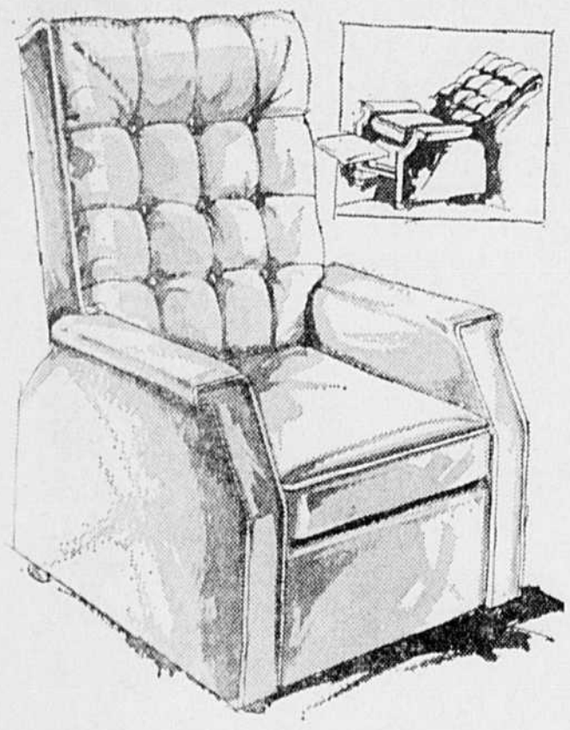
MANTHA (Jeannette) — A Verdun, le 15 décembre 1968, à l'âge de 33 ans, est décédée Mme Jean Mantha, née Jeannette Walsh, demeurant à 3856, rue Wellington. Les funérailles auront lieu jeudi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
L. Thériault Inc.,
512, rue de l'Eglise, Verdun,
à 9 h 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Horace) — A Montréal, le 15 décembre 1968, à l'âge de 67 ans, est décédé Horace Marchand, (retraité de Metropolitaine Cie d'assurance-vie) époux de Béatrice Caron, demeurant 6600 boul. l'Assomption, père de Lise (

CENTRE-VILLE SEULEMENT

pensez NOËL pensez DUPUIS

Les "cadeaux-confort" charmants qui plairont à toute la maisonnée 842-6171



Economisez $10! Fauteuil à dossier inclinable recouvert de tissu

Confortable pour une détente de tout repos.

Prix courant : 69.95

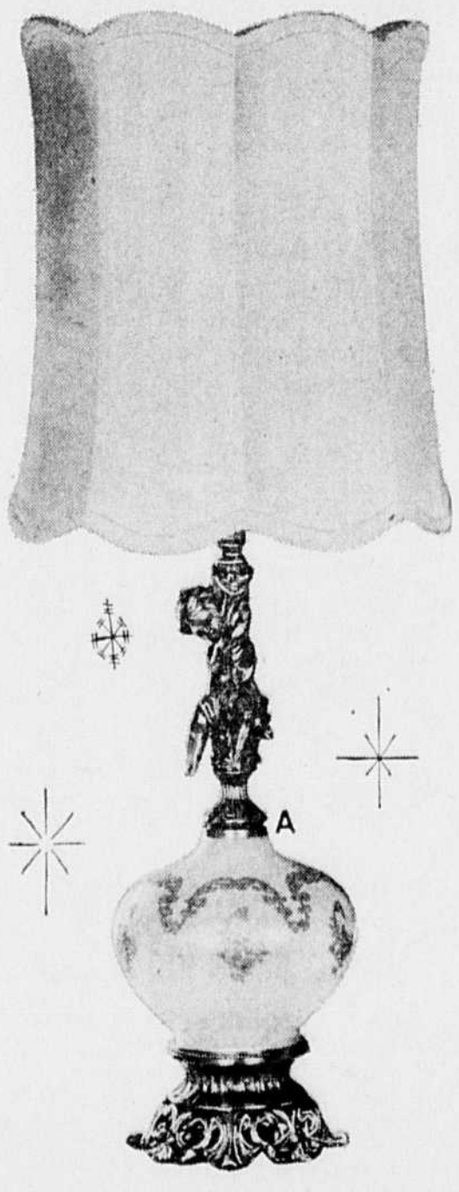
59.95

A prix profitable, procurez-vous cet élégant fauteuil de repos à dossier inclinable confortablement rembourré et capitonné, appui-pieds incorporé. Recouvrement de tissu vinyle renforcé et lavable de teintes gaies : brun vert, noir.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

Lampes Provincial Français ou Italien décorent d'une sobriété élégante les maisons d'aujourd'hui. 26", 32" et 35"



A. Prix courant : 49.95

$32

Provincial français

Lampe de table de style Provincial Français avec base dorée antique, socle de verre blanc et doré, cupidon doré, glands de cristal. Abat-jour de soie blanche et dentelle.

B. Prix courant : 31.95

$23

Provincial italien

Lampe de table de style Provincial Italien. Base dorée antique avec socle de marbre, montant en cristal taillé à la main, abat-jour de soie blanche et dentelle. Hauteur 26".

C. Prix courant : 49.95

$32

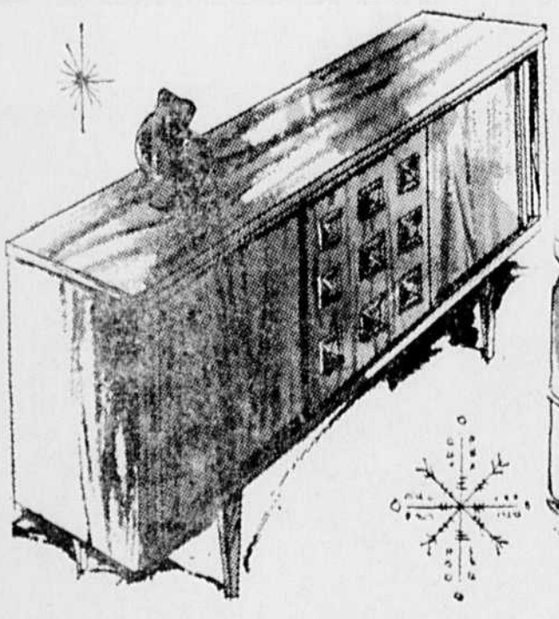
Provincial français

Lampe de table de style Provincial Français. Base ton or antique, cristal taillé à la main. Abat-jour de soie blanche avec dentelle au bas. 35" de haut.

COMPOSEZ : 842-6171

DUPUIS — QUATRIEME RAYON 750



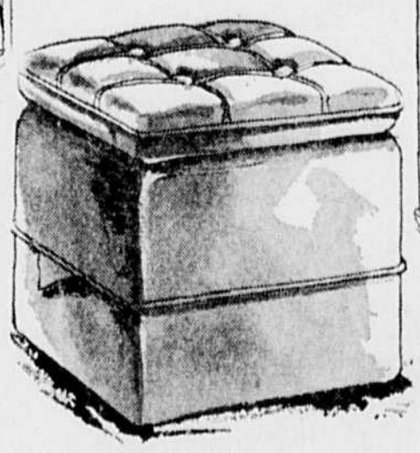


Réduction de 15.00 sur bahuts faits en noyer !

Prix courant 89.00 — **74.00**

Bahut fabriqué en noyer de belle apparence, offert à prix très intéressant. Tablettes intérieures amovibles et réglables, portes coulissantes. 60" L. x 16" P. x 30" H.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

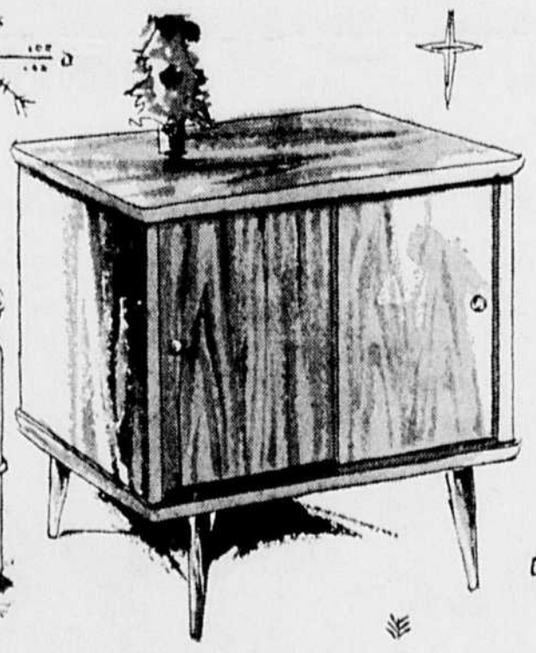


Poufs de 16" vinyle lavable. Rabais 3.46

Prix courant : 19.95 — **16.49**

Joli et d'un confort plaisant, ce pouf décorera tout en étant pratique. Siège genre oreiller, rembourré de mousse Latex et capitonné, recouvert de tissu vinyle lavable. En brun, mandarine, vert ou noir. 16 x 16 x 16".

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 714

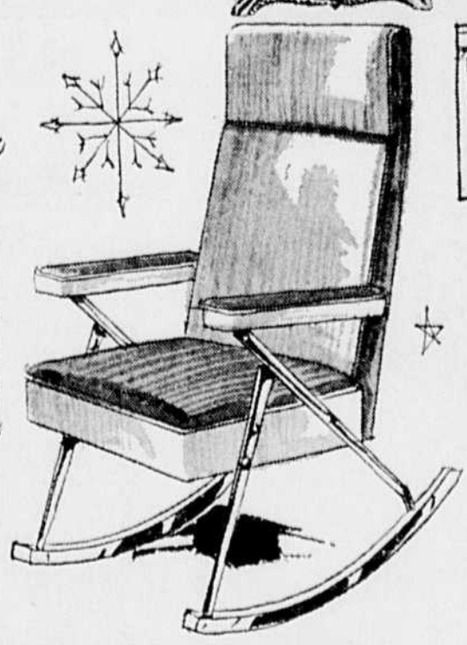


Discothèque en bois ton noyer. Rabais 5.07

Prix courant 36.95 — **31.88**

Fabriqué en bois robuste de ton noyer, voici un meuble utile qui facilitera le rangement des disques. Discothèque à deux portes coulissantes, surface arborite à l'épreuve des égratignures. 24" L. x 16" P. x 28" H.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710

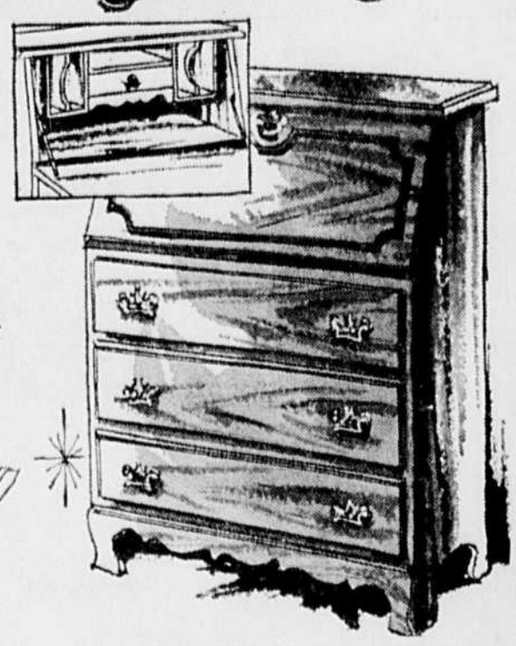


Epargnez 8.00! Chaises berceuses rembourrées

Prix courant : 47.95 — **39.95**

Chaise berceuse de cuisine à haut dossier et appuis-bras, siège et dossier rembourrés et recouverts de tissu vinyle lavable deux tons combinés : brun et beige. Structure de métal chromé.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 714

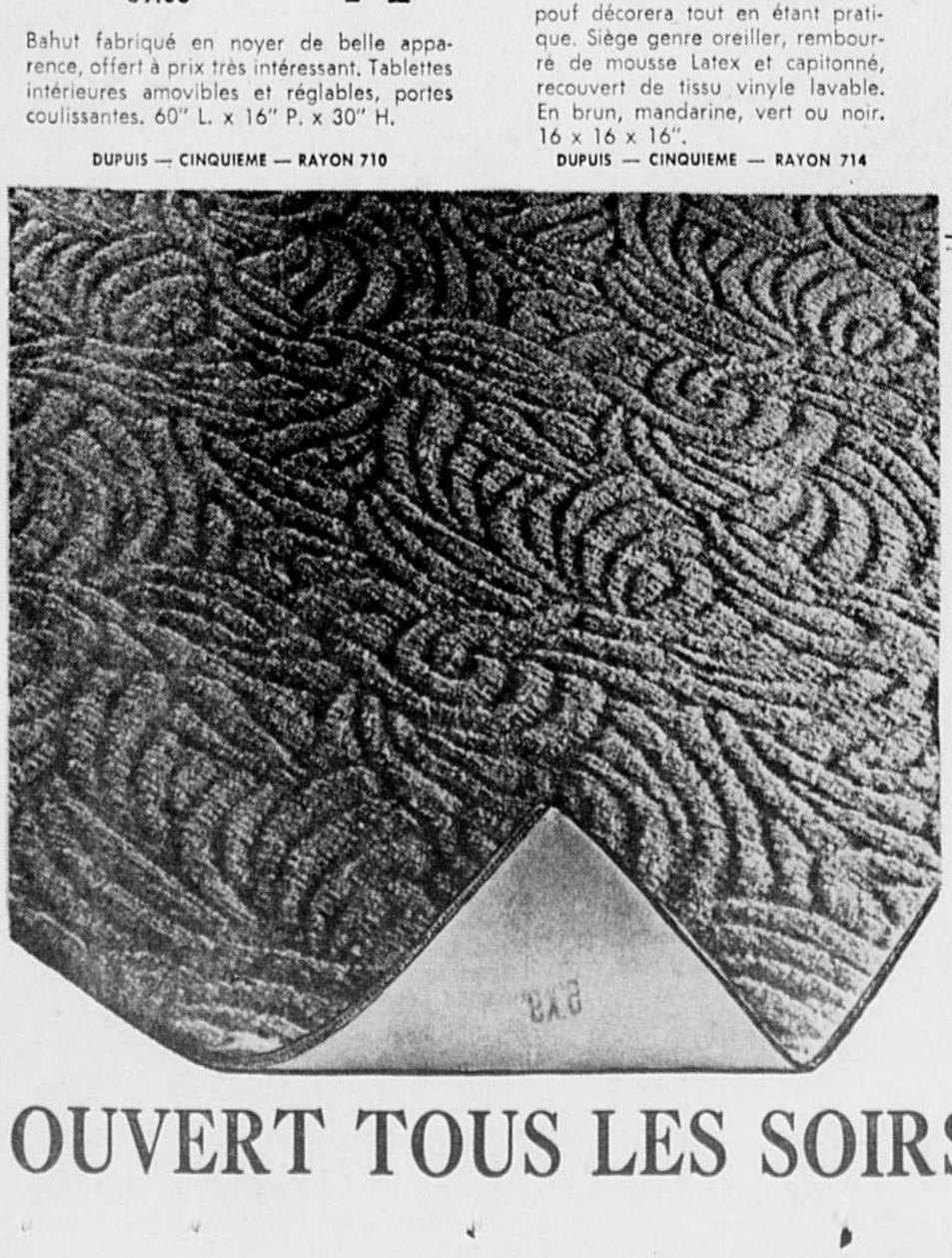


Secrétaire-commode en noyer. Economie 21.00

Prix courant : 109.00 — **88.00**

Secrétaire-commode fabriqué en noyer durable, prend peu d'espace. Trois tiroirs pratiques, panneau abattant servant de table de travail. Poignées de métal au fini antique. 30" L. x 14" P. x 40" H. Profitez de cette réduction intéressante pour l'offrir en cadeau à monsieur ou à l'étudiant.

DUPUIS — CINQUIEME — RAYON 710



Carpettes de résistant nylon ciselé avec endos de mousse synthétique. A bon marché demain chez Dupuis

6 x 9'	9 x 12'
Prix courant : 44.50	Prix courant : 89.00
$34 chacune	**$68** chacune

Surface résiste aux taches

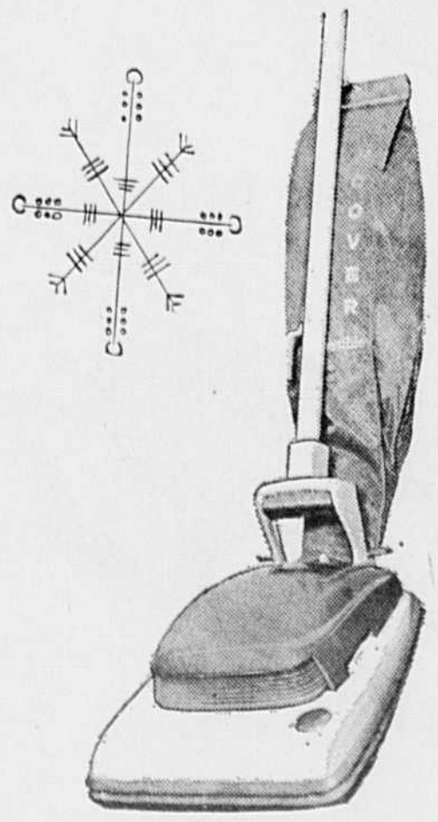
Rehaussez pour Noël votre foyer d'une prestigieuse carpette à surface 100% nylon ciselé très durable et moelleuse, qui résiste aux taches. Endos de mousse synthétique ne se désagrégeant pas. Couleurs modernes : ton or, bleu paon, noisette, bleu roi, vert mousse. Grandeur au choix : 6 x 9' ou 9 x 12'.

TAPIS DE PASSAGE 27" de large. Prix courant : 5.50

4.68 la verge linéaire

Pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — SIXIEME — RAYON 731



Aspirateur convertible de luxe par "Hoover" : un cadeau que madame appréciera

65.88

Un appareil de luxe de création "Hoover", qui facilitera le travail de Madame. Aspirateur convertible muni d'un moteur avec deuxième vitesse pour accessoires. Roues larges, lumière devant, hauteur réglable selon la pile du tapis. Sacs de papier disponibles. Boîtier de métal, capot en cycolac. Ton or/blanc.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — SIXIEME RAYON 776

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9h. P.M. – SAMEDI 5h.30 P.M.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 18 décembre 1968 / saint Gatien / 84e année / no 295 / 8 cahiers / 104 pages / Moins froid / Min. 5° / Max. 20°

INTERVIEW EXCLUSIVE DE NIXON, A UN MOIS DE LA PRESIDENCE

Washington retrouvera, partout, son bon nom



LOUIS WIZNITZER
COLLABORATION SPECIALE DE NEW YORK

Dans quatre semaines, Richard Nixon président élu des Etats-Unis dirigera le pays le plus puissant du monde. Je suis allé le voir dans son appartement de la Fifth Avenue, à New York, pour savoir quelles étaient ses intentions. M. Nixon a consenti à m'accorder une interview exclusive.

Au cours de l'entretien, j'ai cru comprendre certaines idées du président en politique étrangère. Il a conscience que le communisme n'est plus monolithique comme il y a dix ans mais il croit que la menace qu'il pose au monde libre n'en est pas moins sérieuse et qu'il convient de rester vigilants. Il est d'avis que la discussion avec l'URSS doit continuer mais que les USA doivent discuter à partir d'une position de force (d'où nécessité de nouveaux missiles et autres armes stratégiques). Il n'est pas opposé à la signature du traité sur la non prolifération des armes nucléaires, ni opposé à un accord avec les Russes pour limiter la construction des fusées antifusées. Mais il sait combien les Soviétiques tiennent à ces deux accords et n'est pas enclin à leur faire des cadeaux. Il croit que les Russes peuvent beaucoup aider les USA pour parvenir à une solution au Vietnam (l'URSS donne aux Vietnamiens du Nord des armes dont le prix est de 1 milliard de dollars par an).

Donc, donnant donnant. Il n'admet pas la parité militaire avec l'URSS. Il croit qu'il ne faut pas confondre les roucoulements soviétiques avec un adoucissement réel de leur poljtique, qu'il ne faut pas prendre la forme pour le fond. Si l'intransigeance soviétique n'est pas "pénalisée", la "conciliation" soviétique ne se trouve pas encouragée. Pour la ratification du traité de non prolifération, par le Sénat, le président ... "prendra son temps". Par ailleurs, il envisage de reprendre rapidement des contacts étroits avec le général de Gaulle.

Il ne mettra pas tous ses oeufs dans le même panier et prêtera une oreille attentive à ce que les diplomates chinois diront à leurs collègues américains le 20 février à Varsovie. Il ne se hâtera pas de courir à des "sommets" mais ne s'y rendra que s'il est convaincu qu'ils aboutiront à des accords substantiels et ceci après de longues et amples négociations au niveau ambassadeurs. Il ne visera pas au "spectaculaire".

Prendre l'initiative

D'une façon générale il tâchera de faire en sorte que la politique étrangère américaine ne se contente pas de réagir aux initiatives soviétiques ou autres, n'oscille pas éternellement entre des périodes de sommeil béat et de panique mais qu'elle prenne l'initiative, qu'elle ne soit pas prise à court, mais qu'elle-même "projette" et "organise" l'avenir. Pour ce qui est du commerce international, il n'est pas partisan du protectionnisme mais prêtera toutefois une oreille amie aux producteurs américains de coton et d'acier. En Amérique latine, il s'intéressera plus à la stabilité financière et politique des pays qu'aux réformes sociales.

Plus de commerce et moins d'aide. Il est favorable à la création d'un fonds pour la stabilisation des prix des matières premières et pour l'attribution de tarifs préférentiels aux exportations d'Amérique latine. L'assistance financière sera accordée aux pays trop endettés. Priorité sera accordée aux projets de modernisation de l'agriculture et de l'éducation. Le président, enfin, est d'avis que le mark est sous-évalué.

Pour ce qui touche au problème noir, il est évidemment partisan de l'intégration mais croit que pour qu'elle soit efficace, elle doit s'effectuer à partir du dedans. Il faut d'abord aider les Noirs à s'aider eux-mêmes, à s'organiser eux-mêmes, à élever leur niveau de vie. Pour cela, pour résoudre le problème des ghettos, il projette de faire appel à la bourgeoisie noire et au capital privé. Graduellement, une redistribution du pouvoir et des revenus pourrait ainsi s'effectuer. Dans ce sens, il est partisan du "pouvoir noir". Après que les Noirs se soient hissés à la force de leurs poignets au niveau des autres minorités, l'intégration s'effectuerait en douceur.

Sur le plan de l'économie intérieure, il est opposé à un contrôle des prix et des salaires: "Ces garde-fous détournent l'attention des véritables causes de l'inflation qui sont les déficits budgétaires en temps de plein emploi et l'impression démesurée de papier-monnaie, au-delà de la capacité productive de l'industrie". Il tentera de trouver un "équilibre instable" entre l'inflation et le chômage et considère que l'inflation ne doit pas dépasser 3 p. 100 par an, le chômage ne doit pas aller au-delà de 4 p. 100. Il tentera de réduire les dépenses du gouvernement mais sans tailler à la hache. Pour le pressant problème des villes il est pour une décentralisation: qu'une plus grande part de l'effort et des responsabilités incombe aux gouverneurs des Etats, aux maires des grandes villes.

Il n'est pas exclu qu'un pourcentage des impôts fédéraux en provenance des villes (de l'ordre de 3 p. 100 par exemple) soit restitué aux maires afin de les aider à résoudre les graves et complexes problèmes urbains. La réorganisation de la "machine" du gouvernement est à l'ordre du jour. Le président veut un appareil plus efficace et moins coûteux. Il n'est pas impossible que plusieurs agences soient fondues en une seule et que des super-ministères soient créés groupant santé, éducation, transports, urbanisme d'une part, intérieur et agriculture d'autre part.

Le monde a évolué

— Comment interprétez-vous essentiellement votre élection?

— Comme reflétant le désir de paix domestique et internationale, du peuple américain.

Voir NIXON, page 29

Le rapport de la Commission Dorion

District fédéral: Québec ne doit céder aucun territoire

par Michel LORD
de notre bureau de Québec

QUEBEC — La Commission royale d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec, dont le rapport a été rendu public hier, recommande fortement au gouvernement du Québec de conserver jalousement tous ses droits sur la partie de la capitale fédérale en territoire québécois et de ne céder aucune de ses prérogatives à tout organisme impliquant le "détachement d'une portion de son territoire".

A l'issue d'un volumineux rapport de plus de 500 pages débouchant sur quelque 32 recommandations précises, la Commission présidée par M. Henri Dorion, met les autorités québécoises en garde contre tout abandon de la souveraineté du Québec en faveur d'un district fédéral, car autrement toute la région de Hull risque de continuer son intégration graduelle à l'Ontario.

Suggestions pour la capitale nationale

Outre de proposer une structure administrative à l'opposé des conceptions que s'en sont faites les autorités fédérales, cette Commission, qui fut également à l'origine d'un rapport sur les frontières du Labrador, suggère divers moyens d'action immédiate pour que le Québec commence à jouer son rôle dans l'établissement d'un territoire de la capitale nationale.

A cet égard, la Commission formule diverses recommandations, notamment:

- la formation d'une Commission d'aménagement de l'ouest du Québec chargée de formuler les politiques susceptibles d'être proposées par le gouvernement du Québec aux gouvernements du Canada et de l'Ontario;
- des démarches immédiates de la part du Québec en vue d'obtenir la cession inconditionnelle des terrains actuellement possédés par la Commission de la capitale canadienne en territoire québécois, et ce sans compensation financière;
- le contrôle par le gouvernement du Québec de tout transfert de propriété nécessaire aux fins d'aménager la partie québécoise de la région de la capitale nationale;
- l'abrogation de la Loi de la Commission de la capitale nationale, instrument qui aurait permis à Ottawa de menacer l'intégrité du territoire du Québec;
- le regroupement des municipalités qui se partagent l'administration de la région de Hull;
- l'adoption de mesures énergiques en vue de faire de la ville de Hull le centre éducationnel de langue française dominant dans la région.

Un organisme tripartite

Pour l'administration d'un

Voir TERRITOIRE, page 2

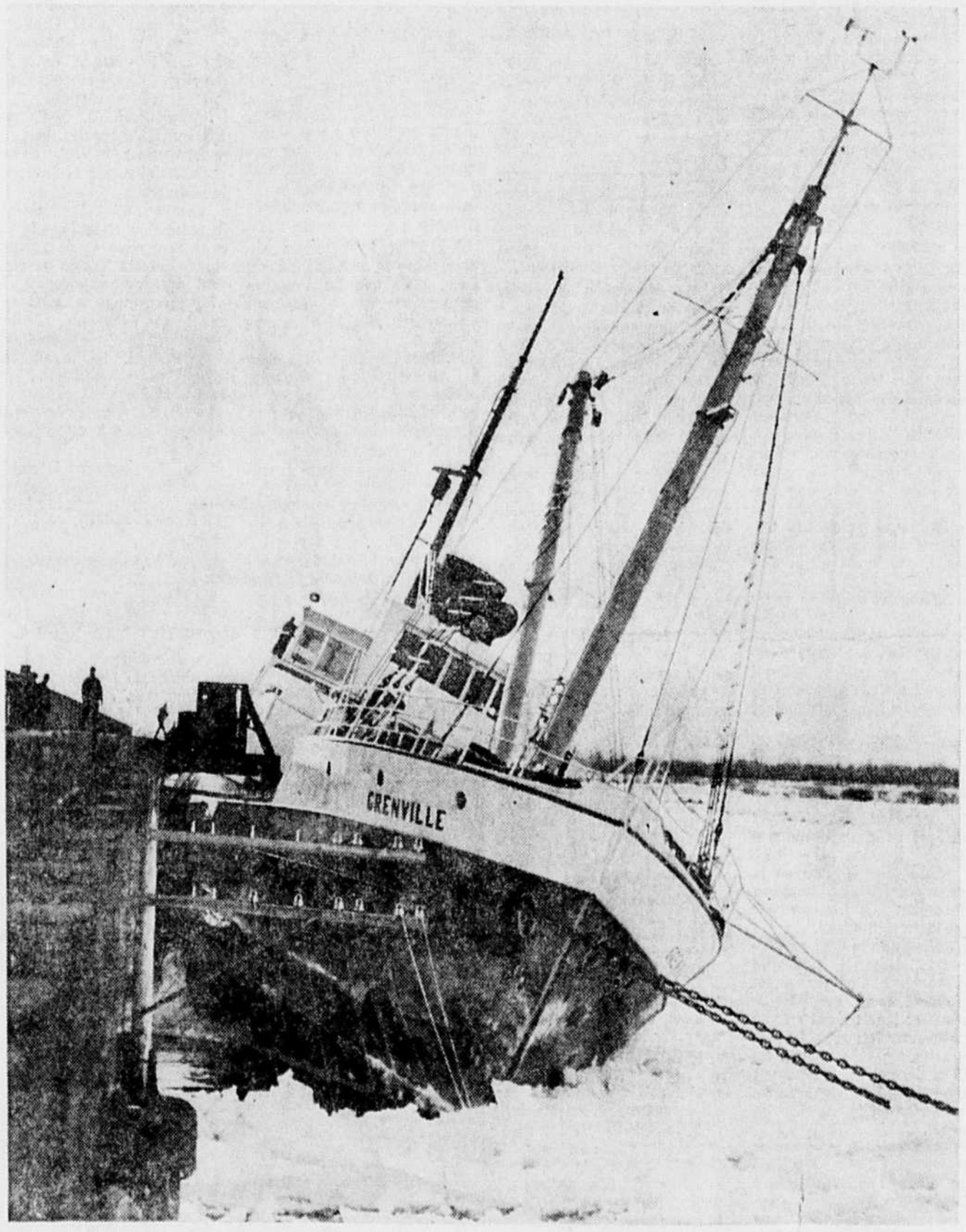


photo Michel Gravel, LA PRESSE

Coincé par les glaces

Le "Grenville", baliseur de la Garde côtière canadienne, a été coincé par les glaces contre un pont de la Voie maritime, à Saint-Louis-de-Gonzague, à environ 25 milles à l'ouest de Montréal. Craignant qu'il ne sombre, l'équipage a vite fait de grimper sur le pont et est en sûreté. Le navire devra probablement hiverner dans cette mauvaise posture puisque la Voie maritime est fermée et qu'on ne peut dépêcher un brise-glace sur les lieux.

—Nos informations, page 91

L'importation d'alcool ontarien est légale

par Léopold LIZOTTE

Il est peut-être un peu tard... Mais mieux vaut tard que jamais, dans ce cas comme dans bien d'autres.

Et des milliers de Québécois seront sans doute heureux de savoir, (ne serait-ce que pour ...la prochaine grève des employés de la R.A.Q.) que l'importation (si importation il peut y avoir) d'alcool provenant de l'Ontario, pour fins personnelles, est absolument légale.

C'est ce que vient de décider, à Montréal, le juge Jacques Coderre. Au début de la semaine, on le sait, un magistrat de Montmagny s'était dit exactement du même avis.

En acquittant le guide touristique Roger Gagnon, de Québec, qui avait été appréhendé à Beaconsfield, le 26 août dernier, avec une cargaison de spiritueux ontariens dans son coffre à bagages, le juge Coderre fait remarquer qu'à ce moment-là le prévenu se dirigeait vers son domicile québécois où il devait donner une réception.

Le tribunal note alors que l'accusé avait acheté sa boisson d'un comptoir autorisé de la Régie des Alcools de l'Ontario, que cette boisson se trouvait dans la valise de son véhicule, et qu'il l'avait en sa possession pour son usage personnel, et non pas pour la revendre avec profit. Ce qui aurait entraîné l'illégalité.

"A mon point de vue, de dire le juge Coderre, le fait pour un Québécois d'acheter des boissons pour son usage personnel à un comptoir reconnu de la province voisine, et de transporter celle-ci à sa résidence ne comporte non seulement rien d'illégal ou de défendu, mais est permis expressément par les dispositions contenues aux sous-paragraphes E. et F. de l'article 108 de la loi de la Régie des Alcools du Québec.

Articles qui se lisent comme suit :

Voir ALCOOL page 2

Manifestation à Cornwall

Trente-huit Indiens arrêtés

par Germain TARDIF
envoyé spécial de LA PRESSE

CORNWALL — Près de 300 Indiens de la tribu des Mohawks Iroquois ont bloqué pendant trois heures, ce matin, l'entrée canadienne du pont international qui relie le Canada aux Etats-Unis, entre Cornwall, Ontario, et Massena, dans l'Etat de New York.

Ils se sont amenés sur place en automobile et ont placé une soixantaine de leurs voitures en travers sur la voie.

De forts détachements de la police municipale de Cornwall et de la police provinciale de l'Ontario sont arrivés sur les lieux dès le début de la manifestation, vers neuf heures, et ont commencé aussitôt à effectuer des arrestations.

Parmi les premières personnes amenées au poste de police figurait le chef de la tribu, Mike Mitchell, âgé de 20 ans.

La manifestation fut tapageuse, mais sans trop de violence.

C'est à l'heure du midi que les Indiens se sont retirés. 38 personnes avaient, à ce moment-là, été arrêtées, dont la cheftaine iroquoise de Caughnawaga, Kahn-Kineta Horn, qui était venue prêter main forte à ses frères de la réserve Saint-Régis. La police a trouvé, dans son sac à main, un poignard de petite dimension.

Voir INDIENS page 2

Renifler de la colle devrait être un délit

OTTAWA (PC) — Un jury du coroner enquêtant sur la mort d'un garçonnet de 10 ans a recommandé qu'un amendement soit apporté au code criminel afin que le fait de respirer des émanations de colle soit considéré comme un délit.

Le jury venait alors d'entendre, durant plus de six heures, des témoignages relativement à la mort du jeune Raymond Champagne, d'Ottawa, survenue le 10 octobre dernier, alors qu'on l'avait trouvé au milieu d'un amas de tubes de colle d'avion et la tête recouverte d'un sac de plastique.

L'amendement suggéré par les jurés "autoriserait les autorités publiques à prendre des mesures pour prévenir et corriger" les personnes prises en délit de renifler de la colle ou du décapant de poli à ongles.

Après avoir entendu 20 témoins, le jury en est venu à la conclusion que le jeune Champagne avait succombé en respirant des émanations de toluène et d'acétone provenant de la colle d'avion. Ces émanations provoquent

Voir COLLE page 2

Hausse du taux d'escompte au Canada

(d'après PC, AFP) — La Banque du Canada a annoncé hier soir qu'elle haussait son taux d'escompte d'un demi pour cent et que celui-ci était porté à 6½ pour cent, à compter de minuit, mardi soir.

Les Etats-Unis et la Belgique ont fait de même hier et ce matin.

Dans un bref communiqué, le gouverneur de la Banque, M. Louis Rasminsky, a précisé que "cette décision reflétait l'inquiétude de la Banque centrale en raison de la persistance de la montée inflationniste des prix et des coûts au cours des derniers mois".

M. Rasminsky a également signalé, à cette occasion, que les taux d'intérêt avaient haussé récemment au Canada et à l'étranger.

C'est le 30 août dernier que le taux d'escompte avait

Voir ESCOMPTE page 2

• *Hausse du prix de l'or — page 2*

Autre nouvelle — page 41

Dangereux embâcles dans la rivière des Prairies

par Florian BERNARD

Plusieurs familles de Montréal-Nord, Laval et Montréal ont fort mal dormi, cette nuit, hantées par l'idée d'une débâcle soudaine de la rivière des Prairies où des embâcles atteignent une hauteur de 50 pieds.

Des équipes d'employés municipaux et plusieurs membres de la Protection civile du Québec ont passé la nuit à surveiller les rives de la rivière, craignant un débordement rapide des eaux.

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a déclaré hier soir, lors de la séance du conseil municipal, qu'il fera appel à l'Armée canadienne pour dynamiter les murs de glace. Entretemps, un ingénieur du ministère des Richesses naturelles du Québec devait arriver sur les lieux, tôt ce matin, à la demande du ministre Allard, pour établir une analyse de la situation.

C'est la première fois, depuis plusieurs années, que la rivière se fait aussi menaçante. Les embâcles les plus dangereux se trouvent à Laval et à Montréal-Nord.

Evacuation de riverains

Au moins deux familles ont déjà évacué leur maison au début de l'après-midi, hier, et plusieurs autres devaient le faire en soirée. Déjà, en quelques jours, les eaux ont inondé une vingtaine de camps d'été et une dizaine de maisons, sur une distance d'un peu plus d'un mille, dans le quartier Saint-François à Laval. A Montréal-Nord, les embâcles ne sont pas encore brisés.

Le gonflement de la rivière a commencé après la formation d'un embâcle imposant, un peu en amont de l'Ile du Bois debout. Le niveau de l'eau s'est élevé à cinq pieds durant la nuit de lundi à mardi et il augmentait à un rythme d'un pied à l'heure, hier dans la journée.

C'est la première fois que

Voir RIVIERE, page 2

AUJOURD'HUI

• Christine Henderson est décédée — page 10

• L'épidémie de grippe aux Etats-Unis atteint un état de désastre — page 81

• Le voyage à la Lune — page 5

SOMMAIRE

Annonces classées / 82 à 91
Arts et Spectacles / 60-61
Bandes dessinées / 8
Courrier "Que faire ?" / 51
Décès, naissances, etc. / 100
Editorial / 4
Finance / 96-97
Horoscope / 49
Informations étrangères / 81
L'auto / 93
Les secrets de polichinelle / 44
Loisirs et récréation / 8
Mots croisés / 83
"Mot-mystère" / 8
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 34-35
Sports / 69 à 72
Tribunaux / 32-33
Vie féminine / 42 à 51
Vie mondaine / 43
Votre médecin / 45

EKAC 73

ESCOMPTE

SUITE DE LA PAGE 1

subi une transformation la dernière fois. Il avait alors subi une réduction d'un demi pour cent.

Le taux d'escompte est le taux d'intérêt que la Banque du Canada exige sur les prêts aux banques à charte.

Le taux d'escompte de la Banque centrale indique le ton de la situation financière, au point de vue crédit.

Hier le Conseil de la réserve fédérale des Etats-Unis avait décidé un relèvement de 5.25 à 5.50 pour cent du taux d'escompte afin, déclare-t-il, de combattre "une renaissance des pressions inflationnistes qui empêche la restauration de la stabilité économique".

Le conseil a en fait approuvé les demandes de relever leur taux d'escompte faites par 9 des 12 banques du système de la réserve fédérale. Il ne fait aucun doute que les trois "abstentionnistes" se joindront rapidement au mouvement.

La "FED" déclare dans son communiqué que "l'objectif de la politique de la réserve fédérale est de promouvoir des conditions financières visant à la réduction des pressions inflationnistes, en vue d'encourager un taux d'expansion économique pouvant être mieux soutenu à long terme et de parvenir à un équilibre raisonnable de la balance des paiements du pays".

Ce matin, enfin, c'était au tour de la Banque nationale belge d'annoncer une hausse de trois quarts de un pour cent, portant ainsi son taux d'escompte à 4½ pour cent.

LA MÉTÉO

MAXIMUM AUJOURD'HUI 20
MINIMUM LA NUIT PROCHAINE 10

Prévisions officielles émises par le Bureau météorologique de Montréal :

Régions de Montréal, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Ottawa : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé. Moins froid. Vents de l'ouest de 15 milles avec quelques rafales à 25 aujourd'hui. Légers ce soir et demain. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Val-d'Or et Rouyn-Noranda, 15 et 5 ; Témiscamingue, 20 et 10 ; Montréal et Ottawa, 20 et 10.

Régions des Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Saint-Maurice : ciel variable avec quelques chutes de neige aujourd'hui. Jeudi généralement ensoleillé et moins froid. Vents de l'est de 15 milles avec rafales à 25. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec, Sainte-Agathe, Sherbrooke et La Tuque, 15 et 10.

La conférence constitutionnelle aurait lieu au début de février

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a laissé entendre hier que la prochaine conférence constitutionnelle pourrait bien avoir lieu dans la première quinzaine du mois de février.

Le chef du gouvernement canadien a précisé aux Communes, en réponse à une question de M. Gilbert Rondeau PC — Shefford, qu'il venait de proposer à tous les premiers ministres provinciaux certaines dates durant cette période pour la tenue de cette conférence.

RIVIERE

SUITE DE LA PAGE 1

les débâcles ont lieu si tôt sur la rivière des Prairies.

Sur un pied d'alerte

Un détachement de la Protection civile du Québec (division de Laval) a été dépêché sur les lieux de l'inondation afin de porter secours aux familles éprouvées, en cas de besoin.

Hier après-midi, des véhicules de la voirie municipale de Laval ont patrouillé le secteur régulièrement, semble-t-il pour suivre de près l'élévation du niveau de la rivière.

Les habitations inondées sont pour la plupart situées au pied de petites rues perpendiculaires au boulevard Lévesque : Nadon, Corbeil, Edouard, Monty, Claire et Ivanhoé.

Au bout de la rue Ivanhoé, nous avons vu une femme d'un cinquantaine d'années, dont la maison était aux trois quarts entourée d'eau, qui piquait à travers champ, dans la neige en haut des genoux, pour se rendre à son travail dans un restaurant du voisinage.

A Montréal-Nord, plusieurs pompes de la Protection civile sont en opération. Le personnel est fourni par la Ville et l'équipement par le gouvernement du Québec.

Deux familles de Laval demeurant rue Corbeil ont dû se réfugier chez des voisins, M. et Mme René Gervais.

Il s'agit de M. et Mme Gilles Hamelin et leurs deux enfants, ainsi que M. et Mme Gilles Prévost, deux enfants également.

Au départ des hommes pour le travail et des enfants pour l'école, hier matin, la situation n'était pas encore inquiétante. Mais au début de l'après-midi, les occupants des deux maisons avaient quitté les lieux tandis que les autres, à leur retour, avaient la surprise et la déception de ne pouvoir atteindre leur foyer. Les caves étaient inondées et les systèmes de chauffage ne fonctionnaient plus.

TERRITOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

éventuel territoire de la capitale fédérale, la Commission Dorion élabore un schéma fonctionnel fortement décentralisé dans lequel aucun des trois gouvernements en cause n'aurait à abandonner aucune de ses prérogatives.

Refusant toute délégation de pouvoirs par le Québec en faveur d'un organisme centralisateur, ce schéma respecte dans leur intégralité, et les pouvoirs, et la propriété des territoires québécois et ontariens compris dans la région de la capitale. Au sommet donc, les gouvernements sont souverains.

Chacun d'eux pourrait déléguer à une Conférence tripartite permanente ses représentants, des hauts fonctionnaires, dont la tâche serait de coordonner des plans préparés au niveau régional du côté québécois par la Commission d'aménagement de l'Ouest de Québec, du côté ontarien par le gouvernement régional de l'est ontarien.

Ces deux organismes régionaux seraient forcés de soumettre leurs politiques concernant l'aménagement de la capitale nationale à la Conférence tripartite. Cette dernière enfin devrait se retourner vers les gouvernements respectifs qui se réserveraient toujours le droit de modifier les plans acceptés.

En somme, la Commission propose une structure administrative permettant au Québec d'apposer son droit de véto à tout projet qui pourrait menacer l'intégrité de son territoire ou qui pourrait aller à l'encontre des priorités établies par les autorités provinciales.

Dans leur rapport, les commissaires reconnaissent les difficultés inhérentes à toute structure décentralisée. C'est pourquoi, ils espèrent que les autorités à tous les niveaux sauront collaborer plus étroitement qu'elles ne l'ont fait jusqu'à maintenant. Cette recommandation vaut plus particulièrement pour le gouvernement du Québec qui, de l'avis des commissaires, a accepté non sans une certaine complaisance l'intrusion d'Ottawa dans la région de Hull.

En déposant les sept volumes du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'intégrité du territoire du Québec, le leader du gouvernement en Chambre, M. Maurice Bellemare, n'a formulé aucune remarque. Il a été impossible par la suite d'obtenir aucun commentaire de sa part ou d'un autre membre du cabinet provincial.

Selon le député libéral de Hull, M. Oswald Parent, le mutisme du gouvernement s'expliquerait par les conclusions du rapport préparé par un comité tripartite formé en rapport avec l'aménagement d'un territoire de la capitale fédérale. Le député de Hull a affirmé que ce comité recommandait la création d'une structure administrative centralisée dans laquelle chacun des trois gouvernements en cause serait obligé de céder certaines prérogatives.

Dans sa motion pour dépôt de documents, M. Parent demandait également la publication de ce dernier rapport. Le gouvernement ne s'est pas rendu à cette dernière demande, invoquant les travaux en cours au sein de ce comité.

Quant au rapport Dorion, M. Parent s'est dit en désaccord avec la plupart de ses recommandations, car l'objectivité le forçait à reconnaître les bienfaits apportés par le gouvernement fédéral dans la région de Hull à travers l'action de la Commission de la capitale nationale.

Pour capturer les terroristes

La prime passe à $20,000

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a décidé de porter à $20,000 la récompense qui sera versée à toute personne qui fournira des renseignements permettant l'arrestation des responsables des attentats à la bombe dans la région de Montréal.

La décision a été annoncée, ce matin, à l'Assemblée nationale, par le soliciteur général de la province, M. Armand Maltais, qui répondait à une question qui lui avait été posée la veille par l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner.

Le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, avait invité, lundi, le gouvernement du Québec et les centrales syndicales à ajouter leur propre contribution à la récompense de $10,000 promise par la ville de Montréal pour tout renseignement permettant la capture des auteurs des attentats à la bombe.

M. Maltais a précisé qu'après avoir consulté ses collègues, il a été autorisé à remettre au directeur adjoint de la Sûreté du Québec, M. Maurice St-Pierre, une somme de $10,00 qui porte à $20,000 la récompense de la ville de Montréal.

Le solliciteur général a également profité de l'occasion pour confirmer que l'actuel directeur adjoint de la Sûreté du Québec succédera prochainement au directeur de la Sûreté M. Adrien Robert qui est absent de son poste pour cause de maladie depuis déjà plusieurs mois.

Les centrales

M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, et M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, ont déclaré que l'argent perçu par les syndicats et provenant des travailleurs ne peut servir à régler des problèmes "qui relèvent clairement du gouvernement et des forces de l'ordre".

M. Pepin a dit que ce travail était "déjà financé par les taxes que paient les travailleurs aux gouvernements fédéral, provincial et municipal".

M. Laberge a dit au cours d'une conférence de presse que la FTQ condamnait le terrorisme dans les conflits ouvriers, mais qu'elle blâmait certaines activités illégales ou injustices qui accompagnaient les grèves.

"Pourquoi un travailleur ou un gréviste placerait-il une bombe à la manufacture où il est employé?", a-t-il demandé.

Le terrorisme ne fait pas partie de la mentalité du travailleur ordinaire et la FTQ ne désire aucune aide de la part de terroristes "intéressés uniquement à promouvoir leurs idées politiques".

L'exécutif de la CSN a, d'autre part, demandé à la ville de Montréal d'inviter plutôt les divers corps de police à intensifier leur travail en vue de découvrir le ou les auteurs des attentats à la bombe. La CSN a dit qu'elle condamnait ce genre de violence comme elle condamne la violence en général.

Nouvel appel du pape en faveur de la paix

CITE DU VATICAN (PA, AFP) — Le pape Paul VI s'est adressé aux chefs d'Etats et a réclamé la paix, en disant qu'elle ne peut être garantie par une trêve précaire ou un équilibre instable des forces.

"Sans la paix, il ne peut y avoir de confiance, et sans la confiance il ne peut y avoir de progrès", a déclaré le pape.

"La paix est le devoir de tous ceux qui sont responsables du destin des peuples, le devoir également de tous et chacun des citoyens du monde entier", a ajouté le Saint-Père.

Ce message du pape, à l'occasion de la deuxième journée mondiale de la paix prévue pour le 1er janvier, est adressé à tous les hommes de bonne volonté.

S'adressant aux jeunes, le Saint-Père exprime l'espoir qu'ils saisiront l'invitation à célébrer la journée mondiale de la paix comme "un rappel capable d'interpréter ce qu'il y a de nouveau, de grand, de vivant, dans l'agitation de leurs âmes irritées, car la paix exige la revision des abus et coïncide avec la cause de la justice".

"La nécessité de la guerre, a poursuivi Paul VI, ne peut être justifiée que par des conditions déplorables et exceptionnelles qui ne devraient jamais se rencontrer dans notre société moderne".

Le pape a ajouté : "La paix, il faut la vouloir. La paix, il faut l'aimer. La paix, il faut la réaliser. Elle doit être un résultat moral. Elle doit jaillir d'esprits libres et généreux. Elle peut sembler un rêve qui devient réalité en vertu d'une conception nouvelle et supérieure".

"La paix peut paraître un rêve, insiste Paul VI, si l'on considère l'expérience de ces dernières années et la récente apparition de courants troubles porteurs de mauvais desseins : la contestation radicale et anarchique, la violence légitime et nécessaire dans tous les cas, la politique de puissance et de domination, la course aux armements, la confiance dans les méthodes de ruse et de tromperie, etc... un rêve car tout cela semble étouffer l'espoir d'un ordre pacifique dans le monde".

"Pourtant il faut espérer, car l'espoir en la paix est la lumière du progrès et de la civilisation".

Nixon n'a pas l'intention de modifier le prix de l'or

(D'après PA, AFP)

NEW YORK — Le porte-parole de M. Richard Nixon a affirmé aujourd'hui que le futur président des Etats-Unis ne voyait aucune nécessité de modifier le prix de l'or.

"Nous ne prévoyons aucun changement ni dans la position de M. Nixon, ni dans le prix de l'or", a déclaré M. Ron Ziegler au cours de sa conférence de presse quotidienne.

Cette déclaration du porte-parole du président élu vise à calmer les spéculations provoquées par le secrétaire au Trésor de la prochaine administration américaine, M. David Kennedy, qui avait refusé hier de prendre position sur le maintien du prix de l'or à son cours actuel de 35 dollars l'once.

M. Ziegler a rappelé qu'au cours de sa campagne électorale M. Richard Nixon avait déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voyait pas la nécessité d'une modification du prix de l'or. "La question du prix de l'or n'a jamais été discutée" depuis lors dans l'entourage du futur président.

Le porte-parole a précisé qu'il s'était entretenu avec M. Kennedy avant de faire cette mise au point.

Le cours de l'or s'est élevé ce matin au plus haut niveau enregistré depuis six mois sur les marchés européens. Cette hausse exceptionnelle est imputée par les courtiers aux espoirs des spéculateurs que l'administration Nixon augmentera le prix officiel de l'or.

Depuis 1934, le gouvernement américain a toujours refusé d'augmenter le prix officiel de l'or à plus de $35 l'once.

Au marché libre de Londres, le prix de l'or est passé ce matin à $41.825, soit une augmentation de 60 cents. A Zurich et Francfort, l'augmentation a été de 50 cents, pour porter le prix à $41.70.

A Londres, les courtiers rapportent que la demande est très forte, mais que les vendeurs refusent de vendre, espérant un meilleur prix dans les prochains jours.

M. David Kennedy, qui donnait sa première conférence de presse hier à Washington, a surpris les journalistes qui l'interrogeaient sur le prix de l'or en répétant à quatre reprises qu'il voulait "laisser toutes les possibilités ouvertes" en ce qui concerne le fonctionnement du système monétaire international.

Comme on lui faisait remarquer que son refus de prendre position était de nature à provoquer des spéculations sur l'attitude de la prochaine administration, M. David Kennedy a répondu que c'était précisément pour ne pas "provoquer des spéculations dans un sens ou dans l'autre" qu'il préférait ne pas donner son opinion sur la question de l'or.

COLLE

SUITE DE LA PAGE 1

une forme d'inconscience et le sac de plastique qu'il avait sur la tête a empêché l'oxygène de l'air d'atteindre ses poumons, provoquant ainsi une asphyxie.

Un policier responsable de l'Aide à la jeunesse, à la police d'Ottawa, le lieutenant Robert Powell, a dit avoir été en contact avec 88 "renifleurs" de colle cette année et qu'à son avis, la situation était vraiment critique.

Il a souligné que les policiers ne pouvaient absolument rien faire lorsqu'une personne est prise à renifler de la colle ou du décapant de poli à ongles, "parce que ce geste n'est pas considéré comme une offense criminelle".

Le jury a aussi recommandée la passation urgente d'une loi permettant d'exercer un contrôle sur la production et la vente de produits chimiques contenant des émanations toxiques.

Pour sa part, le directeur général adjoint au service des drogues et de l'alimentation, le Dr A. C. Hardman, a dit que le ministre de la Consommation, M. Ron Basford, allait présenter avant la fin de la session un projet de loi concernant la vente des produits chimiques toxiques.

Une législation prohibant la vente de certains produits chimiques et restreignant la vente de certains autres, a été approuvée par le Sénat, mais elle ne fait aucune mention d'amendement au code pénal.

Dans son témoignage, le père de la victime a dit que celle-ci avait respiré de la colle à peu près tous les soirs durant la semaine qui a précédé sa mort.

ALCOOL

SUITE DE LA PAGE 1

Aucune boisson alcoolique ne peut être gardée ni possédée dans la province de Québec, excepté :

E) dans la résidence de toute personne ou dans sa place d'affaires où un permis n'est pas exploité, pourvu que la boisson alcoolique ait été acquise légalement et pourvu qu'elle ne soit pas gardée dans une intention de vendre.

F) dans les bagages d'un voyageur la transportant pour son usage personnel.

Le tribunal note par ailleurs qu'il n'y a pas de limite dans le nombre de bouteilles que cette personne peut posséder dans sa résidence ou sa place d'affaires. Un citoyen peut donc en posséder une ou trois cents bouteilles, pourvu que ce soit pour son usage personnel.

Pour ce qui est du transport, aucune limite n'est également fixée.

Et en édictant cette autorisation, de remarquer le juge Coderre, le législateur n'a sûrement pas voulu viser uniquement le voyageur qui avait acheté son alcool dans sa province. Il voulait sans doute prévoir le cas de Québécois qui voyageaient dans d'autres provinces ou d'autres pays, et qui en rapporteraient des boissons alcooliques.

Dans ce cas-ci, en se rendant en Ontario et en en revenant, Gagnon acquérait la qualité de voyageur.

Le tribunal évoque également le cas de l'importation, parfaitement légale, d'alcools américains, si, à la frontière, on respecte les règlements quant à la quantité, ou si on paie les droits de douane sur l'excédent non permis.

"Nous avons là, dit-il, une application concrète, par le gouvernement fédéral, de la réglementation sur le trafic et le commerce.

"Dès lors, dit-il, la propriété, la possession et la légalité de cette possession et de l'acquisition de cette boisson ne peuvent plus être contestées."

Le même juge a aussi acquitté un débardeur, Elzéar Ouellette, âgé d'une soixantaine d'années qui, lui, avait été trouvé en possession... de quatre bouteilles.

Le tribunal a rendu le même jugement en donnant les mêmes raisons.

C'est Me Bernard Beaudry qui avait occupé pour Gagnon et pour Ouellette avec Me L.-P. Drolet, de Québec, dans le premier cas.

INDIENS

SUITE DE LA PAGE 1

Vers onze heures, il n'y avait pas moins de 150 policiers sur les lieux. C'est vers ce moment-là que le chef de la police a donné l'ordre que les remorqueuses procèdent à l'enlèvement des automobiles. Des occupants et occupantes de ces voitures refusaient d'en sortir et, aussitôt placés en bordure de la route, ils remettaient leur moteur en marche pour retourner en plein milieu de la route. Ce petit manège dura environ une heure. C'est alors que la police procéda à la cueillette du plus grand nombre de manifestants.

Pendant toute la manifestation, un feu à l'indienne brûlait au bord de la route... qui permettait aux manifestants aussi bien qu'aux nombreux journalistes accourus sur place de se réchauffer.

Les Indiens ont décidé de bloquer le pont international pour protester contre la décision des autorités fédérales de faire payer taxes et douanes aux résidants de la réserve Saint-Régis, dont le territoire s'étend du côté canadien et du côté américain.

Ils prétendent que cette mesure constitue une violation d'un traité signé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au 18ième siècle les exemptant des douanes et leur donnant libre passage à la frontière canado-américaine dans les limites de la réserve. Le pont international se trouve situé dans cette réserve.



Droits réservés

Janin construira Radio-Canada

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a annoncé hier que le conseil du Trésor avait approuvé la décision de la société Radio-Canada de confier à la firme Janin Foundation la tâche de mener à terme la construction de la place Radio-Canada à Montréal et de signer le contrat nécessaire à cette fin.

Le conseil du Trésor avait étudié la recommandation de la société lors de sa réunion du 12 décembre.

Le contrat qui sera signé entre Radio-Canada et Janin Foundation porte sur des travaux dont le coût se chiffre par plus de $30,000,000.

Le coût final de la place Radio-Canada doit s'élever à plus de $60,000,000.

Il y a 65 ans le premier avion prenait son vol

KITTY HAWK, Caroline du Nord. (PA) — Il y a eu 65 ans hier que les deux frères, Orville et Wilbur Wright, réussissaient le premier vol d'un appareil plus lourd que l'air.

Les deux fabricants de bicyclettes de Dayton, Ohio, ont accompli cet exploit au-dessus des dunes côtières de Kitty Hawk.

Cet inoubliable anniversaire a été marqué par des discours, des défilés en vol d'appareils ultra-modernes, et le dévoilement de portraits à la mémoire des deux intrépides aviateurs.

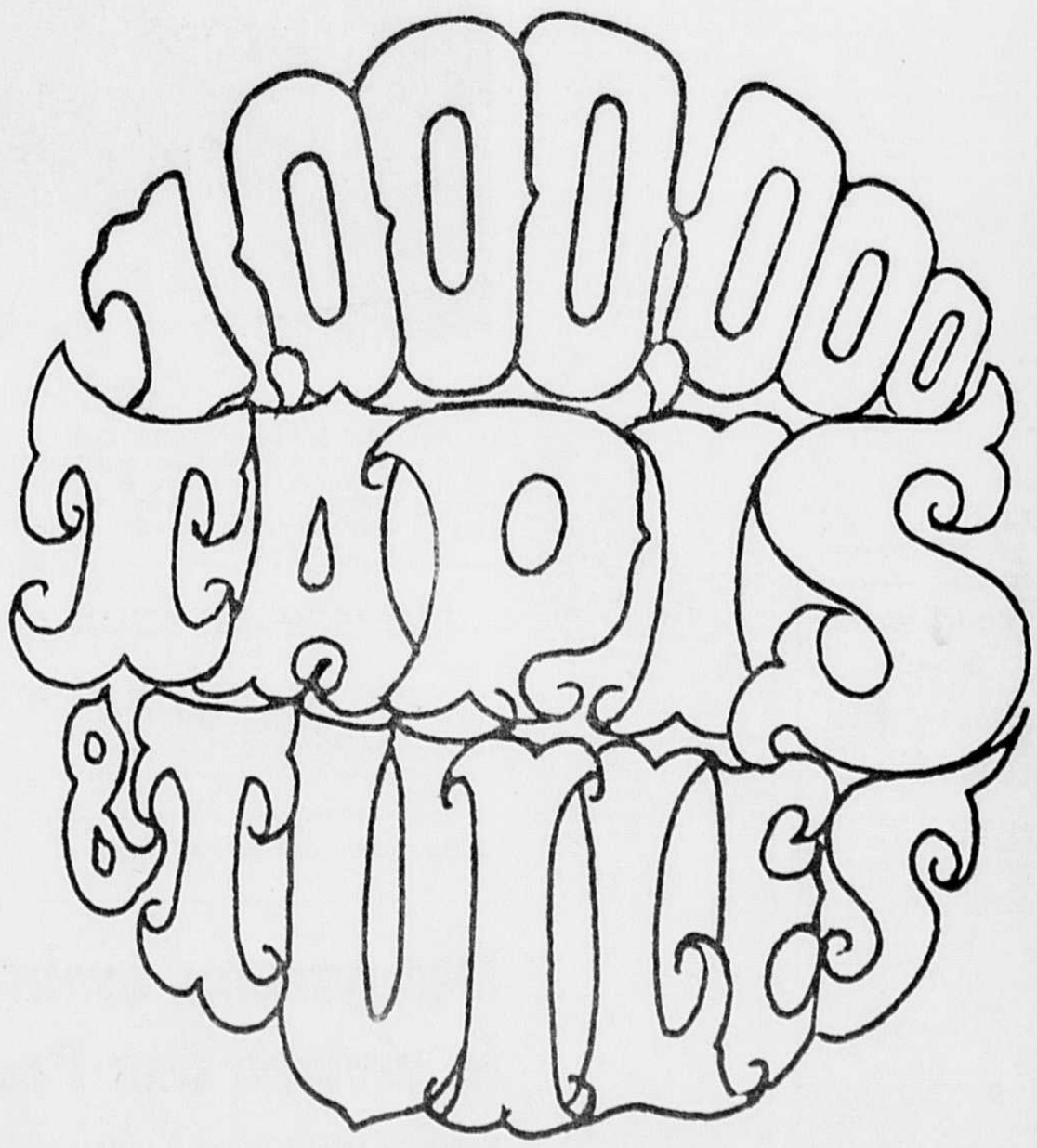
Orville avait exécuté le premier vol, ayant gagné la partie en jouant à pile ou face. Il a couvert une distance de 120 pieds dans les airs en 12 secondes. Les deux frères ont exécuté trois autres vols ce même jour, et c'est Wilbur qui réussit le plus long soit 852 pieds en 59 secondes.

Bruno Quesnel O.D., Optométriste
bureau chez
PEOPLES CREDIT JEWELLERS
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071



VENTE DE CALCULATEURS
OLIVETTI - UNDERWOOD
MACHINES NEUVES
— DIVISUMMA 14 — MULTISUMMA 24
— DIVISUMMA 24 — MULTISUMMA 24 GT
DACTYLOGRAPHES ET MEUBLES DE BUREAU
LES PRIX LES PLUS BAS EN VILLE
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du PARC — Tél. 270-1141

Venez, c'est facile de changer d'idée à la maison au



TAPIS ET TUILES MONTREAL LTEE
MONTREAL FLOOR COVERING LIMITED

NORD :	CENTRE :	SUD :
15 est, rue BERNARD (COIN SAINT-LAURENT)	3424, av. du PARC (COIN SHERBROOKE)	392, boul. LAFLEUR Centre d'Achats Pont-Mercier (VILLE LaSALLE)
273-9983	842-8871	365-6560

TOUS LES MAGASINS SONT OUVERTS JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 p.m. SAMEDI 5 p.m., LUNDI 6 p.m. VEILLE DE NOEL 5 p.m.

Jusqu'à Noël. Ouvert tous les jours jusqu'à 9 h. Samedi jusqu'à 5 h.

STATIONNEMENT DISPONIBLE A CHAQUE MAGASIN

Acte d'héroïsme parfait pour un policier: avoir capturé seul deux cagoulards armés

par Lucien CAMPEAU

Dans l'exploit de l'agent Roger Girard, qui, le vendredi 6 décembre dernier, a capturé seul deux cagoulards armés, le directeur général adjoint Maurice Saint-Pierre, de la Sûreté du Québec, trouve tous les éléments d'un acte d'héroïsme parfait:

"Rien n'y manque, explique-t-il: l'attachement au devoir, l'observance des règlements, le sang-froid, la bravoure incontestable, l'absence de témérité, le respect de la vie d'autrui et la parfaite abnégation de soi-même."

M. Saint-Pierre, qui a fait venir le policier dans son bureau pour le féliciter, enchaîne:

"Nous avons l'intention de créer plusieurs décorations pour rehausser les faits d'armes de nos hommes. L'exploit de l'agent Girard, à mon sens, devrait servir de barême ou si l'on préfère de mesure pour juger le mérite de ses successeurs."

"Ce que j'admire le plus dans le geste de notre agent, c'est son absence de témérité et son mépris du danger pour lui-même."

Le 6 décembre dernier, l'agent Girard, son travail terminé, allait chercher sa femme au centre commercial situé au 8101, boul. Pie-IX.

Au moment où il immobilise son auto, il constate une animation étrange à l'intérieur de la succursale de la banque Toronto-Dominion.

Par la glace, il se rend compte qu'il assiste à un hold-up. Deux bandits, la tête recouverte de cagoule et l'arme au poing, vident les tiroirs-caisses.

A l'extérieur, il y a foule. L'agent Girard, pour ne blesser aucun passant, car il vient de dégainer son arme et craint un échange de coups de feu, va se poster au bout d'un corridor par où les bandits doivent sortir. En ce lieu, le policier est à découvert et sera seul abattu si les voleurs ouvrent le feu.

A ce moment précis, l'un des cagoulards sort de la banque et débouche dans le corridor. Le policier le somme d'arrêter et d'un coup de feu, lui fait échapper son arme. Le voleur tombe sur le parquet et son complice vient culbuter par-dessus lui.

Les deux bandits se rendent sans autre résistance et remettent à la banque les $3,864 qu'ils viennent de lui voler.

Le maire Ryan dénonce la procédure des soumissions publiques au CN

par Florian BERNARD

Le maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan, a vivement dénoncé hier, en pleine séance du conseil municipal, le huis clos qui entoure l'ouverture des soumissions publiques aux Chemins de fer nationaux.

Il a également dénoncé les mots "confidentiels" qui précèdent tous les documents des Chemins de fer nationaux relatifs à ces soumissions.

Le maire Ryan a fait cette sortie à l'occasion de l'adjudication du contrat de construction du tunnel Lacordaire à l'une des sept compagnies ayant présenté une soumission aux Chemins de fer nationaux. C'est à la suite de la lecture d'une lettre marquée "confidentielle", envoyée par les Chemins de fer nationaux, que le maire Ryan s'en est pris à la procédure des soumissions publiques de cette corporation de la couronne.

Dans cette lettre, les Chemins de fer nationaux demandent aux villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard si elles acceptent que le contrat soit accordé à J. & A. Levasseur Construction Inc., le plus bas soumissionnaire.

Le maire Ryan a expliqué qu'il n'appartient pas aux Chemins de fer nationaux d'accorder ledit contrat puisque les travaux sont entièrement défrayés par Saint-Léonard et Montréal-Nord. La même lettre s'enquiert si Montréal-Nord et Saint-Léonard ont les fonds nécessaires à l'adjudication du contrat. "Il est ridicule, d'expliquer le maire Ryan, de nous demander si nous avons les fonds nécessaires puisque nous sommes les seuls responsables de ce contrat".

Sus au huis clos

Le maire de Montréal-Nord a ensuite dénoncé la façon dont ce contrat a été accordé. Aucune des sept compagnies soumissionnaires n'avait été invitée. "Ce huis clos des Chemins de fer nationaux va à l'encontre des nouvelles directives du ministère des Affaires municipales du Québec, d'expliquer M. Ryan, directives qui veulent abolir le plus possible tout ce qui se fait à huis clos dans les municipalités".

"Cette lettre, même si elle porte la mention confidentielle, ne l'est plus" d'ajouter M. Ryan. Puis, à haute voix, le maire de Montréal-Nord a lu cette lettre devant toutes les personnes présentes.

Le maire Ryan a déclaré qu'il ne s'oppose pas à ce que le contrat (environ $400,000) ait été adjugé à J. A. Levasseur Construction Inc., mais à la façon dont il a été accordé.

Réouverture du dossier

De concert avec l'administration municipale de Saint-Léonard, la ville de Montréal-Nord poursuit ses efforts en vue d'obtenir une participation des Chemins de fer nationaux aux frais de l'entreprise. Jusqu'ici les coûts des travaux sont entièrement à la charge des deux villes concernées. Montréal-Nord versera 70 p. 100 des coûts et Saint-Léonard 30 p. 100, les deux villes ayant échoué dans leurs tentatives de faire payer une quote-part aux Chemins de fer nationaux.

Cependant, les maires Yves Ryan et Léo Ouellet, dans un mémoire soumis le 9 décembre au Comité des transports des chemins de fer, ont demandé la réouverture du dossier et une revision de l'ordonnance rendue par la Commission canadienne des transports le 16 janvier 1967.

Au Sir George Williams: raisons de la démission de M. Robert C. Rae

M. Robert C. Rae, principal et vice-chancelier de l'université Sir George Williams a déclaré qu'il s'est démis de ses fonctions en raison des "nombreuses pressions et sollicitations" dont il était l'objet.

Dans une déclaration officielle faite mardi, soit quatre jours après avoir annoncé sa démission de l'université, M. Rae a précisé :

"Je ne me sentais plus en état, physiquement et mentalement, de répondre aux nombreuses pressions et sollicitations dont j'étais l'objet. La démocratie de participation exige beaucoup de temps.

"Il faut beaucoup de force et d'énergie, ce dont je ne dispose pas en ce moment".

Vendredi dernier, M. Rae avait dit qu'il ne pouvait donner immédiatement les raisons de sa démission et qu'il fallait attendre "que j'aie eu l'occasion de mettre au point une déclaration".

Mardi, il s'est déclaré fortement en faveur de la participation du personnel de l'université et des membres des facultés à l'évolution de l'éducation, mais "de nouveaux aménagements administratifs devraient être mis au point afin que la participation n'entrave pas le bon fonctionnement de cette institution pédagogique." M. Rae a ajouté qu'à la suite des demandes de participation, devenues plus pressantes, il ne se sentait plus en état de s'acquitter de ses responsabilités de principal de l'Université.

Trente étudiants feront une tournée canadienne

La Chambre de Commerce du Canada a annoncé, hier, qu'elle financera une tournée canadienne de trois semaines de 30 étudiants d'universités du Canada, en mai prochain.

Cette initiative s'adresse aux étudiants de sexe masculin qui entreprendront, à l'automne 1969, leur dernière année d'étude. Les candidats seront choisis d'après leurs succès académiques, leur activité parallèle, leurs qualités personnelles et les références de leurs professeurs.

Le choix sera, de plus, réparti géographiquement et les candidats devront soumettre un commentaire écrit de leur voyage au retour.

Les candidatures doivent être soumises avant le 25 janvier. Les noms des gagnants seront connus le 28 février.

Le 28, date limite pour la loterie du mois de décembre

C'est à minuit, samedi soir de la semaine prochaine — soit le 28 décembre — qu'est fixée la date limite relativement à la réception des contributions à la "taxe volontaire" (loterie) de décembre de la Ville de Montréal.

Les envois arrivant après cette date seront reportés à la loterie de janvier.

Quant au choix des 153 "candidats" appelés à se présenter à l'"examen" de décembre, il aura lieu à 7 h du soir, le lundi 6 janvier, au Centre récréatif Maisonneuve, 3000, rue Viau.

L'"examen" se déroulera au même endroit à compter de 11 h 45 du matin, le dimanche 12 janvier.

La loterie de décembre permettra de distribuer non plus 151 prix mais 153, soit 100 de $100, 20 de $500, 30 de $1,000, 1 de $5,000, 1 de $10,000 et le "gros lot" de $100,000.

Cambriolages

Le cambriolage le plus considérable des dernières 24 heures a été commis à la boutique Israël, au no 5327, boulevard Décarie, où les malfaiteurs se sont emparés de $8,000 de manteaux, de robes et de bijoux.

Six caisses remplies de linge ont été volées dans un camion de la compagnie de transport Guilbeault, immobilisé à côté du no 55 ouest, rue Louvain.

Des rôdeurs ont dérobé $1,000 d'ampoules et d'outils appartenant à la Standard Electric alors que cette compagnie effectuait des travaux à la Plaza Côte-des-Neiges, au no 6300, chemin de la Côte-des-Neiges.

Mme J. Goldenblatt, 4895, Walkley, s'est plainte à la police que des intrus lui ont volé $1,060 de bijoux.

M. Jacques Gadoury, 2011, St-André, s'est fait voler un magnétophone de $1,000.

BILL

SUITE DE LA PAGE 3

métropole, si elle voulait combler ce déficit uniquement par la taxe foncière, devrait l'augmenter d'environ 50 cents les $100 d'évaluation, c'est-à-dire la faire passer de $1.30 à $1.80.

Le chef de l'opposition a déclaré qu'il était évident que la ville ne pourrait combler son déficit uniquement par une augmentation de la taxe foncière. Certes, a-t-il laissé entendre, le fait d'exempter la ville de toute contribution au fonds de retraite pendant deux ans pourra l'aider, mais il est clair que les "autorités de la ville de Montréal devront faire comme bien d'autres c'est-à-dire serrer la vis et faire preuve d'énormément de prudence dans l'administration et les entreprises nouvelles.

D'autre part, a dit le chef de l'opposition, la solution de la caisse de retraite n'est qu'une mesure temporaire pour pallier au pire. Il ne faudra pas qu'elle soit invoquée contre l'Assemblée nationale pour servir de précédent. Ce n'est qu'un stratagème temporaire pour répondre au fait que la ville est dans l'impossibilité de combler son déficit uniquement en augmentant sa taxe foncière.

A Noël, vous voulez servir ce qu'il y a de mieux à votre famille et vos invités. Ne risquez pas d'être désappointés. Venez choisir vos viandes chez Warshaw et soyez assurés d'un régal incomparable.



JEUNE GROS DINDON
CANADA CATEGORIE "A"
Cry-o-vac 20 à 24 lb — lb 38¢

DINDE A GRILLER
CANADA CATEGORIE "A"
Cry-o-vac 6 à 10 lb — lb 38¢

JAMBON DANS LA FESSE — Prêt-à-manger sans couenne, sans jarret, moitié ou complet — lb 69¢
"SMOKED MEAT" de jeune boeuf à la livre — lb $1.39
JAMBON "PICNIC" dans l'épaule sans jarret — lb 53¢
JAMBON CUIT TRANCHE à la livre — lb $1.29
EXTRA SPECIAL BOEUF de marque rouge "Rib Steak" style hôtel — lb $1.39
TOURTIERES "La Belle Fermière" 16 oz ch. — 69¢
STEAK DE HAUT-COTE de marque rouge — lb 59¢
FARCE DE VOLAILLE viande de saucisse — lb 49¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides jusqu'à la fermeture mar. 24 déc. '68
STATIONNEMENT GRATUIT ET FACILE — NOUS AVONS DOUBLE L'ESPACE DE NOTRE STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LE SERVICE — C'EST GRATUIT
WARSHAW
3863, BOUL. ST-LAURENT

Spéciaux de NOËL

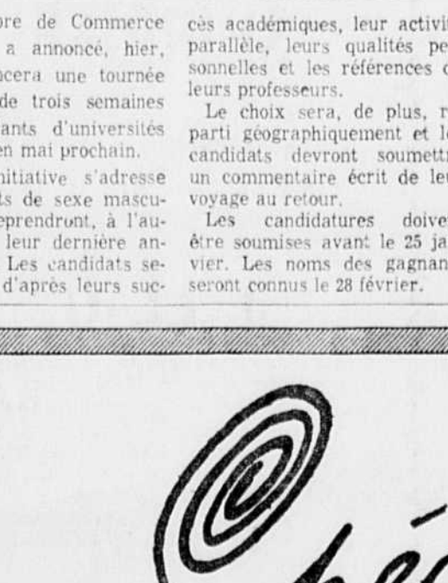
Bibliothèque de style contemporain, 12" x 31" x 70" de hauteur, fini noyer moyen. Rég. 85. Unité: 57. 2 pour 110.

Valiquette

Console de style espagnol, 12" x 31", 2 portes coulissantes, fini noyer. Rég. 52.50 39.95







Fauteuil de repos, dossier capitonné, recouvert d'une cuirette rouille. Rég. 149. 99.

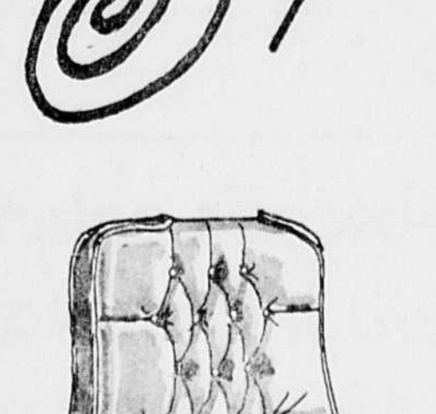


Lampe à suspension, style traditionnel, verre concassé couleur ambre ornementé de cuivre fini antique. Chaîne de 15 pieds. Rég. 45. Spécial 22.95

Lampe de table de style traditionnel, verre concassé couleur ambre et cuivre fini antique. Abat-jour de textile beige. Rég. 45.00 Spécial 29.50

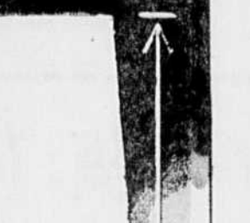


Table étagère 24" de diamètre, 22" de hauteur, noyer véritable. Rég. 105. 69.



Fauteuil classique avec valence, dossier arrondi et capitonné, choix de couleurs. Rég. 149. 88.





PEINTURES A L'HUILE ENCADREES
Valeur jusqu'à 139. — SPECIAL
39. — 49. — 59.

Table utilitaire, 16" x 16" x 16", noyer véritable. Rég. 49. Chacune 24.50



Table hexagonale, 24" de diamètre, 1 porte, noyer véritable. Rég. 79. 59.

CHAISE DANOISE

Fauteuil importé du Danemark, dossier arrondi, base en métal, choix de orange, rouge, vert et écru.



49. chacun

N. G. VALIQUETTE Ltée, 510 Ste-Catherine est – Tél. 842-8811

Le magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres excepté le samedi 5.30 p.m.

INFORMATIONS ÉTRANGÈRES

CAHIER No 7 / PAGES 81-92 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, MERCREDI 18 DECEMBRE 1968 — 84e ANNEE — No 295

L'épidémie de grippe a atteint l'état de désastre aux USA

ATLANTA, Georgie (UPI) L'épidémie de grippe asiatique "Hong-kong" a maintenant atteint l'état de désastre selon le quartier général de la Croix-Rouge qui a donné ordre à ses succursales de fournir toute l'assistance nécessaire aux villes touchées.

Un porte-parole de l'organisme, dont le siège est à Washington, a déclaré que les volontaires se chargeront des soins médicaux, des services alimentaires et du transport des malades lorsque les dirigeants feront appel à leurs services.

L'épidémie a déclenché une course folle aux médicaments tout particulièrement dans la métropole américaine. Dans les régions de New York et de Los Angeles, plus d'un million de personnes sont atteintes et plusieurs milliers d'étudiants ont dû quitter leurs campus.

A New York, il fallait plus de deux heures hier pour pouvoir se procurer les médicaments nécessaires dans les pharmacies.

Les 50,000 premières doses de vaccin préventif sont arrivées à New York hier, mais ont immédiatement été distribuées dans les hôpitaux et les maisons de convalescence.

Le Centre national des maladies contagieuses d'Atlanta vient d'ajouter un autre Etat, le Dakota-Sud, à la liste de ceux qui sont gravement atteints par la grippe, ce qui porte le total à 35 Etats.

A New York même, quelque 500,000 personnes sont atteintes de la grippe depuis deux semaines, mais les autorités ajoutent que pour le moment elle n'est pas dangereuse.

A Milwaukee, les autorités scolaires signalent que 23,000 écoliers sont malades ainsi que 457 instituteurs et institutrices.

Cleveland signale que 200 des 2,200 policiers sont atteints de la maladie, et que dans l'industrie les absences dues à la grippe sont de 50 pour cent au-dessus de la normale. Plusieurs hôpitaux ne permettent les visites qu'aux proches parents des grands malades. Les hôpitaux de Chicago ont adopté la même politique, tandis qu'à New York et Détroit on signale une augmentation des décès causés par l'influenza, la pneumonie et autres maladies respiratoires au cours des derniers mois.

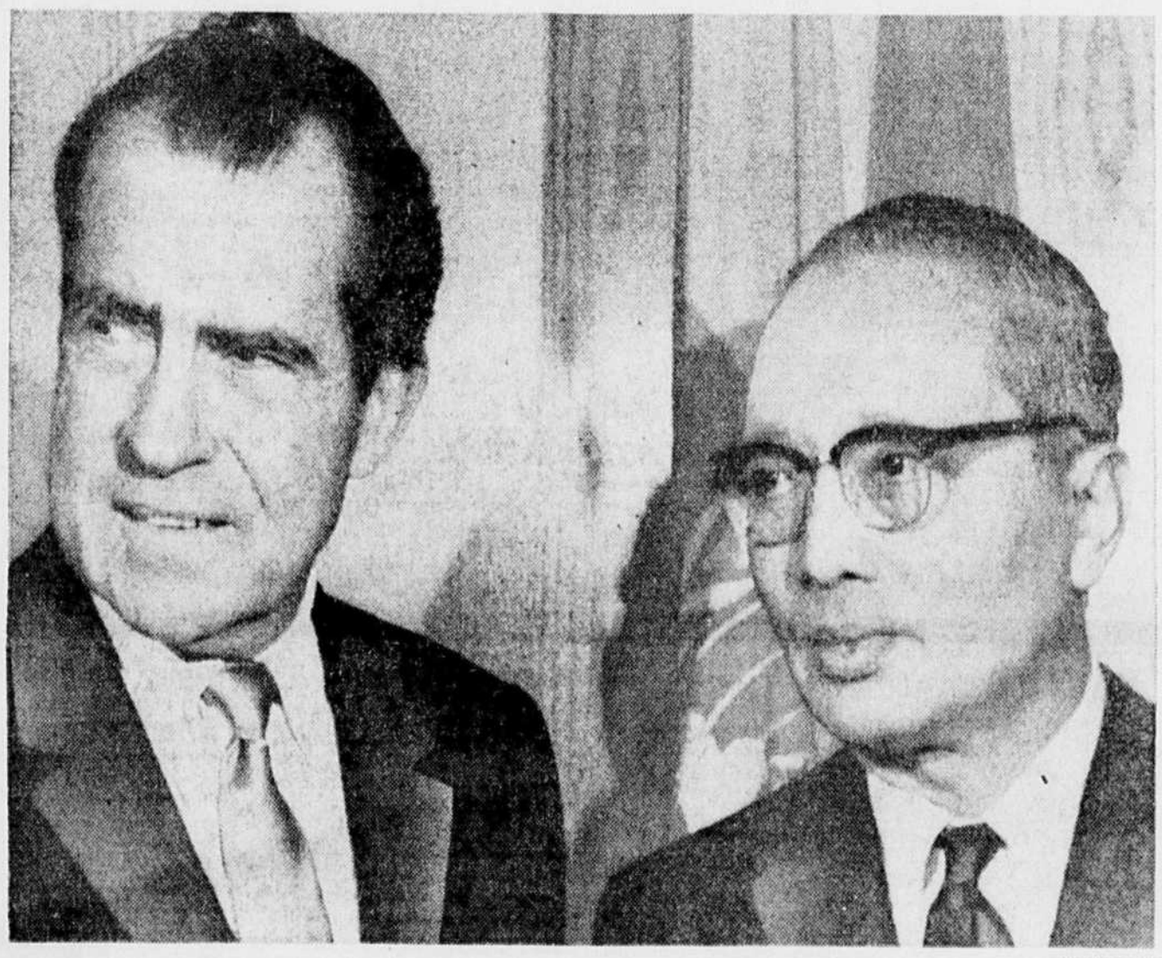
Le Canada manquera peut-être de vaccins

OTTAWA. (PC) — Le ministre de la Santé, M. Munro, a annoncé hier que le gouvernement espérait être en possession d'une importante quantité de vaccins anti-grippe vers le milieu du mois de janvier mais a précisé qu'il était possible que les quantités disponibles ne soient pas suffisantes pour en faire la distribution à travers tout le Canada.

La direction des aliments et drogues sera chargée, a dit M. Munro, de distribuer ce vaccin et devra décider quels groupes pourront en bénéficier les premiers.

En réponse au député conservateur Robert Muir, le ministre a révélé que les firmes pharmaceutiques américaines et canadiennes éprouvent de la difficulté à fabriquer le vaccin.

Puis il a dit qu'environ une centaine de cas plutôt bénins de grippe avaient été signalés au pays jusqu'ici. A un autre député conservateur, R. B. Rynard, qui lui demandait si les parlementaires devraient être immunisés, M. Munro a dit qu'il fallait tout d'abord déterminer si ces messieurs ont priorité sur les autres Canadiens.



téléphoto PA

M. Nixon fait une visite à l'ONU

Le président élu Richard Nixon a rendu visite hier au secrétaire général des Nations unies, M. Thant, et il a profité de l'occasion pour affirmer son appui inconditionnel à l'organisation mondiale. Il a promis que son administration ferait "tout en son pouvoir pour renforcer cette organisation dans son travail en faveur de la paix dans le monde". Avant de rencontrer U. Thant, M. Nixon avait eu une entrevue avec l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, M. Russell Wiggins. On avait cru que le président élu profiterait de l'occasion pour annoncer le nom du nouvel ambassadeur américain aux Nations unies, mais il n'en fut rien. Les observateurs pensent que M. Nixon a de la difficulté à trouver un candidat démocrate à ce poste, comme il le souhaite.

Pour apaiser les étudiants, Paris retire les policiers de la faculté de Nanterre

PARIS, (UPI,PC,AFP) — A peine une demi-heure avant une grande manifestation des étudiants à Nanterre, le gouvernement français a modifié sa position à leur égard en décidant de retirer dès demain les forces de l'ordre du campus de la faculté de Nanterre de l'université de Paris.

En outre, la police française a libéré, aujourd'hui, une étudiante qui avait été arrêtée la semaine dernière en rapport avec une nouvelle vague de terrorisme à la bombe en France.

Auparavant, le gouvernement avait fait savoir qu'il écraserait tout désordre qui surviendrait lors de manifestations sur tous les campus du pays.

De son côté, la plus importante union de professeurs d'université a accusé aujourd'hui le gouvernement de provoquer délibérément les étudiants en postant des policiers autour de certains collèges bien connus.

Dans une déclaration, l'Union dit que le déploiement des forces de police à Nanterre et à la Sorbonne était une initiative pour masquer la faillite des réformes à l'université.

Alors que le général de Gaulle a convoqué une réunion de son cabinet pour discuter de l'agitation étudiante, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) a demandé à ses 60,000 membres de tenir des ralliements de masse aujourd'hui même. "Soyez prêts à défendre vos libertés face aux provocations policières" dit l'UNEF.

On craint un soulèvement populaire

Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon

SAIGON, (AFP, UPI, PA) — Les Nord-Vietnamiens avancent vers Saigon : les attaques aux roquettes et au mortier, la nuit dernière, contre les positions américaines et gouvernementales, à une vingtaine de milles de la capitale, en sont la preuve. De plus, les porte-parole militaires ont révélé qu'au total, 13 villes et bases avaient été la cible du tir des forces communistes.

Pour sa part, le premier ministre du Sud-Vietnam, M. Tran Van Huong, a affirmé que de 30 à 40,000 Nord-Vietnamiens se dirigent actuellement vers la capitale où plus de 600 Vietcong ont été arrêtés en deux mois.

Les éléments avancés de cette force ont réussi à traverser les lignes tenues par une division américaine le long de la frontière du Cambodge, au nord de Saigon. Ces éléments avancés, portant des uniformes neufs et fort bien équipés, se trouveraient dans le moment à moins de 40 milles de la capitale. Les Saigonnais voient les jours à venir avec une appréhension que ne parviennent pas à dissiper les déclarations rassurantes des responsables politiques et militaires.

Plus que cette menace militaire, les autorités du Sud-Vietnam craignent un soulèvement à Saigon dont le Vietcong brandit la menace dans le cadre de son offensive politique.

En plus des tirs de roquettes et de mortier, l'imminence de l'attaque est également indiquée par l'arrêt, depuis quelques jours, des attaques nord-vietnamiennes qui se livraient jusqu'à présent à l'échelon du bataillon. Cette pause est considérée par les milieux militaires de Saigon comme le répit nécessaire dont les Nord-Vietnamiens ont besoin pour mettre en place leur dispositif de combat.

Quant au danger d'insurrection dans Saigon même, il provient de l'action des milliers de cadres vietcong infiltrés dans la capitale et qui jouent le rôle d'agitateurs. Les nombreuses arrestations n'ont pas supprimé le danger. On estime à Saigon que l'attaque va débuter le 19 décembre et se prolongera jusqu'aux fêtes du Tet de la mi-février.

Le Sud-Vietnam a décrété une trêve de seulement 24 heures pour Noël bien que le Vietcong ait annoncé que, pour sa part, cette trêve serait de trois jours. Le gouvernement de Saigon a également annoncé qu'il était prêt à discuter des arrangements à prévoir en vue d'un arrêt des hostilités pour le jour de l'An et les fêtes du Têt.

C'est contre l'avant-poste sud-vietnamien de Tam Ky que le Vietcong s'est acharné le plus durement la nuit dernière; les troupes sud-vietnamiennes ont cependant réussi à repousser l'attaque, tuant quatre guérilleros.

Un entrepôt de la Marine près de Danang a également été attaqué de même que toute une série d'avant-postes au nord-ouest de la capitale.

Pour traverser les lignes américaines longues d'environ 100 milles à la frontière du Cambodge, les Nord-Vietnamiens se sont, semble-t-il, divisés en petit groupes, utilisant des bicyclettes à moteur japonaises pour transporter le ravitaillement et les munitions sur les sentiers où les Vietcong servent de guides.

Les "B-52" arrosent toute la région de bombes mais il est difficile d'évaluer les résultats de ces raids. Les Américains disposent de plus de 500 hélicoptères dans la région et, depuis le 7 novembre, ont réussi à tuer 1,384 Nord-Vietnamiens qui tentaient de s'infiltrer.

Nous aurions besoin d'un homme à tous les 30 pieds pour arrêter l'infiltration, a dit un officier américain. Certains communistes réussissent à passer, mais nous essayons de leur rendre l'aventure aussi difficile que possible.

Souffrant du rhume, Johnson est hospitalisé

WASHINGTON, (AFP, UPI) — Le président Lyndon Johnson souffre d'un rhume de poitrine et d'une légère fièvre. Sur les conseils de son médecin, le Dr George Burkley, il doit entrer aujourd'hui à l'hôpital de la Marine américaine situé à Bethesda, dans le Maryland.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, a dit ne pas savoir de quelle durée serait l'hospitalisation du président.

Saigon est d'avis que l'arrêt des raids par les USA fut une erreur

d'après UPI, AFP, PA

Le premier ministre du Sud-Vietnam a dit, aujourd'hui, que les Etats-Unis avaient tort de précipiter la tenue de négociations sur le Vietnam, et qu'ils avaient commis une erreur en commandant l'arrêt complet des raids aériens au-dessus du Nord-Vietnam.

Au cours d'une interview exclusive accordée à un représentant de UPI à Saigon, le premier ministre Tran van Huong a dit que les Américains lui semblaient bien pressés.

"Pour négocier avec les communistes vietnamiens, a-t-il ajouté, il leur faudra de la patience. Nous en avons, nous, puisque nous sommes Vietnamiens et que nous connaissons bien les communistes vietnamiens".

Faisant allusion aux pourparlers qui ont mis fin à la guerre de Corée, M. Huong a dit que "les Américains se sont fait rouler à Panmunjom. Les communistes ont tiré profit des négociations de paix en Corée. La fausse paix qui en est sortie ne fut pas à l'honneur des Américains".

M. Huong poursuit :

"Puis il y eut le Laos. Qu'est-ce que cet accord (signé à Genève, en 1962) a apporté ? Une infinité de malheurs au pauvre peuple laotien, lequel, aujourd'hui, vit sous la menace du Nord-Vietnam; et derrière le Nord-Vietnam, il y a les communistes chinois.

"Voici que nous avons eu (le 1er novembre) l'arrêt des bombardements aériens. Qu'est-ce que ça nous a apporté? Les communistes en ont profité. Ce n'est pas là la manière d'appuyer nos troupes sur les champs de bataille. J'espère maintenant que les Américains ont retenu la leçon de Corée. Lorsqu'on négocie avec les communistes, il ne faut pas se montrer trop pressé. L'avenir des Etats-Unis comme leader du monde libre dépend du sort de la guerre au Vietnam."

Dans une autre déclaration, le premier ministre a dit que les communistes vont utiliser une équipe de 30,000 hommes pour lancer une offensive sur toute l'étendue du territoire.

Kissinger: laissons la négociation politique aux Sud-Vietnamiens

NEW YORK (AFP) — "La responsabilité première de la négociation de l'organisation interne du Sud-Vietnam devrait être laissée directement aux Sud-Vietnamiens" pendant que les Etats-Unis et le Nord-Vietnam négocieront le retrait mutuel des forces extérieures, écrit M. Henry Kissinger, désigné par le président élu, M. Richard Nixon, comme conseiller présidentiel pour les affaires de sécurité nationale, dans un article que publie le dernier numéro de la revue trimestrielle de politique étrangère "Foreign Affairs".

Dans cet article, écrit avant qu'il ne soit chargé d'une fonction gouvernementale et qui ne reflète donc que ses opinions personnelles, M. Kissinger souligne que les négociations en vue de la paix au Vietnam ne progresseront que "si les Etats-Unis cherchent d'abord un accord sur les buts définitifs à atteindre . . . et ensuite on reviendra sur les détails de leur application".

L'expert en politique étrangère expose comme suit ce que devraient être les buts des Etats-Unis : "1—Amener un retrait ordonné des forces extérieures, nord-vietnamiennes et américaines. 2—Ce faisant, créer un stimulant maximum pour que les forces en présence au Sud-Vietnam élaborent un accord politique".

M. Kissinger affirme que les Etats-Unis ne doivent pas faire pression sur les Sud-Vietnamiens afin de les amener à accepter un gouvernement de coalition. Cela, écrit-il, risquerait de "détruire la structure politique actuelle du Sud-Vietnam et d'aboutir à l'emprise communiste".

Parlant des négociations, le conseiller en politique extérieure du futur président des Etats-Unis écrit que les procédés de négociation américain et nord-vietnamien ne pourraient être plus différents. "Les Vietnamiens ont une façon indirecte de négocier et, selon les normes américaines, elle est tortueuse, ce qui permet d'éviter de s'engager à fond et de se soustraire à une épreuve ouverte de force".

M. Kissinger explique cela par le fait que les Vietnamiens ont dû, pour survivre, faire preuve d'une adresse subtile dans leurs relations avec des étrangers physiquement plus forts qu'eux.

"Dans ces conditions, écrit-il, de nombreux contacts avec Hanoï qui nous paraissaient infructueux ont probablement servi (du point de vue de Hanoï) à tâter le terrain. Les méthodes diplomatiques de Hanoï ne sont guère différentes de la stratégie militaire du Vietcong et quelquefois elles nous paraissent aussi impénétrables".

M. Kissinger affirme ensuite que lorsque "les forces et les pressions nord-vietnamiennes auront été écartées, les Etats-Unis n'auront aucune obligation de maintenir par la force un gouvernement à Saigon".

Précédent en Tchécoslovaquie: un directeur d'usine est élu par les ouvriers eux-mêmes

PRAGUE, (UPI) — Le conseil des travailleurs des vastes usines Skoda de Pilsen a créé un précédent en Tchécoslovaquie en élisant lui-même le directeur général des usines. Passant outre aux désirs des forces d'occupation soviétiques, les ouvriers ont élu Jan Martinak pour un mandat de quatre à six ans et ils ont reçu les félicitations de M. Josef Smrkovsky, l'un des artisans de la réforme entreprise dans ce pays avant l'invasion du mois d'août.

Jusqu'à maintenant, les directeurs d'usines étaient nommés par le parti en Tchécoslovaquie et les réformistes y voyaient l'une des causes des difficultés économiques de la nation.

Le conseil des travailleurs de Skoda, agissant sans l'approbation officielle de Prague, annonça qu'il cherchait un nouveau directeur et reçut 10 candidatures. La liste fut réduite à cinq et les finalistes furent soumis à des examens sévères de la part d'experts économiques et administratifs. Avec les résultats en mains, le conseil choisit Martinak par une majorité de deux tiers.

Aucun hôpital en Grande-Bretagne n'est en mesure de soigner la meurtrière de 11 ans

LONDRES, (UPI, Reuter) — La petite Mary Bell, âgée de 11 ans, coupable d'avoir étranglé deux jeunes enfants, a commencé aujourd'hui à purger sa sentence d'emprisonnement à vie. Les autorités britanniques sont toutefois encore à la recherche d'une institution qui pourra prendre soin de la fillette qui a été déclarée mentalement malade, et lui fournir les soins psychiatriques dont elle a besoin.

Il n'y a pas un seul hôpital dans toute la Grande-Bretagne, semble-t-il, qui soit capable de traiter un tel cas, et il n'y a qu'une seule prison disponible pour de tels prisonniers.

Le juge qui a condamné Mary Bell, hier, a admis qu'il n'avait pas trouvé d'institution pour elle car les soins psychiatriques devront probablement s'étendre sur plusieurs années.

Certaines autorités légales croient qu'il faudra créer une unité spéciale pour elle. Le problème devra être rapidement solutionné par le secrétaire de l'Intérieur, M. James Callaghan.

L'amie intime de Mary, Norma Bell, âgée de 13 ans (il n'y a aucun lien de parenté entre les deux fillettes), a été acquittée de l'accusation de crime qui pesait également contre elle.

A l'issue d'un macabre procès qui a duré 10 jours à Newcastle, Mary Bell a été trouvée coupable du meurtre de Martin Brown, âgé de 4 ans, et de Brian Howe, âgé de 3 ans. Les deux accusées avaient nié leur culpabilité.

Durant le procès, Mary Bell a été décrite comme "manipulatrice d'enfants" capable d'exercer une puissante influence sur Norma Bell beaucoup moins intelligente qu'elle.

Après que Norma eut été libérée, elle est retournée chez elle pour prendre le thé avec ses parents puis elle a été conduite à l'hôpital. Le juge sir Ralph Cusack a déclaré qu'il espérait que personne n'interrogerait Norma au sujet de cette affaire.

Pour le moment, Mary Bell a été incarcérée dans une prison où les accusés attendent de subir leur procès.

En prononçant sa sentence, le juge Cusack a déploré qu'il n'existe pas d'institution pour traiter de tel patient. Cette fillette est dangereuse, a-t-il dit, et il a fallu prendre les moyens pour protéger les gens qui auraient pu devenir des sujets d'attention pour elle.

L'avocat de la couronne a décrit Mary comme "une enfant très anormale, agressive, cruelle, incapable de remord, en possession d'une personnalité dominatrice et d'une intelligence supérieure, et d'une ruse presque terrifiante".

Lorsque Norma a été acquitté par le juge, Mary l'a regardée d'un air dédaigneux et lui a dit : "Je te hais".

Norma, une enfant sous-développée, suivait sa compagne Mary "comme un petit chien" et regardait tout ce que faisait l'autre. C'est ainsi qu'elle admirait Mary quand celle-ci coupait le cou des pigeons qu'elle attrapait. C'est ainsi qu'elle a regardé Mary égorger Brian Howe et graver ses initiales sur l'estomac de l'enfant avec une lame de rasoir.

Selon les détectives qui ont mené l'enquête, le cerveau de Mary Bell travaille comme un "cerveau électronique". Si elle avait travaillé seule, sans la présence de Norma, elle ne se serait jamais fait prendre, ont-ils dit. Elle est l'égale de n'importe quel policier, a précisé un officier.

Lorsqu'elle fut interrogée avant le procès, Mary avait dit à la police qu'elle avait songé à trois excuses possibles pour ses gestes: la folie, l'amnésie, ou une défense planifiée.

Elle a finalement décidé pour une défense planifiée, a-t-elle dit, parce qu'elle était plus fine que n'importe quel policier qu'elle avait rencontré.

Le FBI arrête 31 personnes opposées à la conscription

WASHINGTON, (AFP) — La Sûreté fédérale a procédé à l'arrestation de 31 personnes accusées d'avoir tenté, par la fourniture de faux documents, d'échapper à la conscription militaire.

Au siège du "F.B.I." où la nouvelle a été annoncée aujourd'hui, on souligne le fait que si les prévenus sont condamnés ils seront passibles de peines de prison d'un maximum de 5 ans et d'amendes pouvant s'élever à 10,000 dollars.

Controverse en G.-B. sur le rôle de la TV

LONDRES. (UPI, Reuter)— Le procès de deux fillettes de 11 et 13 ans accusées d'avoir tué deux bambins dans leur recherche de "sensations fortes" a ranimé en Angleterre la controverse quant à l'influence de la violence à la télévision sur les jeunes.

Il a été révélé par des voisins que Mary et Norma Bell passaient plusieurs heures par jour devant la télévision et avaient tendance à répéter ou à imiter dans leurs jeux ce qu'elles avaient vu sur le petit écran. Leurs émissions favorites étaient les films policiers, les séries portant sur le crime et la violence.

Au cours du procès, Mary, que l'on a présentée comme une enfant intelligente mais vicieuse et incapable de remords, a avoué qu'elle avait appris comment étrangler quelqu'un en regardant l'émission "The Saint" à la télévision. Les deux enfants trouvés morts avaient d'ailleurs été étranglés.

Quand les détectives procédèrent à son arrestation, Mary Bell déclara : "Je vais communiquer avec des avocats et ils me tireront de là." Au poste de police, ayant entendu sonner le téléphone, la fillette demanda aux agents : "Cette place est-elle munie de tables d'écoute ?"

En commentant cette affaire scabreuse, le député travailliste Raphael Tuck a annoncé son intention de demander au gouvernement d'interdire aux chaînes de télévision britanniques la présentation de films n'ayant pas été approuvés au préalable par la censure et d'imposer une censure plus sévère sur les films télévisés. Selon lui, la télévision exerce une très mauvaise influence sur les jeunes.

Explosion nucléaire retardée aux USA

PAHUTE MESA, (UPI, PA) — L'opposition à la plus puissante explosion nucléaire souterraine jamais préparée par les Etats-Unis a pris de l'ampleur aujourd'hui à la suite de la décision de la Commission de l'énergie atomique de la retarder de 24 heures en raison des vents violents qui balaient le site de l'essai dans le Névada.

La Commission de l'énergie atomique a tenu hier une réunion de sept heures à l'intention de quelques-uns des opposants à ces essais nucléaires de grande envergure. Elle a rassuré les savants quant aux normes de sécurité employées et à l'absence de danger à cette occasion. Malgré tout, cinq membres du Comité national pour une saine politique nucléaire se sont retirés avant la fin de la réunion.

521 ARTICLES DE MENAGE

A BAS PRIX

Ameublement complet 3 pièces ayant servi dans maison modèles, style espagnol, 20 morceaux, vendrais moitié prix, directement du contracteur, aucun comptant, entreposage gratuit. Ouvert tous les soirs. M. Dionne, 272-5717.

DRAPERIES ET RIDEAUX

sur mesure et tout fait
25% DE REDUCTION
Pour renseignements demander M. Conrad 722-5993 10 a.m. à 10 p.m.

REPRIS DE FINANCE
Soldes, etc., réfrigérateurs, $38; poêles, $29; lessiveuse $29; hide-a-bed, $89; congélateurs, mobiliers de chambre, $79; mobiliers cuisine, modernes, $29; tapis, etc. CR. 6-2586, 5387 Avenue du Parc.

TAPIS 100 pour cent nylon Du Pont 501 caoutchouc, posé $8.50 v.c. Viscose. Tweed caoutchouc, $2.75 v.c. coupons blaance rouleaux. Aubaine, estimation gratuite, service domicile. 572 Christophe-Colomb, 271-3496.

TAPIS, magnifiques dessins orientaux, trois grandeurs, couleurs, attrayantes, qualité, aussi tapis de passage, sacrifierais, 739-0162

TAPIS 6 x 9 à partir $9.95. Tapis passage à partir $1.25 la verge. 7190 St-Hubert.

TAPIS laine Acrilan 501 Dupont 100 p.c. $4.95 verge carrée 271-1632.

TECK, 3 APPARTEMENTS, $795, TERMES FACILES. 932-2969, 366-0606.

TELEVISION portative, 12 pouces, Fleetwood, blanche, $65, 334-7730.

TELEVISIONS 21 pouces, parfaite condition, modèles récents, $30. 321-9877.

VENTE D'ENTREPOT
Spéciaux d'entrepôt comprenant 3 pièces; mobilier de chambre comlet, de cuisine, chesterfield 3 pièces, flambant neufs, $199. Lits continentaux, $25. Mobiliers de cuisine, $29. Sofas, $29. Mobiliers de chambre, $89. Hide-a-bed, $89. Téléviseurs, $29. Cuisinières, $59. Réfrigérateurs $89. Lessiveuses, tapis, etc. Nombreux spéciaux endommagés et encore emballés. Conditions $2 par semaine. 288-6100, 4379 de Bullion, près Mt-Royal.

525 REFRIGERATEURS

A DOMICILE, nous réparons toutes marques de réfrigérateurs domestiques, commerciaux. Travail sur place. Bernier, 522-2235.

REFRIGERATEURS neufs 10 pi. cu., $150; 12 pi. cu., 13 pi. cu., $199. Marchand autorisé Roy, Frigidaire, G.E., Westinghouse.
MAISON POULIOT
1337 Ontario est
LA. 1-0561 — LA. 2-5464

527 — MACHINES A COUDRE



ATTENTION, réparation machines à coudre, toutes marques, estimation gratuite, 489-6271.

AUBAINE: location de machine à coudre $6 par mois. 374-4880.

AUBAINE. Singer récent, boutonnières, reprise finance, garantie, $32 489-6271

AUBAINE, machine à coudre White automatique, modèle récent, reprise de finance, $28, 259-2941.

AUBAINE Singer '68, zig-zag, cabinet, garanti, $27. 526-8603

AUBAINE, Singer complètement automatique garantie 10 ans, cabinet, balance finale $39. 688-8780, après 6, 681-4488.

BELLE OCCASION
Singer électrique, nouveau modèle de couleur, bouton, automatique, repris finance, prix final $33, 387-8735.

DOMESTIQUES, industrielles. Location ventes, service. Dépositaire Bertina, Omega, 722-3787.

FRANCAISE ROMPUES
Machines à coudre automatiques, zig-zag, 1968 avec meuble A sacrifier, $25, avec garantie (24-mois)

MACHINE à coudre Necchi avec cabinet, Zig-Zag. Garantie à vie. Reprise ed finance, $34. 844-4326.

MACHINES à coudre New Williams, automatique, portative $199, valeur $339, cadeau idéal pour Noël. 526-4998.

MACHINE coudre Singer 1968 avec cabinet, zig-zag, boutons, boutonnières, automatique, 5 mois d'usure. Reprise de finance. Aubaine $39. 376-5110.

MACHINE à coudre, 96, table arborite, particulier, 725-4338.

OCCASION, machines reconditionnées, Singer et autres marques, à partir de $30. Maison responsable 722-3787.

PARTICULIER, machine Overlock, avec gros moteur; aussi machine à coudre manufacture. Après 6 heures, 321-0479.

REPRISES de finance, machines à coudre automatique White, zig-zag 1968 comme neuve, valeur $149, balance totale à payer $19.95. Garantie 10 ans aucun papier à signer. Singer à partir de $1[illegible] 32-5625.

SPECIALITES, louons machines à coudre de manufacture, parfaite condition. Albert Montpetit, 721-3281

531 FOURRURES

AI PALETOT de chat sauvage pour homme grandeur 38 - 40. 277-6735.

AUBAINE, Beau manteau mouton de Perse noir, collet vison, dernier modèle, 18-20, $150. 738-2666.

AUBAINE appréciable, manteau rat musqué, 160 ans, propre, 331-1168.

AUBAINE, manteau loutre Labrador, grandeur 40, comme neuf, valeur $1450, sacrifice $650; 737-4216.

BEAU castor, mouton de Perse et vison neuf, valeur $3,000 pour $975. Règlement succession. 321-5915.

3 MAGNIFIQUES manteaux de fourrure, grandeur 14 ans. Manteau broadtail de Russie, noir garni de vison noir. Manteau mouton perse fini broadtail, couleur caramel, garni de vison pastel. Loutre couleur beige pâle, 931-4790.

MAGNIFIQUE manteau castor canadien, propre, dernière mode, 16-18. 737-5182.

MANTEAU mouton Perse noir, col vison noir, 16-18 ans. 735-1762.

MANTEAU mouton perse, manteau vison, propres, aubaine, besoin argent, RE. 8-6550.

MANTEAU de mouton, garniture vison, taille 14-15, 2 capuchons fourrure. A sacrifice. 737-5891.

MANTEAU de mouton noir, collet vison noir, 16-18; 425-1823.

MANTEAUX de chat sauvage, provenant d'échanges, très bonne condition, $50 à $125, 1473 Amherst.

MANTEAU et chapeau fourrure, brun foncé, taille 12-14, comme neufs, après 5 heures, 273-8249.

MANTEAU mouton noir, garni vison gris, manteau drap vert fourrure castor, 16 ans, mortalité, 384-1655.

MANTEAU mouton perse noir, col vison, grandeur 14 ans; 376-4277.

MANTEAU vison pastel neuf, 14-16, $1500, sacrifierais $1000, 270-1482.

MANTEAU, chapeau loutre, portés 3 mois. Après 7 h. 277-0563.

MANTEAU mouton Perse noir, taille, 40 - 42, bas prix. 331-5009, après 6 h P.M.

MANUFACTURIER fourrures vendrait direct, collets, capuchons, manteaux, chapeaux, fourrures assortis. 1124 Laurier ouest, 272-1744.

533 VETEMENTS

CUIR

Altérations de toutes sortes sur vêtements cuir. Mme Senécal, 256-9303.

ATTENTION, robe de mariée, robe de soirée, moulin à coudre Singer, aubaines exceptionnelles, stock de faillite, 7521 St-Hubert, 271-2530.

BELLES ROBES mariées, longues, diadèmes, valeur $125, aubaine $25, 524-6492

HABITS, 38, 40, pardessus, chapeaux, etc, comme neufs, 331-0677.

HABITS matériel vénition et tergal, $39, astral, à moitié prix, costumes pour dames $12, habits ski-doo, $22, Royaume des Habits, 4743, St-Denis, Métro Laurier, 845-1370.

LINGE et manteaux, pour garçons et jeunes filles, 321-1602.

LINGE usagé, femme, enfant, très bonne condition, prix modique, 667-7632

MANTEAUX cuir dames hommes, directement manufacturier, à partir de $69.75. Mme Kern, 843-5842. 1405, Saint-Alexandre, Sainte-Catherine. Boutique 401.

551 SUGGESTIONS DE CADEAUX

551 SUGGESTIONS DE CADEAUX

LIQUIDATION
Tout doit être vendu avant Noël
BIJOUX, DIAMANTS, VERRERIE, VALISES, BIBELOTS, MONTRES, BAGUES, COLLIERS, OUTILS, LAMPES, ETC...
A MOITIE PRIX
Abandon des affaires
OUVERT DE MIDI A 9 P.M.
Bijouterie Tremblay et Fils
1810 LAURIER EST (ENTRE PAPINEAU ET CARTIER)

533 VETEMENTS

MANTEAU chat sauvage pour homme, 40-42, comme neuf. 666-8960.

PALETOT de suède doublure mouton, grandeur 46, presque neuf, 334-1823.

539 BOIS — CHARBON — HUILE

POUR FOYER et poêle, bûches de bois franc, corde 16 pouces $15. Boni 3 sacs de bois d'allumage gratuits avec achat de 2 cordes.
BOIS D'ALLUMAGE 20 POCHES $3.50
256-1679

541 ARTICLES DE SPORT

ABANDON équipement ski, à prix coûtant. Primeau bicycles, 2846, Rouen.

ACHETEZ skis neufs, régulier $40, spécial $24.95; bottes, régulier $60, spécial $39.95; skis fiberglass, régulier $90, spécial $59.95, 5500 Métropolitain est, 255-8881.

BOTTINES ski Daoust, pour garçon, pointure 6½, 254-1782.

EQUIPEMENTS plongée neufs valeur $285 pour $165. Compresseur portatif. 254-9795.

50 PAIRES de skis en bas de $10; 15 paires de bottines ski en bas de $8; 25 paires de patins filles, garçons. Cause incendie, maladie, 2123 René, Jacques-Cartier.

PISTE de course Strombecker 1/24, Monte-Carlo, 24¼ pieds de long, $35; 655-9251.

RADIO EMETTEUR long rayon d'action. 731-9832.

SKIS et bottines, pointure 8, bon prix. 331-5071.

SKIS, liquidation balance stock, série 1967, skis, bottines, harnais, anoraks, pantalons, 8366 St-Laurent, 388-7990.

TABLE de billard, Brunswick, bon état, 4 x 8, $150. 733-2655.

TABLE de billard, pool ou nnoker. 381-5650, 1, Corbeil, Pont-Viau, soir 334-4808.

547 MONNAIE TIMBRES

ACHETONS et vendons pièces de monnaie, privé. 627-2065.

A-3, convention de Noël, Universal Coin and Stamp Show, le 22 décembre, entre 10 a.m. et 6 p.m., Hôtel Laurentien, Mezzanine, entrée gratuite.

AVONS besoin urgent de timbres. Achetons collection et accumulation de $5 à $25,000.
Le Centre du Timbre de Montréal, Bélanger est, Montréal, 728-2662.

SET monnaie 1948, n'ayant pas circulé, $450. 334-8137.

548 ANTIQUITES

Liquidation
COMMERCE ANTIQUITES
Tout doit être vendu
Aucune offre raisonnable refusée
2019, SAINT-TIMOTHEE
Liquidation sous la direction de
ENCANTEUR PROVINCIAL
Ouvert tous les jours jusqu'à 9 h

ANTIQUE, décorations style espagnol, armures, potiches, lustres, épées chaises, meubles, pièces uniques pour décorateur et architecte. 381-6093, particulier.

ARMOIRE, vaisselle, divers articles, particulier. Après 5 heures, 324-4681.

ATTENTION, collectionneurs, doit vendre rares splendides meubles canadiens, dates 1700 à 1850, sacrifice 671-0558.

HORLOGE grand-père Twiss, $350, armoire pointe à diamant, $350, vieux phonographe à $75, vieux téléphone mural, $30. 845-6329.

PARTICULIER vend gravures encadrées, anciennes, représentant oiseaux, fleurs, divers, 521-5436.

REPRODUCTIONS Louis XVI, bureau, secrétaire, table de toilette, table de nuit, dessus marbre. Particulier, 276-1796.

549 PHOTO — CINE

CAMERA Kodak 8 millimètres avec oeil automatique, barre d'éclairage et 3 lampes G.E. 300 watts, après 6 h, 626-0543.

CINE-CAMERA Fujika, 8 millimètres, zoom, $200. 679-0205.

DEPART Nikon, FTN, 35 mm. 3 objectifs, accessoires complets, 674-0966.

550 TABLEAUX — PEINTURES

SPECIAL DE NOEL
pour vos cadeaux aux parents et amis, 150 tableaux à l'huile, de peintres espagnols et canadiens, aux plus bas prix sur le marché, cadres fournis, livraison immédiate, 486-1530.

GALERIE d'art, peintures à l'huile encadrées, prix imbattables. 6535, 12e avenue, Rosemont près Beaubien, 722-4771.

551 SUGGESTIONS DE CADEAUX

INSTITUT AVIRON LTÉE TECHNIQUE
Une carrière technique assure SON AVENIR
935-2525
visitez ou écrivez
3035, St-Antoine
près métro Atwater

TRAINS

LIONEL, AMERICAN FLYER, LOUIS MARX, ECARTEMENT, ENSEMBLES H.O. ACCESSOIRES NEUFS ET USAGES.
THE TRAINATORIUM INC.
4945, RUE SHERBROOKE OUEST
ANGLE RUE CLAREMONT
487-4681

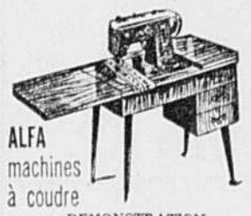
Il n'y a pas d'erreur
"MON ONCLE QUEZEL"
c'est le meilleur
chiens, chats, perruches, serins, poissons tropicaux, aquarium, singes, mynahs, etc.
SPECIAL DE NOEL
Aquarium, 20 x 9 x 10 compris couvert, vibrateur, filtreur, gravel, thermomètre, ornements, pour seulement $139.95
2043 ST-LAURENT, 288-2337

CADEAUX scandinaves, Norske Inc., 1050, Sainte-Catherine Ouest, 932-2969

CAUSEUSE (Victorien) Au point d'aiguille, fauteuil assorti, sofa Victorien, fauteuils Jacobéen au point d'aiguille, bureaux, vitrine arrondie, table assortie, orgue à soufflet de style et piano, vases, argenteries, gramophones, rouets, baratte.
999, COLLEGE (ST-HENRD
SUITE 30A

NOUVEAU MODELE 1968

MODELE ZIG-ZAG **$69.95**



ALFA machines à coudre
DEMONSTRATION A DOMICILE SANS OBLIGATION
374-4880
APRES 6 HEURES
259-0666
8505 BOUL. ST-MICHEL



EPARGNEZ DIRECT DU MANUFACTURIER
Pianos usagés, $49 et plus
Pianos reconditionnés, $179 et plus
Pianos reconditionnés et refinis comme neufs, $299 et plus
Orgues (Magnus) neuves, $49 et plus
Nous reconditionnons et refinissons aussi votre piano, lui donnant l'apparence et le son d'un neuf. Meubles (tous genres) remodelés, refinis à très bas prix. Garantie complète.
TRANS CANADA PIANOS
999 Du COLLEGE (ST-HENRD
935-2232

MOITIE PRIX, FANTASTIQUE, EXTRAORDINAIRE. MERVEILLEUSE BATTERIE CUISINE, CHAUDRONS ACIER INOXYDABLE. 271-9678, 737-0497.

553 MACHINERIE

A VENDRE, petit pettibone 402, Mullikken, moteur neuf, complètement hydraulique, prix raisonnable, raison de vente perte de contrat. 625-4541.

FABRIQUANT de lifts à Terrebonne, capacité de 10,000 livres, lève 12 pieds, lifts capacité de 4,500 livres lève 8 pieds, gaz, propane, 666-8596 soir 666-4933.

MACHINERIE métal. Approximativement 30 machines diverses. Ecrire à Case 4270 LA PRESSE.

PRESSE cylindrique automatique, impression bois, parfaite condition, 679-5190, soir, 352-3433.

SACRIFIERA loader Massey Ferguson, 303, pelle à neige, cabine, bon ordre, cause maladie, $1,500. 388-4606.

SCIE radiale 14 pouces, moteur 1½ force, 550, sur base de métal, $275, jour 655-1385, soir: 671-1105.

TOURS, fraiseuses, meuleuses, scies à métaux, machinerie de métal en feuille, presses, plieuses, cisailles mécaniques, rouleaux, etc. Barer Engineering and Machinery Co. Ltd., 1365, rue Bassin (près du tunnel Wellington) Montréal. Tél. (514) 937-3911.

555 MATERIAUX DE CONSTRUCTION

GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

PROFITEZ DE CETTE GRANDE VENTE POUR RENOVER VOS ARMOIRES DE CUISINE, VANITES DE CHAMBRE DE BAIN, CHAMBRE A LAVAGES, DESSOUS DE COMPTOIRS, ETC.

NOUS AVONS EN STOCK TOUTES LES GRANDEURS ASSEMBLEES OU NON.

NOUS AVONS AUSSI UN ASSORTIMENT COMPLET DE TABLETTES DECORATIVES MURALES POUR BIBLIOTHEQUES, BIBELOTS, ETC.

OUVERT TOUS LES JOURS DE 8 HEURES A 6 HEURES ET LE SAMEDI JUSQU'A MIDI.

Armoires de cuisine
DE
Montréal Ltée
Salle d'échantillons
9760 St-Laurent
387-7364

ARMOIRES de cuisine, cuves et vanité à vendre. 845-3813.

DEMOLITION collège, 9621, Boul. La Salle, châssis d'aluminium, plomberie, chauffage, prélarts incrustés, matériaux de tout genre. 365-4212 ou 645-4338.

SURPLUS D'EXPO
Harvey et Fils Limitée, matériaux de démolition de toutes sortes, 3055 rue Harvey, Saint-Hubert, coin route 9, boulevard Laurier. Avons en main grande quantité de lits continentaux. 676-7777.

557 EFFETS DE BUREAUX, MAGASINS, RESTAUR.

CHOIX de caisses enregistreuses, occasion exceptionnelle, achetez direct. Jour, soir, demander M. Charette, 388-8379

CLASSEURS 4 tiroirs, vestiaires, pupitres, chaises, 261 Craig est, 861-9879.

COFFRE-FORT MOYEN A VENDRE, URGENT, 1810 LAURIER EST; 523-1586.

DACTYLOS, machines additionner, vente, réparations, équipement bureau, filières usagées. 722-0237.

MACHINE à photostat avec base, valeur $400. Prix $100. 728-8779.

MACHINE à photostat avec base, valeur $400. Prix $100. 728-8779.

MACHINE à cigarettes Riviera, 66, valeur $600 pour $250, machine à Coke 9 caisses automatique, spécial, $175; 381-4345.

OFFRE spéciale de dactylographes: "Underwood", "Remington", derniers modèles $59.50; électriques, $99.50; modèles portatifs, clavier plein, grandes nouveautés, avec étui, réduits à $39.50, garantie d'un an. Crown Equipment, 1011, Bleury, UN. 1-2437. Jeudi et vendredi 9 heures; samedi 5 heures.

POIRIER EQUIPMENT ENRF.
Equipements restaurants, boucheries, épiceries neufs et usagés. Termes acceptés, 2837 Ontario Est, 527-4255, Soir 669-0765.

Annonces classées
874-7111
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

561 DIVERS A VENDRE

LAFAYETTE radio dépositaire, Transceivers, à partir de $50, neufs et usagés, 661-1921.

ABAISSEZ vos assurances, installation systèmes air chaud, avec ou sans cave. Résidence, chalet, commerce, Montréal (20 milles), $12 mensuel, 674-1076.

AI arbres de Noël, très beaux, coupe fraîche informations 388-0540.

ARBRES DE NOEL
SCOTH-PINE ENTRE 5-10 PIEDS, $3, LIVRES A DOMICILE, SERVICE 24 HEURES, SIGNALEZ 932-0300 POUR VOS COMMANDES.

ARBRES de Noel, à vendre, coupe fraîche, 271-7346.

AUBAINE. Radios police, amateur, Stéréo. Calorifère électrique. Stéréo portatif. 767-5028.

BALAYEUSE, récent modèle, complète avec accessoires, $25. 521-7404.

BALANCE faillite, aucune offre raisonnable refusée, lot bijoux, chaufferettes, boules feu, coutellerie Roger, Jig-Saw, peinture, tables salon, etc. 387-2681.

BOITES de bois gratuites. Venez les chercher vous-même. Appeler Alex, 526-4976.

CAUSE DEPART
ENREGISTREUSE NEUVE GARANTIE, STEREO, PANASONIC, WALKIE-TALKIE, 7 TRANSISTORS, SEAU A CHAMPAGNE STYLE ORIENTAL, 849-1580 ENTRE MIDI ET 3 HEURES.

COURS d'anglais complet sur disques, à vendre ou échanger. 270-3073.

DACTYLOGRAPHES, louons $6, vendons $35. Enseignons dactylographie, grammaire, diplômes, 332-0044.

DACTYLO, enregistreuse, pupitre, chaise, lazy boy, divan, télévision, radio, lit, bureau, ciné-caméra, etc., 679-0205.

DACTYLO portatif Brothers, presque neuf, $50; 677-4033, après 6 heures.

CAGOULES de fourrure, chapeaux de vison, sacoches, gants. Chic... 1568, est Mont-Royal.

ENCYCLOPEDIE de la Jeunesse, 14 volumes, très propre, 678-0336.

EQUIPEMENTS restaurants, épiceries, boucheries usagés. 2012 Chambly, Montréal, 527-0080, 352-0138.

EQUIPEMENT DE GARAGE A VENDRE, 677-6512.

ESTIMATION gratuite. Réparons horloges, réveils, montres, bijoux, 4379 Saint-Hubert.

FENETRES, aluminium $8, $12, portes spéciales, $19. CL. 9-9142, 254-8113.

HABIT complet de Père Noël, paire patins 9 homme, 322-1307.

LIEVRES, poissons salés, boeuf salé, côtelettes de porc salé, cornichons salés, farine de sarrazin. Les Frères Bélanger: 523-0921.

LITS 39 pouces, très bonne qualité, $17, 842-5818.

"MARCHE AUX PUCES"
Depuis plusieurs années, Paris a son "Marché aux puces" il était temps que Montréal ait le sien.
Si vous ne connaissez pas le "Marché aux puces" de Paris, vous vous devez de connaître celui de Montréal.
Nous vendons de tout. Tel que guitares, stéréos, set de salon, bateaux, télévisions, frigidaires, antiquités, pneus, disques, etc., etc., etc., à des prix incroyables.
Vous vous devez, avant la fin de l'année 1968, d'aller voir votre "Marché aux puces" 6532A Papineau, 722-1921 ou 722-5152.

MARGARINE Cremex à $7.25 la caisse, 526-1092.

MARGARINE Coronation, 1ère qualité, 25 livres $6.24, nouvelle caisse 12 livres $3.49. Appelez jour, 581-6246.

MOBILIER salle manger (9 pièces), fini noyer avec buffet 6 pieds longueur, très raisonnable. 684-0540.

NOUVEAU mobilier chambre complet, $150; valeur $700. Serins chanteurs, 667-8404.

PERRUQUE, JAMAIS PORTEE, $35, 272-9571.

PLYWOOD 5/16, 4 x 8, $3.75. Préfini acajou 4 mm., $4. Peinture latex, blanc, 3 gallons pour $10. Bourck Menuiserie, 1835 Moreau, 522-7624.

RADIO am/fm pour Chrysler 1968, aubaine $150; haut-parleurs Celestion, préamplificateur station 1, radio amateur, 381-9876.

REPASSEUSE électrique, Beatty, meubles, rouleaux, 26 pouces, parfaite condition, 669-4527.

SET de salon pouvant faire lits, choix de couleurs et tissus, matériel ou cuisette, 2 morceaux, $69; 524-4466.

SALLE A DINER SCANDINAVE, 9 MORCEAUX, 729-4959.

SAVON LESSIVEUSE AUTOMATIQUE, 40 LIVRES, $7.50. MARGARINE CREMEX. PRIX GROS. 665-7215.

SAPINS de Noël gros et détail, 3 à 50', 669-2547.

TELEVISIONS reconditionnées à neuf, avec garantie, à partir de $35, location et service 24 heures par jour. Ouvrage garanti. Service ultra rapide. 4460, Chambord, 524-1668.

50 télévisions, $20, vente d'entrepôt, 1464 Prefontaine, 523-4567.

563 A VENDRE OU A ECHANGER

INTERNATIONAL 1958, dompeur, 7 tonnes, très bonne condition, 353-0540.

INTERNATIONAL 1960, dompeur, 5 tonnes, très bonne condition, prêt pour l'ouvrage, 353-0540.

567 ON DEMANDE A ACHETER

ABSOLUMENT besoin piano pour pratiques. Paierais comptant 739-0565 soir seulement.

ABSOLUMENT besoin piano, paierais plus haut prix comptant. 273-6297.

ACHAT d'anciens livres: art, histoire, voyages, géographie, dictionnaires, périodiques, 727-7390.

ACHAT de meubles de toutes sortes. Appelez 845-2942.

ACHAT antiquités, tableaux, fixtures, meubles bijoux, bronze, vaisselle, argenterie meilleurs prix G. Labelle, 387-4448

ACHETERAIS piano, paierais comptant, 272-7663.

ACHETERAIS MEUBLES DE TOUTES SORTES ET TELEVISIONS. 523-4567

ACHETONS MEUBLES USAGES, 721-8513.

ACHETONS MEUBLES USAGES, TOUS GENRES, PAYONS COMPTANT 523-5496, 1564 STE-CATHERINE EST.

CAMION remorque, réservoir huile, capacité 6000 gallons et plus, 353-0540.

CHARS, CAMIONS, TOUTES SORTES DE METAUX DEMANDES POUR LA SCRAP 10171 PELLETIER, MONTREAL-NORD, DA. 1-4820.

ETUDIANTE CHERCHE PIANO, PAIERAIT COMPTANT 384-3569.

GASPESIEN achèterait balance magasin ou manufacture, comptant. Si intéressé, écrire C.P. 157, Montréal-Nord.

TABLES et chaises de club, frigidaire de taverne demandés. 632-1663.

EMPLOI

601 HOMMES demandés

ETENDEUR

On demande un étendeur expérimenté, de préférence dans les tricots, pour important manufacturier de vêtements d'enfants. Excellent salaire initial et tous avantages de compagnie. Voir le gérant du personnel, 9250 ave du Parc, (angle Chabanel), 5e étage.

A BONS
Hommes avec auto, temps plein, partiel, $50 à $150 par semaine, pas de vendeurs, 376-8357.

ABSOLUMENT BESOIN
6 hommes avec voiture, $140 à $180 semaine, dépenses fournies. Aucune vente, 376-0130.

ABSOLUMENT, hommes-dames, auto, plein, partiel, permanent. $7 l'heure. 323-1688.

ABSOLUMENT besoin chauffeur-vendeur, 25 ans et plus, distribution breuvage domicile, bon territoire, excellentes conditions. 526-0461.

A BONS VENDEURS pour représenter gaz naturel, Mayerco. Bonnes conditions travail, bonne rémunération. Appointement: 374-1823.

ADMINISTRATEUR ADJOINT
JUSQU'A $9,000
Si vous possédez aptitudes innées en administration et expérience en vente et service produits chimiques, vos succès vous conduiront au plus haut échelon. Bilingue. Mlle Kathy Perron, 844-8426.

AI besoin hommes, dames, avec auto, temps plein, partiel. $112.50 à $170.50 par semaine. 322-4396.

601 HOMMES demandés

601 HOMMES demandés

Les magasins Perrette
Gérants de magasins

SUITE A NOTRE PROGRAMME D'EXPANSION DANS MONTREAL ET LA REGION, NOUS OFFRONS DES POSTES DE GERANT, DE PREFERENCE A DES COUPLES MARIES
EXCELLENTS REVENUS
BENEFICES MARGINAUX
DEPOT REQUIS
POUR PLUS AMPLES DETAILS ET APPOINTEMENT TELEPHONEZ
INFORMATIONS 667-1830
9 A.M. A 5 P.M.
SAMEDI MATIN 9 H A MIDI
999 BOUL. ST-MARTIN, CHOMEDEY
Demandez Gérant du personnel

INDUSTRIAL OVERLOAD
A UN
BESOIN IMMEDIAT DE
CHAUFFEURS DE CAMIONS, DE CAMIONS-REMORQUES, DE REMORQUES D'ENTREPOT
BONS SALAIRES
TOUS LES JOURS DE 6 HEURES A.M. A 8 HEURES P.M.
1124 ST-ANTOINE

ASSURANCES
COMPTABLE EN CHEF

Demandé par une importante société de courtiers d'assurances. Les candidats doivent être bilingues, âgés de 24 à 30 ans, avoir terminé avec succès le cours secondaire et posséder au moins 4 années d'expérience dans la comptabilité en assurances.

Bon salaire pour débuter et chances d'avancement. Programme complet de bénéfices marginaux.

DEMANDEZ
MONSIEUR R. W. BOWER
MORRIS & MACKENZIE Limitée
4141 SHERBROOKE OUEST,
WESTMOUNT
931-1851

IMMIGRANTS LANGUE FRANÇAISE

VOULEZ-VOUS VOUS CREER UNE SITUATION AU CANADA? VENEZ REJOINDRE UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE OU VOUS RENCONTREREZ DES COMPATRIOTES AYANT REUSSI NOUS POUVONS VOUS GARANTIR UN REVENU MOYEN DE $150 A $200 PAR SEMAINE.

IL FAUT:
PARLER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS
AVOIR UNE BONNE PRESENTATION
AVANTAGES:
TRANSPORT FOURNI
CLIENTELE ETABLI D'AVANCE
AVANCEMENT RAPIDE
TELEPHONER A EDOUARD KERUB
735-1820
APRES 5 HEURES P.M.
342-4172

ESTIMATEUR

Weldwood of Canada Sales Ltd, fabricants et distributeurs de matériaux de construction, demandent un estimateur bilingue.

Le candidat choisi devra préparer prix estimatifs (métrage, prix, soumissions) pour produits de la compagnie spécifiés pour divers projets de construction.

Pour être choisi, le candidat devra avoir l'expérience des prix estimatifs dans l'industrie d'usinage.

Veuillez soumettre résumé complet en anglais, à 395 Stinson, Saint-Laurent, compétence du service de la construction.

Opératrices de machines

EXPERIMENTEES, FABRIQUE VETEMENT SPORT DAME. EXCELLENT SALAIRE, TRAVAIL A L'ANNEE. BEAUCOUP DE TEMPS SUPPLEMENTAIRE. NICCOLINI, 9200, AVE DU PARC, AU 3e.

CHAUFFEURS-VENDEURS

POUR IMPORTANTE COMPAGNIE DE CANTINES MOBILES, SALAIRE ET COMMISSION, BONNE CHANCE D'AVANCEMENT, ASSURANCE-GROUPE, ENTREVUE 2 A 4 H, 8195 PASCAL-GAGNON, ST-LEONARD.

SURVEILLANT
DIVISION NETTOYAGE

IMPORTANT EDIFICE COMMERCIAL DEMANDE SURVEILLANT D'EXPERIENCE. BILINGUE — SALAIRE INTERESSANT — BENEFICES MARGINAUX. ECRIRE CASE 4258 LA PRESSE.

CHAUSSURES

POSEURS DE RENFORTS, OPERATEURS SUR MACHINE NIGGERHEAD, EXPERIENCE SEULEMENT. TRES BON SALAIRE. GROUPE BONUS. TRAVAIL PERMANENT. SAVOY SHOE, 4201, ONTARIO EST, 254-3571.

A BESOIN chauffeurs taxi. Jour ou soir, pour Montréal. Auto neuves, équipées. S'adresser 1169, Bernard ouest Outremont, Marcel Coutlee, 279-3484.

AGE 21-35, régulier, partiel, aucune expérience, ancien vendeur, 273-4468.

AIDE-CUISINIER, sachant faire pizza, 902 Saint-Laurent, 861-4667.

AIDE général bilingue, pour expédition 8925, boul. Saint-Laurent, 2e étage, M. Kertez.

ARCHITECTE, gradué, bilingue, âge maximum 35 ans, expérience canadienne d'environ 5 ans dans projets commerciaux et résidentiels. Position responsable et permanente avec bureau progressif. Excellente opportunité pour personne ambitieuse. S'adresser à Edgar Tornay architecte, 1745, ave Cedar, Mtl 109. 932-5197.

A TEMPS partiel, avons besoin de 5 personnes pour vendre meubles prix de gros, expérience non requise. 661-0832.

AVONS besoin pour compagnie de gestion, hommes au moins 21 ans, voiture. M. Pelland, 527-8981.

ASSISTANT PHARMACIEN DEMANDE, TRES BONNES CONDITIONS TRAVAIL. 352-7050.

AVONS besoin représentants, au moins 21 ans, pour compagnie de gestion. Belle présentation, bonne instruction, voiture nécessaire, Mme Lelouch, 527-8981.

BARBIER apprenti, nouveau salon, 5492, Orchard, Ville Saint-Hubert, 672-6968.

BARBIER compétent, jeune, pour les fêtes, 254-4212.

BARBIER, bon apprenti demandé, 1598, Ste-Catherine est.

BARBIER demandé, jeune, Classe A, canadien français, coupe au rasoir. Après 7 heures, 525-5204.

BIJOUTIER avec expérience pour manufacture de bagues, 726-4507.

BILLER, à temps partiel pour le soir, 334-2210.

CONTREMAITRE FABRICATION

UN POSTE DE CONTREMAITRE D'UNE EQUIPE DE NUIT AFFECTEE A LA PRODUCTION EST OFFERT A UN HOMME DYNAMIQUE DE 25 A 35 ANS, BILINGUE, DIPLOME EN MECANIQUE OU EN TEXTILE D'UNE ECOLE TECHNIQUE ET AYANT ACQUIS DE L'EXPERIENCE COMME SURVEILLANT DANS L'INDUSTRIE. IL AURA ENTIERE CHARGE DE LA FABRICATION DES PRODUITS TEXTILES ASSIGNES A SON SECTEUR.

Veuillez communiquer par écrit avec le:
Gérant du recrutement
Johnson & Johnson Ltée
7101, Notre-Dame est

AIDES-CUISINIERS
DEMANDES POUR LE
RESTAURANT DE LA GARE WINDSOR
PACIFIQUE CANADIEN
NOUS OFFRONS DU TRAVAIL PERMANENT AUX CANDIDATS QUI FERONT L'AFFAIRE. SE PRESENTER AU RESTAURANT LE CAFE, GARE WINDSOR.
ENTRE 10 A.M. ET MIDI

CHAUFFEURS
POSITION REGULIERE, EXPERIMENTES SEULEMENT, 25 ANS ET PLUS, MARIES DE PREFERENCE. REFERENCES REQUISES.
Vous présenter après 10 a.m.
ST-HUBERT B.B.Q. LTEE
222 boul. des Laurentides
PONT-VIAU

COMPTABLES
Expérience en formules de déclaration d'impôt des particuliers. Salaire élevé et boni. Bureaux par tout le Grand Montréal. H. & R. Block, 5785, Sherbrooke ouest, 486-1942, 1267, Greene, 931-1458.

GERANT
Pour commerce de bois et matériaux de construction à Cornwall, Ontario. Ecrire, donnant détails d'expérience, âge, etc., à R. M. Hodgins, Hodgins Lumber Ltd., 145, Highway 15, Ottawa 6.

CHAUSSURES
Homme sans expérience, fabrication de la chaussure. Stage de formation avec allocation à certaines conditions.
M. LUC GAUTHIER
729-1841

★ COMMIS DE BUREAU $325 ★
Parfait bilingue, expérimenté, 12e année, 21 à 27 ans. Rapid Placement, 861-8418.

BOUCHERS demandés avec expérience, bilingues, 1195, Saint-Laurent, comptoir 2

BOUCHER faire préparations, bon salaire s'adresser Pont-Viau, 687-9650.

BOUCHER demandé pour fins semaine, références, 1126, Boul. de Maisonneuve est.

BOUCHER avec 2 ans d'expérience demandé. 389-0444.

BOUCHER D'EXPERIENCE DEMANDE, TEMPS PLEIN, 334-0692

CAMIONNEURS, distributeurs, vendeurs spéciaux, superviseurs, Montréal et ailleurs. Peer's Beverages, 526-1621.

CHAUFFEURS Taxi Lasalle, 21 Dodge 1969, 8 cylindres, aussurance accident, $6,000. Frais médicaux, $2,000. Médecin, hôpitaux et 13 semaines de salaire payées. Boni $100 tous les 6 mois. B. Gauthier, 4869, rue Saint-Denis, 842-7568, 842-4058.

CHAUFFEUR de taxi, jour, soir seul, 844-2689.

CHAUFFEURS pour taxi, seuls, jour ou nuit. Veteran Taxi 3600 Hôtel-de-Ville, M. Barnes.

CHAUFFEUR d'épicerie, connaissant Montréal-Nord. 322-6241.

CHAUFFEURS vendeurs pour cantines mobiles, salaire, commission, 25 ans et plus, expérience sur route produits alimentaires, 12000 Henri-Bourassa 665-7421.

CHAUFFEURS DE TAXI DEMANDES, 527-8091; 527-8092.

CHAUFFEURS de taxi pour la jour et la nuit, aussi temps partiel. Taxi Diamond automatique, radio, modèle 1968. Louage ou feuille de route, VI. 5-6262, entre 9 et 15 heures.

CHAUFFEURS taxi Diamond, bonnes conditions de travail. 933-7674.

CHAUFFEUR demandé entre 20 et 30 ans, avec voiture. S'adresser à 4025, Jean-Talon est.

CHAUFFEUR pour route de nettoyage, doit être familier avec Ville de Laval. Bon salaire, demandez: Marcel Gagnon, 669-7173.

601 HOMMES demandés

601 HOMMES demandés

LA COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTREAL

● **DEBOSS